00027888

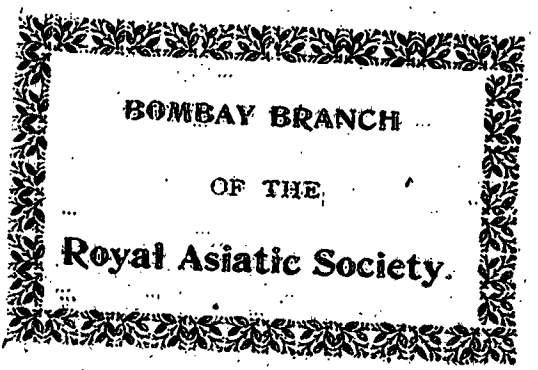

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

NOUVEL ESSAI

SUR

LA RICHESSE

DES NATIONS.

L. E. NORMANT FILS, IMPRIMEUR DU ROI,
rue de Seine, n° 8, faubourg Saint-Germain.

NOUVEL ESSAI

SUR

LA RICHESSE DES NATIONS.

PAR

M. LE Vte DE SAINT-CHAMANS,

MAÎTRE DES REQUÊTES AU CONSEIL D'ÉTAT, MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

27888

ae

Mesme je prie les lecteurs de n'ajouter point du tout de foi à tout ce qu'ils trouveront ici écrit, mais seulement de l'examiner, et de n'en recevoir que ce que la force et l'évidence de la raison les pourra contraindre de croire.

DESCARTES, *Philosophie.*

PARIS,

LE NORMANT PÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, Nº 8.

1824.

F8 339.4
De-s/Nou
27888

00027888

TABLE.

		Pag.
CHAP. Ier.	Principes d'économie publique et résumé	1
II.	Développemens sur la définition de la richesse d'une nation	101
III.	Développemens sur la monnaie et les métaux précieux	122
IV.	Développemens sur la balance du commerce et les prohibitions	156
V.	Développemens sur le capital disponible. Les capitaux. Les rentes. L'intérêt	171
VI.	Développemens sur l'impôt et les emprunts	213
VII.	Développemens sur l'amortissement.	249
VIII.	Réfutation des autres systèmes	278
IX.	Epreuve de ces principes sur le passé; leur application à l'Angleterre et à l'Espagne	320
X.	Application de ces principes à l'avenir, et au gouvernement des Etats.	386

NOUVEL ESSAI

SUR

LA RICHESSE

DES NATIONS.

Mesme je prie les lecteurs de n'ajouter point du tout de foi à tout ce qu'ils trouveront ici écrit, mais seulement de l'examiner, et de n'en recevoir que ce que la force et l'évidence de la raison les pourra contraindre de croire.

DESCARTES, *Philosophie.*

CHAPITRE PREMIER.

Principes d'économie publique.

POUR traiter de la richesse des nations, le point fondamental est de bien s'entendre sur ce que c'est que la richesse. C'est faute d'une définition précise et généralement adoptée qu'il y a souvent si peu d'accord entre tous

les auteurs qui ont parlé de l'économie publique.

La jouissance des choses utiles n'est pas la richesse ; sans quoi l'air, la lumière, la chaleur du soleil seraient de la richesse, ce qui n'est pas.

L'abondance des objets n'est pas la richesse ; sans quoi l'eau, les vastes forêts désertes d'Amérique, les maisons d'une ville inhabitée, etc. seraient de la richesse, ce qui n'est pas.

Ce qui nous paraît le caractère distinctif de la richesse, c'est d'avoir action sur les autres par le moyen de leurs besoins; c'est la puissance d'employer pour soi la propriété ou les services des autres. Pour que les autres vous cèdent un objet qui leur appartient, ou s'emploient pour votre utilité ou votre plaisir, dans quelque genre que ce soit, il faut que vous possédiez quelque chose qu'ils désirent obtenir de vous en échange de leur propriété ou de leurs services. Ce *quelque chose* que vous possédez et qu'un autre désire obtenir est *richesse*, et fera pour vous le seul office de la richesse : de vous procurer en échange ce

dont vous sentez le besoin. Tout ce que vous posséderiez et que personne ne désirerait obtenir ne serait pas pour vous de la richesse, et ne vous procurerait rien.

A quoi servirait la richesse, quel emploi pourrait-on faire de la richesse, comment pourrait-on même imaginer quelque chose qui ressemblât à l'idée que nous avons de la richesse, parmi des gens qui n'auraient jamais rien à demander à personne? Dans une société d'anges, qui n'auraient besoin ni de nourriture, ni de rien, pourrait-il y avoir de la richesse? Dans une société composée telle qu'on peut se figurer la famille d'Adam habitant le paradis terrestre, c'est-à-dire ayant des besoins, mais trouvant sous sa main tous les moyens d'y fournir, pourrait-il y avoir de la richesse? Non, il n'y en aurait pas dans ces deux cas, parce que chacun peut se suffire à soi-même, parce que personne n'a le besoin ni le moyen d'agir sur les autres. Dans des sociétés ainsi composées, personne ne serait plus pauvre qu'un autre; or, il ne peut pas y avoir de riches où il n'y a pas de pauvres.

Dans de semblables sociétés, ni les particuliers, ni le gouvernement n'auraient aucun moyen de se faire servir; car les gouverne-

mens, comme les particuliers, ne trouvent que dans la richesse les moyens d'agir sur les autres.

Ainsi la richesse est créée par les besoins des autres, et sert à se procurer par un échange de quoi satisfaire à ses propres besoins. Une chose dont aucun autre n'aurait envie, dont aucun autre n'aurait et ne sentirait le besoin, pourrait être pour celui qui la possède une jouissance, pourrait avoir pour lui une grande utilité, mais ne serait pas pour lui une richesse.

Les autres étant seuls juges de la question de savoir si le produit, matériel ou immatériel (1), que vous possédez, peut satisfaire à leurs besoins, c'est donc l'opinion des autres qui seule donne à un objet le caractère de richesse.

Si l'on veut évaluer la richesse que possède

---

(1) On appelle produit immatériel les services de tout ouvrier ou employé, la consultation d'un médecin, l'avis d'un homme de loi, la chanson d'un musicien, etc., etc., tout ce qui peut être possédé et vendu sans être une matière.

quelqu'un, il faut chercher ce que le produit qu'il possède *vaut* pour les autres, ce qu'ils sont disposés à donner ou à faire pour l'acquérir.

Puisque rien n'est richesse qu'à raison de ce qu'il *vaut* pour les autres, qu'en raison de sa valeur, *la richesse se compose donc uniquement de valeurs.*

Tous les produits qu'on posséderait, et qui seraient sans valeur aux yeux des autres, ne feraient pas partie de la richesse.

Il existe des produits spontanés de la nature et des produits du travail de l'homme. Si un produit n'est pas consommé, ce n'est rien; c'est comme s'il n'existait pas. S'il est consommé sans être payé, ce n'est qu'une jouissance. S'il est consommé et payé, c'est une valeur, c'est de la richesse.

La seule valeur convenue et généralement admise étant la monnaie, la quantité de monnaie contre laquelle on échange un objet, établit la valeur de cet objet. C'est donc le prix des produits qui constate et établit les valeurs, dont se compose la richesse.

Rien de ce qui existe ne fera partie de la richesse, s'il n'a acquis une valeur.

Un produit, matériel ou immatériel, ne peut acquérir de la valeur, s'il n'est possédé, communicable, désiré, communiqué par un échange.

Possédé : La propriété est la première condition de la richesse. L'air, la clarté du soleil, l'eau, n'ont point de valeur, parce qu'ils ne sont pas *possédés ;* ils ne font point partie de la richesse, hors le cas où l'eau est possédée, et acquiert alors une certaine valeur. Point de valeur, point de richesse sans propriété.

Communicable : La santé est possédée, mais elle n'est point communicable ; elle n'a point de valeur pour les autres ; elle ne fait pas partie de la richesse.

Désiré : Possédez un produit communicable ; s'il n'est désiré ni demandé par personne, il n'a point d'action sur les autres ; il n'a point de valeur ; il ne fait point partie de la richesse.

Communiqué : Un produit a beau être possédé, communicable, désiré ; si ceux qui le désirent n'ont rien à offrir pour l'obtenir, il n'acquiert point de valeur, il ne fait point

partie de la richesse, au moins tant qu'il reste dans cette situation. S'il disparaît sans avoir été communiqué, il n'a jamais fait partie de la richesse.

Par un échange : Cette circonstance est nécessaire lorsqu'il s'agit de la richesse d'une nation. Un particulier compte dans sa richesse privée ce qu'il consomme, après l'avoir produit lui-même ; mais s'il produit beaucoup et consomme tout, ou s'il produit peu et le consomme, cela n'est d'aucun intérêt pour la société, cela ne peut aider à pourvoir aux charges de la société ; cela ne peut être compté dans la richesse générale. Il n'y a pas eu de valeur créée ; il n'y a pas eu d'action sur les autres. Il en est de même de ce qu'on donne à son fils ou à tout autre pour rien, sans aucun échange, sans aucun retour. Un produit a changé de main, mais il n'y a pas eu de valeur créée : il importe peu à la nation que le produit soit dans la main du père ou dans celle du fils.

Une jouissance peut facilement, pour les particuliers, se confondre avec la richesse qui n'est pour eux qu'un moyen de se procurer des jouissances. Mais la richesse nationale ne peut jamais compter les jouissances des

individus, lorsqu'elles n'ont pas créé de valeurs. En quoi un particulier qui consommerait toutes les denrées qu'il produit pourrait-il être utile à l'Etat? en quoi pourrait-il contribuer aux dépenses publiques? Il n'y a pas eu d'échange, il n'y a pas eu d'action sur les autres, il n'a pu créer ni valeurs, ni richesses; il ne lui reste rien, que donnerait-il à l'Etat? Les jouissances sans échange ne sont pas des valeurs, ou seraient des valeurs intransmissibles, et par là indifférentes à tous, hors à celui qui les possède : ce serait comme la santé, qui n'est point richesse, quoique possédée.

L'échange est indispensable à la création de la richesse. Tout produit matériel ou immatériel, qui est *possédé* et *communicable*, est susceptible d'acquérir une valeur, et de faire partie de la richesse, mais n'en fait réellement partie qu'après avoir rempli les autres conditions, qu'après avoir été désiré et acheté. Voici des produits matériels ou immatériels qui existent, tels qu'un habit, un chevreuil, le logement d'une maison, le transport par une diligence, les services d'un ouvrier vigoureux qui demande de l'ouvrage, les chants d'un musicien; tous ces produits

existent, et sont prêts à être mis en valeur, s'il se présente un consommateur. Mais si personne ne les paie, ils n'auront pas acquis de valeur ; la valeur n'aura pas été créée, et ils ne feront pas partie de la richesse. Ainsi, que l'habit et le chevreuil aient été mangés des vers, ou consommés par le possesseur ; que le logement et la diligence soient restés vides ou occupés par l'entrepreneur ; que l'ouvrier n'ait point travaillé, ou ait travaillé pour lui-même, ou pour un ami sans paye ; que le musicien n'ait point chanté, ou ait chanté pour son plaisir seul dans sa chambre, il s'ensuit qu'il n'y a pas eu de valeur créée, et qu'il est indifférent pour la richesse nationale ou que ces produits matériels ou immatériels aient existé sans consommation, ou qu'ils aient été consommés par le producteur, ou qu'ils n'aient pas existé.

Tous les produits ne faisant pas nécessairement partie de la richesse, on ne peut donc pas évaluer la richesse d'une nation d'après tout ce qui existe chez elle, ni d'après tout ce qui est possédé et communicable, mais d'après ce qui a été communiqué par un échange ; et au moment où l'on voudra évaluer d'une manière fixe et dans une certaine limite (celle

d'une année, par exemple) la richesse d'une nation, on ne pourra compter que la portion des produits existans dans le pays, qui aura acquis une valeur durant cet intervalle.

Le reste des produits existans ou sera détruit par le temps (et alors il n'aura jamais fait partie de la richesse), ou pourra acquérir de la valeur l'une des années suivantes (et alors il sera compté dans la richesse de l'année où il aura trouvé un consommateur); mais, dans cette incertitude, il ne peut pas faire partie de la richesse de la présente année où il n'a pas eu une valeur créée et fixée.

Remarquons en passant qu'un produit ne pouvant parvenir à faire partie de la richesse qu'à raison d'un besoin, deux causes concourent à ce qu'un produit ne devienne pas richesse : 1°. que personne n'en manque, c'est-à-dire, la trop grande abondance naturelle, ou la production exagérée; 2°. que ceux qui en manquent n'en sentent pas la privation, c'est-à-dire, le défaut de civilisation dans la nation, ou dans telle province, ou dans telle classe de la nation.

Comment évaluer la richesse d'une nation?

Après qu'on aura pris une limite (et celle d'une année est la plus naturelle), la richesse d'une nation doit être évaluée d'après la somme des valeurs créées dans l'année. La réunion de toutes les valeurs des produits, matériels ou immatériels, vendus par tous les producteurs de la nation ; la somme (nécessairement égale, sauf les modifications qu'apporte le commerce extérieur) de toutes les jouissances achetées, voilà le revenu de la nation, voilà sa richesse.

On peut ici appliquer à la richesse d'une nation ce que nous voyons faire pour le budget du trésor public, et ce que fait aussi chaque particulier producteur qui tire son revenu de la vente de ses produits. Le trésor et le particulier ne peuvent faire d'avance le budget de leur revenu que par une évaluation incertaine et approximative.

De même on ne peut faire d'avance le budget de la richesse générale de la nation que par une évaluation incertaine et approximative fondée sur la quantité des produits matériels ou immatériels qui ont acquis une valeur durant les années précédentes. Le véritable budget qui fixerait la richesse de la nation, le budget fixe et certain, ne peut être

fait et arrêté qu'après l'année écoulée, et il doit se composer du prix de tous les produits qui, ayant acquis une valeur dans l'année, ont fait partie de la richesse, comme le budget arrêté du trésor se compose alors des recettes réellement faites dans l'année, comme un particulier producteur ne peut évaluer son revenu d'une manière fixe que lorsqu'il fait le compte à la fin de l'année du prix des produits qu'il a vendus.

En nous servant des mots de capital et de revenu dans le sens où ces mots sont appliqués aux particuliers, nous dirons donc que la richesse d'une nation est son revenu et non pas son capital ; que cette manière d'évaluer la richesse d'une nation est la seule dont on puisse l'apprécier exactement, et que si on voulait juger de la richesse d'une nation d'après son capital, on serait continuellement exposé à se faire une idée fausse de cette richesse.

Cependant c'est le capital d'un particulier qui produit son revenu, et on juge de son revenu par son capital. Pourquoi n'en serait-il pas de même d'une nation ? D'abord on juge

mal du revenu d'un particulier d'après son capital. Le revenu est plus ou moins fort en raison du capital, suivant que ce capital est bien ou mal placé, suivant qu'il est placé d'une manière plutôt que d'une autre, suivant le succès bon ou mauvais de sa récolte ou de ses entreprises.

Que peut-on entendre par le revenu ou le capital d'un peuple? Le capital opposé au revenu est le fonds productif qui sert à produire le revenu.

On a souvent donné le nom de richesses à toutes les jouissances d'un peuple. On distinguait alors les richesses naturelles, composées des jouissances non payées, et les richesses véritables, qui se composent des jouissances achetées. (Cette dernière richesse est la seule dont s'occupe l'économie politique.)

Dans ce système, les jouissances goûtées par tous les individus d'une nation seraient le revenu de cette nation. Le moyen de créer ces jouissances, le magasin d'où la nation tire ces jouissances, serait son capital.

Le capital donnera donc la richesse présumée, la richesse possible; le revenu donnera la richesse réelle : le capital n'est qu'une promesse; le revenu est un fait.

Disons, en passant, que toute jouissance étant procurée par un produit matériel ou immatériel; tout produit étant destiné à procurer une jouissance, nous nous servirons indifféremment des mots *produit* ou *jouissance*. Dire *produit*, c'est sous-entendre destiné à procurer une jouissance; dire *jouissance*, c'est sous-entendre procurée par le moyen d'un produit.

Le moyen de créer les produits ou les jouissances, c'est en ce sens le capital d'un peuple.

Les produits ou les jouissances dont il a été fait usage dans l'année, c'est le revenu de ce peuple.

Quoique les produits dont on jouit sans les avoir payés ne fassent pas partie de la richesse générale, on peut leur appliquer aussi la distinction de capital et de revenu, en considérant à part le fonds de production et la jouissance annuellement goûtée.

Ainsi, l'on peut regarder comme le *revenu* de chacun en produits naturels ou acquis, la chaleur naturelle, les alimens, les vêtemens, etc.

Le fonds qui fournit ces jouissances, tels que le soleil, les terres, les manufactures, forme le capital.

La connaissance du capital suffit-elle pour apprécier le revenu ?

Par exemple, le soleil est un capital qui fournit et renouvelle sans cesse un revenu, c'est-à-dire la chaleur. Si vous vouliez compter les richesses naturelles d'un peuple, estimeriez-vous sa richesse en chaleur, d'après la chaleur que le soleil est susceptible de procurer, ou d'après la chaleur qu'il aura effectivement procurée ? Comment avoir une idée de la richesse en chaleur que possède un peuple d'après la connaissance du capital qui la fournit, du soleil ? Mais mille circonstances, indépendantes de la force de production inhérente à ce capital, peuvent influer sur la quantité de chaleur produite ; telles que la direction des vents, les montagnes, le voisinage des mers, des bois, la manière plus ou moins oblique dont arrivent les rayons, les accidens de l'atmosphère dans telle ou telle année, etc. etc.

Ici donc, connaître le capital, c'est-à-dire la force de production de chaleur que possède le soleil, n'indiquerait aucunement la richesse d'un peuple sur ce point, sans quoi tous les peuples, tirant leur revenu en chaleur du même capital, jouiraient tous de la même

chaleur. Ce n'est donc que la connaissance du revenu, ou de la chaleur dont ce peuple a réellement joui durant l'année, qui peut indiquer sa richesse dans ce genre.

Les terres sont également un capital qui fournit et renouvelle sans cesse les alimens. Compterez-vous la richesse d'un peuple en alimens d'après ce que la terre serait susceptible de produire en raison de sa force de production, ou d'après les alimens qui auront été réellement produits ? La connaissance du capital, c'est-à-dire de la fertilité et de l'étendue de la terre, pourrait-elle fournir une base juste, ou même approchée, pour la connaissance du revenu ; et jugerait-on bien, par exemple, par cette base, des richesses respectives en produits territoriaux de l'Espagne et de l'Angleterre ?

Et, en effet, tous les peuples auraient précisément la même quantité de terres douées de la même fertilité, que personne ne soutiendra qu'ils seraient également riches en produits territoriaux. Prenez dix lieues carrées également fertiles, soit aux portes de Paris, soit dans une autre province de France, soit au Mexique, et voyez si vous pourrez tirer de la connaissance de ce capital quelques données

justes sur les produits territoriaux ou le revenu qu'on en tirera.

Les usines et machines sont également un capital qui fournit et renouvelle sans cesse les produits. Compterez-vous la richesse d'un peuple, dans ce genre, d'après les produits que ces usines, marchant toujours, seraient susceptibles de procurer, ou d'après les produits qu'elles auront effectivement procurés? La connaissance du capital, de la force de production des machines, peut-elle fournir une base juste, et même approchée, pour la connaissance du revenu? Comptera-t-on, par exemple, pour apprécier la richesse d'un meunier et l'évaluer dans la richesse générale, ce qu'un moulin qui ne manque jamais d'eau serait susceptible de moudre en allant jour et nuit toute l'année, ou ce qu'il aura effectivement moulu dans l'année?

Il en est tout-à-fait ici des produits matériels comme des produits immatériels. La science d'un homme de loi, le talent d'un chanteur sont le capital, le fonds de production d'où ils tirent leur revenu. Evaluerez-vous leur revenu d'après la quantité de consultations que l'un pourrait donner et le nombre d'airs que l'autre pourrait chanter dans l'an-

née, ou d'après les consultations réellement données et les airs réellement chantés? Le capital est ici, comme ailleurs, le moyen de richesse, mais n'est pas la richesse. La richesse est le revenu réellement obtenu, et la connaissance du capital ne suffit pas pour le certifier d'avance. C'est ainsi que connaître le capital ou la force des moyens de production d'un peuple, en terres et ateliers, ne donnerait pas une idée exacte du revenu de ce peuple; pas plus que de connaître la force de production du soleil ne peut donner une idée exacte du degré de chaleur dont jouit une nation.

La richesse réelle d'une nation est donc son revenu : la richesse croît et décroît comme ce revenu.

Cette richesse est sans cesse susceptible de variations; elle croît et décroît beaucoup plus rapidement que le capital ne pourrait le faire. Par exemple, le capital décroît peu d'une année à l'autre : quand une crise funeste vient ruiner un peuple durant un nombre d'années plus ou moins grand, quand ensuite la tranquillité commence à ramener un état

plus prospère, la richesse de la nation, calculée d'après le revenu, indique positivement et exactement ces variations. La richesse de la nation, calculée d'après le capital, n'indiquerait certainement que peu ou point de différence entre l'année qui précède la crise et l'année qui la suit.

Si le capital était la richesse, ou s'il créait nécessairement la richesse, la richesse ne décroîtrait donc que lorsque le capital serait détruit par un événement de force majeure; ce qu'on ne peut pas soutenir. Le capital d'un peuple qui s'enrichit peut être moindre que celui d'un peuple en décadence. L'examen du revenu indiquera dans l'un l'état de croissance, dans l'autre l'état de décroissance. L'examen du capital ne donnera pas toujours cette indication.

Puisqu'une crise diminue la richesse sans diminuer le capital, au moins les premières années, il s'ensuit que le capital n'est point la richesse, et ne suffit pas pour produire la richesse. Mais à l'instant même de la crise, le revenu, qui est la richesse, a beaucoup diminué, parce que l'inquiétude a beaucoup restreint le nombre des besoins.

Dans la réalité, les changemens d'un peuple sont souvent brusques et prononcés ; les progrès, soit vers la richesse, soit vers la pauvreté, sont souvent très-rapides ; et l'on ne s'en étonnera pas, si l'on réfléchit qu'un besoin satisfait en satisfait d'autres successivement par des ricochets infinis ; qu'une dépense ajoutée crée un revenu au producteur qui vend, lequel en crée de même à d'autres, et ainsi de suite ; que de même une dépense supprimée en supprime d'autres à l'infini, et restreint successivement les revenus par les mêmes ricochets ; qu'ainsi il est naturel de voir un peuple s'élancer rapidement vers la richesse dans les temps de prospérité, ou se précipiter avec la même vitesse vers la pauvreté dans les temps de crise. Si vous appelez *richesse* le revenu, cet effet existe réellement ; car le revenu d'une nation procède par sauts et par bonds, et court par des élans très-violens vers le bien ou le mal, lors d'une crise favorable ou défavorable. Mais si l'on voit la *richesse* dans le capital, il faut renoncer à expliquer et à comprendre ces changemens violens et subits ; car le capital ne s'accroît

et surtout ne se détruit que par des degrés fort insensibles, à moins que la crise ne mette, à la lettre et physiquement, le feu partout.

Le revenu se compose des besoins satisfaits par le moyen d'un échange, ou des jouissances achetées, ou, ce qui revient encore au même, des valeurs créées.

Que deux produits soient échangés l'un contre l'autre, voilà deux valeurs créées et en même temps dépensées ; mais les deux produits sont détruits par la jouissance ; les deux jouissances sont consommées. Que reste-t-il après ? on ne voit plus ni valeurs ni jouissances. Où est, dira-t-on, la richesse de la nation que vous fondez là-dessus ? et comment les nations peuvent-elles s'enrichir ?

La nation s'enrichit quand la somme des besoins satisfaits a été plus grande dans une année que dans l'autre. Une nation est plus riche qu'une autre dans une année, quand elle a plus consommé qu'elle dans cette année. La nation qui a possédé et qui a dépensé le plus grand revenu, est la plus riche.

Où est cette richesse ? elle est comme celle d'un particulier. L'année où il a été le plus riche est celle où il a possédé le plus grand revenu.

Que reste-t-il après ? la richesse n'est pas dans ce qui reste : ce qu'on possède est un capital qui promet par la suite des revenus, mais qui ne tient pas toujours parole ; c'est de la richesse présumée, mais la richesse réelle ne peut être établie qu'au bout de chaque année, d'après le revenu qu'on a obtenu.

Examinons en détail ce que possède une nation, et nous nous convaincrons qu'aucune partie du capital ne forme une richesse assurée, quoique presque toutes soient des moyens de richesse, et doivent la faire espérer.

On peut diviser tout ce que possède une nation, ce qu'on a appelé jusqu'ici le capital général, en trois portions, le capital productif, le capital produit et le capital monnayé.

1°. Le capital productif se divise en deux sections : le capital productif perpétuel, c'est-à-dire les terres ; et le capital productif passager, c'est-à-dire les usines, machines et instrumens de toute espèce. La destination du capital productif est de produire : mais on remarquera qu'il est productif *de produits*, et non pas toujours de valeurs, ni par conséquent de richesses.

Le capital productif en terres, qui est la propriété nationale, peut avoir plus ou moins d'étendue ou de force de production : ce qui n'a pas une influence nécessaire sur la richesse. On n'en tirera (quelle que soit sa fertilité) que ce que réclament les besoins.

Le capital productif en outils, machines, usines, qu'on peut regarder comme l'atelier national, peut également avoir plus ou moins d'étendue, ou de force de production, sans que cela influe nécessairement sur la richesse: quelle que soit la quantité de ce capital, on n'en tirera que ce que réclament les besoins. On en a la preuve toutes les fois qu'un événement quelconque restreint les besoins sans toucher à ce capital. Quoique toujours le même, il produit moins, et sa production diminue toujours tant que les besoins diminuent.

2°. Le capital produit, dont la destination est de procurer directement des jouissances, se divise aussi en deux sections : l'une comprend tous les produits destinés à être vendus, et qui sont encore entre les mains de l'un des producteurs ; c'est elle qui garnit le marché national. L'autre se compose de tous les produits qui sont entre les mains du consommateur, pour y remplir leur destination

de procurer des jouissances ; c'est à peu près le mobilier national.

Tous ces produits qui, échangés, créent des valeurs en procurant des jouissances, sont de diverses sortes et plus ou moins durables.

Les uns disparaissent au moment même de l'échange, tels que les produits immatériels, comme la consultation d'un médecin, l'avis d'un homme de loi, la chanson d'un musicien, etc.

D'autres disparaissent par la jouissance qu'en fait le consommateur, tels que les alimens, la poudre, tout ce qui sert à chauffer, éclairer, etc.

D'autres produits, qui subsistent encore après la jouissance du consommateur, sont plus ou moins durables, tels que les fleurs, les parfums, les vêtemens, les meubles, les maisons, les métaux, les livres, les diamans, etc.

Le capital produit peut, comme le précédent, être plus ou moins considérable, sans accroître par là la richesse de la nation. Quant à la première partie, *les produits à vendre*, quelle que soit leur quantité, il n'en entrera dans la richesse que ce que réclament les besoins, parce qu'il n'y aura que cette portion qui créera des valeurs. Quant à la deuxième partie, *les produits vendus*, leur abondance

prouve la richesse passée, mais elle nuit plus qu'elle ne sert à la richesse présente: car plus il existera entre les mains des consommateurs de produits qui satisfont à leurs besoins, moins ils acheteront des produits qui sont entre les mains des producteurs, moins il y aura de valeurs créées, moins la richesse de l'année s'accroîtra.

3°. Le capital monnayé. Dans ce moment où nous décomposons le capital général, où nous faisons, pour ainsi dire, l'état de ce que possède une nation à tel moment donné, on ne peut composer ce capital que de la quantité de la monnaie matérielle, c'est-à-dire de la somme des métaux frappés par le gouvernement, qui existent dans le pays.

Quant à la faculté qu'a la monnaie de se multiplier à l'infini, soit que la circulation renouvelle continuellement ses services, soit qu'on substitue à la monnaie réelle telle ou telle monnaie fictive, l'on en parlera plus tard. Le *capital monnayé* ne comprend que la quantité de monnaie matériellement existante. Nous nommerons le *capital disponible* toute la monnaie réelle en tant que multipliée par la circulation, et toute espèce de monnaie fictive.

La monnaie est l'instrument indispensable de la richesse, telle que nous la considérons dans cet Essai : la richesse n'étant composée que de valeurs, il fallait bien un moyen de fixer les valeurs. Tous les produits, jusqu'à l'échange, n'ont qu'une valeur probable, puisque jusques-là on ignore de quelle manière l'opinion des autres les appréciera. Pour mesurer la valeur de chaque produit échangé, il fallait donc une valeur certaine ; et, comme la valeur n'est fondée que sur l'opinion des autres, cette valeur certaine ne pouvait exister que d'après une convention de tous les hommes. C'est cette convention générale qui a fait de la monnaie d'or ou d'argent une valeur certaine, parce qu'elle est partout reconnue.

Ce capital, qui n'est point, comme le capital productif, destiné à créer des produits ; qui n'est point, comme le capital produit, destiné à procurer directement des jouissances, fait une classe tout-à-fait à part. Il est l'intermédiaire et l'âme des deux autres.

Ce troisième capital peut, comme les deux premiers, être plus ou moins considérable, sans assurer par là la richesse de la nation. L'argent étant soumis à la loi générale des produits, de ne faire partie de la richesse de

l'année que quand il a servi à un échange ; l'argent ayant de plus, et ayant seul, la propriété d'entrer dans la richesse autant de fois qu'il s'échange contre un produit non encore payé, il est évident que le total plus ou moins grand de la monnaie existante est indifférent à la richesse annuelle ; puisque la partie qui est restée sans emploi n'y entre pour rien, et que telle autre partie peut y entrer dix fois, cent fois, mille fois, si elle a beaucoup circulé.

Ainsi, quoique la monnaie ait certainement une grande influence sur la production, l'accroissement du capital monnayé n'accroîtra pas nécessairement la production, et à raison de ce que, comme nous venons de le dire, la faculté d'une circulation plus ou moins active, en rend la quantité indifférente ; et parce que ces capitaux n'amèneront pas plus de production que n'en réclament les besoins. En effet, à la première crise dont le résultat est de diminuer la somme des besoins, le capital monnayé, quelle qu'en soit la quantité, n'empêchera pas la richesse de décroître : une partie de l'argent se cachera et restera sans emploi ; l'autre partie circulera moins.

On n'a compris dans aucune des parties du capital général les créances, les rentes de toute nature, ni la monnaie fictive : tout cela n'est qu'un mandat, ou sur les valeurs que tels et tels producteurs tireront de la vente de leurs produits, ou sur la monnaie métallique.

De cette analyse des diverses portions du capital général nous pouvons conclure pour la totalité ce que nous avons conclu pour chaque partie prise à part : qu'un capital général considérable est une présomption de la richesse future, est une preuve de la richesse passée, mais n'est point la richesse actuelle, et n'est point un gage certain de la richesse prochaine; car toute crise subite peut diminuer la richesse, sans toucher au capital général.

Nous ajouterons quelques observations sur le capital productif, et sur le capital monnayé.

Le *capital productif* ne produit rien qu'à l'aide du travail. Ce que nous avons dit du capital productif s'applique également au travail.

Une plus grande étendue de travail (s'il s'é-

tend à plus de personnes); une plus grande force du travail (soit qu'elle vienne de plus d'habileté dans l'ouvrier, de la division du travail, ou du progrès des machines) n'ont pas plus une influence nécessaire sur l'accroissement de la richesse, que la plus grande étendue et la plus grande fertilité des terres. Dans tous les cas on ne produira que ce que réclament les besoins; et à la première crise qui ébranle la confiance, la richesse diminuera avec la somme des besoins, en dépit de l'étendue et de la force de production, tant du travail que des terres, des usines, ou des capitaux. Telle ville d'Espagne qui avait seize cents métiers au seizième siècle, n'en avait que quatre ou cinq cents au dix-huitième. Ce n'était pas, au premier moment de la décadence, l'étendue ni l'énergie du travail qui avaient manqué.

Le *capital monnayé* a été considéré dans sa masse matérielle comme faisant partie du capital général existant dans le pays. Nous allons le considérer dans la faculté qu'il possède de se multiplier à l'infini. Nous avons donné à la monnaie ainsi considérée le nom de *capital disponible*, et, sous ce nom, nous avons compris toute espèce de monnaie réelle ou fictive.

La monnaie réelle est celle qui, par suite d'une convention générale, a à peu près la même valeur dans le monde entier : telle est la monnaie d'or et d'argent. La monnaie fictive est celle qui n'est reconnue que par une convention particulière dans un Etat ou même dans une ville : telle est la monnaie de papier. Cette seconde monnaie n'est, à proprement parler, qu'un mandat sur la monnaie réelle, qu'une promesse de fournir telle somme de monnaie d'or ou d'argent; mais, avec la confiance, elle a tous les effets de la première.

La confiance est la reine souveraine du capital disponible, qui grossit à l'infini, ou disparaît suivant qu'elle le soutient ou l'abandonne.

Le capital disponible se compose donc de tout ce qui sert à fixer les valeurs dans un échange, et par conséquent de tout ce que la confiance publique admet comme représentant les valeurs; il se compose des monnaies de métal, des billets de banque, des billets de toute espèce de ceux qui ont du crédit; et même l'on peut dire qu'ainsi que les billets, qui sont des promesses écrites, de même les promesses verbales font partie de la monnaie fictive, et par conséquent du capital disponible,

et produisent les mêmes effets que les autres portions de ce capital. Tout ce qu'on prend à crédit n'en est pas moins acheté, et n'en a pas moins acquis une valeur. Il est vrai que si on ne paie pas ensuite, la valeur est perdue; mais l'inconvénient est le même pour la promesse écrite, si on ne paie pas le billet.

L'agglomération en une seule main d'une quantité considérable du capital disponible, forme ce qu'on nomme *les capitaux*. La confiance pouvant créer sans bornes le capital disponible, et par conséquent les capitaux, la quantité des capitaux dans un pays dépend de la confiance qu'inspirent les fortunes des particuliers et le trésor public. Mais pour qu'on use du pouvoir de créer des capitaux par la confiance ou le crédit, il faut qu'il se présente des emplois pour ces capitaux. Il faut des besoins nombreux, des dépenses considérables, de grandes consommations, pour réclamer un grand emploi de capitaux. Ce sont les grandes dépenses, les grandes consommations qui créent les grands capitaux, puisque, sans elles, on aurait à sa disposition tous les moyens que donnent la confiance et le crédit, que l'on n'en userait jamais.

Les capitaux ne sont que pour une très-petite quantité une masse solide qui s'offre et cherche de l'emploi. Les capitaux sont pour la plupart une masse flottante et mobile, qui disparaît quand il n'y a pas d'emploi, qui reparaît dès que quelque emploi les réclame, et qui est susceptible d'être créée et de s'accroître à l'infini, quand de grandes consommations les appellent. Le système de crédit, pour les gouvernemens comme pour les particuliers, est de faire des dépenses sans posséder l'argent nécessaire pour les payer. La première condition pour entrer dans le système de crédit est donc d'avoir des dépenses à faire, ou des besoins.

Nous avons dit que la quantité existante du capital monnayé est assez indifférente, puisqu'avec une petite partie de ce capital on peut faire une grande quantité de capital disponible, à raison de la propriété de chacune de ses parties de se multiplier à l'infini par la circulation, et de faire successviement les affaires de beaucoup de personnes. Une plus grande somme qui circule moins et une plus petite somme qui circule plus pouvant produire exactement le même effet, la quantité de la monnaie devient à peu près indifférente.

La valeur des métaux précieux, eu égard à tous les autres objets, ne dépend donc pas de l'accroissement plus ou moins grand de ces métaux, et il est aisé de s'en convaincre lorsque l'on voit les auteurs les plus dignes de foi sur cette matière reconnaître que l'exploitation des mines de l'Amérique n'a produit quelque effet sur la valeur des métaux précieux en Europe que durant le premier siècle. M. Garnier, dans sa traduction de Smith, a très-bien établi que la valeur des denrées n'a guère haussé en Europe durant cent cinquante ans, depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. Il est cependant notoire que les mines d'Amérique, devenues plus abondantes, ont produit annuellement, depuis cette époque, et surtout dans le dernier siècle, une bien plus grande quantité d'or et d'argent que dans le premier siècle de leur exploitation. Il est donc probable que le renchérissement des denrées, qui fait supposer qu'alors la valeur de l'argent a baissé, doit être attribué à une autre cause.

Quoique l'étendue et la force de production

des terres, des usines et machines, du travail, des capitaux, ne soient pas la richesse, cependant sans ces moyens la richesse ne peut exister. C'est l'instrument nécessaire de la richesse, mais il faut un mobile pour mettre en mouvement l'instrument, sans quoi il languirait inutile. Ce mobile, c'est la demande de ceux qui ont des besoins. La première condition est donc qu'il existe des besoins qui réclament la production. Ce sont les besoins de ceux qui possèdent quelque chose.

Qui fournira ensuite les travailleurs nécessaires à cette production? Encore les besoins. Ce sont les besoins de ceux qui n'ont rien.

Multiplier les besoins donne donc à la fois et la demande, premier mobile, mobile nécessaire de la production, et le travail nécessaire pour produire.

Tout ce qui multiplie les besoins multiplie donc la richesse. La civilisation, qui en se perfectionnant et s'étendant sans cesse de haut en bas augmente le nombre des besoins, même pour les dernières classes, est donc le fondement solide de toute richesse.

Mais les besoins qui créent la richesse sont

des besoins satisfaits ; il ne s'agit pas ici de besoins arbitraires, de désirs vagues, mais de besoins réels, pressans, qui aiguillonnent fortement à chercher les moyens d'y satisfaire ; il s'agit enfin de ces besoins que les mœurs et les usages, que la civilisation mettent au rang du nécessaire.

Le nécessaire présente cet aiguillon pressant qui conduit à la possession. C'est en élevant l'échelle du nécessaire dans toutes les classes qu'on accroîtra la richesse.

Il n'y a qu'une classe très-peu nombreuse (sauf les pays sauvages) qui soit absolument réduite au strict nécessaire ; et il y a des pays où les plus pauvres n'y sont pas réduits, même ceux qui n'ont rien et ne gagnent rien ; les aumônes ou les taxes leur fournissent au-delà du strict nécessaire. Le nécessaire absolu n'existant donc que pour un très-petit nombre, ce sont les mœurs et le degré de civilisation qui règlent le nécessaire relatif de chaque condition, de chaque position dans le monde.

C'est ce nécessaire établi par les mœurs qui obligera les hommes de toutes les classes à un certain genre de nourriture, de vêtement, de logement, à ne pouvoir sans honte se montrer inférieurs au niveau de leur classe,

et par conséquent à faire tous leurs efforts pour se procurer de quoi parvenir et se soutenir à ce niveau.

Il y a de même un nécessaire du gouvernement, qui force les peuples, suivant qu'il est plus ou moins élevé par les mœurs et les habitudes du pays, à fournir plus ou moins pour les dépenses publiques.

La richesse d'une nation est en proportion du degré auquel est élevée l'échelle du nécessaire pour chaque classe. Ce qui prouve la force de cette idée du nécessaire fixée par les mœurs, c'est qu'en Angleterre on donne aux pauvres de quoi se procurer le nécessaire de la dernière classe de ce pays, c'est-à-dire, une bonne nourriture et un vêtement décent, ce qui serait le luxe de la dernière classe d'un autre pays.

La richesse d'une nation étant en proportion de ses besoins, le froid est un élément de richesse que les pays froids ont de plus que les pays chauds. C'est un besoin plus grand de combustible, de vêtement, de logement.

La nécessité de l'entretien des digues de

Hollande est une richesse pour la Hollande. C'est un besoin nécessairement satisfait.

Il en serait de même si l'opinion établissait la nécessité d'une bonne nourriture et d'un bon vêtement pour le peuple, d'un logement convenable pour les particuliers, de beaux et superbes édifices pour l'usage général de la nation et de son gouvernement, d'une armée et d'une marine considérables, etc.

L'on aura de la peine à comprendre que le froid, que la nécessité d'entretenir des digues immenses pour n'être pas submergé, soient de la richesse. L'on n'en doutera pas si l'on se souvient que ce sont les besoins qui créent la richesse, et si l'on examine la question de plus près.

Supprimez la faim : voyez que de gens ruinés; que de richesse supprimée! Supprimez la soif, que devient la richesse des possesseurs de vignes? Supprimez encore le froid, l'habitude des logemens et des vêtemens : où sera la richesse? Pourquoi n'y aura-t-il plus de richesse? Parce qu'il n'y aura plus de besoins. Voulez-vous ensuite recréer la richesse? Pas d'autre moyen que de recréer des besoins.

Dans une société d'êtres immatériels sans besoins, on ne pourrait avoir aucune idée de

la richesse, et il n'y aurait certainement pas de mot dans la langue pour l'exprimer. Mais donnez-leur un corps, et pour créer la richesse, vous commencerez par leur donner la faim. Voilà la richesse créée pour tous ceux qui possèdent les objets propres à apaiser la faim. Voulez-vous accroître la richesse? Créez un besoin de plus, créez la soif, et le désir d'une boisson ayant plus de saveur et plus de force, que l'eau. Voulez-vous plus de richesse? Créez les besoins de la civilisation, qui exige le vêtement, le logement, l'ameublement. A mesure que vous voudrez des richesses de plus, vous créerez successivement des besoins de plus: vous créerez le froid, et puis tous les besoins du luxe, les besoins de plaisirs, de spectacles, de fêtes; après avoir créé les besoins des particuliers, vous créerez les besoins de la société en général; le besoin de grandes armées, de grandes flottes, d'immenses munitions de guerre, de places fortes, de routes, ponts, canaux, de nombreux édifices utiles, beaux, magnifiques; et si vous trouvez encore des besoins à ajouter, comme le besoin d'avoir partout de beaux chemins vicinaux, des églises en bon état, des presbytères, si vous créez quelque espèce de besoin, que ce soit, vous

ajouterez à la richesse, puisque vous en aurez créé une nouvelle pour tous ceux qui possèdent ou les objets, ou la force, ou le talent nécessaires pour satisfaire à ces besoins.

Que chacun examine sur quoi est établi son revenu : c'est toujours sur un produit matériel, tel que le blé, le vin, le bois, les vêtemens, etc., ou immatériel, tel que ses services ou ses talens ; mais ce produit ne lui fait un revenu qu'autant qu'un autre en a besoin, qu'autant qu'il est vendu.

Sur ce que chacun possède, il n'y a que ce qui est vendu qui puisse être considéré comme faisant partie de la richesse générale. Les produits spontanés de la nature et les produits du travail, qui forment la masse générale de production, ne font partie de la richesse qu'autant qu'ils ont été vendus. La portion vendue est la seule production utile.

La quantité de la production utile dépend donc de la quantité des moyens d'achat. Tout l'argent, tous les capitaux réels ou fictifs, tout le capital disponible enfin, peuvent fournir ces moyens d'achat, et forment, par conséquent, la masse générale de consommation ; toute la portion de cette masse générale qui a servi à des achats est la seule portion utile.

est le fonds utile de consommation. Puisque nous évaluons la richesse générale par année, la portion de la masse générale de consommation qui a été employée dans l'année et est devenue le fonds utile de consommation, a fixé la production utile et a déterminé la richesse de l'année.

Ainsi la quantité du capital disponible employé dans l'année, ou la somme de la valeur des produits contre lesquels il aura été échangé, voilà la mesure de la richesse annuelle.

La masse générale de production se compose donc de tous les produits matériels ou immatériels créés ou par la nature ou par le travail des hommes, c'est-à-dire de tous les objets matériels existans, et de tous les objets immatériels disposés à exister dès qu'ils seront demandés, tels que toute espèce de services, depuis ceux d'un domestique jusqu'à ceux de l'ordre le plus élevé.

La partie de cette masse générale de production qui aura été dans l'année l'objet d'un échange, fera seule partie de la richesse de l'année, et sera ce que nous venons de nommer *la production utile*.

La masse générale de consommation se compose du capital disponible avec sa faculté

de se multiplier, c'est-à-dire qu'elle est infinie ; car ce capital comprend toute monnaie fictive ou réelle : or, il est évident qu'on peut augmenter la masse de la monnaie fictive à l'infini en raison des besoins ; et que, de plus, l'on ne peut assigner ni à l'une ni à l'autre monnaie une borne fixe, à cause de cette faculté de se multiplier à chaque changement de main fait dans le but d'une consommation.

La partie de cette masse générale de consommation qui aura été dans l'année l'objet d'un échange, c'est-à-dire qui aura servi à payer un produit dans le but d'une consommation, fera seule partie de la richesse de l'année ; c'est *le fonds utile de consommation.*

La valeur totale du fonds utile de consommation a payé la *production utile*, a reconnu et fixé sa valeur, et a par conséquent déterminé pour cette année le montant de la richesse nationale, qui se compose des valeurs créées.

Les deux parties utiles des deux masses générales présentant nécessairement une valeur égale (puisque l'une fixe l'autre) et constituant seules la richesse de la nation, l'on voit que ce serait faire une chose entièrement inutile à la richesse que d'augmenter l'une des

deux masses *générales*, si en même temps il ne se trouvait dans l'autre masse de quoi faire passer ce surcroît dans la portion *utile ;* car elles ne peuvent rien l'une sans l'autre, et ne peuvent entrer dans le palais de la richesse que deux par deux et en se tenant par la main.

La masse de consommation serait donc augmentée dans un pays, sans ajouter à sa richesse, si la masse de production ne l'était pas en même temps : ce qui peut arriver dans les pays peu avancés en civilisation, où il y a de grandes fortunes seigneuriales, sans une industrie proportionnée dans les classes inférieures.

Ainsi (ce qui est bien plus fréquent), la force de la nature ou du travail aura beau multiplier les produits, ce ne sera qu'accroître vainement la masse générale de production, si une augmentation dans le fonds utile de consommation ne donne pas les moyens de faire passer ce surcroît de produits dans la production utile. Sans cette condition, produire ne sera rien faire pour la richesse.

Perfectionner la civilisation, c'est-à-dire

créer des besoins et élever l'échelle du nécessaire surtout dans les dernières classes, c'est augmenter à la fois la masse de production et le fonds utile de consommation, c'est augmenter la richesse : car les nouveaux besoins donnent le désir de travailler pour gagner de quoi se procurer ces jouissances, donnent donc plus d'étendue au travail ; la civilisation perfectionnée rend plus habiles ceux qui travaillent, donne ainsi plus d'énergie au travail ; d'un autre côté, le fonds utile de consommation est proportionnellement accru par les salaires de ceux qu'on emploie à travailler à ces nouveaux produits réclamés par de nouveaux besoins. Les deux masses sont donc également accrues : mais si l'un épargne pendant que l'autre produit, l'équilibre est rompu, et l'on augmente, sans profit pour la richesse, la masse générale de production.

C'est donc le fonds utile de consommation qu'il importe d'accroître : car, dans les pays d'une civilisation avancée, la masse générale de production se tiendra toujours en équilibre, et lui fournira même plus qu'il ne demande. En effet, quoique un grand nombre,

surtout dans nos campagnes, manque de besoins, un plus grand nombre manque surtout des moyens d'y satisfaire. Ce sont donc des revenus qu'il s'agit de leur créer : tous les revenus dépensés font partie du fonds utile de consommation.

Il semblerait qu'il est facile d'augmenter ce fonds, puisque nous avons dit que la masse générale de consommation, où il puise, était infinie, inépuisable. Il faut remarquer que le fonds utile de consommation est la partie dépensée de la masse générale ; il s'ensuit que, pour accroître ce fonds utile, il faut qu'il y ait quelque raison d'accroître les dépenses.

Il y a deux sortes de dépenses : comme emploi de son revenu, comme emploi de son capital : comment accroître les revenus? Il n'y a pas de revenu qui ne soit fourni par la vente d'un produit matériel ou immatériel ; cette vente n'a lieu qu'autant que quelqu'un a besoin de ce produit. Pour accroître les revenus, il faut accroître les ventes ; et, pour accroître les ventes, il faut accroître les besoins. Il n'y aura donc de nouveaux revenus que s'il y a de nouveaux besoins.

Quant aux emplois du capital, comment les accroître? Un capital est employé, ou

pour les besoins de celui qui le dépense (que ce soit un particulier ou le gouvernement), ou pour les besoins des autres auxquels on entreprend de fournir un produit demandé. Ainsi, puisqu'aucun capital n'est employé que pour les besoins de soi-même, ou pour les besoins présumés des autres, on ne peut accroître les emplois du capital qu'en accroissant les besoins.

Nous venons de dire que les emplois faits dans l'année, de revenu ou de capital, forment la totalité du fonds utile de consommation. La création de nouveaux besoins pouvant seule multiplier les emplois de revenu et de capital, il est évident qu'on ne peut accroître le fonds utile de consommation qu'en accroissant les besoins, qu'en créant de nouveaux besoins.

Si donc il n'y a pas de nouveaux besoins, il n'y a pas de raison pour que le fonds utile de consommation s'accroisse; et alors un surcroît de produits ne vient que grossir, sans profit pour la richesse, la masse générale de production.

A plus forte raison, si, en multipliant les produits, on diminue en même temps les besoins existans, ou, ce qui revient au même,

les moyens de pourvoir à ces besoins ; si l'on épargne pour produire, ou si l'on produit sans frais, on diminuera le fonds utile de consommation, et par conséquent la richesse.

Il s'ensuit que tout ce qui tend à accroître les produits, tel qu'une plus grande fertilité donnée aux terres, une plus grande division de travail, des machines plus perfectionnées et en plus grand nombre : 1° n'accroît pas la richesse si l'on n'augmente pas en même temps le fonds utile de consommation ; 2° diminue même la richesse, si l'effet de ces perfectionnemens est de laisser sans travail des ouvriers précédemment occupés, puisque le fonds utile de consommation s'affaiblit des salaires qu'ils dépensaient, et qu'ils ne reçoivent plus.

Cependant cette diminution du fonds utile de consommation, toujours fatale à la richesse, n'a lieu que rarement par l'effet de la plus grande division du travail et de l'emploi des machines, et seulement quand ces perfectionnemens de l'industrie sont poussés à l'excès.

Plusieurs causes concourent en effet, dans ce cas, à empêcher cette diminution, qui vien-

drait de la diminution des ouvriers employés. D'abord ces améliorations de l'industrie n'arrivent jamais qu'à la suite d'une civilisation plus raffinée ; or, cette civilisation multipliant les besoins, il arrive pendant long-temps ou que les ouvriers rendus inutiles pour un objet, par les progrès dans les procédés employés, sont appelés pour d'autres produits réclamés par de nouveaux besoins, ou que la demande de tel produit s'étendant à raison de la baisse du prix, cette fabrication très-multipliée occupe autant et même plus d'ouvriers qu'avant la découverte des méthodes plus courtes. Dans ces cas, le fonds utile de consommation peut s'accroître et ne peut pas diminuer. La richesse doit y gagner.

Mais si la valeur totale de ces nombreux produits à bon marché n'excédait pas la valeur antérieure des mêmes produits moins nombreux et plus chers, les jouissances de la nation s'accroîtraient sans doute, mais la richesse n'y gagnerait rien.

En résumé, la division du travail, les machines et tout ce qui ajoute à l'énergie du travail, accroissent la richesse tant que la civilisation d'un peuple est dans un mouvement de progression, et que les ouvriers ont peine à

suffire aux besoins sans cesse multipliés dans cette position; mais ils ne peuvent plus accroître la richesse, et tendraient bientôt à la diminuer, dans les lieux où la civilisation très-avancée ne ferait plus que des progrès très-lents, et où par conséquent de nouveaux besoins ne viendraient pas sans cesse offrir de l'emploi aux ouvriers rendus inutiles par la perfection toujours croissante des moyens de production. Il serait évident qu'alors la masse générale de production tendrait à s'accroître à mesure que le fonds utile de consommation tendrait à diminuer; ce qui deviendrait nuisible à la richesse, bien loin de lui être utile.

Pour juger des divers avantages que procurent à une nation l'agriculture, les manufactures, le commerce, il suffit d'examiner dans quelle proportion ces diverses industries placent, l'une à l'égard de l'autre, la masse de production et la masse de consommation; ou plutôt il faut voir ce qu'elles fournissent au fonds utile de consommation : car, dans les pays civilisés, la masse de production reste rarement en arrière des demandes et se tient plutôt au-dessus du niveau.

L'agriculture fait entrer dans la masse générale de consommation, 1° tous les revenus nets des propriétaires; 2° tous les revenus nets des fermiers et des ouvriers de toutes sortes qu'elle emploie; 3° tous les capitaux consacrés à la terre, soit par les propriétaires, soit par les fermiers. Dans un grand pays, l'agriculture doit fournir le plus de capitaux et de revenus au fonds utile de consommation, par la multiplicité de ses entreprises, et à raison de ce que, dans ce genre de travail, il est moins facile de suppléer aux forces humaines par des machines. Ainsi, c'est l'agriculture qui emploie la plus forte partie de la population, et c'est l'agriculture dont les revenus sont les plus certains; car ses produits comprenant les objets de la plus indispensable nécessité, les alimens, une crise peut diminuer ses revenus, mais seulement dans une faible proportion, au lieu qu'une crise qui force à restreindre les dépenses, réduit souvent de beaucoup les revenus créés par les manufactures et le commerce.

L'on ajoutera que, partout, les propriétaires ont d'abord possédé seuls des revenus

qu'ils ne songeaient qu'à dépenser, tandis que dans les autres industries il n'y avait que des gens occupés à faire valoir leurs fonds, n'ayant pas de revenus assurés, et songeant ainsi plus à amasser qu'à dépenser. Ce sont en effet les consommations des propriétaires qui sont partout le premier fondement des fortunes manufacturières et commerciales.

Puisque les besoins créent la richesse, il est évident que les propriétaires qui ont le plus de besoins concourent plus à la richesse, que les classes de manufacturiers et de commerçans qui vivent en général avec moins de luxe.

L'agriculture fournit donc, soit par les dépenses forcées d'exploitation, soit par les dépenses volontaires de luxe, la plus grande portion du fonds utile de consommation. Elle contribue donc le plus à la richesse.

Les manufactures font entrer dans le fonds utile de consommation les capitaux ou réels ou fictifs qu'elles emploient : car ces capitaux vont former les revenus, et des propriétaires qui vendent aux manufacturiers la matière première, et de tous les ouvriers occupés de ce travail.

Mais, comme les manufactures occupent moins de personnes que l'agriculture; comme, outre les profits et les salaires, elles ne produisent pas ce revenu net (le fameux produit net des anciens économistes français) qui n'appartient qu'aux terres, et qui est le fondement des dépenses des propriétaires; comme, le but des entrepreneurs étant en général d'accroître leurs capitaux, ils restreignent en général leurs besoins beaucoup plus que le propriétaire qui n'a pas le même but, il s'ensuit que les manufactures, quoique très-utiles, servent cependant bien moins que l'agriculture à la richesse générale.

Le commerce fait entrer dans le fonds utile de consommation, 1° les capitaux nationaux qui, employés dans le pays soit à l'achat, soit au transport des denrées, forment le revenu des producteurs de ces denrées et des salariés; 2° les capitaux étrangers qui font les mêmes fonctions dans le pays.

Le commerce intérieur fait entrer ainsi tous ses capitaux dans le fonds utile de consommation, puisqu'il n'agit jamais hors du pays. Il en est de même du commerce d'un pays avec ses

colonies : car c'est un véritable commerce intérieur, et tout l'avantage des capitaux employés et des revenus produits par ce commerce appartient d'un côté ou de l'autre à la nation. De plus le commerce intérieur multiplie les besoins en faisant connaître aux habitans d'une province les productions d'une autre, et en leur en donnant ainsi le goût, de sorte que ces produits finissent par faire partie de leur nécessaire : il accroît donc de toutes manières la richesse.

Le commerce extérieur peut nuire de deux façons, 1° lorsqu'il détourne du fonds utile de consommation, une partie de la masse générale de consommation qui y serait entrée, et qui, au lieu de cela, va à l'extérieur, sans être compensée par une somme égale d'argent étranger qui vienne la remplacer dans l'intérieur; 2° lorsqu'il en résulte qu'on supplée par des produits étrangers aux produits nationaux de même nature, ce qui empêche ces produits nationaux d'entrer dans la production utile, et diminue la quantité des valeurs créées.

Le commerce extérieur est regardé comme avantageux ou désavantageux suivant qu'on a pour ou contre soi *la balance du commerce*, c'est-à-dire, suivant qu'on reçoit des étran-

gers des produits pour une plus forte somme ou pour une moindre somme qu'on ne leur en vend ; la balance est contre le peuple qui, après les comptes faits, a une somme d'argent à remettre en définitive aux étrangers.

Les divers systèmes donnent les uns trop, les autres trop peu d'importance au résultat de la balance du commerce.

D'après ce qui a été dit du capital disponible ou de la monnaie, on voit que ce n'est pas parce que l'argent qui sort du pays en diminue la quantité qu'une balance du commerce défavorable nuit à la richesse. Un homme envoie cent mille francs en pays étranger; que ce soit achat, prêt, ou don, n'importe ; ils sortent du pays. Si cette somme avait dû être employée dans le pays comme capital ou comme revenu, et que, par l'effet de l'exportation, cet emploi n'ait pas lieu, la perte est réelle pour la richesse nationale. Mais si celui qui a exporté les cent mille francs a fait les mêmes dépenses ou les mêmes entreprises qu'il aurait faites, employant des billets ou du crédit, c'est-à-dire, des capitaux fictifs, au lieu des capitaux réels qu'il n'a plus, l'exportation de l'argent n'a rien fait perdre à la richesse nationale. Ainsi

l'argent pourrait sortir sans nuire à la richesse, si c'est un argent qui serait resté sans emploi, ou qui est remplacé dans l'emploi qu'il devait avoir. Mais la sortie de l'argent y nuit presque toujours, parce qu'il arrivera habituellement que l'argent sortant est détourné du fonds utile de consommation : qu'il ne donne pas la vie, comme il l'aurait fait, à une somme égale de produits, et qu'il diminue ainsi la production utile et la richesse.

Ainsi une balance du commerce défavorable est nuisible à la richesse ; mais elle ne l'est pas autant qu'on l'a souvent supposé. Comme elle nuit, non parce que l'argent est diminué, mais parce qu'il a renoncé, en sortant, à des emplois dans l'intérieur, sans être remplacé par l'argent étranger, il s'ensuit qu'il nuit seulement à la richesse de l'année où il sort, et que les années suivantes ne s'en ressentent pas, à moins que la balance du commerce ne soit constamment défavorable, ce qui ne peut arriver long-temps de suite ; car bientôt un pays, dans cette situation, renonce aux produits étrangers qu'il ne peut pas payer avec ses propres produits.

Il en faut conclure : 1° que la balance du commerce, favorable ou non, est assez indif-

férente, à moins qu'elle ne soit constamment défavorable, ce qui est très-rare. Nous ajouterons qu'il n'y a pas de moyens de connaître exactement cette balance, et de bien établir si elle est favorable ou non, et surtout qu'il n'y a pas de moyen moins propre que les douanes à en faire présumer le résultat général.

2° Que le commerce extérieur est extrêmement nuisible à la richesse, toutes les fois que le produit étranger qu'il introduit prend la place d'un produit national.

Un peuple ne doit jamais recevoir des étrangers ce que peuvent fournir les producteurs nationaux. Echanger le surplus de ses produits contre les objets que le pays ne peut pas produire, ou ne peut produire en quantité suffisante, voilà quel doit être le seul emploi du commerce extérieur.

Le commerce extérieur étant nuisible lorsqu'il remplace des produits nationaux par des produits étrangers, les prohibitions ou les fortes taxes, à l'entrée, des produits étrangers, sont donc utiles et même nécessaires. Ces produits nationaux, que le fonds utile de

consommation, détourné au profit des produits étrangers, ne vient plus faire passer dans la production utile, restent inutilement relégués dans la masse générale de production, et cessent bientôt d'être produits.

On dit que les capitaux étrangers viennent en compensation tirer d'autres produits de la masse générale de production pour les faire passer dans la portion utile. 1° Rien de moins certain. 2° Il ne faut pas acheter la richesse d'une moitié du pays par la ruine de l'autre moitié. Que sous le système du commerce libre le nord de la France soit ruiné par la concurrence des tissus étrangers, ce ne sera pas une compensation que le midi soit enrichi par la consommation extérieure des vins français; et s'il arrivait que le surplus de consommation des étrangers ne surpassât pas le déficit de la consommation, que ne feraient plus les Français septentrionaux ruinés, il en résulterait que le midi n'y gagnerait rien, et que la ruine du nord serait sans compensation.

Qu'est-ce qui contribue le plus à enrichir

une nation, de l'agriculture, des manufactures, ou du commerce?

Nous avons vu que c'est l'agriculture, puisqu'elle fournit le plus au fonds utile de consommation : il faut excepter les peuples qui n'ont qu'un petit territoire.

Le commerce extérieur est de toutes les industries la moins profitable pour la nation; car il n'accroît, d'un côté, le fonds utile de consommation qu'en en détournant, de l'autre, une partie : aussi n'est-ce pas au commerce extérieur qu'on doit faire honneur de l'immense richesse de l'Angleterre. Sans doute il y est très-utile, mais en quatrième ligne. L'agriculture, florissante, toujours protégée, et qu'on n'a pas, comme ailleurs, sacrifiée à l'industrie, en a été la première source, et y a la principale part. L'industrie manufacturière vient ensuite, puis le commerce intérieur, dont les batimens occupent un tonnage beaucoup plus considérable que le commerce extérieur. On a cité dernièrement l'assertion de M. Pitt, que le commerce intérieur de l'Angleterre était à son commerce extérieur comme trente-deux est à un.

L'Irlande a eu les mêmes chances commerciales que l'Angleterre sans devenir riche. La

véritable et inépuisable source des richesses de l'Angleterre, c'est sa consommation intérieure, qui est immense : ce qui explique en même temps la misère de l'Irlande, où la consommation est presque nulle.

Remarquons, en passant, qu'on ne peut accroître la prospérité d'une des trois industries agricole, manufacturière, commerciale, sans enrichir les deux autres; car toute classe qui s'enrichit a plus de besoins, fait plus de dépenses, et chaque besoin ajouté ajoute aux autres une richesse.

Il est évident que l'agriculture, les manufactures, le commerce, sont respectivement utiles à la richesse publique en proportion de ce qu'ils font mouvoir plus de bras, de ce qu'ils emploient plus d'hommes, et par conséquent sont utiles dans l'ordre où ils viennent d'être nommés.

L'emploi du plus grand nombre d'hommes possible est, sous deux rapports, utile à la richesse.

La richesse se compose de tous les produits matériels ou immatériels, achetés et payés.

Ainsi donc tout ce qui emploie des hommes fait entrer dans la richesse des produits immatériels (leur force ou leurs talens) qui n'en

auraient pas fait partie. Sous ce premier rapport, l'emploi des hommes crée la richesse, et l'emploi d'un plus grand nombre d'hommes crée plus de richesse.

Sous un second rapport, ce résultat a encore lieu. Les besoins satisfaits créent seuls la richesse : donner des besoins aux hommes, en les tirant de la barbarie, et en les civilisant toujours de plus en plus, est le premier bienfait ; leur donner de quoi satisfaire à ces besoins est la seconde condition nécessaire. Employer le plus d'hommes possible, c'est leur fournir de quoi satisfaire à leurs besoins, c'est par là faire une richesse, entre les mains de tous les producteurs, de tous les produits que consomment les hommes employés.

Ainsi employer des hommes, c'est créer des richesses : 1° en faisant passer les produits immatériels, possédés par ces hommes, de la masse générale de production dans la production utile ; 2° en faisant également passer de la masse générale dans la production utile les produits matériels ou immateriels, consommés par ces hommes.

Comment faire que l'agriculture, les ma-

nufactures, le commerce, ces trois moyens de la richesse prennent plus d'accroissement, et contribuent, dans une plus grande proportion, à l'augmentation de la richesse. Examinons-les successivement.

Comment donner plus de développement à l'agriculture ? est-ce en cultivant plus de terre, ou en découvrant des moyens de donner plus de fertilité aux terres ? Non. La terre vaut en raison de sa situation plus ou moins rapprochée des consommateurs et des débouchés. L'agriculture tirera toujours beaucoup plus d'une terre médiocre aux portes de Paris que d'une terre fertile au centre d'une province sans débouchés, parce que la terre donnerait en vain plus que ne réclament les besoins.

Comment donc exciter l'agriculture à de plus grands développemens ? En lui donnant de plus grands débouchés, en multipliant les consommateurs, ou, ce qui revient au même, en *multipliant les besoins.*

Comment donner plus de développement aux manufactures ? est-ce en donnant plus d'étendue ou d'énergie au travail ? Non ; car cela dépendrait de la volonté du producteur ; il n'y a guère de producteur qui ne pût, s'il le voulait, augmenter sa production. Le seul

moyen est d'augmenter la consommation, et par là même la demande; *de multiplier les besoins.*

Comment donner plus de développement au commerce ? Pour le commerce intérieur, il est évident que c'est en *multipliant les besoins.* Personne ne transporterait plus d'une fois une denrée d'une province dans une autre, s'il n'y trouvait des besoins tout prêts à lui donner une valeur. L'augmentation de ces besoins est le seul moyen d'augmenter ce commerce. La plus grande facilité des communications agit ici comme les machines sur les produits manufacturés : en faisant baisser les prix de certains produits des autres provinces, elle les met à la portée d'une classe plus nombreuse, les fait entrer dans le nécessaire de cette classe, et ainsi multiplie les besoins.

Quant au commerce extérieur, il n'est pas douteux que la principale et la seule solide base de ce commerce ne soit une grande consommation intérieure. En fait de commerce extérieur, il y a toujours plus d'incertitude sur le succès des opérations qui consistent à porter aux étrangers des produits nationaux, que lorsqu'il s'agit d'apporter dans son pays

des produits étrangers. Le négociant qui importe est témoin de ce qui manque à son pays, et est plus à portée de juger des chances de débit des produits étrangers dans son pays, que du sort de l'exportation qu'il entreprend. Aussi le commerce a partout commencé certainement de la même manière : des spéculateurs se sont aperçus que leurs compatriotes avaient certains besoins auxquels leur propre pays ne fournissait pas les moyens de satisfaire, et ils ont été chercher chez l'étranger ce qui manquait chez eux. Le négociant dut bientôt s'apercevoir que son voyage lui offrait deux genres de spéculation, dont il pourrait tirer deux profits au lieu d'un ; qu'au lieu de porter de l'argent aux étrangers, pour payer ce qui manquait à ses compatriotes, il valait mieux porter aux étrangers des produits de son pays qui leur manquaient.

C'est ainsi que le commerce extérieur a dû s'établir ; mais le premier fondement en fut d'aller chercher ailleurs de quoi satisfaire aux besoins qu'on voyait à ses compatriotes, soit que ce fût le besoin durable d'un objet que le pays ne pouvait produire, soit que ce fût le besoin momentané d'un objet dont la récolte avait manqué. C'est donc l'existence des be-

soins d'un peuple qui, dans tout pays, a mis en mouvement le commerce extérieur ; c'est la *multiplicité de ces besoins* qui a donné une très-grande activité à ce commerce extérieur. L'on sait qu'en Angleterre la consommation intérieure est énorme : c'est la première source de son grand commerce. Le thé seul fournit, par le droit d'entrée, près de 100 millions à l'impôt. Jugez pour quelle somme il s'en consomme ! La république de Hollande, le pays du monde, peut-être, qui a jamais eu le plus grand commerce, relativement à son étendue et à sa force, est aussi le pays qui avait le plus de besoin des produits étrangers. La Hollande avait à importer des grains pour sa nourriture, des vins, des huiles, sucre, sel, fruits secs, laines, soies, chanvres, poil de chèvre et de chameau, poix, goudron, salpêtre, canons, balles, fusils, acier, fer, cuivre, étain, plomb, et du bois, ou plutôt des forêts entières, pour la fabrique des vaisseaux, des maisons, des tonneaux, pour l'entretien des digues, etc. ; il lui fallait créer un commerce extérieur ou cesser d'exister. Ses nombreux besoins furent la source de son grand commerce.

Le principal moyen donc de donner plus

d'activité au commerce, c'est de *multiplier les besoins ;* c'est d'élever le nécessaire de chaque condition jusqu'à un certain luxe : car les besoins qui tiennent à des produits étrangers, ne se trouvent en général qu'à la suite d'un certain luxe.

Qu'on examine les sources de la richesse en général, ou les moyens de richesse en détail, on arrivera toujours à cette conclusion, que le seul moyen d'ajouter à la richesse d'une nation est de *multiplier les besoins.*

En effet, l'on a vu que la richesse se compose de valeurs, et que les besoins seuls créent les valeurs ; ainsi, que multiplier les besoins, c'est multiplier les valeurs, c'est accroître la richesse ; que le moyen d'exciter l'agriculture à de plus grands développemens, c'est de multiplier les besoins ; que le moyen de donner plus d'activité aux manufactures, c'est de multiplier les besoins ; que le moyen de mettre en mouvement et d'étendre le commerce, c'est d'encourager un luxe relatif dans toutes les classes, c'est de multiplier les besoins.

Les besoins des particuliers de toutes les classes, les besoins du gouvernement accrois-

sent donc, en se multipliant, la richesse d'une nation ; et comme il ne s'agit que de besoins satisfaits, les dépenses des particuliers et les dépenses du gouvernement ne peuvent pas s'accroître sans accroître la richesse d'une nation.

Si les dépenses du gouvernement accroissent la richesse d'une nation, les impôts, les emprunts, seule source où le gouvernement puise de quoi suffire à ses dépenses, accroissent donc la richesse d'une nation. Cela n'est pas douteux, si l'impôt est établi sur d'assez bonnes bases pour que son résultat définitif ne soit pas de diminuer la somme des besoins satisfaits, la somme des dépenses.

Suivant que l'impôt payé par les particuliers aura supprimé chez eux une quantité de dépenses supérieure, ou égale, ou inférieure aux dépenses faites par le gouvernement avec le produit de l'impôt, cet impôt aura appauvri, ou laissé stationnaire ou enrichi la nation.

Quant aux dépenses faites par le gouvernement avec le produit des emprunts, si les capitaux qui lui sont prêtés avaient dû être employés par les particuliers en totalité, il

semblerait que la richesse n'en dût éprouver ni perte ni bénéfice. (Et encore pourtant y aurait-il avantage pour la richesse nationale : car les particuliers qui emploient ces capitaux produisent, et ainsi ajoutent à la masse de production ce que les salaires et l'achat des matières premières ajoutent à la masse de consommation; au lieu que le gouvernement qui emploie ces capitaux ne produit pas : ce qui fait que le fonds de consommation s'enrichit et des capitaux payés par le gouvernement pour ses achats, et des capitaux employés par ceux qui produisent et fournissent ce que le gouvernement achète.) Mais si (ce qui est presque toujours le cas) des capitaux aussi considérables que le sont d'ordinaire les emprunts des gouvernemens n'avaient pas dû, sans l'emprunt, trouver en totalité de l'emploi chez les particuliers; si même ils n'avaient pas dû exister et avaient été créés par les dépenses du gouvernement, alors l'emprunt a augmenté la richesse.

Il est en effet certain que les emprunts des Etats accroissent, pour l'année présente, la richesse de la nation. Mais pour qu'ils ne l'appauvrissent pas dans l'avenir, il faut 1° que les impôts qu'il faudra établir pour payer les

intérêts de ces emprunts et leur rachat annuel n'excèdent pas les justes bornes, et ne suppriment pas d'un côté plus de dépenses qu'ils n'en paieront de l'autre; 2° qu'une caisse d'amortissement fortement organisée et fidèlement servie empêche la dette de croître sans cesse : ce qui la conduirait inévitablement à une banqueroute plus ou moins prochaine, mais certaine, et préparerait pour le moment de cette crise la ruine de la nation pour plusieurs années, par la perte totale de la confiance, l'une des principales sources de la richesse.

L'effet ordinaire de l'impôt est d'enrichir la nation.

En effet, il a été établi que le nécessaire relatif de chaque condition est en général la mesure des besoins. C'est là ce qui fixe habituellement la dépense de chacun. Avant l'impôt, beaucoup de ceux qui avaient un revenu supérieur à leurs besoins épargnaient le surplus. Ce surplus, épargné, sera moins considérable avec l'impôt; car il est probable qu'ils continueront à se procurer le nécessaire de leur état, et qu'ils paieront l'impôt sur

leur surplus. Ils ne diminueront donc pas, de leur côté, la somme des besoins satisfaits, et cette somme sera accrue, de l'autre côté, des besoins qu'aura payés l'impôt.

Quant à ceux qui n'avaient qu'un revenu égal à leurs besoins, tâchant toujours de se soutenir au nécessaire de leur classe, ils feront des efforts pour se procurer un surcroît de revenu, afin de payer l'impôt, sans diminuer leurs dépenses; un grand nombre y réussira en tout, ou en partie. La somme des besoins satisfaits ne sera diminuée que dans une petite portion; le plus souvent pour les producteurs cette augmentation de revenu aura lieu sans qu'ils s'en mêlent; car l'effet de l'impôt aura été d'accroître la quantité des consommateurs, et par là une plus grande concurrence donnera plus de valeur aux denrées, et plus de revenu aux producteurs.

Ainsi d'un côté la somme des besoins satisfaits ne sera que peu diminuée; de l'autre elle sera augmentée de la totalité des dépenses faites avec le montant de l'impôt.

La somme des besoins satisfaits aura donc été accrue; la nation aura été enrichie.

Pour que l'impôt nuise le moins possible, c'est-à-dire, pour qu'il restreigne le moins possible les dépenses de ceux qui le paient, il faut que l'impôt se dépense le plus souvent qu'on peut aux lieux où il est perçu; alors les imposés regagnent, comme producteurs, ce qu'ils paient comme contribuables.

L'impôt direct, excepté celui qui serait consacré aux dépenses locales, a souvent l'inconvénient de reporter les dépenses du lieu où elles seraient le plus utiles à celui où elles le sont le moins.

La taxe sur les consommations prend surtout dans les lieux où l'on consomme beaucoup, c'est-à-dire, dans les lieux les plus riches, et où les dépenses du gouvernement fournissent même une grande partie des sommes imposées.

Si l'impôt ajoute à la richesse, les rentes sur l'Etat, qui ne sont qu'un certain emploi de l'impôt, ajoutent donc à la richesse et de la même manière. Elles y ajoutent encore par un autre moyen : c'est en augmentant le

nombre des capitalistes, et les moyens de confiance dont ils peuvent se servir pour toutes sortes d'entreprises. En effet, quoiqu'il y ait des rentiers (et surtout s'ils sont payés au moyen d'impôts indirects), les producteurs n'en jouissent pas moins, en raison du capital, connu de leur fortune, d'un crédit proportionné, et de la facilité de créer des capitaux fictifs. Les rentiers, de leur côté, jouissent aussi des moyens de crédit attachés à la connaissance de leur fortune en rentes. Ainsi il n'y a qu'un seul revenu, celui des producteurs, qui en cèdent une partie aux rentiers, et cependant il y a double crédit (celui des producteurs et celui des rentiers) fondé sur un double capital apparent. L'on voit que la création des rentes sur l'Etat est une véritable création de nouveaux capitaux dont la nation recueille tous les avantages.

Il n'est pas besoin d'ajouter que ces rentes, comme les impôts, doivent être restreintes dans une mesure convenable; sans quoi de plus grands inconvéniens en compenseraient les avantages. Mais jusqu'à la limite convenable, qui est celle de l'impôt, la nation, qui aura des rentes et des impôts, sera toujours

plus riche que celle qui n'en aura pas, ou qui en aura moins.

Quant aux rentes sur particuliers, elles n'augmentent pas aussi souvent le nombre des capitalistes, et ne font guère que substituer l'un à l'autre; mais elles produisent cet avantage qu'elles placent un plus grand nombre de personnes dans une classe où le nécessaire est plus élevé. Ainsi le débiteur qui possède une fortune territoriale ou industrielle, avec laquelle il paie sa rente, se trouve placé par cela même au-dessus des dernières classes, et est obligé de se maintenir à un degré décent dans l'échelle du nécessaire. Le rentier est dans la même position, et s'y maintient avec moins d'efforts, au moyen de sa rente. Voilà donc et le créancier et le débiteur à un degré assez élevé dans l'échelle du nécessaire. Supprimez la rente, au lieu de deux, il n'y en aura plus qu'un; car le producteur, ne montrant que les mêmes biens, restera à peu près dans la même position sociale, et le rentier sera tombé au dernier degré : la somme des besoins, la richesse sera diminuée.

Les taxes sur la consommation, contenues dans les bornes convenables, ont encore

l'avantage d'avertir moins clairement le contribuable qu'il faut restreindre ses dépenses. Un surcroît d'impôt direct présentant aussitôt la diminution d'une somme fixe dans le revenu, avertit de faire une diminution dans la dépense. Il n'en est pas de même d'un impôt indirect. On ne voit pas son revenu diminué, on ne sent pas d'avance la nécessité de retrancher quelque chose à ses habitudes d'aisance; et le renchérissement de tel ou tel objet étant une chose fréquente, même indépendamment des taxes, on s'efforce, quelle que soit la cause de l'élévation du prix, de trouver les moyens de ne pas renoncer à des jouissances dont on a l'habitude.

La quantité des besoins satisfaits ou la richesse est donc moins diminuée chez les imposés par l'effet de la taxe sur les consommations que par l'effet de l'impôt direct.

Un autre grand désavantage de l'impôt direct, et particulièrement de l'impôt territorial, c'est qu'il diminue la fortune capitale des propriétaires à proportion que l'impôt diminue les revenus. Il y a donc moins de capitaux, et moins de moyens de crédit. Les taxes sur la consommation n'ont en rien cet inconvénient. Les capitalistes et les moyens de

crédit restent les mêmes, et pourtant le produit de l'impôt va créer ailleurs d'autres capitalistes, et élever la somme des besoins.

Le plus grand désavantage de l'impôt direct, lorsqu'il n'est pas rendu par son emploi aux localités, c'est de diminuer les revenus d'une somme bien plus forte que celle qui est payée au gouvernement. Pour que les propriétaires d'un canton aient leur revenu au complet, il faut que toutes leurs denrées se vendent, et que la concurrence des acheteurs les maintienne à un certain prix. Ces acheteurs sont en général tous les ouvriers, artisans et marchands du canton. Ce qui donne à ces gens-là les moyens d'acheter, ce sont les dépenses des propriétaires qui les emploient. Le surcroît d'impôt qui enlève aux propriétaires une partie de leur argent, les force à diminuer leurs dépenses : ce qui retranche les moyens de leurs acheteurs, de manière que les propriétaires ne vendent pas toutes leurs denrées, ou les vendent moins cher par défaut de concurrence. Leur revenu est donc diminué, et par cette circonstance, et par le surcroît d'impôt. On sent que cet effet n'a pas lieu lorsque le surcroît d'impôt est destiné à payer une dé-

pense locale, parce qu'alors le nombre des acheteurs n'est pas diminué; il serait aisé de prouver que souvent il est augmenté, et que tout impôt pour une dépense locale enrichit le canton qui le paie.

Les besoins étant la véritable source de la richesse, le moyen de créer la richesse est de créer de nouveaux besoins. Il n'est pas toujours aisé d'en créer aux particuliers; mais il est très-facile d'en créer aux gouvernemens, et ces besoins, comme les autres, accroissent la richesse.

La bonté du Ciel qui n'a point voulu que les peuples tombassent dans une ruine totale à la première crise, a établi que, dans ces circonstances, la diminution des dépenses privées étant une cause d'appauvrissement, l'augmentation des dépenses publiques compenserait cette perte par une cause de richesse. Sans cette loi qui maintient un équilibre admirable, la fréquence et la longueur des guerres en Europe aurait dès long-temps ruiné ces nations, qui au contraire vont toujours s'enrichissant pour la plupart, parce que la civilisation croissant et s'étendant crée sans

cesse de nouveaux besoins aux particuliers et aux gouvernemens.

En général, la guerre, qui restreint les dépenses des particuliers, oblige les gouvernemens à de grands surcroîts de dépense : il y a compensation, et la richesse générale en souffre peu. C'est ce qu'on a toujours pu voir en France.

S'il y avait un peuple chez qui la guerre n'ébranlât pas la confiance, soit qu'il se fiât sur sa force, soit qu'il se fiât sur une position insulaire, alors la guerre restreindrait peu les dépenses particulières : elle accroîtrait beaucoup les dépenses publiques, et par conséquent la guerre augmenterait considérablement la richesse de ce peuple. C'est ce qu'on a vu incontestablement en Angleterre, et ce qu'on explique aisément par les principes qui viennent d'être établis ; c'est ce qui serait incompréhensible dans tout autre système.

Si au contraire un peuple se trouvait dans une telle situation que son gouvernement, soit à défaut de moyens dans la nation, soit à défaut de talent ou de pouvoir pour user de ces moyens, ne fît pas de dépenses considérables pour la guerre, alors la diminution des dépenses privées n'étant pas suffi-

samment compensée par l'augmentation des dépenses publiques, la guerre serait une source de ruine pour un tel peuple. C'est depuis long-temps la situation de l'Espagne.

Il en faut conclure que faire de grands efforts pour soutenir une guerre, déployer des forces considérables sur terre et sur mer, c'est, pour un peuple, autant agir dans l'intérêt de sa richesse que dans l'intérêt de son honneur, de sa gloire, de sa sûreté, de sa tranquillité. Et ce vaste développement de forces a le double avantage d'accroître les dépenses du gouvernement, et de diminuer beaucoup moins les dépenses des particuliers, à raison de la confiance générale qu'il fait naître; ce qui accroît des deux côtés la somme des besoins satisfaits.

Si les dépenses du gouvernement compensent, durant la guerre, l'épargne des particuliers, elles doivent, sans compensation, ajouter à la richesse durant la paix. Ainsi des chemins, des canaux, des ponts, la réparation des chemins vicinaux ajoutent, *dès le moment des travaux*, à la richesse générale, indépendamment des avantages futurs à tirer de la facilité des communications.

En effet, le travail seul de ces ouvrages,

augmentant la somme des besoins satisfaits, concourt à la richesse, et l'on passerait cinq ans à creuser des canaux qu'on passerait les cinq années suivantes à combler, que la richesse durant ces dix années en aurait été accrue. C'est ce qui explique comment les immenses travaux de l'Egypte, tels que les pyramides et autres, ont pu être entrepris et achevés, puisque, loin de ruiner la richesse nationale, ils devaient l'accroître. L'obligation de nourrir une telle multitude d'ouvriers suffisait pour enrichir les propriétaires producteurs. Tout emploi d'ouvriers (n'importe que ce soit à un ouvrage utile ou inutile, pourvu qu'il soit payé) leur donnant de quoi fournir à leurs besoins, augmente la somme des besoins satisfaits et la richesse.

Ainsi des armées nombreuses et bien équipées, des flottes considérables, des arsenaux bien approvisionnés, ajoutent à la richesse, indépendamment des autres avantages qu'ils offrent, non pour la conquête (car c'est souvent un bien petit profit échangé contre une éternelle source de haines et de discordes), mais pour la sécurité d'une nation et pour sa dignité. La conquête nuit encore en ce qu'elle force les armées à séjourner en pays étran-

ger. Ce genre de dépense n'enrichit point le pays qui paie ses armées victorieuses au dehors.

Ainsi, élever de superbes édifices dans la capitale, de nobles et utiles bâtimens dans les provinces, meubler de grands palais, donner des fêtes splendides, déployer la magnificence d'une cour resplendissante, c'est ajouter à la richesse, indépendamment de l'éclat que jette sur une nation la splendeur des arts, et du nouveau surcroît de richesse qu'y amène l'affluence des étrangers; indépendamment de la gloire dont tant de grands monumens vont porter témoignage à la postérité la plus reculée.

Si ces canaux, ces armées nombreuses, ces belles flottes, ces superbes bâtimens n'ajoutaient pas à la richesse d'une nation, en enrichissant les propriétaires qui fournissent la matière première, et les entrepreneurs, artisans, ouvriers de tout genre, qui la mettent en œuvre, et en faisant d'autres riches à l'infini, par les dépenses de ces propriétaires et ouvriers enrichis, concevrait-on que Louis XIV, avec un royaume moins grand et moins riche que la France actuelle, avec un système d'impôts défectueux, avec un cré-

dit naissant, dont les principes et les grands développemens étaient encore inconnus, eût pu soutenir avec éclat des guerres continuelles, entretenir de nombreuses armées, et une marine qui luttait seule contre les flottes anglaise et hollandaise réunies (1), élever tant de superbes édifices, tels que la colonnade du Louvre, les Invalides, Versailles, Saint-Cyr, Marly, la porte Saint-Denis, etc. etc.; creuser des canaux et des ports dont on n'a point surpassé la magnificence; construire presque toutes les places fortes de la France; racheter Dunkerque, et soudoyer plusieurs puissances de l'Europe; et, au milieu de tout cela, donner des fêtes splendides, soutenir toujours une cour brillante? Concevrait-on qu'aucune nation eût pu supporter ces dépenses sans se perdre, si ces travaux et ces dépenses mêmes n'avaient pas chaque année créé et fourni les capitaux qu'on dépensait l'année suivante?

(1) La flotte française qui résista avec succès devant Malaga aux flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, était composée de cinquante vaisseaux de ligne, depuis 104 jusqu'à 50 canons, de huit frégates et de neuf brûlots; le tout portant 2794 canons et 25,730 hommes d'équipage.

On a dit, et l'on répétera, qu'aussi ces guerres et ces dépenses avaient épuisé la France, et l'avaient plongée dans la détresse. Jusqu'en 1700, malgré trente-six ans de guerre, sur cinquante-sept du règne de Louis XIV, la France n'était ni épuisée ni ruinée par ces dépenses : c'est à d'autres causes qu'il faut attribuer son état d'épuisement durant la guerre de la Succession d'Espagne, particulièrement aux désastres de la guerre et des saisons, aux armées à entretenir en pays étranger, ce qui n'enrichit plus, et aux mauvaises opérations financières que nécessitait le défaut d'un système de crédit bien établi; et encore Louis XIV laissa à sa mort la nation enrichie, quoiqu'il laissât le trésor public très-obéré.

Ce qui donna les moyens de suffire à ces incroyables dépenses, ce sont ces dépenses mêmes qui enrichissaient la nation, qui faisaient circuler les richesses du trésor parmi toutes les classes d'ouvriers, qui, à leur tour, les rendaient, par leurs consommations, aux propriétaires et producteurs de toute espèce. Tous, jusqu'aux plus pauvres, en étaient plus riches et plus heureux; la nation en était plus grande, et il lui est resté des monumens,

des places fortes, des ports, des canaux : aujourd'hui la France ne peut seulement pas, en plusieurs règnes, achever un seul port, et peut à peine *entretenir* toutes ces places fortes que Louis XIV a *créées*.

Pour subvenir à ces fortes dépenses, il faut de nombreux impôts en temps de paix, et des emprunts de plus en temps de guerre : se peut-il que tant d'impôts ne ruinent pas la nation ? n'a-t-on pas vu dans l'histoire beaucoup de pays ruinés par l'excès des impôts ?

Les impôts peuvent être combinés de manière à ne pas peser sur la nation ; et alors ils ne ruinent pas le pays, comme le prouve l'exemple de l'Angleterre, celui de tous les peuples qui a jamais payé les impôts les plus considérables ; mais si les impôts sont exagérés, surtout s'ils sont mal assis, ils peuvent être nuisibles. Avec un peu d'attention, le gouvernement sera bientôt averti des funestes effets d'un impôt trop pesant ; s'il s'agit d'un impôt direct, il nuit à mesure qu'il supprime plus de besoins dans l'endroit où il est perçu, et qu'on aperçoit une plus forte diminution dans les dépenses des habitans.

S'il s'agit d'une taxe sur les consommations, elle nuit lorsqu'elle diminue notablement la consommation de l'objet taxé, parce qu'alors elle diminue la somme des besoins satisfaits. Tant que ces deux effets ne sont pas produits, l'augmentation des impôts ajoute à la richesse nationale, puisqu'elle fournit aux dépenses si fructueuses du gouvernement.

Les emprunts ajoutent encore plus que les impôts à la richesse nationale. Nous avons dit que quand même les capitaux prêtés au gouvernement auroient dû être employés en totalité par les particuliers, l'emprunt serait encore avantageux pour la richesse générale. C'est ce qu'il est aisé de prouver : 10 millions de capitaux sont employés par les particuliers à produire; il y a déjà incertitude sur la question de savoir si ces produits trouveront des débouchés : mais, en le supposant, l'on ne voit que 10 millions de capitaux employés.

Que le gouvernement emprunte 10 millions : voilà également 10 millions de capitaux employés. Mais le gouvernement a emprunté ces 10 millions pour ses dépenses. Les demandes du gouvernement auront mis en activité pour

9 millions des capitaux des entrepreneurs qui doivent fournir ce qui doit être payé par l'Etat avec les 10 millions : voilà donc 19 millions de capitaux employés pour le compte de la nation par l'effet de l'emprunt. Ainsi, quand l'Angleterre faisait un emprunt de 600 millions, elle obligeait de mettre en activité ou de créer plus de 500 millions de capitaux, outre l'argent prêté, pour fournir aux besoins que le gouvernement devait payer avec son emprunt.

En résultat, les impôts enrichissent tant qu'ils ne suppriment pas plus de besoins que les dépenses du gouvernement n'en remplacent.

Les emprunts enrichissent, jusqu'au moment où l'excès de la dette amène une banqueroute : laquelle n'arrive que si un gouvernement imprévoyant ne pourvoit pas au remboursement graduel de sa dette par un fonds destiné à cet usage, scrupuleusement respecté, et toujours proportionné au montant de cette dette.

Nous allons faire le résumé des principes établis, et nous consacrerons ensuite plusieurs

chapitres à entrer dans de plus longs développemens sur les points qui ne sont pas suffisamment établis, à réfuter les objections, et à faire sentir l'erreur des systèmes établis depuis soixante ans : ce qui complètera l'exposé et les preuves de notre doctrine.

RÉSUMÉ.

Le caractère distinctif de la richesse, c'est de pouvoir agir sur les autres par le moyen de leurs besoins; c'est la puissance d'obtenir des autres ou les objets qu'ils possèdent ou leurs services. Tout ce qui ne donne pas ce pouvoir, quelle que soit l'abondance des objets, quelles que soient les jouissances qu'ils procurent ou peuvent procurer, n'est pas de la richesse, pas plus que l'air, la santé, la clarté, l'eau, etc.

L'on ne peut agir sur les autres, avoir le pouvoir d'obtenir d'eux quelque chose que par le moyen de leurs besoins.

Les besoins seuls peuvent donc créer la richesse.

Les autres étant seuls juges de ce qui satis-

fait à leurs besoins, l'opinion des autres est ce qui fait d'un produit un objet sans valeur ou une portion de la richesse.

Ce qu'un produit *vaut* pour les autres étant ce qui lui donne le caractère de richesse, les objets ne sont richesse qu'en raison de leur *valeur*, et la richesse ne se compose que de *valeurs* : ce qui n'offre que jouissance sans valeur n'est pas richesse.

Pour déterminer la valeur des objets, on est convenu généralement de donner une valeur fixe à la monnaie d'or et d'argent. La quantité de monnaie donnée en échange de chaque objet, ou son prix, est la mesure de sa valeur : la somme des prix de tous les objets vendus détermine la richesse générale.

Pour qu'un produit, matériel ou immatériel, ait créé une valeur, il faut qu'il soit de nature à être possédé et communicable, qu'il soit désiré par quelqu'un qui en ait besoin, et qu'il ait été communiqué par suite d'un échange.

Tout produit, matériel ou immatériel, ne faisant partie de la richesse réelle, qu'après avoir été communiqué, on ne peut donc pas évaluer la richesse d'une nation d'après tout ce qui existe chez elle de possédé et de communicable.

Ainsi, pour connaître la richesse d'une nation durant telle année, on ne pourra compter que la partie des produits existans qui, ayant été communiquée, a créé des valeurs.

La somme de toutes les valeurs des produits, matériels ou immatériels, vendus dans l'année, voilà la richesse de la nation, qu'on pourrait aussi nommer son revenu.

La richesse de la nation est donc son revenu et non pas son capital.

La richesse de la nation ne peut donc s'évaluer qu'approximativement au commencement de l'année, et ne peut être fixée qu'à la fin de chaque année.

Qu'est-ce que le capital d'un peuple? Sous une acception, c'est tout ce qu'il possède: sous une autre acception, c'est tout ce qui est destiné à donner des produits. Le premier est le capital général; le dernier le capital productif, qui est une portion de l'autre.

La richesse d'un peuple ne peut pas s'établir sur la richesse que le capital productif est susceptible de produire, mais sur la richesse qu'il aura réellement produite, pas plus qu'on ne pourrait établir la richesse d'un moulin sur la quantité de grains qu'il serait susceptible de moudre, mais sur celle qui aura été réellement

moulue ; pas plus qu'on n'établirait la chaleur d'un pays d'après le foyer de chaleur que le soleil, (qui est ici le fonds de production ou le capital) contient en lui-même, mais d'après la portion de chaleur que ce pays en reçoit réellement.

Le capital productif d'une nation présente donc la richesse possible ; le revenu présente la richesse réelle. Le capital est une promesse, le revenu un fait.

La richesse d'une nation croît et décroît comme le revenu. Ce revenu se composant de valeurs créées et habituellement dépensées aussitôt, où est donc la richesse?

La vraie richesse d'un peuple comme celle des particuliers se compose des jouissances achetées durant chaque année ; il ne reste rien non plus aux particuliers. Le peuple ou le particulier qui dans telle année aura créé le plus de valeur, et en aura payé le plus de jouissances, aura été le plus riche quoiqu'il ne reste rien.

Le capital général d'une nation se compose : 1° du *capital productif*, divisé en deux sections : les terres que nous nommons le *capital productif perpétuel*, et les outils, machines, usines, qui sont le *capital productif passager;*

2° du *capital produit* qui renferme tous les produits dont le but est de procurer une jouissance, il se divise aussi en deux sections : les produits à vendre, les produits vendus ; 3° du *capital monnayé*, c'est l'argent, et, considéré comme une masse existante qui fait partie du capital général, il ne comprend que la quantité de monnaie qui est dans le pays.

Aucune de ces portions du capital général n'est la richesse présente ; le capital productif est un moyen de richesse future, mais n'est pas la richesse ; le capital produit est une preuve et un effet de la richesse passée, et n'est pas la richesse présente. Le capital monnayé est à la fois un moyen de richesse future et un effet de la richesse passée, mais n'est pas la richesse présente. L'expérience démontre pour ces trois portions que, lorsqu'une crise quelconque supprime les besoins, les moyens de richesse future ne tiennent pas parole, et la richesse passée s'évapore, se détruit et disparaît en peu d'années.

Le capital général n'est donc pas la richesse.

Le capital qui, sans être la richesse, offre les moyens nécessaires de la richesse, ne peut produire qu'à l'aide du travail.

Le travail, ainsi que le capital productif, est un moyen de richesse, est une promesse de richesse, mais n'assure pas la richesse.

Accroître l'étendue ou l'énergie du travail, par l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers, ou d'une plus grande division du travail, ou des machines, a une influence aussi probable, mais n'a pas une influence plus certaine, sur l'accroissement de la richesse, que d'accroître l'étendue ou la fertilité des terres ; que d'accroître la somme du capital monnayé. Si la quantité des besoins ne croît pas avec la fertilité des terres et l'énergie du travail, la richesse ne s'accroît pas. Si la quantité des besoins diminue, la fertilité des terres et l'énergie du travail n'empêcheront pas la richesse de diminuer : car ce qu'on produirait au-delà des besoins serait sans valeur ; et, avec les plus puissans moyens, on ne produirait bientôt plus que juste ce que réclament les besoins.

Le seul moyen certain de multiplier la richesse est donc de multiplier les besoins. Le plus grand moyen de richesse est donc la civilisation, lorsqu'elle pénètre jusques dans la dernière classe ; car chaque besoin de plus que les mœurs donnent à cette classe, la plus

nombreuse de toutes, multiplie extrêmement les besoins.

Les besoins satisfaits créant seuls la richesse, ces besoins doivent être pressans et avoir presque le caractère du nécessaire. Les mœurs établissent le nécessaire de chaque classe ; car il n'y a guère que les sauvages qui se bornent au strict et absolu nécessaire.

Plus, dans un pays, le nécessaire relatif de chaque classe sera élevé au-dessus du nécessaire absolu, plus le pays sera riche. Chaque fois qu'on parviendra à élever d'un degré le nécessaire de chaque condition, on enrichira le pays.

Il en sera de même du nécessaire du gouvernement, sur l'article des dépenses publiques. Plus ce nécessaire sera élevé, plus le pays s'enrichira. Cette idée du nécessaire forcera la plupart du temps les particuliers, comme les gouvernemens, à élever les dépenses à ce degré, et à trouver les moyens d'y pourvoir.

Les besoins (rendus nécessaires ou par la nature ou par les habitudes) étant la première et seule source de la richesse, le froid est, sous le rapport de la richesse, un avantage des pays froids sur les pays chauds ; il en est

de même du goût des liqueurs fermentées, etc. La nécessité de digues en Hollande, est une richesse pour ce pays. Que chacun fasse l'examen de ce qui fournit son revenu ; c'est toujours la vente d'un produit, faite par lui ou par celui qui lui paie une rente ou un salaire. Que le besoin de ce produit cesse, son revenu est anéanti et la richesse générale diminuée. Otez le besoin du pain ou du vin ; que de gens ruinés ! Au contraire, qu'on crée un nouveau besoin ; qu'on découvre, par exemple, au marron d'Inde la propriété de donner de l'esprit ou telle autre faculté : voilà la richesse créée pour tous ceux qui possèdent cet arbre ; voilà un accroissement de richesse générale : effet certain d'un nouveau besoin. La découverte de la propriété du quinquina n'a-t-elle pas créé une richesse à ceux qui possèdent cet arbre, parce qu'un nouveau besoin a été créé ? S'il venait à être reconnu que cette propriété n'existe pas, le besoin étant supprimé, cette partie de la richesse, privée ou générale, n'existerait plus.

La richesse ne se composant que de valeurs, les valeurs n'étant constatées que par l'achat, il est clair que les valeurs ne peuvent être créées que par un échange. Dire que la richesse

se compose de valeurs, ou des besoins satisfaits par le moyen d'un échange, c'est dire la même chose ; car c'est ainsi que les valeurs sont créées.

L'échange a lieu habituellement entre un produit, valeur probable, et une portion du capital disponible, valeur certaine, comme étant convenue.

Le capital disponible se compose du capital monnayé, avec sa faculté de se multiplier sans bornes par la circulation, et de la monnaie fictive, susceptible aussi de se multiplier à l'infini, et par la circulation et par une création sans limites.

Tous les produits matériels ou immatériels, hors la monnaie, forment une *masse générale de production*, le lot des vendeurs.

Le capital disponible forme une *masse générale de consommation*, le lot des acheteurs.

De ces deux masses, il n'y a d'utile, comme entrant dans la richesse, que ce qui a été la matière d'un échange.

Dans la masse générale de production, on ne peut compter dans la richesse de l'année que les produits qui ont acquis une valeur certaine par leur échange contre une portion

du capital disponible. Ces produits échangés forment la *production utile.*

Dans la masse générale de consommation, on ne peut regarder comme ayant contribué à la richesse de l'année, que les portions du capital disponible qui, par leur échange, ont créé à des produits une valeur certaine. En prenant la partie employée du capital disponible autant de fois qu'elle aura circulé, par un échange avec un produit non déjà vendu, et en laissant de côté la partie du capital disponible qui n'aura concouru à aucun échange, on aura chaque année *le fonds utile de consommation.*

Augmenter seule l'une ou l'autre des deux masses générales, est donc inutile à la richesse, puisque les deux portions utiles forment seules la richesse par leur contact.

La masse générale de production fournissant facilement et souvent au-delà des besoins tout ce qui est demandé, c'est le fonds utile de consommation qu'il est important d'accroître.

Le fonds utile de consommation se composant de tout l'argent employé dans l'année comme revenu ou comme capital, on ne peut l'accroître qu'en accroissant les revenus ou les emplois pour le capital.

Les revenus n'étant fondés que sur la vente des produits, cette vente dépendant du besoin qu'on en a, l'accroissement seul des besoins peut accroître les revenus.

Les emplois pour le capital n'existent que si le possesseur du capital (qu'il le soit par lui-même, ou par emprunt, impôt, etc.) a des besoins coûteux qu'il veut satisfaire, ou entreprend de pourvoir aux besoins des autres par une production quelconque. C'est donc encore l'accroissement seul des besoins qui peut accroître les emplois pour le capital.

Pour accroître le fonds utile de consommation, il faut donc que de nouveaux besoins soient créés.

Pour juger de l'importance respective de l'agriculture, des manufactures et du commerce, il faut examiner laquelle de ces industries fournit le plus au fonds utile de consommation.

Toutes les trois fournissent à ce fonds, et les capitaux qu'elles emploient dans leurs entreprises et la plus grande partie des revenus nets qu'elles créent. L'agriculture, dans un grand pays, employant plus de capitaux et plus d'hommes à qui elle crée des revenus, créant de plus de grands revenus aux proprié-

taires, fournira plus au fonds utile de consommation ; les manufactures ensuite, le commerce en dernier lieu : c'est dans cette proportion que ces trois industries contribuent à la richesse générale.

L'agriculture, les manufactures, le commerce intérieur peuvent rarement nuire à la richesse nationale, quoique leurs efforts puissent être perdus pour cette richesse, s'ils n'ajoutent à la masse générale de production que des produits qui ne passent pas dans la production utile.

Le commerce extérieur, non seulement peut être en partie inutile de la même manière, mais il peut nuire extrêmement, s'il détourne vers les produits étrangers une partie du fonds utile de consommation, qui n'irait plus donner la valeur et la vie à une portion de la masse générale de la production nationale.

C'est à ce mal qu'il est nécessaire d'obvier par des prohibitions ou de forts droits, qui défendent les produits nationaux contre les produits étrangers.

Il ne faut jamais recevoir des étrangers ce qu'on peut se procurer chez soi, fût-ce à plus haut prix : le commerce extérieur ne doit être alimenté que par l'échange des produits in-

digènes surabondans contre les produits étrangers que le pays ne peut pas fournir.

La comparaison de l'argent qui sort d'un pays pour payer des produits étrangers, et de l'argent qui y est apporté par les étrangers pour payer des produits nationaux, est ce qu'on nomme la balance du commerce. Les entrées et les sorties constatées et évaluées par les douanes ne peuvent donner aucune idée de la balance du commerce. Le change seul pourrait en donner à la longue le résultat, et encore cette donnée serait-elle très-imparfaite; mais, quel que soit le moyen de s'assurer de la balance du commerce, il est certain que si elle est défavorable, la richesse en souffrira dans le cas où le surplus d'argent qui sort est empêché par là de passer dans le fonds utile de consommation, dont il devait faire partie. Car, s'il devait rester dans la masse générale de consommation, sans passer dans la masse utile, il peut sortir sans qu'il y ait de perte pour la richesse.

Les trois principaux moyens de la richesse sont l'agriculture, les manufactures et le commerce. Pour accroître la richesse, suffit-il de donner plus de développement à ces trois

genres d'industrie ? Leur donner plus de développement, c'est multiplier le nombre des produits qu'elles fournissent.

Multiplier ces produits, n'est-ce pas accroître la richesse ? Oui ; si ce surplus de produits est demandé par la consommation, s'ils ont un débouché, c'est-à-dire si les besoins multipliés exigent que les produits soient multipliés ; si enfin un accroissement parallèle dans le fonds utile de consommation peut faire passer ces produits dans la production utile. Non, si les produits non réclamés par les besoins languissent sans valeur, et accroissent vainement la masse générale de production.

C'est donc seulement les besoins multipliés qui excitent l'agriculture, les manufactures, le commerce à multiplier leurs produits.

Multiplier les besoins est donc le seul moyen d'accroître la richesse. Les besoins multipliés donnent à la fois l'ardeur du travail qui fournit les moyens de pourvoir à ces besoins, et l'abondante consommation qui fournit tous les débouchés nécessaires aux produits de ce travail.

Puisque multiplier les besoins est le seul secret de la richesse, c'est donc en multi-

pliant les besoins des particuliers, en multipliant les besoins de la société en général, ou de son gouvernement, qu'on enrichit une nation.

Il faut donc, pour enrichir une nation, donner le sentiment et les habitudes du luxe aux premières classes, et faire pénétrer la civilisation avec tous ses besoins délicats jusques dans les dernières classes ; il faut donner au gouvernement de la grandeur et de la magnificence, ne rien épargner de ce qui est utile à la force, à la dignité, à la splendeur de la nation : heureux qu'en satisfaisant à tous ces nobles besoins d'une nation grande et généreuse, on ne soit pas obligé de sacrifier la richesse à l'honneur, et qu'au contraire, plus on donne à l'honneur et à la gloire d'une nation, plus on ajoute à sa richesse.

Puisque les dépenses du gouvernement ajoutent à la richesse, les impôts et les emprunts qui paient ces dépenses ajoutent donc à la richesse. C'est une conséquence rigoureuse de ce qui précède ; et cela arrive toutes les fois que l'impôt ne supprime pas chez les particuliers qui le paient une plus grande somme de besoins satisfaits, qu'il n'en a ajouté par l'effet des dépenses du gouverne-

ment : cela arrive également par l'emprunt, toutes les fois que le paiement de l'intérêt et de l'amortissement n'oblige pas de porter les impôts à un point où ils produiraient ce même effet de détruire plus de consommations des particuliers, que le montant de l'impôt n'en pourrait payer dans les mains où il passe : car tel impôt mal assis ou exagéré affaiblit les revenus d'une somme plus grande que celle qui est payée au gouvernement. Les emprunts ont un autre danger, sinon pour la richesse présente, du moins pour la richesse future. Ils enrichissent certainement la nation au moment où ils fournissent aux dépenses du gouvernement ; mais si une caisse d'amortissement proportionnée ne fournit pas les moyens de payer les dettes, leur accumulation finit par conduire à la banqueroute.

Le résultat de ces principes est : que la richesse des nations tend toujours à s'accroître en temps paisible, parce que la civilisation s'étend de proche en proche, et que les besoins se multiplient peu à peu.

Que toute crise qui cause de l'inquiétude et engage à restreindre les dépenses diminue la richesse ; que la crise la plus fréquente des nations, la guerre, ne nuit pas autant à la ri-

chesse qu'elle le devrait, parce que le surcroît des dépenses du gouvernement compense le déficit des dépenses des particuliers, et que les dépenses du gouvernement enrichissent bien davantage durant la paix, parce qu'elles n'ont pas ce déficit à couvrir.

CHAPITRE II.

Développemens sur la définition de la richesse d'une nation.

Nous avons défini la richesse *le pouvoir d'agir sur les autres par le moyen de leurs besoins*, c'est-à-dire, la faculté d'employer pour soi la propriété ou les services des autres. Nous avons dit que tout ce qui donne cette faculté-là est richesse, que tout ce qui ne la donne pas n'est pas richesse.

Comment, dira-t-on, l'abondance de tous les objets utiles n'est-elle pas de la richesse? Un peuple qui verrait couler des fleuves de vin et de lait, pour qui la manne du ciel tomberait régulièrement, ne serait-il pas riche? Puisque la richesse naît des besoins, l'homme qui dans un tel pays aurait tous ses besoins satisfaits ne serait-il pas riche?

Un tel peuple, un tel homme pourraient être fort heureux; ils ne seraient pas riches. Attacher à un mot son véritable sens, en faire la définition, est une chose de tact et de sentiment plutôt que de démonstration. Une dé-

27888

finition n'est pas susceptible d'une démonstration rigoureuse. Mais il nous paraît certain que dans le mot *richesse* il entre l'idée d'un avantage sur les autres; qu'on ne s'avisera jamais de dire que les anges soient riches, quoiqu'ils jouissent de tout; ni qu'un homme soit riche, s'il ne possède aucun moyen d'obtenir ce que tout le monde n'a pas ou de se faire servir par d'autres : et telle serait la position de tous dans un pays, où chacun trouverait sous sa main tous les objets dont il a besoin. J'observerai que si la richesse naît des besoins, c'est seulement des besoins des autres, et au profit de celui qui possède ce dont ils ont besoin et qu'ils n'ont pas.

Ce qui est pour les autres un besoin (que ce besoin soit de nécessité, d'utilité, d'agrément, ou de caprice, n'importe) devient richesse. Ce qui n'est richesse que dans votre opinion, ce qui n'est pas un besoin pour les autres, ne fait pas partie de la richesse. Portez une bibliothèque précieuse dans une île sauvage sans communication avec le reste du monde, elle ne sera certainement pas comptée parmi la richesse par les habitans du pays, elle ne sera donc pas une richesse. Il en sera de même de l'or et de l'argent dans cette île, si

l'on n'y connaît pour monnaie, que des plumes ou des coquilles on tout autre objet que ce soit. Vos métaux précieux, n'étant, comme votre bibliothèque, une richesse que dans votre opinion, ne seront plus de la richesse : car il faut l'opinion des autres pour la constituer. Porter également du blé dans un lieu où l'on n'en mange point, ou dans un lieu où l'on est approvisionné pour long-temps, ce n'est pas de la richesse. Tant de magasins restés encombrés dans les quatre parties du monde ont assez prouvé à leurs possesseurs que la richesse dépend entièrement de l'opinion et des besoins des autres.

Il ne suffit donc pas d'avoir des produits, pour avoir de la richesse : il faut que ce soit des produits dont les autres aient besoin. Le besoin d'un objet indique qu'on manque de cet objet. *Manquer*, ce n'est pas seulement *ne pas* avoir. On se passe de beaucoup de choses qu'on ne connaît pas, et on ne peut pas dire qu'on en *manque*. Manquer, c'est sentir la privation de ce qu'on n'a pas ; c'est connaître, sentir le besoin, et ne pas avoir : c'est donc le manque, la privation qui créent les valeurs et la richesse ; et par suite la jouissance de tout, l'abondance de tout détruisent les valeurs, et,

loin d'être la richesse, empêchent la richesse de naître. Plus l'abondance d'un objet s'accroît, moins il tient de place dans la richesse. C'est par la connaissance de ce principe certain, que les Hollandais ont détruit la plus grande partie des arbres à épices dans leurs îles. C'est par le même motif que les Portugais ne tirent de leurs mines du Brésil qu'une quantité limitée de leurs pierres précieuses. L'abondance aurait détruit la richesse. L'on voit que de trop puissans moyens de production doivent produire le même effet; à moins qu'il ne s'élève une assez grande quantité de besoins correspondans, pour que, malgré le surplus de production, il y ait encore *manque* pour beaucoup de gens.

Toute jouissance commune à tous ne fait donc point partie de la richesse. Il faut, pour qu'une jouissance appartienne à la richesse, qu'elle ait été achetée: alors elle a produit une valeur pour celui qui possédait le produit, matériel ou immatériel, propre à procurer cette jouissance. La richesse se compose donc seulement des valeurs et non pas des jouissances.

C'est avec des valeurs seulement, et non pas avec des jouissances, que l'on pourra subvenir aux dépenses publiques. Le premier be-

soin d'un peuple en société, c'est de fournir au trésor public de quoi défendre son existence, et établir son gouvernement. Il n'y a point de nation sans trésor public. Le but de l'économie politique est de connaître les richesses de la nation pour apprécier les ressources de son gouvernement; c'est-à-dire, ce que la nation, prise individuellement, peut fournir à la nation, prise collectivement, pour assurer sa dignité, son bonheur, son existence; ce but est enfin d'enseigner au gouvernement les moyens de s'enrichir sans appauvrir la nation. Le gouvernement ne trouverait rien où il n'y aurait que des jouissances; c'est des valeurs, et non des jouissances qu'il peut prendre sa part. Ainsi, quand quelques personnes s'obstineraient à nommer *richesse* tous les produits qui peuvent procurer une jouissance, ce ne serait point de ce genre de richesse qu'aurait à s'occuper l'économie publique. Elle ne doit considérer que la richesse qui intéresse la nation en général, et peut lui être utile; la richesse qui se compose de valeurs.

Dans ce qui regarde la définition de la richesse il y a deux points qui ont particulièrement besoin de plus de développement,

comme choquant les idées reçues, et présentant au premier aspect plus de difficultés. Ce sont les deux assertions : 1° que les produits non échangés, non payés, et consommés par le producteur lui-même, ne font point partie de la richesse générale; 2° que la richesse de la nation c'est le revenu annuel de la nation, et non pas le capital existant. Nous ajouterons quelques réflexions, sur l'un et l'autre point, aux principes établis dans le premier chapitre.

De ce que les jouissances individuelles ne font point partie de la richesse nationale lorsqu'elles ne fournissent pas de valeurs dont la nation puisse avoir sa part; de ce que les valeurs ne peuvent être créées que par l'opinion des autres, et ne peuvent être fixées que par l'échange, il s'ensuit que ce qu'un particulier produit et consomme lui-même peut entrer dans la richesse de ce particulier, mais non pas dans la richesse de la société.

En effet, ce genre de produits ne touche pas plus la société que les produits que le producteur capricieux jetterait dans la mer. Ces richesses n'intéressent aucun membre de la société, excepté le producteur. Complétant à lui seul l'opération de produire et de consommer, il ne peut créer de richesse pour

personne, et le produit a disparu sans qu'il reste trace de son passage, sans qu'il y ait eu de valeur créée : c'est comme s'il n'avait pas été produit.

Qu'on examine la richesse des nations dans leurs diverses gradations : depuis l'état sauvage jusqu'à l'état de la civilisation la plus raffinée, l'on y verra la confirmation de ce principe : que tout produit, soit qu'on le reçoive de la nature ou de son propre travail, ne crée pas de valeur, et ne fait point partie de la richesse, si le possesseur le consomme lui-même pour son propre usage.

Dans l'état sauvage où l'homme se suffit à lui-même il n'y a pas de richesse. Dans l'enfance des sociétés, tant que chacun consomme ce qu'il produit, il n'y a pas richesse. Quand il se forme des peuplades, quand les hommes se réunissent en société, quand leurs différens talens, leurs différentes propriétés les engagent à faire entre eux des échanges de ce que chacun se procure au-delà de ses besoins, là commence la richesse, et plus les échanges se multiplient, plus la richesse augmente.

Chez les peuples pasteurs il y a peu de richesses : chacun vit de ses troupeaux ; il y a peu d'échanges.

Les peuples purement agricoles ont aussi peu de richesses, parce qu'il y a peu d'échanges.

Les sauvages, les peuples pasteurs, les peuples purement agricoles sont peu riches, parce que chacun consomme lui-même avec les siens presque tout ce qu'il produit. Il n'y a ni échanges, ni valeurs, ni richesses, quelles que soient d'ailleurs les jouissances. Des jouissances non achetées ne peuvent faire partie de la richesse. Qu'un propriétaire recueille et consomme avec sa famille dix hectolitres de blé, ou qu'il recueille et consomme vingt hectolitres; qu'un vigneron boive tout ce que produit sa vigne, soit qu'elle produise cinq ou dix pièces de vin; qu'un cordonnier fasse deux paires de souliers par an et les use, ou qu'il en fasse dix et les use également; la nation est-elle plus enrichie dans un cas que dans l'autre? (Il faut cependant, dans le dernier cas, supposer que le cordonnier n'ait point acheté la matière première.) Y a-t-il là création de valeur? Pas plus que si un médecin se donnait à lui-même une consultation sur sa propre maladie; que si le chanteur chantait tout seul dans sa chambre un air pour son plaisir; que si un jardinier sentait

lui-même ses fleurs, et les plaçait sur sa cheminée. Dans tous ces cas, il y a également jouissance; mais tant que ces jouissances ne sont pas payées, elles n'ajoutent rien à la richesse. Aucune de ces jouissances n'aura fourni à celui qui est à la fois producteur et consommateur de quoi faire élever son fils, de quoi doter sa fille, de quoi secourir un ami, de quoi contribuer aux dépenses de la commune, de la province, de l'Etat; ne lui aura enfin donné aucun moyen d'influence sur personne au monde. Cela n'entre donc pas dans la richesse, ou ce serait un genre de richesse qui n'intéresserait personne, et que la nation ne pourrait pas compter.

Une jouissance non payée paraît et disparaît sans intérêt pour personne, hors le producteur. La jouissance payée crée une valeur qui laisse des traces partout où elle passe. Le propriétaire qui a vendu son blé, possède une valeur avec laquelle il achète du vin; la valeur change de main, mais elle n'en existe pas moins. Le vigneron, à qui il a remis la même valeur, achète des meubles; le marchand de meubles des vêtemens; le marchand de vêtemens achète des plaisirs en allant au spectacle; le comédien achète des vivres, toujours

avec la même valeur, qui existe toujours et court de main en main. Voilà la richesse qui anime tout, vivifie tout, et offre des ressources pour les dépenses générales de la nation, laquelle peut prendre une certaine part sur les valeurs créées à chaque échange.

La richesse générale ne se compose donc point des jouissances de chacun, mais seulement de celles qui ont un prix aux yeux des autres, et qui sont payées.

Au reste, ce que chaque producteur consomme par lui-même est dans une très-faible proportion avec la portion de ses produits qu'il vend. La portion consommée par le producteur même est en général si insignifiante, qu'il serait inutile de discuter si elle doit ou non être comptée dans la richesse générale, si dans l'agriculture cette portion n'était pas plus forte à proportion. Il ne faut pas cependant regarder comme consommé par le producteur ce qu'il ne vend pas, parce qu'il le donne en nature à ses ouvriers. Il y a ici un véritable échange de la denrée contre les services des ouvriers, d'un produit matériel contre un produit immatériel. Il y a donc valeur créée ; il y a pouvoir de faire agir les autres ; il y a richesse. Ce qui ne doit pas être

compté dans la richesse générale, est seulement ce que consomme le producteur lui-même et sa famille.

Venons à la distinction du capital et du revenu pour une nation.

La somme des besoins satisfaits après un échange pendant l'année, ou la somme des produits matériels ou immatériels vendus dans l'année, forme ce qu'on peut appeler le revenu d'une nation.

Les moyens propres à se procurer les produits qui satisfont à ces besoins et à les renouveler sans cesse, forment ce qu'on nomme le capital de cette nation, en y joignant ce qui reste des précédens produits.

Il est évident que le capital ne peut donner qu'une idée hypothétique, une évaluation présumée du revenu : or, comme on ne peut voir la richesse que dans des choses réelles et certaines, et non pas dans des hypothèses, c'est donc le revenu d'une nation qui peut être regardé comme sa richesse.

On peut juger d'après la connaissance du capital quelle quantité de produits, propres à satisfaire aux besoins d'un peuple, pourrait être créée, mais non pas quelle quantité sera effectivement créée. Qu'un propriétaire ait

une terre fertile ; évaluerez-vous sa richesse d'après tous les produits qu'il est possible de tirer de sa terre, ou d'après ceux qu'il en tirera ? Il est vrai que si le propriétaire vend sa terre, on pourra évaluer sa fortune d'après son capital. Mais ce cas ne peut pas être celui d'un peuple, et n'a rien d'analogue dans la situation d'un peuple. On ne peut comparer la position d'une nation qu'avec celle du propriétaire d'une terre substituée, lequel ne peut jamais la vendre. Or, un tel propriétaire ne pourra calculer sa richesse et établir ses dépenses que d'après son revenu réel.

Or, cette terre fertile peut être mal cultivée ; elle peut, dans telle circonstance, ne pas l'être du tout. Si elle l'est bien, la récolte peut être perdue par un accident quelconque, ou la trop grande abondance ; quelque crise générale peut empêcher qu'il ne trouve à vendre ses produits ; une partie de sa récolte peut pourrir dans ses greniers. Enfin il est certain, et tous les propriétaires n'en ont que trop souvent la preuve, qu'ils ne peuvent pas calculer leur richesse d'après le montant de leur capital toujours fixe, mais d'après le revenu variable qu'il leur aura fourni.

C'est ainsi, comme nous l'avons dit, qu'on

ne peut pas estimer la richesse d'un entrepreneur d'après ce que produirait telle usine, telle machine, si elle allait toujours ; c'est ainsi qu'un entrepreneur de fêtes, de spectacle, de voiture publique, ne peut évaluer sa richesse d'avance, ni d'après le montant de son capital, ni d'après ce qu'il gagnerait si toutes les places étaient toujours occupées ; mais que sa richesse ne peut être fixée qu'à la fin de l'année, d'après ce qu'il aura gagné réellement, d'après les places qui auront été effectivement occupées, d'après son revenu enfin.

Il en est de même de tous les producteurs. Il n'y a pas un producteur, propriétaire, ou manufacturier, ou commerçant, qui puisse d'avance fixer son revenu d'après le montant de son capital : sa richesse ne peut être établie qu'à la fin de l'année et d'après son revenu effectif. Il n'en peut être autrement de la richesse d'une nation, puisque sa richesse se compose de la somme des richesses de tous les producteurs.

Il en est donc ici d'une nation comme d'un particulier : il estime son revenu d'après la quantité des valeurs créées par la vente de ses produits. Mais ces valeurs ont été employées

à fournir à ses besoins, à payer ses jouissances; il ne lui reste rien au bout de l'année. Il peut faire le compte de son revenu, mais il n'a plus rien des valeurs qui l'ont composé. Que doit-il lui rester à la fin de l'année? Son capital, tel qu'il était au commencement de l'année ou à peu près, et parmi les jouissances qu'il a achetées, celles qui tiennent à des produits durables, dont on use sans les détruire sur-le-champ.

Que reste-t-il à un peuple des valeurs créées dans l'année? Précisément la même chose: son capital ou à peu près, et les produits durables, c'est-à-dire la portion des produits que l'année a enfantée et n'a pas détruite, jointe aux produits durables des années précédentes.

Pour convaincre que la richesse d'un peuple est son revenu et non pas son capital, il suffit de rappeler l'effet que produit dans un pays florissant une crise politique ou financière. Un moment auparavant, tout était animé, vivant, riche : tout d'un coup, l'on voit tout devenir languissant et misérable. On admirait la richesse de ce peuple; elle disparaît. Qu'est-il arrivé? Le capital de ce peuple a donc disparu? — Non, il est le même; il n'en a pas péri la

moindre parcelle. — Ce capital n'est donc pas la richesse de ce peuple? — Il le faut bien. Les dépenses s'arrêtent, la production cesse : il y a dans l'année bien moins de consommation, beaucoup moins de produits vendus; et comme le revenu national se compose de la vente de tous les produits, le revenu est fort diminué. C'est donc le revenu diminué qui fait que la richesse a diminué : la richesse est donc le revenu. Le capital est resté le même, le revenu a diminué. Si la richesse est restée la même, elle est le capital; si la richesse a diminué, elle est le revenu.

A quoi en effet, au moment d'une crise, le capital est-il utile à la richesse? Quant à la portion du capital qui est un moyen de production comme les usines et les machines, il est évident que si les dépenses diminuent de moitié, elles réduisent à moitié leur production. Quel est donc l'avantage d'avoir un capital si considérable, s'il ne fait que la moitié de ce qu'il peut faire, si par conséquent la moitié moins d'usines et de machines pouvait aisément produire autant? Quant à la portion du capital qui consiste dans les produits, est-ce un avantage qu'elle soit si considérable? Si les produits sont trop abondans, il ne reste

rien à faire aux producteurs, et ils sont ruinés. Beaucoup de produits et peu de demandes, c'est le moyen d'être pauvre. Peu de produits existans et beaucoup de demandes, c'est le moyen de s'enrichir. Si le nombre des maisons était trop grand, il n'y en aurait plus à bâtir. L'incendie de Londres est cité par le chevalier Petty comme ayant enrichi la nation, par les immenses constructions que cet événement a nécessitées durant plusieurs années. Si la richesse était le capital, la perte d'un capital aussi immense que les deux tiers des maisons de Londres aurait dû fort appauvrir la nation; et c'est ce qui n'arriva point.

La richesse d'une nation est donc son revenu, qui se compose de la valeur des produits vendus chaque année; et si l'on veut comparer entre elles deux nations, il faut examiner laquelle des deux a le plus considérable revenu, et non quelle est celle qui a le plus gros capital.

Evaluez les terres que possède l'Espagne; évaluez aussi celles de la Hollande, et jugez de leur richesse respective en raison de leur capital.

Nous disons la valeur, et non la quantité des produits. C'est le prix des objets qui constate cette valeur.

Deux élémens principaux servent à établir le prix des objets : 1° la proportion de l'offre avec la demande ; 2° les frais de production. Mais ces élémens sont combinés fort inégalement suivant les cas, et n'ont pas la même influence sur les prix.

Il y a deux classes de produits entre lesquels il faut faire une distinction nécessaire : 1° les produits naturels, tels que les grains, raisins et tout ce que l'agriculture fournit de brut. Ce qui distingue ces sortes de produits, c'est que le producteur n'est pas le maître d'en produire précisément la quantité qu'il veut ; 2° les produits que la main de l'homme fabrique directement ; ceux-là au contraire, le producteur est le maître d'en produire précisément la quantité qu'il veut.

C'est cette différence entre ces deux sortes de produits, qui fait dominer, pour établir les prix, l'un ou l'autre des deux élémens dont nous avons parlé.

Pour les produits naturels dont le producteur ne règle pas à son gré la quantité produite, la proportion de l'offre avec la demande influe presque seule sur les prix ; que la récolte ou l'offre dépasse les besoins ou la demande, le prix baisse à raison de la con-

currence des vendeurs. Si au contraire la récolte ne suffit pas pleinement aux besoins, la demande excède l'offre, et le prix hausse à raison de la concurrence des acheteurs. L'on voit qu'ici les frais de production ne peuvent influer sur le prix. Cependant ce second élément du prix n'est pas tout-à-fait sans influence même sur le prix des objets naturels. D'abord, quelle que soit l'abondance, il y a une certaine limite au-dessous de laquelle on ne vend pas, et qui couvre en partie les frais; ensuite si, durant plusieurs années de suite, le prix ne donnait pas de bénéfice, une partie des producteurs abandonnerait cette culture; l'offre alors cesserait de dépasser la demande, et l'équilibre se rétablirait.

Quant aux produits manufacturés dont le producteur règle à volonté la quantité, comme il cesserait de produire s'il ne trouvait pas dans le prix ses frais et un bénéfice, il est clair que le prix se règle en général sur les frais de production. Cependant il arrive quelquefois que si dans un moment la production s'accroît trop, ou que la consommation diminue, l'autre élément du prix fasse sentir son influence, et que l'offre excédant de beaucoup la demande, le prix baisse au-dessous des

frais de production ; mais cette situation ne dure jamais long-temps, parce que le producteur restreint aussitôt, ou cesse sa production, et que l'équilibre se rétablit entre l'offre et la demande.

En général, pour les produits bruts de la terre, l'élément du prix est la proportion de l'offre avec la demande ; et, pour les produits manufacturés, les frais de production sont le principal élément du prix.

La richesse se composant de valeurs, le prix étant la mesure des valeurs, il s'ensuit que les prix élevés sont plus avantageux à la richesse que les bas prix. Dans tous les pays, en effet, la cherté se trouve avec la richesse, le bon marché avec la pauvreté. Comme le fonds utile de consommation se compose en grande partie des revenus; la cherté d'un produit, en ajoutant aux revenus des producteurs, augmente la richesse. Les producteurs plus riches satisfont à plus de besoins, et la richesse s'en accroît. Cela peut être vrai, dira-t-on, lorsque tel ou tel produit renchérit ; mais si, comme il arrive ordinairement, les autres produits se mettent bientôt au niveau, et renchérissent aussi, l'augmentation du fonds utile de consommation n'est plus qu'une

augmentation de valeur nominale, telle qu'un accroissement nominal de la monnaie ; les revenus augmentent comme les produits ; pour un revenu double on n'a que la même quantité d'objets doublement chers : il n'y a donc pas plus de besoins satisfaits, pas plus de richesse. Même dans ce cas la cherté est utile : elle diminue les dettes ; elle rend plus légères et plus faciles à acquitter les charges qui embarrassent tant de fortunes, et les charges de l'Etat comme celles des particuliers. Il faut moins d'impôts pour payer les rentes publiques : c'est sous ce rapport que l'élévation nominale des monnaies est utile, lorsqu'elle a lieu lentement et sans secousse, qui jette l'alarme. La dette de l'Angleterre serait moins pesante si la livre sterling se rapprochait de la livre tournois. Cela serait injuste pour les rentiers, et leur nuirait pour le moment ; mais cela les servirait en évitant ou éloignant la banqueroute.

Le prix de tous les produits matériels ou immatériels vendus dans l'année au profit des producteurs nationaux, voilà donc le revenu, ou la richesse actuelle d'une nation. Ce que nous avons nommé le fonds utile de consommation, la valeur totale de la production utile,

voilà encore deux manières d'exprimer le même revenu national ; en faisant entrer dans le fonds utile de consommation l'argent étranger qui achète à nos producteurs, elles donnent le même chiffre pour exprimer la richesse nationale.

CHAPITRE III.

Développemens sur la monnaie et les métaux précieux.

L'un des points qui ont le plus besoin de développemens, c'est ce que nous avons dit sur la monnaie, sur la distinction du capital monnayé et du capital disponible, sur les propriétés de la monnaie, et sur les effets de l'abondance ou de la rareté des métaux précieux. Nous allons traiter, pour éclaircir ce sujet, des effets de la plus ou moins grande masse d'or ou d'argent, soit dans un pays, soit dans le monde entier, et des effets de l'entrée ou de la sortie de l'argent.

On attribue le prix général des denrées à la valeur de l'argent. Quand le prix est élevé, c'est que l'argent a moins de valeur : il en faut alors donner plus pour chaque chose; quand le prix est bas, c'est que l'argent a plus de valeur : on en demande moins en échange de chaque produit. En admettant cette influence de la valeur de l'argent, est-il vrai que cette différence dans la valeur de l'or

et de l'argent dépende de la plus ou moins grande quantité de ces métaux précieux?

On a peine à concevoir qu'une quantité plus ou moins grande d'or et d'argent puisse avoir beaucoup d'effet, lorsqu'on réfléchit à la propriété de la monnaie de se multiplier par la circulation. Le même nombre de paiemens peut être fait avec des quantités très-diverses de numéraire. Car telle masse d'argent (10000 fr., par exemple) qui changerait dix fois de main, et le décuple de cette masse (100000 fr.) qui n'en changerait qu'une fois, fourniraient exactement au paiement des mêmes ventes, des mêmes marchés. L'on sent combien cette faculté si mobile du changement de main plus ou moins répété, de la plus ou moins rapide circulation, affaiblit l'importance qu'on veut attacher à la quantité du numéraire.

Dans le système où l'on ne veut voir dans la monnaie d'or ou d'argent qu'une marchandise comme une autre, il a été naturel qu'on appliquât à ces métaux la loi qui a la plus grande influence sur la valeur des produits de la terre : la proportion de l'offre avec la demande; ce qui fait qu'ils baissent de valeur quand ils se multiplient, qu'ils haussent quand

ils sont plus rares. Un examen plus approfondi fera sentir si en effet cette règle est applicable ici.

Pourquoi la valeur d'une marchandise baisse-t-elle quand l'offre excède la demande, quand il y a plus de vendeurs que d'acheteurs? Parce que chaque vendeur voyant que tout ce qu'il y a de marchandises sur le marché ne sera pas vendu faute d'une quantité suffisante d'acheteurs, tâche de se débarrasser de sa marchandise avant les autres vendeurs, et diminue son prix afin d'avoir la préférence sur ses concurrens, et d'être plus sûr que sa marchandise ne lui restera pas entre les mains : cette concurrence fait baisser les prix à l'envi.

Voyons si ces mêmes motifs peuvent influer sur la valeur de l'argent. Même dans les lieux où l'argent est très-abondant, y a-t-il cette ardeur du possesseur de se débarrasser de son argent? y a-t-il cet empressement de s'assurer que son argent ne lui restera pas entre les mains? Y a-t-il entre les divers possesseurs d'argent cette rivalité à qui se sera le premier défait de son argent? Il n'y a donc point ici cette concurrence qui fait baisser la valeur de toute marchandise.

Pourquoi la valeur d'une marchandise hausse-t-elle quand la demande est supérieure à l'offre, quand il y a au marché plus d'acheteurs que de vendeurs? Parce qu'on voit d'avance qu'il n'y a pas assez de cette marchandise pour tous ceux qui en ont besoin, et alors les acheteurs, plus empressés, offrent un prix plus haut pour être sûrs d'en avoir des premiers. Cet état de choses ne peut pas produire un changement dans la valeur de l'argent, parce qu'il existe toujours pour l'argent. Il y a toujours beaucoup de gens qui veulent s'en procurer. Cet état étant toujours le même, d'où proviendrait un changement? On voit qu'il n'y a aucune analogie entre les autres marchandises dont le vendeur est toujours pressé de se défaire, que l'acheteur n'est que rarement très-empressé de se procurer, et l'argent que l'un est en général content de garder, que l'autre est toujours empressé d'acquérir.

Mais, dira-t-on, puisque tout le monde veut se procurer de l'argent; quand il sera rare, ce désir sera plus difficile à satisfaire, et la concurrence en fera hausser la valeur.

Cette remarque serait juste sans cette faculté, particulière à l'argent, de se multiplier

par la circulation, et de suppléer à la quantité par le changement de main.

En général, la destination de tous les produits est de ne servir qu'à leur possesseur ; cela est évident pour ceux que la jouissance fait disparaître : quant à ceux qui sont plus durables, tels que les diamans, etc., ils ne servent ordinairement qu'à la personne qui les possède. Ces marchandises durables, quoique susceptibles de reparaître à d'autres époques sur le marché, n'en ont pas moins, pour le moment, disparu du marché : elles ne sont plus à vendre ; deux personnes ne peuvent les posséder à la fois, et il est très-simple dès lors que leur rareté excite une concurrence qui en fait augmenter le prix. Et certainement, si chacun ne voulait de l'argent que pour le garder dans sa maison, la rareté en augmenterait la valeur, parce que moins de personnes pourraient satisfaire ce désir ; de même la quantité diminuerait la valeur. Mais personne ne court après l'argent pour le serrer dans un écrin.

Supposez un pays où il fût d'usage, pour chaque habitant, d'acheter un miroir pour s'y regarder un instant, et de le revendre aussitôt après. S'il y avait cent mille personnes dans

ce pays et cinquante mille miroirs, chaque miroir passerait par la main de deux personnes. Qu'une circonstance fasse disparaître trente mille miroirs, le premier jour, peut-être, beaucoup de gens, ayant un peu plus de difficulté à s'en procurer, en feront hausser le prix par leur concurrence; mais dès le second jour, on se sera convaincu qu'il y en avait pour tout le monde, et que les vingt mille miroirs restans rendaient le même service au pays en passant successivement à cinq personnes : leur valeur ne changera plus. Otez encore dix mille miroirs, et les dix mille restans feront encore le service en passant à dix personnes.

Adam Smith compare l'argent, qui par sa quantité doit toujours rester en proportion avec la somme des marchés dont il est l'instrument, à des casseroles dont le nombre doit être proportionné aux dîners qu'elles ont à faire cuire. Il n'a pas fait attention à cette propriété des casseroles de pouvoir faire cuire successivement plusieurs ragoûts, de manière qu'il serait très-difficile de fixer jusqu'à quel point cette faculté pourrait suppléer à la diminution du nombre, et empêcher qu'on n'en éprouvât aucun embarras.

Il en est de même des miroirs que j'ai supposés et de la monnaie ; il faudrait que le nombre vînt à en diminuer dans une extrême proportion, pour que l'effet fût d'accroître la valeur, puisque la diminution d'une moitié dans la quantité est si facilement suppléée par une double circulation.

Si la diminution de l'argent ne doit que rarement, et lorsqu'elle est extrême, en augmenter la valeur, il est plus évident encore que ce n'est point l'augmentation de la quantité d'argent qui doit en diminuer la valeur. Le seul effet de cette augmentation est moins de circulation. Il n'y a pas de pays où la somme d'argent soit égale à la somme des échanges qu'elle entretient. L'argent passe toujours dans plusieurs mains. Eh bien ! quand la quantité des métaux précieux augmente, les pièces d'or et d'argent passent par moins de mains ; quand elles diminuent, ces pièces circulent dans un plus grand nombre de mains ; voilà, habituellement, le seul effet produit.

En examinant les causes qui font entrer ou sortir l'argent, nous y pourrons trouver des marques et des causes de prospérité ou de décadence. Nous traiterons cette question en parlant de la balance du commerce ; mais il

n'en est pas moins vrai que ce n'est point la plus ou moins grande quantité d'argent qui enrichit ou appauvrit un pays, mais peut-être la manière dont il entre ou dont il sort.

Nous avons raisonné jusqu'ici dans l'hypothèse la plus favorable au système que nous combattons, en considérant chaque pays comme s'il ne connaissait pas d'autre monnaie que celle d'or ou d'argent. Que sera-ce, si nous faisons entrer en ligne de compte tous les moyens de suppléer à cette monnaie métallique, jusques aux promesses verbales? Avec cette dernière faculté, celle d'acheter à crédit, on fait disparaître le seul inconvénient de la diminution du numéraire, celui d'être obligé d'attendre long-temps son tour, si la monnaie, obligée de passer par plus de mains, occasionnait plus de lenteur dans les échanges.

Dans tous les pays modernes, on trouve toujours le complément nécessaire à la monnaie métallique si elle en a besoin, dans les billets de banque, vraie monnaie de papier, dans les lettres de change et billets de toute espèce qui rendent les mêmes services, enfin dans les promesses de vive voix, qui, comme toutes ces espèces de monnaie, servent aux échanges,

achètent réellement, et créent des valeurs.

Voyons en effet comment la rareté de l'argent pourrait nuire. Un homme a des denrées à vendre, et il ne trouve pas d'acheteurs. Est-ce la rareté de l'argent qui en est cause? Il faut d'abord qu'il se trouve quelqu'un qui ait besoin de ces denrées. L'homme qui en a besoin est là, me dira-t-on, mais il n'a pas d'argent. Pourquoi? Parce qu'il n'a pas pu faire d'argent avec ses produits. Suivez ce cercle; il se trouvera qu'un premier, qui achetait, et dont l'argent passant de main en main payait toutes ces denrées et donnait de quoi acheter aux divers possesseurs, que ce premier, disons-nous, n'a pas acheté. Tel achat, qui se faisait les années précédentes, et qui n'a pas eu lieu cette année, en retranche de proche en proche une grande quantité : cela fait dire que l'argent est rare. Est-ce à cause de la diminution de l'argent dans le pays que cet achat n'a pas eu lieu? Jugeons-en par les motifs qui ont pu faire supprimer cet achat.

Une crise générale ou particulière, ou un accès d'économie sont cause que ce particulier s'est refusé la satisfaction de ce besoin, et qu'il serre son argent; ce n'est pas l'argent qui manque, mais la volonté de le dépenser. Ou

bien cet argent a été détourné vers un autre emploi : ce n'est pas parce que l'argent est sorti de la localité, c'est parce que le besoin a été supprimé que tout languit. Il peut y avoir encore beaucoup d'argent dans le canton, mais les mêmes objets languiront, si le besoin qui leur donnait de la valeur reste supprimé. Et de même l'argent peut avoir disparu du canton, que rien ne languira, si le besoin et la volonté d'y satisfaire subsistent toujours; car on fera des billets, on prendra à crédit : la valeur sera créée et circulera, et tout suivra son cours ordinaire.

Supposons qu'une année une imposition exagérée épuise d'argent un canton : la pauvreté de ce canton ne viendra pas de ce que l'argent a disparu, mais de ce que l'emploi des revenus a été détourné, de ce que les imposés ont restreint leurs besoins parce qu'on leur a ôté les moyens d'y satisfaire. Que l'année suivante l'imposition cesse, cela ne fera pas revenir l'argent dans le pays, et cependant la langueur cessera, les denrées se vendront; tout reprendra son cours, parce que les besoins renaîtront.

Joignons aux raisonnemens l'examen plus décisif des faits; et voyons d'abord ce qui de-

vrait arriver, si le système que l'on combat ici était vrai.

Si la plus ou moins grande quantité de métaux précieux dans un pays déterminait la valeur de ces métaux relativement aux autres objets et par conséquent le prix plus ou moins élevé de tous les objets, il s'ensuivrait :

1°. Que depuis la découverte de l'Amérique qui a fourni chaque année à l'Europe un surplus considérable d'or et d'argent, la dépréciation de la monnaie, c'est-à-dire, l'augmentation du prix de tous les objets aurait dû être régulière et graduelle d'année en année.

2°. Que dans l'Inde où, dès le temps de la Grèce et de Rome, l'or et l'argent allaient s'entasser pour n'en plus sortir; où le commerce moderne a fait refluer une si grande quantité des trésors de l'Amérique, le prix des objets aurait dû toujours croître; que par suite de cette progression, la vie devrait y être à présent à un prix exorbitant; et qu'au Mexique où l'or et l'argent abondent, la vie devrait être extrêmement chère.

3°. Qu'en France l'émigration ayant fait sortir beaucoup d'argent et l'absence de tout commerce maritime durant la révolution n'ayant point laissé de chance pour le faire

rentrer, le prix de tout devait être très-élevé en 1788, et à un taux très-bas dans les quatorze premières années de ce siècle jusqu'à la paix.

4°. Qu'en Angleterre, à l'époque où la rareté de l'argent obligea de suspendre l'échange des billets de la banque contre du numéraire, le prix de toutes les denrées aurait dû être extrêmement bas.

Sur cette dernière objection, si l'on observe (avec raison sans doute) qu'une monnaie de papier à laquelle la confiance générale assure tous les avantages de la monnaie d'or et d'argent, tient tout-à-fait la place du numéraire, produit les mêmes effets, et doit être regardée comme la chose même, alors nous ajouterons à la série des effets qui auraient dû avoir lieu dans le système donné.

5°. Que dans tous les pays, à l'époque où les billets de banque et autres, qui avaient tout-à-fait le même cours que l'or et l'argent, ont été établis, et sont venus beaucoup augmenter la masse de monnaie en circulation, l'on aurait dû apercevoir une secousse violente dans les prix, et une très-forte hausse; et que particulièrement dans le cours du dix-huitième siècle, où les monnaies de papier

(l'on ne parle ici que de celles qui s'échangeaient à volonté, et obtenaient toute confiance), où les monnaies de papier vinrent presque dans toute l'Europe ajouter à la somme de la monnaie, indépendamment de l'or et de l'argent qui, dans ce siècle, furent apportés en bien plus grande abondance de l'Amérique, il a dû y avoir, à raison de cette surabondance de monnaie, une très-forte hausse dans le prix de tout, en comparaison du siècle précédent.

6°. Enfin, que dans tous les pays de l'Europe, la cherté et le bon marché ont dû continuellement se succéder dans chaque Etat, et passer de l'un à l'autre, suivant que les circonstances si variées, depuis huit siècles, par exemple, ont tantôt rassemblé plus d'or et d'argent dans tel pays, et tantôt l'en ont fait sortir; et que par conséquent il est impossible que la vie ait été constamment, depuis huit siècles, plus chère dans tel pays, et à meilleur marché dans tel autre, parce qu'il est impossible que durant un temps si long, et à travers des fortunes si diverses, tel pays ait toujours abondé en numéraire, et tel autre pays en ait toujours été dépourvu.

Si nous prouvons sur ces six articles que les

effets que devait amener le système reçu n'ont pas eu lieu, et que sur plusieurs articles même, c'est précisément l'effet contraire qui est établi par des faits incontestables, il s'ensuivra que le système est erroné. Examinons donc ces divers points : mais il importe auparavant de faire une remarque. Il est assez difficile de comparer la valeur de l'argent d'un siècle à l'autre, et, à raison de la variété des mesures et des monnaies, on a de la peine à se faire une idée précise du prix des objets, en remontant au-delà de quelques siècles. Des personnes très-habiles, à la suite de travaux assidus, sont parvenues à établir la quantité pesante d'or et d'argent, qu'on a donnée depuis cinq ou six siècles contre une mesure connue de blé, et à comparer par conséquent le prix des divers siècles entre eux, en évaluant tout en monnaie actuelle. M. Garnier, dans sa traduction de Smith, a donné comparativement le prix du blé en France et en Angleterre, depuis le treizième siècle. Nous allons examiner, d'après les tableaux de M. Garnier, si les conséquences qui devaient résulter de l'état des choses d'après le système établi, se sont réellement présentées.

Le résultat de ces tableaux est que les blés

ont éprouvé en même temps à peu près les mêmes variations en France et en Angleterre ; que les prix des treizième et quatorzième siècles ont baissé dans le quinzième siècle ; que dans les seizième et dix-septième siècles, ils ont haussé ; qu'ils ont baissé dans le dix-huitième siècle.

L'on voit sur le premier article que la progression graduelle des prix, qui devait être occasionnée par l'augmentation graduelle des métaux, n'a pas eu lieu ; qu'au contraire, après une hausse assez subite et considérable au seizième siècle, il n'y en a eu qu'une très-faible au dix-septième ; et qu'il y a eu de la baisse au dix-huitième : ce qui prouve d'autant plus contre le système donné, que c'est précisément dans le dix-huitième siècle qu'on a tiré une bien plus grande quantité d'or et d'argent des mines d'Amérique. (On trouve dans le précieux ouvrage de M. de Humboldt, qu'il a été importé en or et argent, d'Amérique en Europe, 16 millions de piastres dans le dix-septième siècle, et environ 57 millions dans le dix-huitième siècle.)

Quant au deuxième, article il est impossible que les faits soient plus opposés aux résultats que le système donné aurait dû pro-

duire ; car, malgré la quantité d'or et d'argent qui s'entasse aux Indes depuis trois mille ans, la vie, au lieu d'être à un prix exorbitant, est à meilleur marché que partout ailleurs.

Il est également connu qu'au Mexique la vie, sans être à aussi bon marché que dans l'Inde, l'est au moins autant qu'en Europe, malgré la plus grande abondance d'or et d'argent.

M. de Humboldt a fait le rapprochement des divers prix pour la journée d'ouvrier. Dans les pays où il y a le plus d'argent, la journée est au même prix ou moins chère qu'en Europe ; et dans les pays où il y en a le moins, elle est la plus chère ; car elle est calculée de 26 à 32 sous au Mexique, de 6 sous au Bengale ; et aux Etats-Unis d'Amérique (où l'argent est fort rare) de 3 fr. 10 sous à 4 fr.

L'effet a été également contraire sur le troisième article : par le résultat de l'émigration et la nullité de notre commerce durant les dix premières années de la révolution, il devait y avoir bien plus d'argent en France en 1788 que dans les premières années du dix-neuvième siècle ; et cependant les denrées étaient beaucoup moins chères en 1788 qu'à cette dernière époque.

Sur le quatrième article on trouve qu'il n'y

a eu aucune baisse des denrées en Angleterre à l'époque de la disparition du numéraire.

Quant au cinquième article, il est certain qu'on n'a point aperçu cette forte secousse et cette hausse des denrées dans chaque pays à l'époque où les banques, émettant une assez grande quantité de billets (qui augmentaient énormément la masse de la monnaie, en avaient toute la valeur, et en faisaient toutes les fonctions), auraient dû causer une hausse immense dans les prix, s'ils dépendaient réellement de la quantité de la monnaie. L'effet contraire est plutôt remarquable; car si, à l'extraction des mines d'Amérique, qui a fourni dans le dix-huitième siècle beaucoup plus d'or et d'argent que dans les siècles précédens, vous joignez l'énorme surcroît de monnaie qu'ont procuré dans toute l'Europe les billets de banque, quelle hausse énorme des prix devez-vous attendre dans le dix-huitième siècle? Les tableaux vous prouvent au contraire que les blés ont été, dans le dix-huitième siècle, plus bas que dans le siècle précédent.

Nous avons vu établir à Paris la banque actuelle de France. Ce surcroît considérable de monnaie a-t-il tout d'un coup fait renchérir

les denrées à Paris? Nous ne nous en sommes pas aperçus.

La banque a souvent émis plus de billets que ne réclamaient les besoins. Leur trop grande quantité en diminuait-elle la valeur? Non: le surcroît retournait à la banque.

Enfin le sixième article présente contre le système un argument qui paraît sans réplique. Il est certain que depuis cinq ou six siècles mille circonstances ont dû faire varier la quantité d'or et d'argent qui se trouvait dans chaque pays, dans chaque province. Et cependant il est notoire que durant ce temps la valeur de l'argent a toujours été dans la même proportion entre ces pays; que la vie a été constamment plus chère en Angleterre qu'en France, en France qu'en Pologne, en Normandie qu'en Limosin. En tout la vie a toujours été plus chère dans les pays et les provinces riches que dans les pays et les provinces pauvres: or, il est impossible qu'il n'y ait eu des momens où des pays riches ont été dépourvus de numéraire, où il a abondé dans des pays pauvres.

Si l'on prétend que c'est la quantité de numéraire, dans le monde, ou au moins dans l'Europe, et non pas dans un seul pays pris à

part, qüi en établit la valeur, nous opposerons la même objection : pourquoi alors dans tel pays et dans telle province les objets sont-ils toujours plus chers; pourquoi l'argent y a-t-il moins de valeur que dans tel autre pays voisin, ou dans telle autre province?

D'après cet examen des faits, que ce système aurait dû amener et qui ne se sont pas présentés, il paraît démontré que la quantité d'or et d'argent n'influe pas sur les prix. Pour ajouter aux preuves déjà données, nous demanderons encore comment, dans le même royaume, où la même quantité de monnaie est à la disposition de tous les besoins, il y a une si grande différence dans le prix des denrées entre une province et une autre? Pourquoi, par exemple, dans l'Irlande, aux besoins de laquelle toute la monnaie anglaise se présentait, on a toujours vécu à très-bon marché, tandis que la vie était fort chère en Angleterre? Ce qu'il faut conclure, c'est qu'il y a une autre base des prix que la valeur de la monnaie.

On fera deux objections : Si la valeur de la monnaie ne dépend pas de sa quantité, pourquoi cette hausse dans les prix en Europe, à compter de 1520, époque où les trésors de

l'Amérique ont commencé à se répandre en Europe ? pourquoi, dans tous les pays, la dépréciation des papiers-monnaies à proportion qu'ils se multiplient ?

Nous répondrons sur la première objection, que d'abord l'époque de la hausse du prix des blés est portée un peu arbitrairement à 1520. D'après les deux tableaux qu'on trouve dans la traduction d'Adam Smith, l'époque de la hausse du prix des blés en Angleterre ne peut être marquée qu'à l'année 1574. En France, il est vrai, ils se sont élevés, en 1521 et les deux années suivantes, à des prix plus hauts qu'ils n'avaient encore été ; mais ils ont baissé ensuite, et ne sont restés constamment à un prix plus élevé qu'à compter de 1553.

Est-il certain qu'il faille attribuer cette hausse, arrivée au seizième siècle, à la plus grande quantité d'or et d'argent qui se trouve en Europe ? Mais est-il probable que les trésors apportés en Espagne refluèrent si promptement en France et en Angleterre, et dans une quantité assez notable pour produire un grand effet ? Qu'on remarque qu'au seizième siècle l'Espagne était dans son moment le plus florissant ; qu'elle avait de l'industrie et beaucoup de métiers en activité ; que l'Espagne

était alors pour le moins aussi manufacturière et aussi commerçante que la France et l'Angleterre; que de plus la puissance de Charles-Quint avait établi dans l'opinion la suprématie de l'Espagne, qui donnait le ton à l'Europe, et qui devait lui faire adopter ses modes et ses produits; qu'ainsi on ne voit pas pourquoi elle aurait eu à cette époque une balance de commerce assez défavorable pour qu'une si grande quantité de son argent passât dans les pays étrangers.

Mais pourquoi donc la hausse du seizième siècle?—et pourquoi la baisse du quinzième siècle? pourquoi la baisse du dix-huitième siècle, quand les mines ont fourni plus d'or et d'argent que jamais? pourquoi la hausse du dix-neuvième siècle?

Rendre raison des effets qui ont des causes si compliquées n'est pas toujours facile. D'abord on n'a pu juger de la hausse ou de la baisse des prix depuis plusieurs siècles que sur le prix du blé. Or, mille causes diverses influent sur le prix des blés sans influer également sur les autres marchandises. M. Malthus donne un fait qui prouve positivement qu'on ne peut pas juger du prix de tout sur le prix des blés; et cependant, comme la valeur de

l'argent devrait être dans la même proportion avec les divers objets, si ces divers objets sont dans le même moment les uns à un prix très-haut, les autres à très-bas prix, ce n'est donc pas la valeur de l'argent qui influe sur les prix. Il établit comme constant qu'au quinzième siècle, époque du plus bas prix des blés, la journée d'ouvrier avait fort augmenté en Angleterre, et qu'au contraire au seizième siècle, quoique le blé eût haussé, la journée d'ouvrier avait considérablement baissé. Comment expliquer cette diminution de la journée d'ouvrier au seizième siècle, si la valeur de l'argent avait tant diminué à cette époque, à raison de l'abondance ?

S'il faut donner une raison de l'élévation des prix au seizième siècle, on pourrait l'attribuer à la tendance générale vers une plus grande civilisation et vers le luxe, qui eut lieu à cette époque. Chacun cherchait à vendre plus cher pour avoir de quoi suffire à ces nouveaux besoins, et plus de concurrence parmi les consommateurs rendait plus facile la tentative d'élever les prix. Quant à ce qui regarde particulièrement le prix des blés, on remarquera, pour l'Angleterre, que les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth le remplissent presque en entier :

que l'Angleterre y eut peu de guerres sanglantes intérieures ou extérieures : et que l'accroissement de la population explique à la fois, la hausse du blé et la baisse de la journée d'ouvrier; comme la baisse du blé au quinzième siècle, tandis que la journée d'ouvrier était très-haute, s'explique aussi par les guerres civiles des maisons d'York et de Lancastre, qui diminuant les consommateurs, devaient à la fois rendre le blé moins cher comme moins demandé, et les ouvriers plus chers comme plus rares. La quantité et la valeur de l'argent n'auraient pu expliquer ces deux effets contraires et simultanés.

En France, si la hausse constante durant la dernière moitié de ce seizième siècle, n'a pas tenu à l'accroissement de la consommation, il est aisé de l'expliquer par la diminution de la production. Les guerres de religion qui avoient lieu à la fois dans tous les coins de la France, et de ville à ville, de village à village, ont dû souvent détruire les récoltes ou faire abandonner la culture : d'autant plus que le transport d'une province à une autre n'était pas facile dans de telles circonstances. De plus, la hausse dans un pays voisin avec lequel on avait autant de relations qu'avec l'Angleterre suffisait peut-

être pour en produire une semblable en France.

Passons à la seconde objection sur le sort semblable qu'ont éprouvé les papiers-monnaies, en France, du temps de Law et lors des assignats, en Amérique, et dans bien d'autres pays.

Il y a une distinction très-importante à faire entre les divers papiers-monnaies. Ceux qui se changent à volonté contre l'argent, ou qui inspirent une confiance entière, sont tout-à-fait comme la monnaie d'or et d'argent; et en conséquence peuvent se multiplier beaucoup, sans perdre de leur valeur et sans que les prix varient. Le seul effet de la surabondance est qu'ils reviennent plus vite à l'échange, ou qu'ils circulent moins. On a vu en Angleterre une immense quantité de billets particuliers aux provinces, aux villes, et même à quelques seigneuries, se joindre aux billets de banque de l'Etat et aux monnaies de métal, sans qu'il y eût dépréciation de la valeur de la monnaie ni augmentation du prix des denrées, excepté à l'égard de ceux de ces billets pour lesquels la confiance était ébranlée.

Les papiers-monnaies qui ne s'échangent pas à volonté contre de l'argent, et qui n'ont pas obtenu une confiance entière, sont soumis à d'autres lois. Il saute d'abord aux yeux que,

comme on n'aime point à les garder, il doit y avoir concurrence pour s'en défaire quand on les multiplie, et que la loi de proportion entre l'offre et la demande peut agir sur eux comme sur les autres marchandises. En bref, tout ce qui a une valeur certaine et fixée n'est point soumis à cette loi, parce qu'on ne cherche jamais à gagner les autres de vitesse pour s'en défaire plus tôt. Tout ce qui a une valeur probable est soumis à cette loi, parce que chacun cherchant à réaliser et à fixer cette valeur probable, il y a concurrence pour s'en défaire, et diminution de valeur à mesure que la concurrence est plus grande.

La monnaie (d'or ou de papier, n'importe) qui possède la confiance générale est dans le premier cas. Le papier-monnaie que la confiance ne confond pas entièrement avec la monnaie de métal, est dans le second cas.

Il sera aisé de prouver, par des faits tirés de la dernière et de la plus grande épreuve qui ait été faite de ce genre de monnaie en France, que la diminution de valeur a eu lieu progressivement, non pas en raison de la plus grande quantité de cette monnaie, mais en raison de la diminution graduelle de la confiance qu'elle inspirait.

Qu'on suive le cours de la dépréciation des assignats : cette dépréciation aurait dû être graduelle, à mesure des émissions, si elle avait dépendu de la quantité en circulation ; au lieu de cela, dans les commencemens, où la confiance existait, de grandes émissions n'ont occasionné qu'une très-petite dépréciation ; et lorsque la confiance fut perdue, les assignats comme les mandats se déprécièrent avec une extrême rapidité, même sans que la quantité en émission fût augmentée : ce qui prouve que c'est le degré de confiance, et non la quantité en circulation qui influait sur la valeur. Lorsque les assignats annulés firent place aux mandats, la quantité de ceux-ci ne paraissait pas disproportionnée avec les besoins de la France : ainsi les denrées auraient dû reprendre leur prix ordinaire ; ce qui n'arriva point à raison du manque de confiance.

A la fin de 1790, 800 millions d'assignats étaient dans la circulation : le prix des denrées ne fut point changé par une émission si considérable. Comme la confiance ne pouvait être entière dans ces temps de troubles, il y avait dépréciation, mais tout au plus d'un pour cent chaque mois. La baisse fut plus rapide depuis le mois d'avril 1791, parce que la

confiance allait en diminuant, et à la fin de cette année les assignats perdaient près d'un quart. On avait 77 fr. d'argent contre 100 fr. assignats. En décembre 1791 la masse des assignats se trouva augmentée de 800 millions, de 400 millions en outre en août 1792, et encore de 400 millions de plus en octobre même année. Malgré cette énorme émission de 1600 millions en moins d'un an qu'il faut ajouter à 800 millions déjà circulant précédemment, il n'y eut point de secousse violente, ni de hausse marquée dans le prix des denrées; et, dans les quatre derniers mois de 1792, les assignats se soutinrent à 71, 72, 73, c'est-à-dire, près du quart de leur valeur, à peu près comme à la fin de l'année précédente. Il est vrai qu'ils avaient baissé davantage dans les huit premiers mois de l'année, et étaient descendus jusqu'à 57 fr. au mois de juin; mais la lutte terrible établie alors entre les restes du pouvoir royal et les jacobins de l'assemblée législative, les préparatifs des puissances étrangères, et la guerre déclarée, expliquent suffisamment cette baisse. Les assignats remontèrent à la fin de l'année, parce qu'il n'y avait plus d'incertitude sur le résultat de l'exécrable lutte (car l'incertitude agit

plus fortement sur les effets publics que la certitude même du mal), et que les premiers succès de l'armée française avaient redonné de la confiance. La confiance seule, suivant qu'elle était plus ou moins forte, et non pas la masse en circulation, avait donc causé la baisse et la hausse.

La dépréciation marcha ensuite à grands pas, et l'effroyable situation de la France explique assez la perte de toute confiance qui hâta ce mouvement. Sans doute les immenses émissions d'assignats contribuèrent à précipiter la baisse ; non pas parce que la quantité de la monnaie augmentait, mais parce que l'impossibilité de retirer jamais ou de rembourser une telle masse de monnaie était évidente, et ôtait de plus en plus toute confiance. Si cette monnaie eût été d'argent ou remboursable à vue, un tel effet n'aurait pas eu lieu, parce que la confiance n'aurait pas été altérée.

Une dernière preuve, tirée de la même époque, nous paraît sans réplique. En 1796 on remplaça tous les assignats démonétisés par une création de 2 milliards 400 millions de mandats. A la fin de 1792 il y avait pour 2 milliards 400 millions d'assignats. La quan-

tité de monnaie en circulation étant la même aux deux époques, leur valeur eût dû être la même, et le prix des denrées le même. Il est certain au contraire que le prix des denrées en assignats était en 1792 et 1793 peu au-dessus des prix précédens en argent, au lieu qu'il fut très-élevé en mandats, et que, tandis que les assignats ne perdaient guères qu'un quart à la fin de 1792, la valeur des mandats était tombée si vite qu'ils perdirent plus des $4/5$ dès le premier mois, les $19/20$ au bout de quatre mois, et près des $49/50$ au neuvième mois; les 100 fr. en mandats ne valaient alors que 2 liv. 10 sous. Cette différence de valeur entre des quantités égales de monnaie prouve visiblement que c'est la confiance et non la quantité circulante qui influait sur la dépréciation.

Si dans la monnaie vous ne comptez pas les papiers-monnaies, il n'y aurait pas de pays où l'or et l'argent eussent une plus grande valeur que dans les Etats-Unis d'Amérique, et où par conséquent les denrées fussent à plus vil prix; car il n'y en a pas où les métaux précieux soient moins abondans.

Si au contraire vous comptez les papiers-monnaies, il devrait y avoir une extrême différence sur les prix entre les divers Etats de

l'union américaine, et une variation continuelle dans la même ville; car, outre les papiers généraux de la république, il y a des billets particuliers dans les divers Etats et même dans les villes : la quantité en est très-différente dans tel ou tel Etat, dans telle ou telle ville, et il arrive sans cesse que la chute ou l'apparition d'une maison émettant des billets change cette quantité en moins ou en plus.

Aucun de ces effets n'a eu lieu, et il est toujours arrivé là, comme partout, que tant que les billets ont été échangeables à vue contre de l'argent, leur quantité n'a pas déprécié leur valeur; que, dans le cas contraire, la dépréciation a existé non en raison de la quantité en circulation, mais en raison du degré de confiance qu'ils inspiraient : car des billets dont il existerait pour un milliard, mais qui appartiendraient à une association qui aurait un capital connu de 2 milliards, auraient certainement plus de valeur que des billets dont il n'existerait que pour 100 millions, si le capital qui devrait en répondre était connu pour n'être que de 50 millions.

Nous nous sommes étendus sur cet article parce que nous y combattons l'opinion géné-

ralement admise. Il nous reste démontré que la plus ou moins grande quantité d'or et d'argent n'en change pas la valeur (excepté dans les rapports respectifs de ces deux métaux); qu'elle n'influe pas par conséquent sur le prix des choses; et que la seule base des prix est, comme nous l'avons dit, la combinaison de la proportion de l'offre à la demande, et des frais de production.

Nous ajouterons une comparaison pour mieux faire sentir l'effet produit par cette faculté de l'argent de se multiplier par la circulation.

Nous supposons qu'on condamne une province conquise à payer autant de livres de blé que le vainqueur en pourra peser avec des livres de fer frappées de sa marque. Si chaque livre de fer ne peut servir qu'une fois ou un nombre fixe de fois à peser le blé, il sera aisé d'apprécier la quantité de blé à fournir d'après la quantité existante de livres de fer marquées. Mais si chaque livre de fer peut servir indéterminément deux fois, dix fois, cent fois, etc., à peser le blé, l'on sent qu'il sera impossible de juger du blé à livrer d'après la quantité de livres de fer, et qu'il faudra absolument chercher une autre base quel-

conque pour déterminer la quantité de blé à fournir. La monnaie est absolument dans ce dernier cas. La même pièce de monnaie peut servir indéterminément deux fois, dix fois, cent fois, etc. à apprécier les objets : l'on sent d'après cela qu'il serait également impossible de juger de la valeur des objets d'après la quantité de monnaie, et qu'il faut absolument chercher une autre base quelconque pour apprécier cette valeur des objets.

L'on peut donc conclure qu'il est indifférent qu'il y ait plus ou moins d'argent dans un pays; mais il ne s'ensuit pas de là qu'il soit indifférent que l'argent entre dans tel pays ou en sorte; car il ne peut guère y entrer sans accroître la quantité des besoins satisfaits, et enrichir, ni en sortir sans diminuer cette quantité, et appauvrir. L'argent sorti (s'il est employé au dehors, au lieu de l'être dans l'intérieur) diminue le fonds utile de consommation, et par conséquent la richesse de l'année. L'argent entré (s'il est employé dans l'intérieur à des dépenses qui autrement n'auraient pas eu lieu) accroît le fonds utile de consommation, et la richesse de l'année. Ce n'est donc pas la quantité plus ou moins grande, ce n'est pas l'entrée ou la sortie de l'argent qui enri-

chit ou appauvrit : c'est le motif de cette entrée ou de cette sortie, c'est l'emploi nouveau qu'occasionne l'argent entré, ou l'emploi supprimé des fonds détournés par l'effet de la sortie. Dans les deux cas, la nation n'est enrichie ou appauvrie que pour l'année où l'argent est entré ou sorti; et cette circonstance n'a point d'influence sur les années suivantes, puisque la quantité d'argent qui existe dans le pays est indifférente.

Prouvons la vérité de ces assertions par un exemple qui fera bien sentir que si l'argent sortait sans supprimer une dépense intérieure, ou que s'il entrait sans être employé, il n'y aurait aucun changement dans la richesse. Par exemple, qu'un entrepreneur qui a 100,000 fr. destinés à établir une manufacture ou à bâtir une maison, les prête hors de son pays; il est clair que, s'il renonce à l'entreprise projetée, la richesse générale y perdra; mais que si, avec des billets et du crédit, il effectue également son projet, la sortie de son argent n'aura nui en rien à la richesse nationale : car, dans ce dernier cas, le fonds utile de consommation n'aura point éprouvé de diminution : seulement une monnaie fictive y aura pris la place d'une monnaie réelle,

ce qui est indifférent quand on y a la même confiance.

De même, si un homme jouissant d'un grand crédit, comptait établir une manufacture ou bâtir une maison avec des billets, dont son crédit assurerait le cours, et qu'au lieu d'user de ce moyen, il fît la même entreprise au même moment avec des fonds prêtés par un étranger, cet argent entré dans le pays ne changerait absolument rien à la richesse nationale.

L'on voit que ce n'est pas l'entrée ou la sortie, mais l'emploi ajouté ou supprimé qui influe sur la richesse.

CHAPITRE IV.

Développemens sur la balance du commerce et les prohibitions.

Les principes établis dans le chapitre précédent, nous laisseront peu à ajouter pour décider deux questions qui ont beaucoup occupé les économistes, la balance du commerce et et les prohibitions.

Puisque ce n'est pas la quantité plus ou moins grande d'or et d'argent qui influe sur la richesse d'une nation, puisque, lors de l'entrée ou de la sortie de ces métaux, la seule question qui intéresse la richesse, est celle de savoir si la sortie a supprimé des emplois de fonds, si l'entrée a ajouté des emplois nouveaux, c'est-à-dire, si le fonds utile de consommation a été accru ou diminué par l'une de ces deux circonstances, il semblerait que la balance du commerce, qui ne sert qu'à établir si, en résultat, il est entré ou sorti de l'argent dans l'année, serait une chose tout-à-fait oiseuse et sans intérêt. C'est ce qu'ont soutenu

jusqu'ici les économistes du dernier siècle et ceux de l'école actuelle.

Mais, comme l'argent qui entre ajoute en général un emploi, comme l'argent qui sort supprime ordinairement un emploi, il s'ensuivrait que ces économistes ont tort de regarder comme indifférens les résultats de la balance du commerce, et que les gouvernemens qui, depuis Colbert jusqu'à M. Pitt, ont toujours suivi les principes adoptés avant les écoles économistes, et qui ont mis par conséquent une très-grande importance à constater et à se rendre favorables les résultats de la balance du commerce, avaient et ont encore raison.

Mais si les gouvernemens qui suivent ce système ont raison sous ce point de vue, il faut conclure des principes établis dans le dernier chapitre, qu'ils ont tort dans les motifs qui leur font apporter une si grande attention à la balance du commerce, comme ils ont tort dans les moyens qu'ils emploient pour parvenir à la connaître et à en établir le résultat.

Leur motif est qu'ils augmenteront la richesse en augmentant la masse d'argent: l'on a vu que c'était une erreur. Mais le vrai motif devrait être qu'il est à présumer que la ri-

chesse de l'année où il y aura en résultat un surcroît d'argent sera augmentée, parce que ce surcroît d'argent n'aura probablement pas pu entrer sans ajouter de nouveaux emplois, en accroissant le fonds utile de consommation.

Quant au moyen qu'ils emploient, celui d'établir cette balance d'après les registres des douanes, il est aisé de voir qu'il ne doit donner aucun résultat auquel on puisse se fier. Deux exemples vont prouver que les comptes des douanes, avec les estimations en argent, ne peuvent donner que des idées fausses sur la balance du commerce.

Qu'avec des circonstances très-favorables à son commerce, un négociant français achète en France pour 100,000 francs de vins et les porte en Amérique. Il les y vend 150,000 fr., et y achète, pour ces 150,000 fr., du coton, qu'il vend en France 200,000 fr. Il a gagné cent pour cent; et si tous les négocians d'un pays faisaient de semblables spéculations, certes le pays ferait de très-bonnes affaires et s'enrichirait. Cependant, les registres des douanes ne présenteraient pas une balance du commerce favorable avec leurs estimations en argent.

On y verrait :

Prix du vin exporté. . . . . 100,000 fr.

Prix du coton importé 200,000

Donc la balance du commerce est de 100,000 fr. contre la France, et la France redoit à l'Amérique 100,000 fr., qu'il faudra payer par un solde en argent; ce qui fera sortir le numéraire du royaume.

Qu'un autre négociant, au contraire, dans des circonstances très-défavorables, porte pour 100 mille francs de vins en Amérique et ne les y vende que 50 mille francs, qu'il emploie ces 50 mille francs en coton, et ne puisse le vendre, à son retour en France, que 25 mille francs, certes cette opération désastreuse qui a coûté au spéculateur les trois quarts de son capital, ne peut être avantageuse au pays. Cependant voilà ce qu'on obtiendra par le relevé des registres des douanes :

Prix de la marchandise exportée. 100,000 fr.

Prix de la marchandise importée. 25,000 fr.

Balance du commerce en notre faveur . . . . . 75,000 fr.

Ainsi l'on voit que le relevé des registres des douanes n'indique bien ni le résultat de la balance du commerce, ni les effets, heureux ou contraires, du commerce d'un pays; et

même on pourrait conclure des exemples cités, que, pour apprécier le commerce du pays, il faudrait prendre précisément le contrepied du résultat indiqué par les douanes.

On pourrait encore conclure de ces deux exemples que quand on aurait un moyen sûr de connaître la balance du commerce, l'on n'en saurait pas mieux si le pays a fait un commerce heureux ou désavantageux : car dans les deux cas que j'ai supposés, l'un très-avantageux, l'autre très-défavorable au pays, la balance du commerce est réellement parfaitement égale, quoi qu'en disent les registres des douanes ; c'est-à-dire, qu'aucun des deux pays ne doit à l'autre un solde en argent. Dans le premier cas le négociant français a vendu en Amérique pour 150 mille francs et a acheté pour 150 mille francs ; dans le second cas il a vendu aux Américains pour 50 mille francs et acheté pour 50 mille francs : le négociant français, dans les deux cas, a terminé ses opérations sans faire sortir un écu de France et sans y faire entrer un dollar.

L'on voit donc que les registres d'entrée et de sortie tenus par les douanes avec les évaluations des marchandises en argent, ne peuvent faire connaître ni la balance du com-

merce d'un pays, ni les avantages ou les désavantages de son commerce, et que par conséquent ces évaluations en argent ne sont utiles que comme un renseignement assez inexact sur la quantité (et non sur la valeur) des importations et des exportations.

Tout commerce est avantageux aux deux pays, lorsque dans aucun des deux il ne nuit à une industrie nationale. Les deux peuples gagnent et gagnent d'autant plus qu'ils échangent une plus grande quantité de produits, pourvu que ce soit de part et d'autre des objets que l'industrie nationale ne pourrait pas fournir.

Quoiqu'il soit établi que la quantité de numéraire existant dans un pays est assez indifférente, et quoique sous ce rapport le résultat de la balance du commerce ait peu d'intérêt, cependant il serait essentiel de connaître ce résultat, puisqu'en général l'argent, qui entre, sert, et l'argent, qui sort, nuit. Le relevé des registres des douanes ne pouvant servir en rien à établir cette balance, n'y a-t-il pas d'autres moyens de connaître de quel côté penche la balance du commerce ?

Il n'y a aucun moyen certain de connaître cette balance : cependant l'on peut tirer quel-

que indication sur ce sujet du cours du change entre les divers pays. Cette indication serait même sûre, s'il ne passait de l'argent d'un pays dans un autre que par suite d'achats de marchandises ; mais combien d'autres motifs de transporter de l'argent d'un pays dans l'autre ! Des dettes payées ou des emprunts faits, soit par les particuliers, soit par les gouvernemens, les placemens ou déplacemens dans les fonds publics, les dépenses des voyageurs, les entreprises ou acquisitions en pays étranger, etc. etc.

Il s'ensuit que le cours du change peut seul donner un indice de la balance du commerce, et qu'encore on ne peut avoir une grande confiance dans cet indice. Toutefois, si le cours du change se soutient long-temps favorable ou défavorable, entre deux pays, on peut en conclure qu'il passe de l'argent du pays qui a contre lui le cours du change, dans l'autre.

Du reste, le commerce entre deux pays ajoute à la richesse de l'un et de l'autre, et même de celui qui aurait contre lui la balance du commerce, et paierait un solde en argent, pourvu que ce solde ne soit pas dans une proportion trop considérable, et pourvu que la

marchandise qui fait l'objet de ce commerce ne puisse être fournie en quantité suffisante par l'industrie nationale.

C'est sur ces principes que doit être établi l'article des prohibitions. Ainsi les prohibitions, ou les fortes taxes qu'on établirait dans le seul but de diminuer la consommation d'une denrée étrangère, comme les épices, par exemple, seraient plus nuisibles qu'utiles. Mais les prohibitions établies dans le but de protéger une industrie nationale, comme la prohibition des toiles anglaises, par exemple, sont très-utiles et même indispensables. Il ne peut pas y avoir de prospérité pour un pays industrieux sans prohibitions, et un seul fait le démontrera : c'est que dans un tel pays, il serait impossible qu'il s'établît aucune industrie nouvelle ; car l'on sait qu'un nouvel établissement ne peut presque jamais, ni pour le prix, ni pour la perfection de l'ouvrage, lutter avec d'anciens établissemens. L'Angleterre, sans ce système prohibitif, n'aurait jamais eu des manufactures de soie comme elle en a aujourd'hui.

Mais l'inconvénient de rendre impossible l'établissement d'une industrie nouvelle serait bien moindre que la ruine d'une partie des

industries anciennement établies ; ce qui serait le résultat infaillible de la liberté générale du commerce, rêve favori des économistes.

Comme la masse de production tend toujours à se mettre en équilibre avec la masse de consommation, on s'arrange pour produire à peu près ce que les besoins réclament. Si les produits étrangers viennent augmenter la somme de la production suffisante, une partie de la production nationale s'arrêtera et disparaîtra ; car il faut toujours finir par se restreindre au niveau des besoins. Les revenus des entrepreneurs et des ouvriers qui cesseront leur fabrication, seront alors retirés du fonds utile de consommation, et n'iront plus donner la vie à la partie de la masse de production qu'ils alimentaient. Ce sera encore une seconde production restreinte, des entrepreneurs ruinés, des ouvriers supprimés.

Il n'en est pas de même quand l'étranger apporte des marchandises que le pays ne produit pas, parce qu'aucune industrie ne se voit obligée de restreindre ses produits à cause de la concurrence.

Mais, dira-t-on, il est rare que le commerce ne soit pas réciproque, et que le négociant qui apporte des produits étrangers ne remporte

pas des produits nationaux. La vente de ces produits crée aux producteurs nationaux de nouveaux revenus qui remplacent dans le fonds de consommation les revenus supprimés à d'autres producteurs par la concurrence étrangère.

Outre qu'il n'y a pas de raison pour ruiner une partie des producteurs d'un pays afin d'enrichir les autres, examinons les faits, pour nous assurer si cette compensation a réellement lieu.

La liberté du commerce, qui supprime les douanes, fait entrer en France des tissus anglais qui tuent nos manufactures du nord. Mais, dites-vous, les Anglais emportent du vin, et le midi s'enrichit de ce que perd le nord. Point du tout. Les Anglais emportent du vin; mais toute cette population manufacturière qui consommait dans le nord de la France les vins du midi, ne les consomme plus, parce qu'elle est ruinée. Les Anglais consomment ce que cessent de consommer les Français du nord. Le midi n'en vend pas plus de vin; il n'y a pas là création de nouveaux revenus; il y a grande perte dans le nord. Mais qu'un Hollandais apporte des épices et emporte du vin; le nord de la France, qui n'a rien perdu,

continue à consommer les vins du midi concurremment avec le Hollandais. Il y a création de revenus dans le midi ; il n'y a perte nulle part. Le fonds utile de consommation est accru en même temps que la masse générale de production. Les deux nations s'enrichissent : il y a gain pour tout le monde.

L'on objecte encore aux prohibitions l'intérêt des consommateurs à qui il importe peu de recevoir les produits des étrangers ou de leurs compatriotes, pourvu que ce soit au meilleur marché possible. Le résultat de cette doctrine serait de sacrifier les intérêts des producteurs aux intérêts des consommateurs. Cela est juste, dit-on, car les consommateurs sont plus nombreux que les producteurs. Nous convenons qu'on l'a beaucoup dit et redit, mais cela n'en est pas moins complètement faux. Tout consommateur est producteur; car personne ne consomme qu'à l'aide d'un produit dont la vente a fourni son revenu. Cela est évident pour tout le monde, les rentiers et les salariés exceptés; mais, comme aucune rente ni salaire ne peut être payé qu'avec les fonds provenant de la vente d'un produit, l'on voit que tous sont également intéressés aux succès des producteurs. Il y a

donc autant de producteurs que de consommateurs. Est-il réellement de l'intérêt des consommateurs d'acheter à meilleur marché des étrangers? Sans doute, les consommateurs paraîtront y gagner; mais la plupart perdront en qualité de producteurs ce qu'ils auront gagné en qualité de consommateurs, et plus encore. En effet, les producteurs français, supplantés par l'industrie étrangère et ruinés, cesseront d'acheter vos produits, et vous perdrez plus comme producteur que vous n'aurez gagné en payant moins cher. Les besoins qui donnaient de la valeur à vos produits en donneront aux produits étrangers, et vos produits ne feront plus partie de la richesse, ne vous procureront plus un revenu. D'ailleurs, où est le grand bénéfice des consommateurs? Ils paieront moins cher les toiles, les bestiaux, le fer; mais on n'achète ces objets aux étrangers que dans l'espoir qu'ils nous acheteront du vin et d'autres produits. Eh bien! le vin et les autres produits, renchéris par cette concurrence, seront payés plus cher par les consommateurs français. Ils paieront à meilleur marché les produits importés, et paieront plus cher les produits exportés: c'était bien la peine de ruiner la moitié de nos

producteurs dans l'intérêt prétendu de nos consommateurs.

On a beaucoup dit : Si vous ne recevez pas les produits étrangers, les étrangers ne recevront pas les vôtres : prenez leurs denrées, ils prendront les vôtres. Traduisons cette phrase d'une manière plus claire ; c'est dire : Donnez de l'argent aux étrangers pour leurs marchandises, et *avec votre argent* ils vous acheteront vos vins. Mais puisque c'est avec notre argent que nos vins doivent être payés, ne vaut-il pas mieux que nous le donnions à nos compatriotes qu'aux étrangers ? Nos compatriotes du nord l'emploieront également à acheter nos vins ; et il vaut mieux que ce soient eux qui soient corroborés par cette généreuse boisson.

La conclusion à tirer de ce chapitre est : 1°. Qu'un peuple ne doit recevoir des étrangers que ce qu'il ne peut pas se procurer par sa propre industrie ;

2°. Qu'il y a avantage pour lui à consommer beaucoup de produits étrangers qu'il ne pourrait pas créer, parce que les étrangers consomment en retour beaucoup de ses produits surabondans ; que la balance du commerce est de peu d'intérêt, et qu'il vaudrait mieux pour un peuple l'avoir contre soi en exportant pour

560 millions et important pour 600 millions, que de l'avoir pour soi en exportant 100 millions et important 50 millions, parce que, dans le premier cas, son commerce aurait un mouvement de 1100 millions, tandis que, dans le second cas, un mouvement de 150 millions enrichirait peu le pays.

3°. Que les douanes ne peuvent donner aucune idée des résultats de la balance du commerce; qu'il est très-difficile de trouver un moyen de la connaître, et que le change seul peut donner, par son cours plus ou moins favorable, quelque indication sur cet objet.

4°. Que quand on pourrait établir au juste, en résultat, le tableau du commerce, on ne pourrait se former une idée positive sur les effets de la sortie et de l'entrée des métaux précieux qu'autant qu'on saurait les motifs de cette entrée et de cette sortie; car ce qui importe à la richesse, ce n'est pas que la quantité de ces métaux soit augmentée ou diminuée, c'est que l'argent entré ait fait partie du fonds utile de consommation, ait créé un emploi de plus; c'est que l'argent sorti n'ait pas été pris sur le fonds utile de consommation, n'ait pas causé un emploi de moins.

5°. Que les prohibitions ou les fortes taxes

ne sont peut-être pas utiles lorsqu'elles ont seulement pour but de diminuer la consommation d'un produit étranger que nous ne pouvons pas nous procurer par l'industrie nationale; mais qu'elles sont non seulement utiles, mais absolument nécessaires lorsqu'elles portent sur des objets que notre industrie peut nous fournir.

CHAPITRE V.

Développemens sur le capital disponible. Les capitaux. Les rentes. L'intérêt.

Nous avons nommé capital disponible toute la monnaie réelle ou fictive, c'est-à-dire les métaux monnayés et tout ce qui peut faire l'office de la monnaie. La richesse annuelle de la nation se composant des valeurs qui ont été établies par l'emploi du capital disponible, nous avons appelé ce capital, lequel sert à payer les produits destinés à être consommés, *la masse générale de consommation.* La portion du capital disponible qui, employée dans l'année, a fixé la richesse, est *le fonds utile de consommation.*

Pour établir le fonds utile de consommation, il faut donc connaître la quantité du capital disponible employée. Pour connaître la quantité du capital disponible employée dans l'année, il faut multiplier chacune des portions de la monnaie réelle ou fictive par le nombre de fois qu'elle a été échangée contre des pro-

duits matériels ou immatériels non encore payés ; car la faculté inhérente à la monnaie, de se multiplier par la circulation, n'existe plus, lorsque c'est le même produit qu'elle a payé plusieurs fois.

Un exemple donnera l'idée des effets de la circulation des capitaux, et de la manière dont ils se multiplient.

Un négociant achète à un propriétaire de vignes pour 10,000 fr. de vin.

Ce négociant revend ce vin à un marchand détaillant pour 11,000 fr.

Le propriétaire de vignes achète à un propriétaire voisin des grains et du bois de chauffage et de charpente pour 10,000 fr.

Ce propriétaire de grains et de bois prend une grande quantité d'ouvriers pour arranger ses jardins, et les paie avec les 10,000 fr.

Les ouvriers dépensent ces 10,000 fr. chez le marchand de vin détaillant, qui vend encore à d'autres dans le voisinage pour 3000 fr. de vin.

Supposons d'abord que pour ces rotations entre ces diverses personnes, il n'y avait de capitaux réels que 10,000 fr. possédés par le négociant. Ses 10,000 fr. ont passé de lui au propriétaire de vignes, puis au propriétaire de bois, puis aux ouvriers, puis au marchand dé-

taillant, puis sont revenus au négociant à qui ce dernier a payé son vin en y ajoutant 1000 fr.

Ces 10,000 fr. ont changé cinq fois de main, ont été partie dans cinq échanges. Ont-ils donc fait dans la richesse générale l'effet de 50,000 fr.? Est-il entré 50,000 fr. dans le fonds utile de consommation?

Il y a une première remarque à faire. Si la marchandise circule et change de main, l'argent qui la paie plusieurs fois n'entre qu'une fois dans la richesse générale; il ne faut le compter qu'une fois dans le fonds utile de consommation: et, dans le fait, c'est toujours le même échange, quoique fait par des personnes différentes: la valeur n'est créée qu'une fois; car elle ne peut l'être que par un besoin satisfait, et le besoin ne peut être satisfait qu'une fois. La valeur n'est réellement créée que par le consommateur, et les précédens échanges de la même marchandise ne sont que des reviremens.

Mais si c'est l'argent qui circule, et s'il paie des marchandises non encore payées, l'argent crée autant de valeurs qu'il est échangé de fois, et doit être compté dans le fonds utile de consommation autant de fois qu'il a changé de main de cette manière.

Ainsi le négociant, en échangeant les 10,000 fr. contre le vin, a fait passer ce vin dans la production utile, a créé une valeur de 10,000 fr., a fait passer les 10,000 fr. dans le fonds utile de consommation. Il faut donc compter dans ce fonds utile ci. . . 10,000 fr.

Le propriétaire de vignes, échangeant ces 10,000 fr. contre des grains et du bois, a fait la même opération, a créé une nouvelle valeur, et ses 10,000 fr. font donc encore partie du fonds utile de consommation ci. . . . . 10,000 fr.

Le propriétaire de bois, échangeant cet argent contre un produit immatériel, les services des ouvriers, les a fait entrer dans la production utile; les 10,000 fr. ont créé cette valeur, et ont encore fait partie du fonds utile de consommation ci . . . . . 10,000 fr.

30,000 fr.

Les ouvriers entre les mains desquels sont alors les 10,000 fr. les échangent contre le vin du marchand détaillant. Mais ce vin a déjà été payé une fois, sa valeur a déjà été

créée une fois : il n'y a donc pas de valeur ajoutée à la richesse nationale. Cet argent ne fait donc pas partie cette fois-ci du fonds utile de consommation.

Le marchand détaillant porte l'argent au négociant pour le vin qu'il lui devait : il consomme l'échange entre l'argent et le vin qu'il avait reçu d'avance : mais le vin avait déjà été l'objet d'un échange : c'est le même cas que le précédent : l'argent n'entre pas dans le fonds utile de consommation.

L'on peut donc tirer cette règle générale : que chaque portion du capital disponible entre dans le fonds utile de consommation (et par conséquent dans la richesse) autant de fois qu'elle est échangée contre des produits non encore échangés, non déjà payés.

Ainsi la somme de 10 mille francs ayant changé cinq fois de main, mais trois fois seulement avec la condition exigée, entre pour 30 mille francs dans la richesse nationale de cette année. Et en effet, si l'on compose la richesse de la somme de tous les revenus, l'on verra que ces 10 mille francs ont fait partie du revenu du propriétaire de vignes, du propriétaire de bois, et des ouvriers, et ont établi par conséquent 30 mille francs de revenu.

Pour faire voir régulièrement l'ensemble de l'opération, il faut se souvenir, comme nous l'avons dit, que le marchand de vin avait vendu dans le voisinage une partie de son vin pour 3 mille francs. Sur cette somme il a pris 1000 francs qu'il a ajoutés aux 10 mille francs des ouvriers, pour payer les 11 mille francs qu'il devait au négociant. Ces 1000 francs ont payé les services du négociant et forment le revenu qu'il a tiré de son capital de 10 mille francs. Les 2 mille francs qui restent de bénéfice au marchand détaillant forment aussi son revenu. Mais ces deux derniers revenus n'entrent pas dans l'histoire des 10 mille francs dont nous avons suivi tous les mouvemens, parce que ce n'est pas avec ce même argent qu'ils ont été payés. En joignant ces deux revenus, qui se montent ensemble à 3 mille francs, aux 30 mille francs des revenus déjà évalués, voilà 33 mille francs de revenus créés par ces opérations dans ce petit coin de la société.

Faisons remarquer, en passant, combien ces faits confirment notre premier principe, qu'il n'y a de richesse créée que par les besoins, et que la richesse est la somme des besoins satisfaits. Nous venons de compter 33 mille francs de richesse créée; combien

y a-t-il eu de besoins satisfaits? besoin de grain et de bois satisfait par le propriétaire de vignes..... 10,000 fr.

Besoin d'embellir ses jardins, et par là, besoin des services des ouvriers, satisfait par le propriétaire de bois ..... 10,000 .

Besoin de vin, satisfait par les ouvriers et quelques personnes du voisinage..... 13,000

33,000

Voilà la somme des besoins satisfaits; voilà les revenus créés, tels que nous venons de les établir; voilà la richesse créée.

L'on voit qu'il n'y a que l'argent employé par le consommateur qui crée réellement la richesse, et que celui qui est employé en achats par le spéculateur ne produit pas le même effet. C'est l'achat fait par les consommateurs des produits matériels et immatériels, tels que le bois, les services des ouvriers et le vin, qui a créé les 33,000 francs qui font partie de la richesse. Mais, dira-t-on, quand le négociant n'aurait pas trouvé à revendre son vin, l'emploi de ses 10,000 francs n'en

aurait pas moins fourni successivement un revénu au propriétaire de vignes, au propriétaire de bois, aux ouvriers qui, dans cette supposition, auraient employé autrement leur argent, et auraient bu de l'eau. L'achat du spéculateur aurait donc créé également la richesse. — Sans doute la richesse eût été créée, mais toujours par un consommateur : car le spéculateur, qui ne peut revendre, devient le véritable consommateur. Soit qu'il ait fait boire ou laissé gâter son vin, le négociant, dès qu'il n'a pu revendre, a été le consommateur réel, quoique malgré lui.

Ces faits découlent naturellement de la théorie que nous avons établie. Toute richesse vient aboutir aux besoins, seuls créateurs des valeurs. Or, dans les relations d'un premier à un second producteur, de celui-ci à un troisième, il n'y a pas de besoins satifaits, il n'y a pas de richesse créée. Le point de contact doit être placé du producteur au consommateur. C'est dans cette relation seule que réside la richesse. Tous les échanges entre divers producteurs, dont chacun ajoute une qualité utile au produit, ne produisent que la même richesse, établie en résultat par le consomma-

teur, qui leur paie à tous la part qu'ils ont eue à la confection ou au transport des produits mis à sa portée.

Nous nous servirons de l'exemple que nous venons de présenter, pour essayer de faire mieux sentir les principes que nous avons établis sur la monnaie et les capitaux.

Nous avons d'abord supposé qu'entre ces personnes, dont nous avons suivi les relations, il se trouvait une somme de 10,000 fr. dans les mains du négociant. Nous avons vu que ces 10,000 fr. comptent pour 30,000 fr. dans la richesse annuelle, puisqu'ils ont ajouté cette somme au fonds utile de consommation.

Voyons ce qui serait arrivé, en supposant les mêmes besoins aux mêmes personnes, si elles avaient possédé de plus grands capitaux réels, ou si elles n'en avaient pas possédé du tout.

Pour le premier cas, supposons que le négociant possède toujours ses 10,000 fr., que le marchand détaillant possède également un capital de 10,000 fr.; que le propriétaire de bois a l'habitude d'avoir une partie de son revenu devant lui, et possède aussi 10,000 fr.: il se trouve donc 30,000 fr. de capitaux dans cette petite société. Le négociant fait son achat de vin de la même manière. Le mar-

chand détaillant paie son vin comptant avec son capital de 10,000 fr., et ne redoit que 1000 fr. Le propriétaire de bois fait arranger ses jardins, sans attendre qu'il ait vendu son grain et ses bois, et paie comptant ses ouvriers avec les 10,000 fr. qu'il a dans son coffre. Les ouvriers paient de même avec cet argent leur vin au marchand détaillant: qu'arrive-t-il donc? Chacun se retrouve au bout de l'année précisément avec la même somme d'argent qu'il avait au commencement, et chacun a joui des mêmes revenus que dans la première hypothèse — Comment? il y a trois fois plus de capitaux, tous ont été employés, et il n'y a pas plus de richesse créée! — Voyons, suivant notre principe, ce qui est entré dans le fonds utile de consommation. Le négociant a donné 10,000 fr. pour un produit non encore payé, le vin. Le propriétaire de vignes a donné ces mêmes 10,000 fr. pour un produit non encore payé, le grain et le bois; ces 10,000 f. sont ensuite restés dans les mains du propriétaire de bois; ces 10,000 fr. ont donc été échangés deux fois contre des produits non encore vendus; c'est 20,000 fr. qu'ils ont fait entrer dans le fonds utile de consommation. Les 10,000 fr. que possédait le propriétaire de

bois ont été échangés contre les services des ouvriers, produit immatériel non déjà payé ; ils ont ensuite été donnés par ces ouvriers au marchand détaillant pour une partie du même vin déjà payé une fois par le négociant au propriétaire de vignes. Ils n'ont été échangés qu'une fois contre un produit non encore payé ; ils entrent pour 10,000 fr. dans le fonds utile de consommation. Le marchand détaillant a échangé ses 10,000 fr. contre le vin du négociant, produit précédemment payé une fois par le négociant au propriétaire. Ces 10,000 fr. sont restés entre les mains du négociant, et n'ont pas plus circulé. Comme ils n'ont été échangés que contre un produit déjà payé, ils n'entrent pas dans le fonds utile de consommation. Ainsi les 10,000 fr. du négociant ont ajouté 20,000 fr. au fonds utile de consommation ; les 10,000 fr. du propriétaire de bois y sont entrés pour 10,000 fr. ; les 10,000 fr. du marchand détaillant n'y sont pas entrés du tout : c'est donc 30,000 fr. ajoutés au fonds utile de consommation, et qui font partie de la richesse générale de l'année ; précisément la même somme que dans le premier cas (les 3000 fr. de plus venaient du dehors, et ne faisaient pas partie des capitaux de la

société). — Comment ? la société avec 30,000 fr. de capitaux n'a rien apporté de plus à la richesse générale, qu'avec 10,000 fr. de capitaux ? — Non, et il n'y a rien de singulier : car la quantité de capitaux ne fait pas la richesse. La seule source de la richesse, ce sont les besoins, et il n'y a eu dans les deux cas que la même quantité de besoins.

Dans la troisième hypothèse, nous supposons que le négociant n'a point ses 10,000 fr., et qu'il n'y a aucuns capitaux parmi ces personnes. Le négociant paie le vin du propriétaire de vignes avec une lettre de change. Celui-ci paie avec cette lettre de change le propriétaire de bois, qui donne à ses ouvriers des bons payables à l'échéance de la lettre de change. Les ouvriers donnent ces bons au marchand détaillant, qui les donne en paiement au négociant. Celui ci, avec ces bons, retire sa lettre de change des mains du propriétaire de bois. Les mêmes revenus ont été créés ; les mêmes dépenses se sont faites, les mêmes opérations ont eu lieu ; les capitaux fictifs ont également, et par les mêmes raisons que dans le premier exemple, versé 30,000 fr. dans le fonds utile de consommation. Ainsi les mêmes revenus ont été obtenus

et dépensés, et la richesse générale a été également accrue de 30,000 fr. dans ces trois cas, quoique dans l'un cette société possédât 30,000 fr. de capitaux réels, dans l'autre 10,000 fr., dans l'autre point du tout.

Supposons, dans cette troisième hypothèse, que les ouvriers, animés d'un esprit d'épargne, ne boivent plus que de l'eau. Le négociant n'achète pas le vin : le propriétaire de vignes n'achète pas le grain et le bois ; le propriétaire de bois ne fait pas arranger ses jardins ; les ouvriers ne sont pas employés par lui. On voit ici, 1° que la lettre de change n'étant point faite, il n'y a pas eu de capitaux créés ; que cependant on ne peut se plaindre du manque des capitaux, mais des besoins qui manquent, et qui, s'ils avaient existé, auraient facilement créé les capitaux ; 2° que les ouvriers qui, par leur épargne, croyaient mettre de côté leur revenu, ont par cela même supprimé ce revenu, de manière qu'ils ont eu une jouissance de moins, et n'ont rien eu à épargner.

L'on voit clairement ici combien la quantité de capitaux est indifférente. Il a été indifférent de les accroître ou de les diminuer. Si, au lieu de cela, vous aviez accru ou diminué les besoins, vous auriez vu comment chaque

besoin ajouté aurait ajouté au fonds utile de consommation et à la richesse, en faisant circuler davantage les capitaux réels ou fictifs : combien un besoin retranché mettrait de désordre dans toutes les relations de votre petite société.

Pour avoir le compte du capital disponible employé, il faudra donc en multiplier chaque portion, par le nombre de fois qu'elle aura été échangée contre des objets non déjà vendus.

L'on remarquera que nous disons toutes les fois qu'elle aura été *échangée*, et non pas toutes les fois qu'elle aura changé de main. C'est de l'échange, du troc, de ce qu'on donne quelque chose pour quelque chose, que naît la valeur, et non pas de ce qu'une somme aura été donnée, prêtée, volée, ou payée comme rente, comme impôt. Dans tous ces cas, ce changement de main ne crée aucune valeur, ne tire rien de la masse générale de production pour le faire passer dans la production utile. C'est Paul au lieu de Pierre qui a la somme entre ses mains; mais la société ne s'en est pas aperçue, et n'en tirera quelque utilité pour sa richesse, que lorsqu'elle aura été employée, c'est-à-dire, échangée contre des produits matériels ou immatériels.

Ainsi, la monnaie qui n'a pas été échangée n'entre pour rien dans le fonds utile de consommation ; celle qui a été échangée, quoiqu'elle l'ait été plusieurs fois, pour payer le même objet, n'entre qu'une fois dans le fonds utile de consommation. C'est ce qui arrive toutes les fois qu'une somme est employée par un spéculateur qui agit comme second, troisième, quatrième producteur, au lieu de l'être par un consommateur. Enfin, la monnaie qui a été échangée plusieurs fois, mais contre des objets non déjà payés et dans le but de la consommation, entre dans le fonds utile de consommation, autant de fois qu'elle a servi à ces sortes d'échanges.

Il est bon d'observer que dans ce contact, qui doit nécessairement avoir lieu pour créer une valeur entre les produits et l'argent, l'argent qui touche divers produits, non encore vendus, aura créé autant de fois sa valeur qu'il aura touché de produits, tandis que le produit qui touche plusieurs fois l'argent, n'aura, quoiqu'ayant concouru à plusieurs échanges, fourni à la richesse générale qu'une fois sa valeur. Ce qui prouve à quel point est fausse l'opinion de ceux qui ont prétendu que l'argent n'était qu'une marchandise comme une

autre, et qui ont voulu le confondre avec les autres produits pour l'assujétir aux mêmes lois.

Une portion assez considérable du capital disponible réunie dans une seule main, forme ce qu'on a coutume de nommer *des capitaux*. Les capitaux sont l'agglomération d'une certaine quantité de monnaie en une seule main. Pour former des capitaux, il faut donc opérer l'aggrégation en un monceau de beaucoup de petites parties éparpillées du capital disponible. Ceux qui ont réalisé cette aggrégation, ou qui à raison de la confiance qu'inspire leur fortune connue peuvent la réaliser à volonté, composent ce qu'on nomme les capitalistes.

Dans ce qu'on nomme *les capitaux*, il ne faut pas voir une masse compacte, solide, s'accroissant périodiquement. Les capitaux sont au contraire une masse flottante, n'existant pas matériellement, sans cesse susceptible de croître et décroître par secousses violentes. Les capitaux sont un fleuve qui tantôt n'a qu'un filet d'eau, tantôt roule des torrens; et qui est alimenté par mille ruisseaux quelquefois abondans, et puis taris tout à coup.

Si les capitaux existaient, où seraient-ils? Sera-ce la monnaie métallique, dans les par-

ties qui sont agglomérées en certaine quantité, de manière à former un capital? Mais qui ne sait que dans tous les États cette masse métallique n'est rien auprès des capitaux qui sont employés? Après tout ce qui a passé d'or et d'argent par l'Espagne, il est probable qu'il y est resté plus de numéraire qu'il n'y en a en Angleterre. L'on peut affirmer du moins qu'à l'époque où l'Angleterre suspendit le remboursement des billets de banque en argent à raison de la disette du numéraire, elle avait moins de monnaie métallique que l'Espagne; cependant elle avait d'immenses capitaux, et l'Espagne n'en avait point. La somme de la monnaie métallique ne fait donc point les capitaux.

Une partie des capitaux consiste dans la circulation de cette monnaie. Quand un capital est formé par l'agglomération d'une certaine quantité d'argent, l'emploi de ce capital peut le faire passer en entier par plusieurs mains successivement, par l'achat successif de terres, maisons, rentes, etc. D'autres emplois le font disséminer en mille mains, comme toute entreprise de bâtimens, manufactures, etc., et après plus ou moins de cascades, il va se reformer dans d'autres mains,

pour s'éparpiller encore par suite de quelque entreprise. Suivant qu'il y a eu plus ou moins de ces changemens de main ou de ces transformations, suivant la rapidité ou la lenteur de la circulation, les capitaux se multiplient plus ou moins; il y a plus ou moins de capitaux.

Un exemple fera sentir ce que la circulation ajoute de capitaux. Lorsqu'il fut question en France de la réduction de l'intérêt des cinq pour cent, l'on convint de part et d'autre de l'impossibilité, même avec le secours de tous les banquiers de l'Europe, de réunir 2 milliards 800 millions pour offrir réellement le remboursement de 140 millions de rentes. Hé bien! l'Angleterre, dans la seule année 1815, a fourni à son gouvernement 3 milliards qu'il a dépensés. Le dernier rapport des opérations de la Banque de France donnera une idée des effets de la circulation sur les capitaux. Dans le courant de l'année 1823, elle n'a jamais eu en circulation plus de 42 millions en numéraire et plus de 214 millions en billets de banque. Les 42 millions en numéraire ont suffi à un mouvement d'affaires de 549 millions 461,746 fr. en espèces. Avec les 214 millions de billets, elle a opéré

un mouvement d'affaires de 8 milliards 575 millions 872,000 fr. Cet emploi de capitaux eût été fort accéléré ou ralenti, suivant que l'impulsion des besoins et des dépenses aurait été plus ou moins forte.

Où sont donc jusqu'ici les capitaux? En quelle quantité? On le saura quand ils auront été employés : c'est par l'emploi même qu'ils sont créés.

Après avoir prouvé qu'il n'y a pas de capitaux réels connus et établis d'avance, voyons s'il est plus aisé de connaître et de fixer les capitaux fictifs.

Les billets de banque, les lettres de change ne sont que des promesses d'argent. Toutes les promesses écrites ou verbales sont des créations de capitaux, parce qu'elles font emploi de capitaux, mais ne forment jamais non plus une somme de capitaux qu'on puisse connaître et fixer d'avance. Les billets de banque sont comme l'argent : s'ils restent en place, ce n'est qu'une masse de capitaux tout-à-fait insignifiante : ils circulent plus ou moins en raison des emplois, et créent alors des capitaux. Les lettres de change sont comme les billets s'il n'y a pas d'emploi; elles restent en place, ou bien elles ne sont pas créées du

tout. Les promesses verbales n'existent pas non plus s'il n'y a pas d'emplois de capitaux.

Tel est donc le sort des capitaux fictifs ou réels; c'est qu'ils n'existent pas, ou qu'ils n'existent que dans la proportion la plus insignifiante, s'il n'y a pas d'emplois; mais il s'ensuit aussi qu'ils existeront en quelque quantité qu'il soit nécessaire, dès qu'il se présentera des emplois. Il en sera créé tant qu'il y aura des emplois, et cela sans limites.

L'on reconnaîtra donc comme fausses et vides de sens ces phrases si communes : tel pays est riche et peut faire de grandes entreprises, telle province est riche, parce que les capitaux y abondent. Tels pays et telle province sont pauvres parce qu'ils n'ont pas de capitaux.

Ainsi qu'il ne faut pas dire : tel peuple consomme beaucoup parce qu'il est riche, mais tel peuple est riche parce qu'il consomme beaucoup; de même on ne doit pas dire : tel pays fait de grandes dépenses et de grandes entreprises parce qu'il a de grands capitaux, mais bien : tel pays a de grands capitaux parce qu'il fait de grandes dépenses et de grandes entreprises.

Nous avons dit qu'il n'y avait de capitaux

qu'autant qu'on en faisait emploi ; que les capitaux étaient créés par l'emploi qu'on en faisait. Et d'où vient cet emploi des capitaux? De la consommation, de la demande, des besoins enfin. Comme il n'y a pas de richesse qui ne soit créée par les besoins, les capitaux, qui sont une richesse, sont créés par les besoins.

Pour prouver que les besoins créent les capitaux, et en même temps pour donner une idée des effets de la circulation de l'argent, nous citerons un fait raconté par l'auteur du Traité de la Circulation et du Crédit.

Pendant le siége de Tournay, en 1745, et quelque temps auparavant, la communication étant coupée, on était embarrassé, faute d'argent, de payer le prêt à la garnison. On s'avisa d'emprunter des cantines la somme de 7000 florins : c'était tout ce qu'il y avait. Au bout de la semaine, les 7000 florins étaient revenus aux cantines, où la même somme fut empruntée encore une fois. Cela fut répété ensuite jusqu'à la reddition, pendant sept semaines, de sorte qu'à la fin il était dû aux cantiniers 49,000 florins. Si le siége eût duré le double de temps, le capital dû aux cantiniers eût été de 98,000 florins.

Ce capital a été créé par le besoin qu'a le gouvernement du service des soldats, et par le besoin qu'ont les soldats de boissons fermentées. Mais, dira-t-on, voilà un capital créé d'une manière ou d'une autre : il existe donc des capitaux, on peut donc évaluer d'avance les capitaux dont on peut disposer. Où sont-ils donc ces capitaux? On voit 7000 florins en argent, qui sont, après le siége, réunis ou disséminés, qui circuleront ou resteront en place : est-ce là-dessus que vous voulez établir la somme des capitaux? On voit de plus une créance de 49,000 florins sur l'Etat. Cette créance est comme toutes les autres : si vous la nommez *des capitaux*, toutes les dettes de l'Etat, toutes les rentes publiques sont des capitaux.

Il y a eu des capitaux créés parce qu'il y avait des besoins. — Mais le capital existait déjà; car il a bien fallu que l'entrepreneur des cantines achetât les boissons aux propriétaires pour s'en approvisionner. — D'abord, comme il vendait cher à raison des circonstances, il a pu acheter pour 20,000 florins ce qu'il a vendu 49,000. Mais les avait-il, ces 20,000 florins, ou a-t-il payé avec des lettres de change, ou a-t-il acheté à crédit? Tout cela est indif-

férent : dans les trois cas, le capital de 29,000 florins est gagné et créé par l'entrepreneur de cantines, et 20,000 florins sont entre les mains des propriétaires. Mais un capital n'est point ce qu'on appelle des capitaux : il n'existe pas plus de capitaux qu'avant; mais il existe plus de facilité d'en créer, si les emplois en réclament, parce que la créance de 49,000 florins, due par l'Etat, donne à ceux qui la possèdent plus de crédit, ce qui prouve comment les dépenses d'une année créent des capitaux pour l'année suivante.

Pour qu'il y ait emploi de capitaux, il faut qu'il y ait de la consommation, des demandes, des besoins; il faut qu'il y ait confiance, sécurité, goût de dépenses. On bâtit des maisons; s'il y a confiance, on ne manquera pas de capitaux pour cela : ce sera comme l'histoire des cantines, les mêmes capitaux qui auront bâti une maison l'année dernière en bâtiront une cette année : passés des mains de l'entrepreneur dans celles des maçons, menuisiers, couvreurs, peintres, ouvriers de tout genre, des vendeurs des matières premières, etc., ils passent des mains de ceux-ci (directement ou après plusieurs cascades dont chacune crée des

revenus et des valeurs) dans les mains d'un nouvel entrepreneur à qui ils sont prêtés. Cela est facile, cela est certain, s'il y a des besoins et de la confiance. Si la maison est bâtie pour le logement de celui qui la fait construire, le besoin qu'il en a et la confiance qu'inspire sa richesse auront fait trouver les capitaux nécessaires. Si la maison est bâtie pour être louée, le besoin de logemens qui existe dans l'endroit et la confiance due à l'entrepreneur auront encore fourni les capitaux nécessaires.

Il en est de même pour tout; qu'il y ait beaucoup de besoins de logemens, de vêtemens, de vivres, de plaisirs, etc, et qu'il y ait de la confiance, les capitaux ne manqueront jamais, beaucoup d'entreprises seront faites, beaucoup de lettres de change seront émises, l'argent et les billets circuleront: de grands capitaux seront créés.

Supposons que dans telle petite ville où il n'y a pas de capitaux vacans, il soit fait une commande de 100 mille francs d'habits pour un régiment qui doit être créé dans le voisinage. Il y aura bien des laines et des matières achetées et du drap fabriqué, ou bien du drap tout fait acheté, des ouvriers employés, et les habits seront faits. Soit que le gouvernement

ait payé les 100 mille francs d'avance, soit qu'ils aient été empruntés; soit que l'entrepreneur ait fait des lettres de change ou qu'il ait pris à crédit, la dépense aura été faite (ou si elle n'était pas faite, ce serait parce qu'on manquerait d'ouvriers ou de matières premières; mais ce ne serait jamais faute de capitaux); les capitaux se seront trouvés et auront produit le même effet précisément, soit qu'ils fussent réels ou fictifs. Les fournisseurs des matières premières ou les ouvriers qui auront profité de cette dépense de 100 mille francs, auront eux-mêmes fait des dépenses avec cet argent ou avec ces billets ou à crédit. Cette circulation se sera étendue à l'infini, et l'on aura retiré tout le profit de l'abondance des capitaux dans un lieu où l'on en manquait. Et pourquoi cela? Uniquement parce que des besoins y ont été créés, parce qu'il y est survenu une demande.

En quelque lieu que ce soit, créez des besoins, faites arriver des demandes, aussi nombreuses que vous voudrez, elles seront toujours satisfaites dans les limites de ce qu'on pourra trouver de matière première et d'ouvriers capables du travail : mais jamais en pareil cas les capitaux ne manqueront : élevez

la demande tant que vous voudrez; ce n'est point par là qu'elle sera limitée.

Aussi qu'il y ait beaucoup de consommations des particuliers, beaucoup de besoins et de demandes, les capitaux circuleront ou seront créés. Qu'il y ait beaucoup de demandes du gouvernement, il en sera de même. Qu'il y ait peu de consommation, peu de demandes de la part des particuliers et du gouvernement; dans les lieux où il existe des capitaux, ils circuleront peu; dans les lieux où il n'en existe pas, ils ne seront pas créés.

Lorsque nous avons parlé des demandes des particuliers ou du gouvernement, auxquels les capitaux ne manqueraient jamais, nous avons supposé qu'il existait de la confiance dans la fortune publique et les fortunes privées, et qu'il n'y avait aucun doute que les objets demandés par la consommation ne fussent payés dès qu'ils seraient livrés. C'est en effet de cette confiance que naît la création immanquable et indéfinie des capitaux. Cette confiance est la base de cette richesse sans bornes qui est fondée sur ce qu'on nomme le système de crédit.

On a beaucoup parlé de ce système de crédit comme d'une grande et rare machine, dont

les effets étaient gigantesques, mais dont le secret était impénétrable. Il est très-facile de donner aux moins habiles une idée nette de ce système de crédit. Il suffit d'entendre ce mot de crédit dans le sens le plus vulgaire, comme lorsqu'on parle de prendre à crédit, d'acheter à crédit.

Le système de crédit, c'est pour les gouvernemens comme pour les particuliers de faire des dépenses sans avoir d'argent et par le moyen des promesses. Ainsi l'Etat, qui inspire la confiance, fait des dépenses sans avoir d'argent, et il a du crédit; il fait d'immenses dépenses, et il a un immense crédit : il use sans bornes du système de crédit. Mais ces dépenses faites par le système de crédit ou autrement, avec des capitaux fictifs ou des capitaux réels, n'en créent pas moins une grande quantité de capitaux par le mouvement rapide et la vie qu'elles répandent de proche en proche. Une seule dépense effectuée procure, par une cascade non interrompue, par des ricochets perpétuels, une suite infinie de dépenses. Cette dépense est comme un serpent qui s'alonge sans cesse, qui va de l'un à l'autre, revient sur lui-même, touche à la main dont il est sorti, passe dans mille

autres mains, et revient encore dans la première une fois, deux fois, dix fois. Partout où il a passé il a créé des valeurs. Jugez de l'effet que produisent de grandes dépenses avec le privilége indéfini de ces reviremens; jugez combien elles créent de capitaux, et voyez s'il est singulier que dans l'année qui suit celle où on a fait d'immenses dépenses, on trouve toujours plus de capitaux que dans la précédente.

Les capitaux (à cela près de la quantité insignifiante des capitaux matériels) sont donc partout et ne sont nulle part. Toutes dépenses les créent dans les lieux où il n'y en a pas; toute crise qui arrête la consommation les annulera, les détruira tout d'un coup dans les lieux où il y en a le plus.

Pour mettre en mouvement le crédit, pour qu'un Etat puisse user de toutes les ressources du système de crédit, il faut deux choses: 1° qu'on ait des dépenses à faire, ce qui fait qu'on a besoin de capitaux et qu'on les cherche; 2° qu'on inspire la confiance, ce qui fait qu'on trouvera ou qu'on créera des capitaux tant qu'on voudra.

On voit que les dépenses, c'est-à-dire les besoins sont la première condition: car il faut

avoir besoin de quelque chose avant de chercher des capitaux pour y pourvoir. La confiance est la seconde condition indispensable: elle fait trouver les capitaux que réclament les besoins les plus illimités.

L'on peut remarquer que la confiance est la principale base sur laquelle s'appuie toute richesse. C'est la confiance qui encourage les uns à consommer, les autres à produire ; c'est la confiance qui, en multipliant les dépenses, fait plus rapidement circuler l'argent et accroît le fonds utile de consommation; c'est la confiance qui accroît à l'infini le capital disponible, en ajoutant la monnaie fictive à la monnaie réelle ; c'est la confiance qui permet aux gouvernemens comme aux particuliers de créer de grands capitaux en effectuant par des emprunts l'agglomération des valeurs dispersées. L'on verra bientôt que c'est aussi la confiance qui règle l'intérêt de l'argent. Qu'on ne s'étonne donc plus que la sécurité, l'idée de stabilité auxquelles s'attache la confiance, soient les premières conditions de la richesse des nations. Trouvons-y un motif de fortifier de plus en plus les notions de propriété, de monarchie, de légitimité, sans lesquelles ne peut subsister l'idée de stabilité, et félicitons-nous

d'ajouter ici quelque force à ces principes sacrés : car dans ce siècle calculateur, n'est-ce pas leur donner un bien plus grand prix que de prouver combien ils sont nécessaires à la richesse des nations?

Si les capitaux, si les moyens de les agglomérer dépendent de la fortune des capitalistes et de la confiance qu'elle inspire, il est évident qu'après les grandes consommations, première source de toute richesse, ce sont les grandes fortunes qui font les grands capitaux. De grandes terres, de grandes entreprises de manufacture ou de commerce, des rentes considérables seront donc les causes des grands capitaux. 1°. De grandes terres, et à cet égard l'on sentira que le droit d'aînesse et la substitution héréditaire qui conservent les grandes terres sont favorables aux grands capitaux; que la division trop générale des propriétés est la ruine des grands capitaux. 2°. De grandes entreprises de manufacture ou de commerce; sur ce point, l'on verra que ces grandes entreprises ne peuvent subsister sans de très-grandes consommations; qu'ainsi le luxe et les grandes dépenses des particuliers et des gouvernemens sont favorables aux grands capitaux, tandis que l'épargne, si recomman-

dée pour accroître les capitaux, est en réalité la ruine des grands capitaux ; et nous remarquerons en passant que, puisque les grandes entreprises de commerce et d'industrie créent les grands capitaux, c'est à tort qu'on dit souvent : « Les capitaux abondent à la Bourse, » parce que le commerce et l'industrie péri- » clitent et ne leur offrent pas de débouchés. » Il faudrait dire au contraire : Plus il y a d'industrie et de commerce, plus il y a de capitaux créés, plus ils abondent à la Bourse. Aussi voit-on que c'est toujours dans les pays dont l'industrie et le commerce sont les plus florissans que la concurrence des capitaux à la Bourse fait hausser le plus les fonds publics. 3°. La troisième source des grands capitaux, ce sont des rentes considérables ; d'où il faut conclure que les emprunts et la création des rentes sont favorables aux grands capitaux, et d'autant plus favorables que cette création est plus forte (ce qui est vrai surtout des rentes publiques : car pour les particuliers le débiteur perd à peu près en confiance ce que gagne le créancier) ; que l'existence des rentes publiques ajoute à la richesse des nations puisqu'elle crée des capitaux, et que les rentes considérables créent les grands capitaux,

On a quelque peine à se figurer que les rentes sur l'Etat, qui ne sont réellement qu'une dette de la nation, et qui ne présentent aucun fondement sur lequel on puisse établir un capital, puisqu'elles ne reposent que sur les impositions à venir de la nation; on a, disons-nous, quelque peine à se figurer que les rentes sur l'Etat soient une richesse de la nation. Cependant, l'expérience a démontré qu'une nation est d'autant plus riche qu'elle a plus de capitalistes et de plus grands capitalistes; et il est impossible de nier que créer des rentes, c'est créer des capitalistes; qu'anéantir des rentes, c'est anéantir des capitalistes. Créez dans un pays cent millions de rentes à cinq pour cent, c'est un capital de deux milliards créés dans le pays, lorsque les rentes sont au pair, et ce capital partagé entre cinq cents personnes qui auraient ainsi un capital de quatre millions chacune fournirait par là à la nation, cinq cents gros capitalistes de plus.

Mais si ces rentiers voulaient tous à la fois vendre leurs rentes, ils ne trouveraient pas à réaliser leur capital. Nous répondrons: Mais si tous les propriétaires de terres voulaient à la fois vendre leurs terres, ils ne trouveraient pas non plus à réaliser leur capital, ce qui

n'empêche pas ce capital d'exister et de donner du crédit à ceux qui le possèdent. C'est la même chose dans les deux cas, tant qu'existe la confiance dans la fortune publique. Mais au lieu de cela, qu'un gouvernement embarrassé et mal conseillé supprime, par une banqueroute qui n'est pas sans exemple, 100 millions de rentes. Voilà un capital de 2 milliards perdu pour la nation, et une grande quantité de capitalistes de moins. Et qu'on ne dise pas que l'impôt diminué laissera ces fonds entre les mains des producteurs. Une légère diminution, soit sur l'impôt direct, soit sur les taxes de consommation, ne fera pas un capitaliste de plus, parce que la même somme, en supposant qu'elle existe, sera dispersée dans des milliers de mains, au lieu d'être agglomérée. Mais nous disons de plus que la même somme n'existera pas, et que les producteurs ne verront pas leur revenu augmenté de la diminution de l'impôt. En effet, les cinq cents gros capitalistes produits par les 100 millions de rentes inscrits, créaient beaucoup de revenus par leurs dépenses. Ces dépenses cesseront tout à coup, et bien des producteurs y perdront plus de revenu que la diminution de l'impôt n'en ajoutera.

Créer des rentes, c'est ajouter à la richesse nationale, comme tout ce qui sert à accroître les dépenses publiques; mais on ne peut supposer que cet effet puisse avoir lieu à l'infini. Où est la limite? Elle dépend de la limite où il faut renfermer l'impôt nécessaire pour payer la rente : c'est un point que nous examinerons au chapitre suivant.

Il nous reste, pour compléter ces chapitres qui traitent de l'argent, à parler de l'intérêt de l'argent.

Quelle est la cause de la hausse ou de la baisse de l'intérêt, et quel en est l'effet? Voilà les deux questions à examiner.

Nous ne discuterons point la cause générale qui fait que l'intérêt est généralement haut dans tel siècle, et bas dans tel autre. Il suffit de remarquer que depuis cinq ou six siècles, l'intérêt tend toujours à diminuer. Ce qu'on a dit sur cette propriété de l'argent, de se multiplier par la circulation, ce qui rend assez indifférente la quantité qui en existe dans un pays, et sur la facilité de suppléer à la monnaie de métal par des monnaies fictives, suffit pour faire écarter l'idée que ces variations dans le taux de l'intérêt aient dépendu de la quantité d'argent existant ou dans tel pays,

ou en Europe, ou dans le monde. L'intérêt légal de l'argent est à la Chine de trois pour cent par mois, excepté peut-être à Canton, où on dit qu'il est de douze à dix-huit pour cent par an; dans l'Inde, aussi, l'intérêt est élevé, et ce sont les pays du monde où il y a le plus d'or et d'argent.

David Hume remarque que l'intérêt était à Batavia et à la Jamaïque à *dix pour cent*, en Portugal à *six*, quoique ces pays abondent beaucoup plus en or et en argent que Londres et Amsterdam, où l'intérêt était à *trois*.

Plus de confiance et de sécurité sur la situation des affaires publiques, sur la stabilité des gouvernemens et la garantie des propriétés; plus de mouvemens et de création de capitaux en raison des besoins chaque jour multipliés de la civilisation et du luxe, des relations plus faciles et plus fréquentes entre les capitalistes d'un même pays, des Etats voisins, et même de tous les Etats de l'Europe et du monde, voilà ce qui a dû graduellement faire baisser le taux général de l'intérêt. Mais quelle est la cause de ces hausses et baisses alternatives dans le taux de l'intérêt? Nous allons voir que ce sont les mêmes causes que nous venons d'indiquer, comme influant sur

la marche générale et graduelle du taux de l'intérêt.

La principale cause qui influe sur le taux de l'intérêt est le plus ou moins de certitude que peut avoir le prêteur sur la rentrée de son argent; c'est le plus ou le moins de confiance du prêteur.

Cette confiance peut être de deux espèces : la confiance dans l'état particulier de la fortune de l'emprunteur; et la confiance dans l'état des affaires publiques, dont la prospérité inspire seule de la sécurité sur les fortunes privées.

La confiance directe sur la solvabilité de l'emprunteur ne modifiant le taux de l'intérêt que dans des cas particuliers et n'ayant aucune influence sur le *taux général de l'intérêt*, question dont nous nous occupons ici, il est inutile d'en parler. L'on sait assez que dans tel cas particulier l'intérêt peut s'élever outre mesure en raison du besoin pressant ou du peu de solvabilité de l'emprunteur. C'est donc la confiance dans l'état des affaires publiques qui règle le taux général de l'intérêt. Et comme depuis l'établissement des rentes et leur négociation journalière et publique, le taux de l'intérêt qu'on peut obtenir en plaçant sur

le gouvernement est toujours bien connu, ainsi que l'influence de chaque événement et de la situation actuelle des affaires sur le taux de cet intérêt, il s'ensuit que c'est là à peu près la base du taux de l'intérêt même entre les particuliers, que c'est là le thermomètre de la confiance publique, et que l'intérêt hausse ou baisse généralement aux époques où le taux des effets publics indique qu'il hausse ou baisse pour le gouvernement. La confiance qu'inspire la situation des affaires, la sécurité générale sera donc la principale cause de la baisse de l'intérêt. Lorsque le prêteur ne prévoit aucun événement qui puisse mettre obstacle à la rentrée de ses fonds, il se contente d'un intérêt modique. Aussi toute crise, toute inquiétude même fait hausser l'intérêt. On craint davantage de se dessaisir de ses fonds, et il faut qu'on soit tenté par un plus grand profit, quand on craint de voir la tranquillité publique troublée. De plus, le gouvernement inspirant moins de sécurité, paraît au prêteur moins solvable, et on lui prête à un plus haut intérêt, ce qui influe, comme nous l'avons dit, sur le taux général de l'intérêt, même entre particuliers. Mais, dira-t-on, la confiance, quoiqu'elle

influe certainement sur le taux de l'intérêt, ne peut le régler seule, et il est certainement soumis à la loi générale qui régit tout ce qui s'achète et tout ce qui se vend; c'est-à-dire, à la proportion entre l'offre et la demande. Ainsi quand il y a plus d'offres de capitaux que de demandes, l'intérêt doit baisser. Quand il y a plus de demandes que d'offres, l'intérêt doit hausser.

Cela serait indubitable, s'il y avait en effet d'un côté, une somme fixe de capitaux à placer, et si de l'autre côté il y avait une demande de capitaux indépendante de la quantité de capitaux existante. Mais si d'une part, comme nous l'avons dit, il n'existe pas une somme fixe de capitaux; si d'une autre part la même cause influe toujours et dans le même sens sur la quantité des capitaux et sur la demande qu'on en fait; si la demande, c'est-à-dire, le besoin de capitaux ne peut augmenter, sans que les capitaux augmentent aussi, parce que c'est la demande même qui les fait créer; s'il est de l'essence du capital disponible de se multiplier toujours en proportion du besoin qu'on en a, soit par la plus rapide circulation de la monnaie réelle, soit par la plus forte création de la monnaie fic-

tive, l'on conviendra alors que la proportion entre l'offre et la demande ne peut pas exister sur cet objet.

La plus forte preuve que le taux de l'intérêt ne dépend pas de la proportion de l'offre et de la demande, c'est que d'après ce système l'intérêt devrait hausser après les grands emprunts du gouvernement puisqu'il reste moins de capitaux disponibles : c'est le contraire qui arrive. Plus l'Etat fait d'emprunts, plus l'intérêt baisse.

Et en effet les emprunts du gouvernement créent les capitaux, au lieu d'en diminuer la quantité.

Le gouvernement, dans un temps de paix et de confiance générale, fait un emprunt. Toutes les petites sommes viennent de tous côtés se reunir en un point central pour fournir à cet emprunt. Les particuliers qui veulent emprunter auront donc plus de peine à trouver de l'argent, et seront disposés à le payer plus cher? Non; le gouvernement dépense ces capitaux qu'il a empruntés : ces capitaux se retrouvent entre les mains de tous ceux qui ont fourni aux dépenses du gouvernement; et de plus les prêteurs se trouvent possesseurs de rentes qui leur donnent les moyens

de réaliser des capitaux réels, ou de créer des capitaux fictifs : bien loin donc qu'il soit plus difficile alors pour les particuliers de trouver des capitaux à emprunter, cela deviendra plus facile à raison de l'abondance, et l'intérêt ne haussera pas, tant que la confiance subsistera ; car c'est la confiance seule qui règle l'intérêt.

Sans ces deux facultés des capitaux de se multiplier par la circulation, et d'être créés à volonté en raison des besoins, on pourrait d'autant moins expliquer comment ils peuvent en temps de guerre suffire aux énormes emprunts des gouvernemens, que chaque emprunt de l'Etat procure un double emploi de capitaux ; du moins, cette partie très-considérable des emprunts, avec laquelle on paie ces dépenses du gouvernement, qui ont rapport à des achats de marchandises pour le service de l'Etat; car il y a demande de capitaux de la part du gouvernement qui emprunte, et demande de capitaux de la part des entrepreneurs qui ont à lui fournir les objets dont il a besoin.

Après avoir établi que la confiance ou l'inquiétude générale influe seule sur l'intérêt, il paraît inutile d'examiner la seconde question

sur les effets du taux plus ou moins élevé de l'intérêt. Puisque la confiance a une si grande influence sur la richesse comme multipliant les besoins, et à proportion le capital disponible, il est évident que l'intérêt peu élevé qui est le produit de cette même confiance, est la preuve et l'un des moyens de la richesse.

L'on fera peut-être cette objection : puisque les dépenses des particuliers enrichissent la nation, et qu'en général leurs dépenses se règlent sur leurs revenus, l'intérêt élevé donnant de plus gros revenus, n'est-il pas utile à la richesse générale? Cela ne serait pas douteux si, en résultat, la somme totale des revenus était augmentée : mais c'est ce qui est impossible, dans ces momens de défiance qui accompagnent toujours la hausse de l'intérêt. Alors il y a moins de luxe, moins de consommation, plus de revenus sont économisés, et beaucoup de dépenses supprimées suppriment beaucoup de revenus. Les revenus diminuent donc sous ce rapport, et compensent de reste l'augmentation de revenus due aux gros intérêts. De plus, il est à remarquer que si celui qui reçoit un gros intérêt a plus de revenu, celui qui le paie en a moins, et qu'ainsi il n'y a pas

augmentation sous ce rapport du revenu général. Il en serait peut-être autrement de l'intérêt payé par l'Etat : mais comme ces intérêts sont payés au moyen des impôts, cette question rentre dans celle que nous allons traiter dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Développemens sur l'impôt et les emprunts.

Les principes établis dans cet ouvrage sont que l'impôt enrichit généralement une nation; qu'il peut l'appauvrir s'il est mal établi, ou exagéré quoique bien établi. Nous ajouterons quelques développemens pour mieux faire sentir de quelle manière l'impôt enrichit; nous chercherons ensuite quel est le plus utile des impôts, et dans quelles limites doivent être renfermés les impôts, quels qu'ils soient.

La richesse naît des besoins : l'emploi de l'impôt accroît d'un côté la somme des besoins satisfaits, et ne les diminue pas toujours d'un autre côté; presque toutes les sommes payées à l'impôt entrent dans le fonds utile de consommation; elles concourent donc à la création de la richesse. En serait-il de même sans l'impôt? Le paiement de l'impôt peut placer le contribuable dans trois positions : ou il avait tout juste de quoi se procurer le

nécessaire de sa classe, et il faut qu'il se procure un surplus de revenu pour payer l'impôt; ou il a, au-delà de ce qu'exige le nécessaire de sa classe, un surplus de revenu qu'il donne à l'impôt, et qu'il épargnerait sans cela; ou ce surplus qu'il donne à l'impôt, il le dépenserait à ses plaisirs sans l'impôt, et se retranche ces plaisirs.

Dans le premier cas, il y a avantage pour la richesse, puisqu'il y a accroissement de besoins d'un côté, et qu'il n'y a pas de diminution de l'autre, si en effet l'imposé trouve moyen de se soutenir au nécessaire de sa classe. Or, il doit trouver ce moyen, puisque les besoins payés par l'impôt offrent plus d'ouvrage aux ouvriers, et surplus de richesse aux producteurs. Le second cas crée de nouveaux besoins, et par suite de nouvelles valeurs, puisque l'argent dépensé par le gouvernement ne l'eût pas été par le particulier. Dans le troisième cas, ce qui est dépensé d'un côté ne l'est pas de l'autre; il n'y a de valeur ni créée ni perdue. Ainsi, sur les trois cas qui peuvent se présenter, la richesse y gagne dans les deux premiers; et, dans le troisième cas seulement, il n'y a ni perte ni gain.

Nous venons de raisonner dans l'hypothèse

que la somme des revenus serait la même, soit qu'elle fût entre les mains des particuliers ou du gouvernement. Mais, s'il était prouvé que la somme des revenus augmente par l'effet de l'impôt, l'on sentirait mieux leur influence favorable à la richesse : c'est réellement ce dont il n'est pas possible de douter. Qu'est-ce qui crée chaque année la somme des revenus dans un pays? La somme des produits vendus, c'est-à-dire la somme des besoins qui font acheter : car c'est la volonté de l'acheteur qui fait qu'il y a des ventes. Tous les producteurs ne tirent donc leur revenu que de la somme des besoins qui demandent à être satisfaits. Accroître la quantité de ces besoins, c'est donc accroître la somme des revenus. L'impôt augmente-t-il la quantité des besoins ? y a-t-il autant de besoins dans un pays où il n'y a pas d'impôts, que dans un pays où il y en a ; dans le pays où il y en a plus que dans celui où il y en a moins ?

Les besoins créés par l'impôt sont les besoins des soldats qui, mieux nourris et mieux vêtus que dans leur village, passent dans une classe dont le nécessaire est plus élevé ; les besoins de tous les employés du gouvernement, qui, à tous les degrés, sont transportés dans une

classe dont le nécessaire est plus élevé que celle où ils seraient naturellement placés ; les besoins de canons et d'armes de toute espèce, de places fortes, de ports, de magasins, de navires de toutes grandeurs, de routes, de ponts, de canaux, d'utiles ou de superbes édifices ; et de riches ameublemens ; que de besoins à satisfaire, que de valeurs créées, que de revenus procurés aux producteurs !

Il n'y a qu'une seule objection possible : ce serait si on parvenait à prouver que les particuliers qui paient l'impôt, se retranchent la satisfaction d'une aussi grande quantité de besoins qu'il y en a eu de créés par les dépenses du gouvernement. Cela n'est pas possible à supposer, et les faits le démontrent ; a-t-on remarqué, durant la dernière guerre qui a fait faire à l'Angleterre de si énormes dépenses, que les particuliers aient fait des économies proportionnées sur leurs dépenses? Au contraire on a remarqué que les particuliers n'avaient jamais tant bâti de maisons de ville et de campagne, et déployé plus de richesses. Après avoir constaté ce qui a été, examinons ce qui devait être.

Chez un peuple sans impôt, chaque particulier a en général un certain nombre de

besoins satisfaits à l'aide de son revenu. On établit des impôts ; le particulier se dira qu'il doit se retrancher quelque dépense, en raison de la diminution de son revenu. Cela paraît naturel : mais d'abord cette réflexion ne doit avoir lieu qu'à propos de l'impôt direct. Chaque personne imposée sait dès lors, ou suppose du moins que son revenu est diminué de telle somme fixe, montant de son impôt, et il doit restreindre sa dépense en conséquence. Il n'en est pas de même de l'impôt indirect : le renchérissement de quelques objets n'avertit pas les citoyens de la diminution de leurs revenus, et de l'obligation de restreindre leurs dépenses ; et ce serait là un motif de plus pour prouver les avantages de l'impôt de consommation sur l'impôt direct : mais même quand il s'agit de l'impôt direct, nous avons dit que l'imposé *supposait* son revenu diminué, et en effet cela est loin d'être toujours vrai. Voyons en détail l'effet de l'impôt.

L'impôt direct ne frappe d'une manière sensible que les gens aisés. Ces personnes ne songeront pas, à raison de l'impôt, à se retrancher sur le grain, le vin, la viande, sur leur nourriture enfin. Il y aura donc après

l'impôt établi, les mêmes consommateurs de grain, de vin, de viande que précédemment. Mais le premier emploi de l'impôt étant, en général, d'assurer la défense du pays, ceux qui seront appelés à composer les armées de terre et de mer deviendront de nouveaux consommateurs de bon grain, de viande, de vin. La demande de grain, de viande, de vin, se trouve donc augmentée; et l'effet certain de ces nouveaux besoins, de ce surcroît de demande, est l'accroissement du revenu des propriétaires.

Les gens aisés, sur qui frappe l'impôt direct, ne se retrancheront pas non plus sur leur habillement ni sur leur chauffage. Ainsi, d'un côté, l'habillement des troupes de terre et de mer nécessitera un surcroît de demande de draps, et accroîtra ainsi le revenu des producteurs qui fournissent la laine, des producteurs qui manufacturent le drap. De l'autre côté, la construction des vaisseaux, des ports et magasins, des forts, des édifices d'utilité ou de luxe, nécessitera une demande nouvelle de charpente, qui ajoutera au revenu des propriétaires de bois et de ceux qui l'exploitent, le négocient, le transportent.

Les producteurs, s'apercevant au bout de

quelques mois que leurs revenus se sont accrus, ne voient plus la nécessité de renoncer à ces dépenses de luxe auxquelles ils étaient accoutumés, mais que l'impôt paraissait d'abord les obliger à sacrifier.

Leur revenu, toujours mobile, s'élève à mesure qu'ils en donnent davantage à l'impôt, et ils se trouvent aussi riches après avoir payé l'impôt qu'auparavant, à raison de ce que l'impôt leur a créé de nouveaux consommateurs, dont la concurrence a fait hausser leur revenu.

Les besoins précédens subsistant alors comme avant l'impôt, de nouveaux besoins ont été créés par l'impôt : la somme des besoins satisfaits, ou la richesse, a donc augmenté par l'effet de l'impôt. Sans doute, il y a quelques localités où cet effet n'existera pas, parce que l'impôt y prend, sans qu'il y revienne rien des dépenses de l'impôt ; dans un bien plus grand nombre de lieux, cet effet existera réellement sans se faire sentir d'une manière visible ; dans beaucoup d'autres, il sera impossible de ne pas reconnaître ce résultat. Par exemple, le propriétaire de bois, si le gouvernement achète beaucoup de bois de charpente, verra bien que cette concur-

rence fait hausser le prix de ses chênes, et que son revenu en est accru d'une somme bien plus forte que celle qu'il donne pour sa part de l'impôt qui doit payer ces constructions. Sur les points où l'on rassemble une armée, ou seulement sur ceux où l'on met des régimens en garnison, dans les lieux où l'on fait un pont, où l'on creuse un canal, où l'on construit une forteresse ou un édifice, les producteurs de tout genre s'apercevront que leur revenu s'accroît bien plus par ces consommations qu'il n'est diminué par leur part de l'impôt qui paie ces dépenses publiques. Ce qui, dans tous ces cas, est évident dans une localité, étend son effet beaucoup plus loin et se fait sentir de proche en proche, quoique d'une manière moins sensible, dans presque toute l'étendue du pays. S'il était des lieux où cet effet ne parvînt pas, où ceux qui paient l'impôt ne se ressentiraient pas du tout des avantages produits par l'emploi de l'impôt, c'est à un gouvernement habile à remédier à cet inconvénient et à faire pénétrer le bienfait des dépenses publiques jusques dans ces localités, soit par des garnisons placées avec discernement, soit par des travaux entrepris dans ce but. Ce soin est un des plus importans pour le

gouvernement, et l'un de ceux par lesquels il peut être le plus utile à la richesse nationale.

L'objection à laquelle nous venons de répondre était fondée sur ce que chacun établissait ses dépenses d'après son revenu, et les restreignait à mesure que l'impôt diminuait ce revenu. Mais il faut remarquer qu'à l'exception des rentiers, des employés (et ceux-là ne paient pas d'impôt direct), et des propriétaires qui afferment en argent, il n'y a pour personne de revenus fixes. Le reste des producteurs, c'est-à-dire la très-grande partie, n'a qu'un revenu incertain qui dépend de la vente de leurs produits. Les besoins créés par l'impôt augmentent la quantité ou la valeur des produits vendus, et par conséquent la somme des revenus des producteurs, puisque ces revenus n'ont d'autre source que la vente des produits. Le surcroît de revenu fournit donc au paiement de l'impôt, et les contribuables qui, pour restreindre des dépenses dont l'habitude leur a fait un besoin, attendaient qu'ils y fussent forcés par le déficit de leur revenu, peuvent en général payer l'impôt sans se voir réduits à cette nécessité. Les besoins des particuliers ne sont donc pas diminués en résultat général, la plupart sont fidèles à leurs an-

ciennes habitudes, et particulièrement tous ceux qui se bornaient au nécessaire de leur classe. Si quelques uns restreignent leurs dépenses, d'autres, qui voient leur revenu augmenté par l'effet de l'impôt, accroissent les leurs ; les besoins de l'Etat ajoutent donc de nouvelles richesses à celles que produisaient les besoins des particuliers, et l'impôt accroît la richesse générale. C'est ce qu'on a pu reconnaître partout ; car les peuples qui paient le plus d'impôts sont les plus riches ; ceux qui en paient le moins sont les moins riches ; et le même peuple voit toujours s'augmenter sa richesse dans la même proportion que ses impôts, ou, ce qui revient au même, que ses dépenses publiques. Ce qui n'empêche pas pourtant qu'un impôt mal assis ou exagéré ne puisse appauvrir une nation, et ce qui fait, par conséquent, qu'on ne peut pas conclure de la doctrine précédente qu'il ne s'agit, pour enrichir un peuple, que d'augmenter indéfiniment et aveuglément tous les impôts.

Quelques autres considérations feront encore mieux concevoir comment l'impôt ajoute à la richesse générale.

L'on a reconnu l'avantage, pour la richesse nationale, des capitaux et des grands capitaux.

Nous avons dit que réunir en une seule main beaucoup des portions éparses de la monnaie, c'était créer des capitaux; c'est ce que fait l'impôt, et il procure donc les avantages qu'on a reconnus pour la richesse nationale, de cette formation des capitaux et des grands capitaux. L'esprit d'association, dont on a tant vanté les heureux effets en Angleterre et en France, ne fait pas autre chose; il réunit en plus grande masse les capitaux épars : l'impôt en fait autant.

La richesse n'étant produite qu'à la suite d'un échange, l'impôt lui est encore utile sous ce rapport, puisque la nécessité de le payer force à des échanges les propriétaires qui, sans cela, pourraient, comme dans les temps primitifs, se borner à consommer leurs propres denrées et s'endormir dans la paresse.

La taxe sur les consommations contribue aussi à accroître l'activité du travail. Ceux qui avaient pris l'habitude d'un objet que la taxe a renchéri, travaillent davantage pour continuer à en jouir. Ainsi cette taxe dépensée par le gouvernement fournit à la fois les besoins qui rendent le travail fructueux, et le travail qui pourvoit à ces besoins.

L'opinion que l'impôt accroît la richesse

n'est pas nouvelle, et était générale en Angleterre, dans le dernier siècle, parmi les gens instruits. Voilà un passage de David Hume qui le prouve : « Il y a une maxime qui prévaut parmi les financiers de notre pays : » *Que toute nouvelle taxe crée une nouvelle habileté dans les sujets pour la porter, et que chaque augmentation de fardeau public augmente à proportion l'industrie du peuple.* Cette maxime est de telle nature » qu'il est très-vraisemblable que les abus » en seront extrêmes, et d'autant plus dangereux qu'on n'en peut absolument nier la » vérité. Il faut avouer au contraire qu'en la » resserrant en de certaines bornes, elle est » fondée sur la raison et sur l'expérience. »

Si les besoins du gouvernement ajoutent à la richesse quand on y satisfait à l'aide de l'impôt, ils y ajoutent bien davantage, quand les dépenses du gouvernement sont payées par le moyen des emprunts; car la somme des besoins s'accroît bien davantage dans ce dernier cas. Quand on paie avec l'impôt, la richesse s'accroît des nouveaux besoins de l'Etat; mais elle se diminue des besoins supprimés par quelques uns de ceux qui paient l'impôt. Quand on paie avec des emprunts,

la richesse s'accroît également des besoins de l'Etat ; mais elle n'éprouve aucune diminution des besoins supprimés par les particuliers ; car aucun particulier, ne voyant ses revenus entamés, n'a de motif pour restreindre ses dépenses. Ainsi les dépenses du gouvernement payées avec des emprunts accroissent bien plus la richesse nationale, indépendamment de l'avantage qui résulte des rentes créées par ces emprunts, de multiplier les capitaux et le nombre des capitalistes.

L'on fera pour les emprunts une objection analogue à celle qu'on a faite pour les impôts : les capitaux prêtés au gouvernement auraient été employés par les particuliers, au lieu de l'être par lui, et il en serait résulté les mêmes avantages.

On fera d'abord pour les emprunts la même réponse que pour les impôts. Rien n'est moins certain que cette assertion que les capitaux employés par le gouvernement l'eussent été par les particuliers qui prêtent ; et l'on peut même assurer que tous ne l'auraient pas été, témoin les capitaux qui restent si souvent oisifs chez les particuliers et dans les banques. Mais de plus, il est vrai de dire qu'une grande partie de ces capitaux n'aurait pas existé sans

la demande du gouvernement. Puisque les capitaux ne sont pas une somme fixe et toujours prête, puisqu'au contraire ils varient sans cesse, et que leur quantité s'élève ou s'abaisse comme les besoins et suivant la demande qu'on en fait, il est évident que sans les emprunts il y a moins de création de capitaux et moins de circulation des capitaux créés. Il est donc faux que les capitaux empruntés par les gouvernemens eussent été employés par les particuliers.

Les emprunts font passer une grande quantité de capitaux réels ou fictifs dans le fonds utile de consommation, et ajoutent donc à la richesse.

Il faut cependant remarquer, à l'égard des emprunts, que s'ils accroissent indubitablement la richesse de l'année où ils sont faits et dépensés, ils laissent ensuite, à perpétuité ou jusqu'au rachat, à la nation une dette connue sous la dénomination de rentes publiques.

Cette dette enrichira encore la nation les années suivantes, pourvu qu'elle soit renfermée dans les bornes convenables. Le paiement des rentes publiques enrichit chaque année comme tous les autres emplois de l'impôt et par les mêmes motifs; les rentes enrichissent

en outre en créant un capital et accroissant le nombre des capitalistes.

— Mais comment compter comme utile à la richesse un capital qui n'existe pas? Ce capital n'existe réellement que dans l'opinion. — Qu'importe, si on le réalise facilement dès qu'on le veut? Quel est le capital qui ne soit grande partie fondé sur l'opinion?

Un capital, à moins qu'il ne soit en argent, n'a jamais une valeur positive. La valeur d'un capital n'est qu'une valeur d'opinion. En 1798 et 1799, une terre de 5,000 francs de rente ne se payait pas 100,000 francs. On avait une maison de même revenu pour 70 ou 80,000 fr. La même terre et la même maison valent à présent près du double. En quoi ce capital est-il réellement augmenté? qu'est-ce que la nation a de plus? Rien. Mais le capital est augmenté dans l'opinion. L'opinion seule fait les capitaux. Une terre de 10,000 fr. de rente se vendrait 350,000 fr. près de Paris, et pas 250,000 fr. dans certaines provinces. Une habitation de 100,000 fr. de rente dans nos colonies, ne se vend qu'un million. L'on vient de voir, à Paris, des terrains achetés 2 à 3 millions, valoir près de 20 millions peu d'années après. Voilà certainement des capitaux

créés; voilà les capitaux de la nation. Où sont-ils? Ce ne sont que des capitaux d'opinion. On comprend facilement, d'après cela, que la hausse des rentes publiques augmente les capitaux de la nation. Ce sont des capitaux d'opinion qui enrichissent la nation, comme les capitaux des terres et des maisons, quand le prix des immeubles vient à hausser. Les capitaux des rentes, des terres, des maisons, sont des capitaux d'opinion également soumis à des hausses et à des baisses, suivant les circonstances. Seulement, pour les terres et les maisons, les reviremens sont moins fréquens et l'oscillation moins forte. Si les capitaux sont des capitaux d'opinion, l'on ne s'étonnera pas que les emprunts ou créations de rentes accroissent les capitaux de la nation et l'enrichissent. Si la hausse des rentes enrichit la nation en augmentant les capitaux, certainement la création des rentes l'enrichit de la même manière. Qu'il y ait 200 millions de rentes publiques, et que le cours soit 75, ces rentes forment un capital de 3 milliards partagé entre les citoyens. Que le cours monte au pair de 100, le capital se trouve de 4 milliards; que le cours restant à 75, on crée 66 millions de rentes de plus, le capital des 266

millions à 75, formera également un capital de 4 milliards, dont chaque citoyen possesseur, peut réaliser sa part à volonté. La création des 66 millions de rentes a donc enrichi la nation en capitaux, de la même manière que la hausse de 75 à 100 l'aurait fait.

Il est donc évident que la création des rentes enrichit la nation en capital et en revenu, lorsque la rente à payer annuellement ne s'élève pas au point de ne pouvoir être servie, sans qu'il soit établi des impôts au-delà des limites convenables.

En résumé, quand même les impôts n'accroîtraient, par l'effet de leur emploi, les revenus de personne, quand les revenus seraient exactement les mêmes après qu'avant l'impôt, les impôts ajouteraient à la richesse, parce que la totalité de leur montant est employée par le gouvernement à payer des besoins satisfaits, tandis que cet argent, s'il était resté dans les mains des particuliers, aurait été en partie économisé.

Quand même les emprunts n'accroîtraient pas la quantité des capitaux, quand les capitaux seraient exactement les mêmes avec ou sans l'emprunt, les emprunts ajouteraient à la richesse, parce que la totalité de ces capi-

taux est employée par le gouvernement, tandis que, s'ils n'étaient pas sortis des mains des particuliers, une partie serait restée sans emploi.

Mais, s'il est démontré que par l'effet de l'impôt, il y a eu au total accroissement de besoins, accroissement de revenus; que par l'effet des emprunts il y a eu accroissement encore plus grand de besoins, accroissement de capitaux; que par conséquent, dans les deux cas, il y a eu accroissement du fonds utile de consommation, on ne peut plus douter que les impôts et les emprunts ne doivent concourir à l'augmentation de la richesse nationale, et c'est ce que l'expérience a toujours prouvé.

L'auteur du Traité de la Circulation et du Crédit (Pinto) regarde comme démontré: 1° l'augmentation des capitaux par les emprunts; 2° que les emprunts se font toujours presque avec les mêmes espèces; 3° que les précédens emprunts favorisent les nouveaux; et 4° qu'ils ont enrichi la nation anglaise.

Il dit encore plus loin: il résulte de ces principes, que ce sont les dettes antécédentes qui ont mis la nation en état de les augmenter encore. L'effet de la puissance en est devenu la cause.

Puisque les impôts et les emprunts sont un moyen de richesse, qui empêche de les multiplier à l'infini? Et si des peuples ont été ruinés et perdus, parce qu'ils étaient accablés d'impôts, ce système n'y menerait-il pas tout droit?

Parlons d'abord des impôts, les emprunts viendront après.

Nous n'avons présenté comme moyen de richesse que les impôts bien assis et restreints dans les bornes convenables : ce n'est donc rien prouver contre notre système que de dire que des peuples ont été ruinés par des impôts mal assis ou exagérés. Disons cependant, en passant, que la ruine des peuples par cette cause est arrivée bien moins souvent qu'on ne l'a cru; qu'on a attribué souvent à l'excès des impôts des maux qui provenaient d'une autre cause; et que lorsque cela est réellement arrivé, c'est surtout à des peuples conquis ou tributaires qu'on dépouillait pour le profit d'un autre peuple, qu'on chargeait d'impôts pour en enlever le montant et aller le dépenser ailleurs. Il est évident que, dans ce cas, les dépenses du gouvernement dans le pays ne compensant point les besoins supprimés par l'impôt, ne créant pas un surcroît de re-

venus en compensation de la diminution opérée par l'impôt, la richesse nationale devait tendre à sa ruine.

Mais enfin, puisque des impôts mal assis ou exagérés nuisent au lieu de servir, comment les reconnaîtra-t-on, où placera-t-on la limite? Nous terminerons ce chapitre par un examen des divers impôts, par une comparaison entre les impôts directs et les impôts indirects; nous allons donc en ce moment ne nous occuper que de la limite, que les impôts ne doivent pas dépasser sous peine de devenir nuisibles au lieu d'être avantageux.

Les impôts sont avantageux à la richesse, tant que leur effet est de multiplier les besoins; ils deviendront donc nuisibles dès qu'ils auront pour effet de restreindre ou supprimer les besoins.

L'impôt direct doit être très-faible, quand il est consacré aux dépenses publiques et qu'il doit sortir des localités pour être dépensé ailleurs. Pour peu que l'impôt foncier soit trop fort, il diminue les revenus des propriétaires, non seulement du montant de l'impôt, mais d'une somme bien plus forte. Car la somme enlevée par l'impôt aux propriétaires et au canton n'est plus répandue sur les lieux;

les ouvriers et autres entre lesquels elle se partageait, n'ont plus de quoi acheter les denrées des propriétaires. Ceux-ci voient donc leur revenu diminué et de ce qu'ils paient à l'impôt, et de ce que leurs denrées, ayant moins de débouchés, perdent par le défaut de concurrence.

L'impôt direct payé à l'Etat, doit donc être le plus faible possible. L'impôt direct consacré aux dépenses des localités et établi dans ce but par les autorités locales, peut, sans inconvénient, être porté beaucoup plus haut. Il enrichit alors au lieu d'appauvrir; il accroît le fonds utile de consommation par la circulation plus fréquente de l'argent. L'argent passe de la main des propriétaires dans celle des ouvriers, pour retourner de la main des ouvriers dans celle des propriétaires, et l'ouvrage fait est un avantage qui reste au pays.

L'impôt indirect offre un bien plus vaste champ pour fournir aux dépenses de l'Etat. Il a cependant ses bornes qu'il est impossible de ne pas apercevoir. Dès qu'on élève trop une taxe sur les consommations, la consommation se restreint : l'effet de la taxe est alors de diminuer les besoins, et par conséquent la richesse ; car ce serait un très-grand inconvé-

nient de l'impôt indirect, d'élever le prix de certains objets de manière à ce qu'ils ne fussent plus à la portée d'une classe nombreuse, et qu'ils cessassent de faire partie du nécessaire de cette classe. Aussi les taxes sur les consommations ne sont-elles très-utiles que lorsqu'elles portent sur des produits qui sont presque de première nécessité, parce que ces produits étant d'un usage général, la taxe, sans être élevée, donne un revenu considérable, et parce que cette taxe peu élevée n'en diminue pas la consommation. Les taxes sur les objets de luxe, au contraire, sont peu utiles, parce qu'elles sont de peu de rapport, et nuisent en restreignant à une classe, moins nombreuse encore qu'avant la taxe, la consommation de ces objets, qu'on peut facilement se retrancher. Si en élevant le tarif d'une taxe de consommation on trouve que cette taxe rend au trésor moins ou guère plus qu'avant l'augmentation, c'est que la taxe est trop forte et nuit à la richesse. Aussi ce qu'il y a de plus utile, c'est de tenir les taxes de consommation à un tarif moins élevé, et de les faire porter sur un plus grand nombre d'objets. Il ne faut pas encore en ce point aller jusqu'à l'excès, et multiplier par trop les taxes

de consommation, ni les étendre jusqu'aux objets de nécessité absolue. La richesse intérieure d'un pays sans relation avec d'autres n'en souffrirait pas comme de l'excès de l'impôt direct; mais cela ferait tort au commerce extérieur, en forçant les ouvriers à tenir trop haut leur salaire à raison de la cherté de la vie : ce qui porterait les produits à un prix trop élevé pour pouvoir lutter contre la concurrence étrangère. Ce motif est réel quand on l'oppose à l'excès des taxes de consommation; mais c'est sans fondement qu'on l'a souvent opposé à l'établissement si utile de ces sortes de taxes convenablement limitées. Pour s'assurer qu'un système bien réglé d'impôts indirects ne nuit pas au commerce extérieur, il suffit de remarquer que l'Angleterre est le pays du monde où il y a le plus de taxes sur la consommation, puisqu'elles fournissent presque seules au plus considérable budget qui existe, qu'elle est le pays du monde où la vie est la plus chère, et que cependant c'est elle qui soutient avec le plus d'avantage la concurrence sur les marchés étrangers.

On reconnaîtra donc l'excès de l'impôt direct à la gêne des propriétaires et à la diminution de leur consommation, et l'excès de

l'impôt indirect à la diminution de son produit, qu'on a souvent vu baisser à proportion de la hausse du tarif, comme on a quelquefois augmenté le produit d'une taxe en en baissant le tarif.

Quant aux emprunts, il y a deux motifs d'y mettre des bornes; car ils peuvent nuire de deux manières à la richesse : 1° comme tout emprunt se résout en rentes qui ne se paient qu'à l'aide des impôts, comme leur remboursement graduel qu'on nomme l'amortissement ne se paie également qu'à l'aide des impôts, la limite des emprunts est facile à marquer : ils deviennent nuisibles à la richesse quand ils nécessitent l'excès des impôts, quand ils conduisent au point où l'impôt nuirait à la richesse; 2° lorsque les emprunts devenus trop fréquens produisent une masse si considérable de rentes qu'il est impossible d'en espérer jamais le remboursement, et lorsque, cette masse immense croissant toujours à chaque époque de guerre, la banqueroute devient inévitable. Quand les emprunts présentent en perspective ce résultat infaillible, nous dirons alors qu'ils sont dangereux et nuisibles à la richesse. Ce n'est pas cependant que ces emprunts, quelque exorbitans qu'ils

soient, n'accroissent la richesse nationale durant toutes les années où on les fait, et même encore après par un mouvement successif dont l'effet se fait sentir long-temps ; mais ils nuisent dès qu'ils préparent et nécessitent une banqueroute qui sera fatale à la richesse nationale : car une telle crise détruit la confiance, et la confiance est l'un des plus puissans moyens de richesse. Ajoutez la situation politique où une pareille crise doit placer un peuple, tous les dangers qu'avec des moyens alors si affaiblis il peut courir de la part des nations étrangères, et vous sentirez que tout le profit qu'on peut tirer des emprunts parvenus à ce point, ne peut compenser la ruine future, financière et politique, qu'elle assure à la nation qui se livre à ce dangereux et puissant instrument sans en calculer les effets.

Il faut donc qu'un gouvernement use des emprunts avec habileté. Il y a deux précautions à prendre pour ne pas faire peser une charge trop forte sur l'avenir et pour ne pas léguer des désastres inévitables aux générations suivantes.

La première de ces précautions est de ne pas recourir dès le premier instant et pour la totalité des dépenses extraordinaires aux em-

prunts. Pour se préparer des revenus, sur lesquels on puisse payer du moins une partie des dépenses de la guerre, il faut durant la paix que les impôts soient aussi loin que possible du *maximum* auquel ils peuvent être portés : car si les impôts sont à peu près à leur *maximum* en temps ordinaire, il faut recourir aux emprunts dès le premier moment d'un besoin extraordinaire, et l'on éprouve un grand embarras seulement pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement de ces emprunts. Si au contraire l'on a une plus grande diversité d'impôts, mais tous à leur *minimum*, l'élévation du tarif en temps de guerre, donne le moyen de payer une partie des dépenses sans emprunts et donne l'assurance de payer facilement les intérêts et l'amortissement des emprunts, qui auront fourni le complément des dépenses. Une chose très-utile sous ce rapport, c'est encore de fournir, durant la paix, des fonds assez considérables à des dépenses qui sont de luxe ou dont l'utilité n'est pas assez pressante pour qu'on ne puisse aisément les suspendre dans les temps difficiles. Les fonds appliqués ordinairement à ces objets présentent au moment de la crise un moyen annuel de subvenir à une partie des dépenses

extraordinaires sans augmentation d'impôts, puisqu'il suffit de supprimer l'emploi qu'on faisait précédemment d'une partie de l'impôt existant.

La seconde précaution est de ne jamais faire un emprunt sans appliquer à son remboursement graduel d'année en année, un fonds d'amortissement proportionné et suffisant pour que les années de paix puissent payer les dettes des années de guerre, et de ne jamais détourner ce fonds d'amortissement de sa destination sous quelque prétexte que ce soit : car là est le commencement de la banqueroute. Le chapitre suivant sera consacré à l'importante question de l'amortissement.

Nous concluons ici qu'avec les précautions et les soins que nous venons d'indiquer, il ne peut être qu'avantageux à la richesse comme à la force, à la sûreté, à la grandeur, à la gloire d'une nation, de faire les emprunts publics nécessaires pour déployer le plus grand appareil de forces sur terre et sur mer en cas de guerre, et assurer, autant que le peut la prévoyance humaine, le succès de ses entreprises.

Il nous reste un point très-important à examiner. Les impôts étant la seule base des

dépenses annuelles, des intérêts des emprunts et de leur amortissement; les impôts étant même la première condition de l'existence de toute société, il importe de voir, entre les deux systèmes connus et désignés sous le nom d'*impôts directs;* d'*impôts indirects* ou *taxes sur les consommations*, lequel a le moins d'inconvéniens pour la richesse et le repos des citoyens; lequel peut le plus facilement fournir à toutes les exigences du trésor d'une grande nation.

Voyons d'abord ce qui regarde le repos et l'agrément des citoyens : car enfin, s'il est reconnu qu'il faut que chacun contribue aux dépenses de la société dont il est membre, il est à désirer qu'il puisse remplir cette obligation de la manière qui lui est la moins désagréable.

L'impôt direct avertit le contribuable qu'il a une somme fixe à payer à l'Etat : l'oblige à la payer à telle ou telle époque, soit que la vente de ses denrées lui ait ou non procuré alors des fonds; lui donne l'inquiétude des poursuites auxquelles il sera exposé s'il n'a pas d'argent, et l'expose quelquefois réellement au désagrément et aux frais de ces poursuites; le force à payer toujours le même

impôt, même quand l'avilissement des denrées, ou le retard de la vente diminue ou supprime pour le moment son revenu, même quand des dépenses extraordinaires dans sa famille ont exigé l'emploi des fonds qu'il destinait à l'impôt.

Au contraire la taxe sur les consommations n'avertit point le contribuable qu'il aura une somme à détourner de ses besoins pour la donner au fisc; ne lui donne donc pas le tourment de songer d'avance à se la procurer, ni le chagrin de le payer; ne l'oblige point à payer à telle ou telle époque, s'il n'a pas alors de fonds, mais lui laisse la faculté de payer quand cela lui convient, soit qu'il retarde l'achat de l'objet taxé, soit qu'il l'achète à crédit; ne l'expose jamais ni à l'inquiétude fréquente et aux menaces des poursuites, ni aux poursuites même; lui laisse la faculté de diminuer son impôt, ou même de le supprimer entièrement, en se refusant l'objet taxé, si son revenu lui manque, ou si des circonstances impérieuses pour lui en nécessitent un autre emploi. La taxe sur les consommations est un impôt qu'on paie sans s'en douter, une fois qu'elle est établie depuis quelques années, et qu'on y est habitué; c'est

un impôt qui se confond dans la jouissance d'un objet utile ou agréable ; qu'on paie volontairement et sans avoir jamais à craindre aucune poursuite ; c'est un impôt qu'on diminue ou qu'on supprime quand on veut. L'on ne peut nier que, quant au repos et à l'agrément des contribuables, cette taxe ne soit mille fois préférable à l'impôt direct.

On objecte cependant, sous ce rapport même, que les taxes de consommation obligent à une surveillance continuelle et à des visites dans les magasins, qui présentent des vexations peut-être plus insupportables que celles de l'impôt direct.

L'on peut répondre que d'abord il ne peut y avoir de vexations plus insupportables que celle d'être exproprié de ses meubles ou de ses biens-fonds : vexation à laquelle l'impôt direct seul expose ; ensuite que les désagrémens de l'impôt direct se font sentir à tous ceux qui le paient, c'est-à-dire à la très-grande partie des citoyens, au lieu que les incommodités de l'impôt indirect ne se font sentir qu'aux marchands des objets taxés, partie très-circonscrite de la nation ; en troisième lieu, que la surveillance des objets taxés, et la visite dans les magasins, sont dans

l'intérêt des honnêtes marchands, puisque les fraudeurs pouvant vendre à meilleur marché, s'ils ne paient pas la taxe, leur enlèveraient leurs pratiques; qu'ainsi les marchands honnêtes sentiront le besoin de cette exacte surveillance, et ne s'en plaindront pas; qu'elle n'est donc une vexation que pour les coupables, ou pour ceux qui ont envie de l'être, au lieu que les plus honnêtes gens du monde sont exposés aux poursuites de l'impôt direct, si des circonstances malheureuses les mettent dans l'impossibilité de le payer. Passons à d'autres considérations.

C'est un principe de justice naturelle, principe reconnu presque partout, et consacré dans les constitutions de plusieurs peuples, que tous les citoyens doivent contribuer indistinctement dans la proportion de leur fortune aux charges de l'Etat. Rien n'accomplit plus exactement ce précepte, et n'est par conséquent plus juste que la taxe sur les consommations; rien n'est plus opposé à ce principe, et n'est plus injuste que l'impôt direct. Avec la taxe sur les consommations, chacun paie en raison de ses dépenses, c'est-à-dire, à très-peu d'exceptions près, en raison de sa fortune. Avec l'impôt direct, il peut arriver

que l'homme ruiné, l'homme obéré, l'homme aisé et l'homme très-riche paient exactement la même somme. C'est ce qui arrivera s'ils ont tous quatre une terre de même valeur, quoique la terre du premier soit chargée d'hypothèques bien au-delà de sa valeur ; quoique celle du second soit à demi grevée ; quoique le troisième ait sa terre nette et liquide, mais ne possède pas d'autres biens ; quoique le quatrième joigne à la possession de sa terre des millions en rentes ou en capitaux : tous quatre paieront exactement le même impôt direct, quelle que soit leur fortune, tandis que tous quatre ne paieront la taxe sur les consommations qu'en raison de leur fortune non point apparente, mais réelle.

Tous les financiers et les législateurs, tourmentés par ce besoin d'équité qui se fait sentir à tous les hommes, du désir de proportionner la contribution de chacun à sa fortune, ont cherché les moyens de soumettre les rentes, comme les autres biens, à un impôt convenable. Cela a souvent été tenté, et presque toujours trouvé impossible. Les taxes sur la consommation ont seules résolu ce problème, et ont seules forcé les rentiers de toutes sortes, les employés et les capitalistes

à payer leur part des charges publiques. Peut-on ne pas souhaiter de voir multiplier un genre d'impôts aussi juste, et de diminuer autant que possible une contribution aussi inégale, malgré son égalité apparente, que l'impôt direct sur les terres?

Une des calamités propres à l'impôt direct, c'est cette éternelle jalousie de province à province, de canton à canton, d'homme à homme sur l'injustice de la répartition de l'impôt. Ces luttes entre les provinces; entre les voisins, pour se faire dégrever aux dépens des autres, pour rejeter le fardeau d'un lieu sur un autre, ces prétentions opposées, ces jalousies, ces rivalités peuvent amener des haines et des luttes fâcheuses. La taxe sur les consommations ne présente aucun de ces inconvéniens.

Les taxes sur la consommation sont donc, sous tous les rapports, préférables à l'impôt direct. Il est un seul point où l'on prétend que l'impôt direct a de grands avantages, c'est celui des frais de perception. On allègue que les taxes de consommation exigent des frais de perception beaucoup plus considérables. D'abord si cet avantage existe réellement, on ne peut faire valoir cet argument

que dans les pays où il n'existe pas d'impôts indirects, et lorsqu'il s'agit d'en faire le premier établissement. La grande quantité d'employés qu'exige cette perception occasionne alors de grands frais. Mais dans les pays où ce système existe déjà, où cette grande quantité d'employés est déjà en activité, il est faux qu'il faille plus de frais pour étendre la taxe à un plus grand nombre d'objets, que pour la perception de tout impôt direct. Or, ce dernier cas étant celui de presque tous les pays, l'impôt direct n'a donc point le seul avantage qu'on pût alléguer en sa faveur, et opposer à tous ceux de la taxe sur les consommations.

Au reste, il serait facile de prouver que même chez un peuple neuf où il s'agirait de faire un premier établissement d'impôts, les frais de perception des taxes indirectes, quoique présentant nominalement une somme plus forte que ceux de l'impôt direct, sont par l'emploi même de ces frais très-utiles à la richesse nationale.

Il a été démontré que le principal moyen d'accroître la richesse nationale, était d'élever le nécessaire de la dernière classe dans les campagnes, d'amener les paysans à un

genre de vie moins grossier, et de leur donner quelques uns des besoins d'une civilisation plus raffinée. Ces employés, que le système d'impôt indirect multiplie dans toutes les parties d'un pays, et jusques dans les petits villages, y sont utiles d'abord en y dépensant leur traitement, et souvent leur petite fortune personnelle; ils y sont plus utiles encore en excitant par leur mise et leur genre de vie l'émulation des jeunes gens du pays, et en excitant peu à peu, par leur exemple, le goût de la propreté, de la commodité, de l'élégance même, dans les vêtemens, dans l'ameublement et les ustensiles; le goût d'un peu plus de recherche dans la nourriture et le logement. C'est ainsi que ce mode même de perception, dont on reproche les frais aux impôts indirects, contribue à amener les habitans des campagnes à une vie plus confortable, et par là concourt favorablement à leur bonheur et à la richesse nationale, qui en est la conséquence.

Tout se réunit donc, même les inconvéniens qu'on leur reproche, pour faire préférer aux impôts directs les taxes sur les consommations.

L'on a déjà répondu au reproche fait à ces

dernières taxes d'élever la main d'œuvre, et de renchérir les produits :

1° Que les taxes de consommation accroissent peu les salaires, parce que les salaires sont établis sur le prix des denrées de nécessité absolue, et que nous avons dit que les taxes ne devaient pas porter sur ces denrées; 2° que le renchérissement des denrées pour ce qui regarde l'intérieur est égal pour tous, et a plus d'avantages que d'inconvéniens; 3° que, quant au commerce extérieur, le renchérissement, peu considérable, comme nous venons de le dire, est compensé par l'emploi des machines, et que l'exemple de l'Angleterre, le pays où il y a le plus de taxes sur les consommations, prouve le peu de réalité de cette objection, puisque c'est contre elle qu'on a de la peine à soutenir la concurrence sur les marchés étrangers.

CHAPITRE VII.

Développemens sur l'amortissement.

Les guerres modernes sont très-coûteuses. Pour qu'une nation puisse se soutenir au rang où le Ciel l'a placée, il faut que, dans ces cas extraordinaires (qui sont presque aussi ordinaires que les temps de paix), elle fasse des dépenses si considérables qu'il est impossible d'y suffire avec les revenus annuels. Les emprunts sont devenus nécessaires à une grande nation, si elle veut soutenir sa dignité et son honneur, ou seulement maintenir l'intégrité de son territoire, et conserver son existence.

Les emprunts sont donc une nécessité, un point capital pour toutes les nations. Mais après avoir emprunté, il faut rendre; car si ces emprunts augmentaient successivement à chaque occasion la dette de la nation, et qu'on n'eût aucun moyen de remboursement, il est évident que la nation arriverait infailliblement au moment, plus ou moins rapproché,

suivant ses ressources, où il serait impossible de payer même les intérêts de sa dette. Car les rentes publiques, créées par les emprunts, ne pouvant être payées que sur le produit de l'impôt, il est évident que ces rentes ont une limite qu'elles ne peuvent dépasser, puisque sans doute les impôts en ont une.

Après avoir éprouvé la nécessité des emprunts, lorsqu'on a vu les dettes des nations croître par eux dans une effrayante progression, il a fallu s'occuper de leur remboursement, ou, pour employer le terme consacré, de leur amortissement. C'est en Angleterre que ce système a été le plus développé, et nous allons suivre la marche et les variations des principes qui y ont été adoptés sur cette matière.

L'établissement d'un système régulier d'amortissement remonte à plus d'un siècle en Angleterre; mais soit qu'il fût insuffisant, soit qu'on n'en ait pas exactement suivi les principes, les effets de ce système furent tout-à-fait insignifians, les rachats durant la paix n'étaient point du tout en proportion avec les nouveaux emprunts faits à chaque guerre, et la dette allait toujours croissant dans une effrayante progression : c'est ce que nous démontrerons avec plus de détails et

par les chiffres, lorsque nous appliquerons nos principes à la situation de la nation anglaise.

M. Pitt, pour remédier à ce danger visible, qui ne pouvait manquer de précipiter un jour la nation dans l'abîme de la banqueroute, jugea nécessaire de fortifier l'amortissement, pour qu'il agît sur la dette avec une force égale à son énormité. Il fit décider qu'une somme fixe consacrée au rachat des rentes existantes formerait la dotation annuelle de l'amortissement; que, pour tenir toujours cette caisse en rapport avec la dette, toutes les fois qu'il se ferait un nouvel emprunt, on ajouterait à la dotation annuelle de l'amortissement une somme égale à un pour cent du nouveau capital emprunté; enfin que cette caisse, gardant toujours les rentes qu'elle aurait rachetées, en touchant chaque année le montant, et joignant ces sommes à sa dotation ordinaire, agirait ainsi pour le rachat de la dette avec toute la puissance de l'intérêt composé.

Si ce système eût été invariablement suivi, la richesse et la puissance de l'Angleterre seraient aussi solides qu'elles sont brillantes; quoique la dernière guerre ait seule plus que triplé toutes ses dettes antérieures, elle l'au-

rait réduite durant une paix de quinze ou vingt ans (qu'il est permis d'espérer puisque la moitié en est déjà écoulée) à la quantité de rentes qu'il est utile d'entretenir dans l'intérêt de la richesse nationale; elle aurait pu reparaître à la prochaine guerre avec les mêmes moyens de richesse et de force, et par cette succession d'emprunts immenses et de rachats proportionnés, elle aurait établi sa puissance future comme sa puissance actuelle sur des bases indestructibles.

Examinons la théorie générale qui a fait renoncer à un si beau plan, bien digne du génie de M. Pitt.

De très-habiles gens examinèrent à fond ce système d'amortissement. Ils s'aperçurent au bout de quelques années de guerre, lorsque les fonds de l'amortissement commençaient à être considérables, que la nécessité de fournir à ces fonds augmentait de beaucoup la somme des dépenses publiques; et que, comme on ne pouvait pourvoir à toutes ces dépenses qu'avec l'aide des emprunts, il fallait emprunter de plus ce qu'on payait à l'amortissement: ils en conclurent qu'on ne voyait pas l'avantage d'emprunter pour rembourser, et de créer une nouvelle dette pour en éteindre une an-

cienne ; qu'on objectait en vain que l'amortissement agissait avec toute la force de l'intérêt composé, puisque la dette croissait aussi en regard avec toute la force de l'intérêt composé ; et qu'il était plus simple de ne rien payer à l'amortissement et de diminuer d'autant l'emprunt nécessaire pour les dépenses de l'année.

Ces raisonnemens qui auraient dû se présenter naturellement à tous les esprits, frappèrent comme une découverte. Ils furent débattus, examinés avec soin, particulièrement dans l'ouvrage de M. Robert Hamilton, et l'on ne peut en contester la justesse. Il fut donc généralement reconnu : que l'amortissement ne travaille efficacement au rachat de la dette que lorsque ses fonds lui sont fournis par les impôts et non point par des emprunts ; que tant qu'on emprunte, la caisse d'amortissement n'amortit réellement rien ; que pour faire des pas utiles vers le remboursement de la dette, il faut que les impôts fournissent d'abord de quoi payer les dépenses obligées qui se composent des frais du gouvernement et des charges perpétuelles et viagères dues par l'Etat à des particuliers ; et qu'ensuite les impôts fournissent un surplus qu'on puisse

employer efficacement au remboursement de quelques parties de la dette ; qu'ainsi on ne peut fournir utilement des fonds à une caisse d'amortissement qu'avec l'excédant de la recette produite par les impôts sur la dépense obligée ; qu'enfin emprunter pour payer des fonds à l'amortissement, ou ne point donner de fonds à l'amortissement, c'était faire la même chose pour la dette publique qui dans les deux cas se trouvait dans la même situation, à peu près à l'époque où cessaient les emprunts.

Cette opinion, entièrement vraie (au moins dans ce sens que, tant que durent les emprunts, l'amortissement, quoique exactement payé, n'a opéré aucune diminution réelle de la dette publique) ; cette vérité, disons-nous, trop répandue parmi des esprits qui n'ont point envisagé la question sous un autre jour, est la cause du système qui assure pour l'avenir la ruine des finances anglaises. On en a conclu, 1° qu'en temps de guerre il était inutile d'accroître les emprunts pour doter une caisse d'amortissement, et qu'il valait mieux ne point fournir les fonds à l'amortissement, et emprunter moins ; 2° qu'après la guerre, si les impôts ne fournissaient pas de quoi payer les dépenses et les charges, et

payer en outre l'amortissement, il ne fallait pas suppléer à ce déficit par des emprunts ou des anticipations, ce qui ne diminuerait point, en résultat, la dette publique; mais qu'il valait mieux renoncer à reconnaître les droits de la caisse d'amortissement à une dotation fixe et aux rentes qu'elle possède, et se contenter d'employer au rachat de la dette publique l'excédant casuel de la recette sur la dépense.

Examinons en quoi ces deux conclusions, fondées sur des principes vrais, sont nuisibles, et pourquoi elles conduisent inévitablement à la banqueroute. Quel est le résultat des emprunts destinés à fournir les fonds employés à l'amortissement de la dette? Il est vrai que créer des rentes d'un côté pour en racheter de l'autre, c'est laisser à la fin dans le même état la dette de la nation envers les particuliers; mais déterminons bien ce que fait la caisse d'amortissement: elle n'éteint point, elle n'anéantit pas les rentes, elle les achète pour s'en servir. Ainsi, en temps ordinaire, la somme totale des rentes publiques est toujour la même (quel que soit le travail de l'amortissement), jusqu'au moment où l'extinction définitive d'une certaine quantité de rentes

est prononcée par la loi. Jusques-là l'effet des opérations de l'amortissement (la quantité totale des rentes dues par l'Etat restant la même), est que chaque année une plus grande partie de ces rentes soit entre les mains de la caisse, et qu'une moindre partie reste entre les mains des particuliers, de manière qu'en suivant cette marche, la caisse, où, ce qui revient au même, l'Etat, finit par se trouver en possession de la plus grande partie des rentes, et qu'on arrive à sa volonté, à l'extinction ou à la réduction de la dette.

En temps de guerre, la caisse est dotée avec des emprunts: qu'en arrive-t-il? La dette réelle qui se compose des rentes dues aux particuliers, reste la même: la dette totale est pourtant augmentée; mais l'augmentation en rentes se trouve dans le lot de la caisse d'amortissement. L'on ne parle ici que du surcroît de rentes occasionné par la partie des emprunts, destinée à doter la caisse.

Ainsi, si, dans le courant d'une guerre de dix ans, on a créé chaque année 5 millions de rentes de plus par des emprunts, pour fournir une dotation de 100 millions à la caisse, il arrive au bout de ce temps que les rentes dues aux particuliers sont les mêmes

qu'elles auraient été sans ce surcroît d'emprunt annuel, que la dette totale est accrue de 50 millions de rentes de plus que si on n'avait rien donné à l'amortissement; et que la caisse d'amortissement est plus riche de ces 50 millions de rentes.

Mais, dira-t-on, si l'État est toujours dans la même situation, soit qu'on paie ou non la dotation de l'amortissement; si, dans ces deux cas, la dette réelle due aux particuliers est toujours la même, ce n'est donc pas la peine d'emprunter de quoi fournir des fonds à la caisse, d'autant plus que le résultat présenterait un peu de perte pour l'Etat, à raison du droit de commission que le gouvernement paierait doublement pour les deux opérations de vendre et d'acheter.

Nous n'adopterons pas cette conséquence, et nous dirons au contraire que c'est la peine d'emprunter, puisqu'en résultat l'amortissement se trouve plus riche au moment de la paix, qu'il peut alors agir plus efficacement, et marcher plus rapidement à la réduction de la dette. Mais dira-t-on qu'on n'emprunte pas pour doter la caisse pendant la guerre, qu'on s'épargne ces embarras et ces frais de vente et de rachat, et qu'à la paix on aug-

mente la dotation annuelle de la caisse dans la même proportion que si elle avait touché toujours ses fonds : cela ne revient-il pas au même ? — Sans doute si on pouvait obtenir dans ce cas ce surcroît de dotation ; mais on ne le pourrait pas, et c'est ce que nous allons démontrer par deux exemples.

Nous supposons qu'un peuple devait 400 millions de rentes. Dans une guerre de vingt-deux ans, il a créé par ses emprunts 800 millions de rentes de plus ; sa dette totale est donc de 1200 millions. Sur cette somme de rentes, 800 millions appartiennent à des particuliers, 400 millions à la caisse d'amortissement. L'Etat doit donc 800 millions de rentes aux particuliers.

Mais c'est pour payer à la caisse sa dotation annuelle et ses rentes ; c'est pour lui payer les sommes avec lesquelles elle a acheté les 400 millions de rentes qu'elle possède, qu'on a fait des emprunts qui ont fait créer au moins 400 millions de rentes de plus. N'était-il pas plus simple de ne rien payer à la caisse ?

Dans ce dernier cas, la totalité des rentes serait de 800 millions qui seraient tous dus aux particuliers. Dans le premier cas, la totalité des rentes serait de 1200 millions, dont

800 appartenant aux particuliers, et 400 appartenant à la caisse d'amortissement. Dans les deux cas, la dette réelle de l'Etat est la même : ce sont les 800 millions qu'il doit aux particuliers.

Oui, dans les deux cas, la dette de l'Etat est la même ; mais, dans l'un, l'amortissement ne possède point de rentes au moment de la paix, et il n'aura que sa dotation annuelle, formant un capital de cent millions, par exemple, destiné à attaquer cette terrible dette de 800 millions de rentes. Ce qui ne peut produire qu'un résultat insignifiant.

Dans l'autre cas, la caisse joint à sa dotation annuelle de 100 millions les 400 millions de rentes qu'elle possède, qui s'augmenteront chaque année par les nouveaux rachats ; et alors la diminution progressive de la dette dans la paix pourra balancer son augmentation progressive dans la guerre ; les rachats seront énormes comme l'avaient été les emprunts, et un peuple dans cette situation est sûr d'être immensément riche et de l'être à jamais ; car il n'y a rien dans un tel système de finances qui doive un jour amener une catastrophe.

Mais, répétera-t-on, vous n'aurez eu ni les frais ni les embarras d'emprunter pour rache-

ter durant la guerre, et cependant vous aurez les mêmes avantages dans notre système, si à la paix vous élevez la dotation annuelle de l'amortissement à 500 millions au lieu de 100.

Oui, nous en convenons, cela reviendrait au même, si... mais c'est ce qui est impossible. Jamais dans une telle position un ministère ne viendrait dire, ni à une nation, ni à son parlement : Il faut porter la dotation de l'amortissement à 500 millions au lieu de 100 millions ; il faut augmenter les impôts de 400 millions tout d'un coup ou maintenir les impôts de guerre jusqu'à concurrence de cette somme, pour trouver ce supplément nécessaire à la réduction de votre dette de 800 millions de rentes. Cela n'est pas possible, et ne sera jamais possible chez aucun peuple : c'est une théorie qu'il serait impossible d'appliquer.

Mais lorsqu'on aura vu une dette croître successivement tous les ans, lorsqu'on aura toujours présenté l'honneur, et aussi le véritable intérêt de la nation, comme engagé à payer exactement les intérêts de cette dette, alors il sera plus facile à un ministère de dire au parlement et à la nation : La dette publique est de 1200 millions ; elle a été contractée

sous la promesse d'une dotation annuelle de 100 millions consacrés à l'amortissement; il faut élever ou maintenir les impôts au taux nécessaire pour remplir ces engagemens, ou il faut manquer de foi à vos contemporains qui vous ont prêté sous cette garantie, et léguer une banqueroute certaine à vos enfans.

Sans doute, il ne manquera pas de gens qui représenteront que sur ces 1200 millions, il y en a 400 qui sont dus à la caisse, c'est-à-dire à l'Etat lui-même, et qu'on pourrait en faire l'économie et soulager la nation d'une pareille somme d'impôts; mais il ne sera pas difficile, dans cette position, de faire sentir que si on ne considère pas la caisse d'amortissement comme un débiteur qu'il est aussi nécessaire de payer que tout autre; si cette dette n'est pas aussi sacrée que celle qui est contractée envers les particuliers, on détruit par là toutes les ressources préparées pour le remboursement de la dette, et il faut se résigner à toutes les chances d'un accroissement sans bornes. Il suffit, pour en être convaincu, de jeter un coup d'œil sur la nature et les combinaisons de l'amortissement.

En consacrant chaque année une somme fixe au remboursement de la dette, l'on n'a

nulle part proportionné cette somme à la quotité de la dette. On n'a point prétendu qu'en établissant un fonds d'amortissement de 25 millions par an, comme l'avait d'abord fait M. Pitt en Angleterre, ou de 40 millions, comme on l'a fait en France, on pût jamais parvenir à éteindre la dette ou même à la réduire dans les proportions convenables. Tous les calculs de l'amortissement, dans ces deux pays, ont été fondés sur la force de l'intérêt composé, c'est-à-dire sur la promesse que la caisse d'amortissement, achetant annuellement des rentes avec sa dotation, gardant toujours ces rentes, et en touchant chaque année le montant pour l'employer à de nouveaux rachats, emploierait ainsi à la réduction de la dette et son capital annuel, et l'intérêt du capital de toutes les années précédentes, et l'intérêt des intérêts. L'on voit donc que la première condition de tout amortissement, la seule qui puisse le rendre réel et efficace, c'est la scrupuleuse fidélité avec laquelle on paie les rentes qui appartiennent à la caisse, sans quoi la caisse ne profite plus des chances de l'intérêt composé ; elle ne peut plus agir que dans une proportion insignifiante avec l'énormité de la dette ; elle n'a plus rien

de réel, et ne présente plus qu'un leurre pour les ignorans.

Ajoutons encore l'exemple de ce qui vient de se passer sous nos yeux. La France avait besoin d'environ 70 millions pour la campagne d'Espagne : l'on a créé 4 millions de rentes nouvelles pour se les procurer. La caisse d'amortissement possédait environ 70 millions, avec lesquels elle a racheté 4 millions de rentes anciennes. Ainsi une dette de 4 millions a été créée pour racheter une autre dette de 4 millions. L'Etat doit en réalité la même somme de rentes aux particuliers : il valait donc mieux prendre les 70 millions de la caisse pour cette année, et ne pas emprunter. Voilà l'état où la France s'est trouvée après la guerre : elle devait environ 197 millions de rentes, dont 164 aux particuliers et 33 à la caisse d'amortissement. S'il n'y avait pas eu emprunt, et qu'on eût pris les fonds de la caisse, la France aurait dû 193 millions seulement, dont 164 aux particuliers et 29 à la caisse. L'on voit que c'est toujours 164 millions dus aux particuliers dans les deux cas, et qu'ainsi quand on emprunte pour doter la caisse durant la guerre, la dette réelle est la même, mais que la caisse est plus riche

en résultat. Or, pour qu'on puisse se libérer durant la paix, il faut que la caisse se trouve à la fin de la guerre la plus riche possible, jusqu'au moment où la dette est réduite autant qu'on le désire.

Remarquez que, dans ce dernier exemple, le ministère a obtenu facilement 197 millions pour paxer les rentes sur lesquelles la caisse en possédait 33. Si on avait pris les 70 millions de la caisse, au lieu d'emprunter 4 millions de rentes, et que le ministère eût dit après la guerre : la rente due n'est que de 193 millions, sur lesquels la caisse en possède 29; mais comme la caisse en aurait 33, si on n'avait pas pris ses fonds, nous vous proposons de porter sa dotation à 44 millions, au lieu de 40. Le ministère n'aurait pas obtenu sous cette forme ce qu'il a si facilement obtenu sous l'autre. Il est évident que, dans le premier cas, on fera des sacrifices même très-difficiles pour tenir ses engagemens, et que, dans le second, on discutera ; qu'on opposera les convenances du présent aux convenances de l'avenir, et qu'on n'obtiendra pas tous les sacrifices nécessaires.

Le système se compose nécessairement de deux parties : d'emprunts ou création de

rentes dans les crises extraordinaires ; de remboursemens ou rachats de rentes dans les temps ordinaires. Il faut qu'un équilibre parfait s'établisse entre ces deux parties ; il faut que, sous peine d'arriver par une pente plus ou moins rapide à une banqueroute inévitable, le montant des créations de rentes dans un nombre d'années donné soit égalé par le montant des rachats de rentes dans le même nombre d'années. Un système ainsi établi pourrait se suivre jusqu'à la fin des siècles. La nécessité a dès long-temps enseigné la science des créations de rentes : la réflexion n'a que fort tard fait sentir le besoin d'un puissant fonds d'amortissement, et nulle part encore il n'a été constamment maintenu au point nécessaire. Le seul peuple qui ait eu un système d'amortissement parfaitement bien établi, l'a abandonné au moment où il était le plus nécessaire.

La seule raison qu'on puisse opposer au système que nous défendons est qu'il ne faut pas écraser d'impôts la génération actuelle, pour en épargner aux générations suivantes. Cet argument peut se résoudre par cette alternative : vaut-il mieux charger d'impôts les vivans, afin qu'ils puissent payer leurs dettes,

ou faut-il alléger leurs charges en laissant l'embarras de ces dettes, ou plutôt une banqueroüte assurée à leurs descendans?

L'on objectera d'abord que nos pères nous ont laissé la charge de leurs dettes, et que nous pouvons bien laisser à nos enfans la charge des nôtres. Ce motif paraîtra tout-à-fait indigne d'être présenté à d'honnêtes gens. Parce que nos pères ont fait une faute qui a été la ruine de leurs enfans, faut-il que nous fassions de même? Ils avaient d'ailleurs une excuse que nous n'avons pas, et dans leur ignorance sur ces matières, ignorance dont une dure expérience nous a corrigés, et dans leur impuissance d'élever leurs recettes au niveau de leurs besoins, impuissance que nous n'éprouverons jamais avec un gouvernement représentatif, et un bon système d'impôts.

On ne veut pas écraser la génération présente pour soulager les générations suivantes. Mais faut-il écraser l'avenir pour ne pas gêner le présent? faut-il ruiner nos enfans, les condamner d'avance au triste état d'un débiteur insolvable, à la banqueroute, et à une catastrophe inévitable, pour épargner aux pères quelques taxes, fussent-elles même pesantes, et dont l'effet serait plutôt d'enrichir la nation?

Est-il de l'administration paternelle d'un bon Roi, de l'administration habile d'un ministère prévoyant de ne pourvoir qu'au moment présent, de se glorifier d'une prospérité viagère, de léguer à ses successeurs et à la postérité de tout un peuple, une crise certaine et des malheurs assurés? Mettre son bien en viager, jouir présentement sans s'inquiéter des dettes qu'on laisse à ses enfans, bâtir peu solidement en disant : cela durera bien autant que moi; après moi ils s'en tireront comme ils pourront : voilà ce qui caractérise le mauvais père, et ce qui ne peut servir de règle de conduite qu'à un mauvais gouvernement. C'est cependant ce que fait celui qui s'endette considérablement sans pourvoir en même temps à un prompt remboursement de ses dettes. L'honnête homme n'est pas en repos tant qu'il ne voit pas dans l'avenir la prospérité de ses enfans aussi assurée que la sienne.

L'homme vulgaire se donnera de la popularité en supprimant quelques taxes. Henri IV n'a pas craint de maintenir des impôts assez forts pour payer en peu d'années le capital de dettes, très-considérable alors. Quand Henri IV et Frédéric II amassaient des tré-

sors pour les besoins à venir, ils croyaient agir en meilleurs monarques, en meilleurs pères de famille que s'ils avaient retranché les impôts dont ils payaient les dettes de l'Etat, ou dont ils économisaient le produit pour les besoins futurs.

Ce n'est pas donner aux vivans le bonheur et la richesse que de leur présenter le malheur et la misère en perspective comme conditions nécessaires de la prospérité actuelle. Il faut avoir des plans plus étendus et fonder solidement l'édifice d'une richesse stable sans sacrifier tout à l'attrait de se vanter d'une économie présente, funeste et trop chèrement achetée.

En résumé, doter fortement les caisses d'amortissement, et accroître leur dotation à chaque emprunt considérable; laisser fidèlement à la caisse toutes ses rentes acquises, et les payer exactement ainsi que sa dotation, même durant la guerre quand on a recours aux emprunts (quoique cela ne diminue en rien la dette publique, pour le moment; mais après que les emprunts ont cessé, la caisse en reste plus riche); à la paix, cesser les emprunts, et pourtant payer rigoureusement toutes les rentes dues à la caisse et sa dotation;

élever par tous les moyens possibles les impôts à un taux capable de suffire à toutes ses charges et aux autres dépenses (car c'est le moment où la caisse commencera à mériter son nom et à réduire la dette publique), voilà le seul moyen pour un grand Etat d'assurer sa prospérité pour le présent et pour l'avenir.

Nous ne terminerons pas ce chapitre de l'amortissement sans faire quelques réflexions sur un sujet qui le touche de près; sur les divers intérêts des fonds publics : c'est une matière qui a été souvent controversée.

On a beaucoup dit que le taux peu élevé de l'intérêt des fonds publics était d'un grand avantage, parce qu'il s'ensuivait la diminution de l'intérêt dans toutes les parties du royaume. Sans doute la baisse de l'intérêt est toujours un avantage, et plus peut-être en ce qu'elle est l'effet et la marque de la prospérité générale que parce qu'elle en serait la cause. Quoi qu'il en soit, il faut distinguer dans quel cas le taux peu élevé de l'intérêt des rentes publiques produit la diminution de l'intérêt dans le reste du royaume.

Pour que cet effet ait lieu, il ne faut pas, premièrement que la hausse des fonds publics soit produite par un jeu de bourse : car alors

cette hausse ne serait que momentanée, et les effets, qui ne s'en font sentir qu'à la longue, n'auraient pas le temps de pénétrer dans les provinces. Nous remarquerons ici que c'est à tort qu'on a beaucoup répété qu'il est très-avantageux que les fonds publics présentent un placement à un faible intérêt, parce qu'alors, au lieu d'attirer l'argent des provinces, ils y font refluer les capitaux, qui y manquent si souvent. Que l'intérêt des fonds publics soit faible ou élevé, personne n'entrera dans les fonds publics qu'un autre ne s'en retire : ainsi le capital qui sort de la main de l'acheteur se retrouve dans les mains du vendeur, et serait également prêt à fournir aux emplois des provinces, s'il y avait quelque avantage. Mais, comme nous l'avons dit, ce n'est pas faute de capitaux, c'est faute d'emplois pour ces capitaux, c'est faute de besoins qui en réclament l'emploi, que les provinces paraissent en manquer. Créez-y des besoins et des emplois avantageux, les capitaux accourront, ou s'il n'y en a pas de vacans, il en sera créé de fictifs, tant qu'on voudra; ou plutôt tant qu'il y aura profit. Cela ne dépendra en rien du taux de l'intérêt dans les fonds publics.

Secondement, ce n'est pas l'intérêt nominal

des fonds publics qui établit la baisse du taux de l'intérêt; ce n'est pas parce qu'on a des 3 ou des 4 pour cent plutôt que des 5. Avec des 3 pour cent à 60, des 4 à 80, ou des 5 au pair, l'intérêt de l'argent est également de 5 pour cent.

Il ne faut pas croire non plus que la hausse des fonds durant la paix présente de grands avantages pour le moment où l'on aura des emprunts à faire. Les fonds haussent précisément parce qu'on n'emprunte pas et en raison de la grande confiance dans l'état des affaires. Le cours des temps prospères et paisibles n'a pas d'influence sur le cours au moment de la guerre : ce cours s'établit alors d'après les chances même de la guerre, d'après les bons ou mauvais succès que fait espérer ou craindre la situation des nations ennemies; enfin d'après le degré de confiance qu'inspire l'état des choses. Les 3 pour cent anglais s'étaient en 1791 fort approchés du pair; cela n'a point empêché qu'en 1797 et 1798, ces mêmes 3 pour cent ne fussent de 47 à 48.

Troisièmement, s'il est avantageux pour une nation d'avoir des 3 pour cent, ce n'est que dans le cas où l'intérêt des fonds publics

est descendu à ce taux par l'effet de diverses réductions. Un Etat doit toujours avoir en vue de se libérer un jour de la dette qu'il contracte, et doit par conséquent calculer ses emprunts de manière à se réserver les chances les plus avantageuses de libération, même quand il faudrait, pour y réussir, payer un intérêt un peu plus cher. Il n'y a rien de plus onéreux au trésor public que les emprunts faits avec des 3 pour cent. Comme on ne craint pas la réduction des 3 pour cent, on prête à de meilleures conditions, à un moindre intérêt dans ce fonds que dans tout autre; et pour les gouvernemens qui n'aspirent point à rembourser un jour le capital d'un emprunt et qui n'ont d'autre but que de payer les intérêts tant qu'ils pourront, il semblerait qu'il y a de l'avantage à emprunter de cette manière puisque l'intérêt à payer paraît moins fort. Mais il nous sera facile de démontrer que l'emprunt en 3 pour cent est plus fâcheux et pour les nations qui comptent rembourser un jour le capital, et également pour celles qui ne prétendent qu'à servir les intérêts.

Un Etat a besoin de 100 millions. On les lui propose à l'intérêt de 5 s'il veut donner des 3 pour cent, et à l'intérêt de 6, s'il donne

des rentes 5 pour cent, : c'est-à-dire, qu'on offre de prendre des 3 pour cent à 60, ou des 5 pour cent à 83, ce qui donnerait au prêteur de 100 millions., 5 millions de rentes dans les 3 pour cent, ou 6 millions de rentes dans les 5. Le gouvernement qui emprunte, ne pourra songer à rembourser que pendant la paix : mais alors les fonds tendent à se rapprocher du pair : ainsi il rachetera près du pair, ou usera du droit de rembourser au pair. Qu'arrivera-t-il si les 100 millions empruntés ont été payés avec une rente de 5 millions dans les 3 pour cent? On ne pourrait forcer à accepter le remboursement qu'en offrant au pair 166 millions pour les 5 millions de rentes. Si, au lieu de cela, on avait donné aux prêteurs 6 millions de rentes en 5 pour cent, on les eût remboursés au pair avec 120 millions. En réalité, on s'est reconnu dans le premier cas débiteur d'un capital de 166 millions, et dans le second, d'un capital de 120 millions seulement. L'on va voir qu'au bout de quelques années l'Etat ne se trouve pas moins lésé sous le rapport des intérêts que sous celui du capital. Quand on prête pour des rentes 5 pour cent, il y a un engagement pris qu'elles ne seront pas remboursables pen-

dant un certain nombre d'années. Mais, passé ce temps, elles ont atteint le pair, et on baisse l'intérêt. Ainsi, dans le cas donné, les 6 millions de rentes dans les 5 pour cent, deviendraient, dans les 4 pour cent, 4 millions 800 mille francs; et ces 4 eux-mêmes deviendraient plus tard des 3, et ne présenteraient plus que 3 millions 600 mille francs; au lieu que les 5 millions donnés dans les 3 pour cent resteraient toujours 5 millions. L'on voit combien un emprunt dans les 3 pour cent serait onéreux pour l'Etat, tant sous le rapport du capital que sous celui des intérêts.

Remarquez que quand on a des 4 et des 3 pour 100 par le moyen de réductions successives, on ne risque jamais de payer en remboursant au pair, plus que le capital au pair de la rente primitive, tel qu'on a consenti à s'en reconnaître débiteur. Ainsi, vous avez 5000 fr. de rentes, 5 pour 100, qu'on a le droit de vous rembourser au pair avec 100,000 fr.; on réduit vos 5 en 4, vous avez 4000 fr. de rentes qu'on peut toujours vous rembourser avec 100,000 fr. comme votre première rente de 5000 fr.; car c'est toujours votre même créance sur l'Etat, réduite dans

l'intérêt, mais qui présente le même capital. Les 4, réduits encore d'un, et devenus des 3, vous avez 3000 fr. de rentes qu'on peut encore vous rembourser avec 100,000 fr. Vous voyez que dans aucun cas l'Etat n'aura passé la limite du pair de votre rente primitive, et n'aura jamais éteint votre même créance avec une somme plus forte que celle dont il s'est d'abord reconnu débiteur.

Si, au lieu de réduire vos 5 dans un fonds de 4 pour 100, on vous payait ces 4 dans un fonds de trois pour 100 qu'on vous donnerait à 75 fr., qu'arriverait-il? Qu'au lieu d'avoir 5000 fr. de rentes dans les 5 pour 100, vous auriez 4000 fr. de rentes dans les 3 pour 100. Mais votre créance de 5000 fr., l'Etat pouvait toujours l'éteindre avec 100,000 fr. Hé bien! cette même créance de 5000 fr., qui est devenue 4000 fr. de rentes, l'Etat ne peut l'éteindre, s'il veut vous forcer à accepter le remboursement, qu'avec 133,000 fr.; ou, si au lieu de vous rembourser au pair, il rachète votre créance au cours de la place par le moyen d'une caisse d'amortissement, il se trouvera que toutes les fois que les 3 seront au-delà de 75, l'Etat aura payé, pour éteindre votre créance, au-delà du pair primitif. Ainsi,

s'il rachète à 78, il faudra donner 104,000 fr. pour éteindre votre créance de 4000 fr., laquelle est cette même créance de 5000 fr. qu'il avait le droit d'éteindre avec 100,000 fr. Si le cours est 90, l'Etat donnera 120,000 fr. pour éteindre votre créance, après avoir pris beaucoup de peine, au moment de la réduction forcée, pour établir son droit d'éteindre cette même créance avec 100,000 fr.

Comme l'Etat qui emprunte doit toujours avoir le but et l'espoir de se libérer, il doit, autant que possible, emprunter dans les fonds qui ont le plus fort intérêt nominal : il vaut mieux emprunter dans les 5 que dans les 3, et si on le pouvait, il vaudrait mieux emprunter dans des fonds à 10 pour 100 que dans les 5. Plus le taux nominal de l'intérêt est élevé, moins coûtera la libération de l'Etat. Créez, par emprunt, 6 millions de rentes dans des fonds à 10 pour 100, avec 60 millions vous rembourserez le capital. Créez vos 6 millions de rentes dans des 5, vous rembourserez le capital avec 120 millions. Créez vos 6 millions dans des 3, il vous faudra donner 200 millions pour éteindre la dette. Si vous ne pouvez pas éteindre la dette en remboursant le capital dans les fonds à un taux élevé, vous trouverez

du moins un bénéfice annuel par la réduction graduelle de l'intérêt.

Les fonds publics, avec un intérêt nominal très-bas, ne sont donc avantageux que lorsqu'ils sont parvenus à ce taux par suite de réduction d'intérêt, et il est très-nuisible d'emprunter dans des fonds dont l'intérêt nominal est peu élevé. Cela est également nuisible, soit qu'on entreprenne avec courage le travail nécessaire de poursuivre par des remboursemens ou des rachats la libération de l'Etat, soit qu'on n'ait que l'humble ambition de payer le plus long-temps possible les intérêts de la dette publique.

CHAPITRE VIII.

Réfutation des autres systèmes.

Depuis que l'on a commencé à écrire sur les finances, l'on peut compter trois systèmes principaux d'économie publique. Ce n'est pas qu'ils ne soient modifiés à l'infini; car chaque auteur qui a écrit sur ce sujet, tout en adoptant un système général, y a joint ses propres idées, et l'a altéré en quelque point; de manière qu'on pourrait dire qu'il y a autant de systèmes qu'il a paru d'ouvrages sur cette matière. Il y a cependant trois systèmes principaux. Celui que nos économistes ont dédaigneusement nommé le *système mercantile* (comme si les idées des marchands n'étaient pas fort à propos chez ceux qui ne s'occupent que de la richesse); le système des économistes français ou des encyclopédistes, le système des économistes anglais ou d'Adam Smith.

Le premier système ne forme point un corps de doctrine rédigé dans un ouvrage

consacré à établir les règles de la science. Mis en pratique par Colbert, et par la plupart des gouvernemens, il est arrivé, suivant l'usage ordinaire, que ce système a été recueilli en partie par quelques écrivains, qui, après avoir examiné les œuvres des financiers-pratiques, ont établi les règles théoriques. Messieurs Mun et Petty (1) ont écrit en Angleterre sur la fin du dix-septième siècle. Don Jéronimo de Ustariz a écrit en Espagne dans la première moitié du dix-huitième siècle; M. de Melon vers 1736, et d'autres en France. Dans ce système, l'or et l'argent étant considérés comme la richesse, l'on ne voit guère d'autre moyen d'enrichir ou d'appauvrir une nation, que d'augmenter ou diminuer la masse d'argent qu'elle possède. Ainsi, tendre à faire entrer l'argent extérieur, et à empêcher l'argent intérieur de sortir, tel est le premier

---

(1) L'ouvrage de Thomas Mun, marchand de Londres, parut en 1664, et est intitulé: *Le Trésor d'Angleterre par le commerce étranger.*

L'ouvrage du chevalier Petty, l'*Arithmétique politique*, parut en 1691.

La *Théorie et pratique du Commerce et de la Marine* d'Ustariz, parut en Espagne en 1724.

principe de ce système. La principale occupation dans ce système est donc de veiller à la balance du commerce ; le principal but est d'empêcher que l'importation des marchandises étrangères n'excède l'exportation des marchandises nationales, est par conséquent d'obtenir le résultat contraire. Les douanes, les prohibitions, les fortes taxes sur les produits étrangers, sont la conséquence de ce système. Les principes soutenus par ces écrivains, sont encore : la préférence à donner aux impôts indirects ; les avantages de la consommation et du luxe ; que les impôts et les emprunts ne sont point nuisibles aux Etats ; que *les dettes d'un Etat sont des dettes de la main droite à la main gauche, dont le corps ne se trouve point affaibli.* Ce sont les propres paroles de M. de Melon, dans son Essai politique sur le Commerce, petit volume si supérieur à tous les gros ouvrages qui ont paru avant et depuis lui sur ces matières.

La base de ce système est sans doute fausse, en ce qu'elle place la richesse dans la quantité d'or et d'argent. Mais ce système est vrai dans presque toutes les maximes de gouvernement qu'il a introduites, parce qu'il a eu l'avantage d'être établi d'après les faits, et la pratique

des divers Etats ; parce que, si la quantité d'or et d'argent ne fait pas la richesse, il n'en est pas moins certain qu'un commerce qui attire l'argent étranger enrichit, et que celui qui fait sortir habituellement l'argent du pays appauvrit. L'expérience a de plus en plus confirmé la plupart des principes reconnus alors, et ce système régit encore presque tous les pays du monde, ou du moins il sert partout de règle aux financiers-pratiques, c'est-à-dire aux gouvernemens, s'il est l'objet de la risée des financiers dissertans.

Le second système naquit au milieu du dernier siècle. C'était alors que commençait la brillante époque des théories sur tous les sujets. Les finances eurent aussi leur théorie, et, suivant la mode du temps, les économistes d'alors ne s'abaissèrent point comme leurs devanciers, à étudier les faits, à examiner la pratique des plus habiles ministres, et des pays qui s'étaient le plus enrichis ; ils remontèrent à l'origine des choses, cherchèrent dans leur tête un premier principe abstrait, en tirèrent rigoureusement les conséquences et établirent leur système. L'abbé Quesnay ouvrit le premier cette voie, et y fut suivi de tous les encyclopédistes.

Les économistes français établirent que l'argent n'était point la richesse; que la seule richesse d'une nation était le produit net de ses terres; qu'aucun travail appliqué aux manufactures ou au commerce ne produisait la richesse, parce que l'ouvrier consommait l'équivalent de ce qu'il produisait, qu'il n'y avait donc pas de *produit net;* que le travail consacré à la terre, par un fermier par exemple, fournissait deux produits distincts : 1° la part du fermier, qui n'était que l'équivalent des consommations du fermier et de ses ouvriers; 2° la part que le fermier payait au propriétaire, ce qui était le seul produit net, la seule et véritable richesse. Ils en concluaient que le travail en général ne produit rien, parce qu'il consomme à mesure qu'il produit et qu'il ne présente pas de produit net; que si le fermier produit la richesse, c'est qu'outre le produit de son travail, il recueille le produit de la force de la nature, de la végétation de la terre. Ainsi deux forces concourent à la production de tout ce que recueille le fermier, la force de la nature et la force du travail. Ce qui dans le produit représente la force du travail, c'est la part du fermier, création compensée par la destruction de ce qu'il a

consommé en travaillant; ce n'est pas de la richesse : ce qui représente la force de la nature, c'est la part du propriétaire, c'est une création qui n'est compensée par aucune destruction, c'est le véritable produit net, c'est la seule richesse créée.

Le troisième système est né de celui-ci, il en a adopté l'erreur fondamentale, mais il a nié la conséquence de cette erreur. Adam Smith n'a donc pas songé à nier que la consommation fût une perte, une diminution, une destruction de richesse; mais il a dit que le travail des ouvriers reproduisant l'équivalent, et plus de ce qu'ils consommaient, compensait cette perte et bien au-delà; que le travail n'était donc pas, comme le prétendaient les économistes français, infructueux pour la richesse; que les consommations des ouvriers étaient utiles et non nuisibles, puisqu'elles étaient reproductives; et que les seules consommations qui appauvrissent un Etat, parce qu'elles étaient improductives, étaient celles de tous les oisifs qui ne consommaient pas dans le but de reproduire; et aussi, par conséquent, celles des gouvernemens. Comme les hommes et surtout les auteurs de systèmes aiment les idées absolues, Adam Smith a pris précisé-

ment le contrepied du système alors régnant. Les économistes français avaient, dans la création de la richesse, attribué tout à la force de la nature et rien au travail; Adam Smith a attribué tout au travail et rien à la force de la nature. Il est évident que la vérité est entre ces deux systèmes : car s'il est absurde de soutenir avec l'école française que le travail des artisans n'ajoute rien à la richesse nationale, il n'est pas plus vrai de dire avec l'école anglaise que le travail produit seul la richesse. Le propriétaire qui vend un chêne sur pied reçoit certainement une valeur qui fait partie de la richesse nationale, et cependant il ne l'a probablement acquise par aucun travail.

En détruisant l'erreur fondamentale sur laquelle sont, en grande partie, appuyés les principes des deux écoles, nous aurons fort ébranlé ces deux systèmes. Cette erreur est l'opinion que toute consommation est une perte, une destruction de la richesse. Il est aisé de prouver, au contraire, que toute consommation payée est un élément de la richesse, et même que toute destruction, ou consommation non payée, est rarement une perte de richesse, est quelquefois même une cause de richesse.

L'erreur des deux écoles n'a pu être fondée que sur une fausse définition de la richesse, sans quoi elle eût été évidente et n'aurait pu être admise par tant de gens habiles. Il ne faudra donc pour la réfuter qu'une bonne définition, ce qui serait souvent le résultat des disputes entre les savans. En supposant que la richesse d'un pays se compose de tous les objets matériels existant dans ce pays, il sera certain que toute consommation ou destruction d'un de ces objets matériels est une perte pour la richesse du pays. Si cette définition était vraie, l'on ne pourrait nier que l'école française ne fût bien plus près de la vérité que l'école anglaise; car il s'ensuivrait que le travail ne produisant qu'en détruisant à mesure puisqu'il faut que les ouvriers vivent, et que la nature produisant sans détruire, tout produit tiendrait d'autant plus de place dans la création de la richesse que la nature aurait plus contribué, et que le travail aurait moins coopéré à sa production. Ainsi ces vastes forêts, ces prairies naturelles de l'Amérique, de la Tartarie, et jadis de la Gaule, etc., etc., présenteraient la plus grande somme de richesse possible. Mais s'il est vrai que la richesse se compose de valeurs et non de ma-

tières ; que les besoins créent les valeurs, et qu'il n'y a pas de besoins satisfaits sans consommation ou destruction, il s'ensuivra que toute consommation payée est un élément nécessaire de la richesse. Une destruction même, accidentelle et non payée, est souvent une cause de richesse. Pourquoi les Hollandais ont-ils détruit exprès une grande partie des arbres à épices ? pourquoi au Brésil a-t-on bien soin de ne pas tirer des mines de diamant tout ce qu'on en pourrait tirer ? Parce que ces objets, s'il étaient surabondans, deviendraient sans valeur, ne seraient plus une richesse. Que des objets, qui deviendraient surabondans, soient détruits en partie par accident, au lieu de l'être à dessein, le résultat est le même, favorable à la richesse. La destruction accidentelle d'objets même qui ne seraient pas surabondans, sert souvent plus qu'elle ne nuit à la richesse publique : c'est pour les possesseurs une obligation de remplacer ; c'est un nouveau besoin créé. Le peuple n'a pas tort de dire, quand il entend le bruit d'une vitre ou d'une porcelaine qu'on casse, c'est autant de gagné pour le vitrier, pour le marchand. Quand une explosion casse les vitres de tout un quartier, c'est un nou-

veau besoin créé pour les habitans de toutes ces maisons. Ceux sur qui tombe l'accident y perdent : la richesse publique n'y perd pas. N'en tirons pas la conclusion qu'il faut, pour nous enrichir, faire sauter nos magasins à poudre ; mais remercions la Providence, qui a placé le remède à la suite du mal, et qui a rendu les peuples difficiles à ruiner, nous dirons même impossibles à ruiner, tant que la confiance subsiste. Le fait est que la seule destruction qui fasse tort à la richesse générale est celle des objets qui ne peuvent pas être remplacés, du moins pour le moment : car alors c'est un besoin supprimé. Autrement, la destruction, toutes les fois qu'on a les moyens de remplacer, ne nuit à l'un que pour être utile à l'autre, et ne fait aucun tort à la richesse générale.

Cette idée fausse que la consommation est une perte de richesse est donc l'erreur fondamentale sur laquelle les économistes français avaient appuyé un système nécessairement faux. C'est de cette même erreur que les économistes anglais et leur école ont tiré très-conséquemment ces erreurs de *gens productifs et improductifs*, *de consommations reproductives et improductives*, *de la perte de richesse*

occasionnée par le luxe, par les dépenses des riches particuliers, des rentiers, de tous les oisifs, enfin par les dépenses du gouvernement : perte de richesse, qu'aucun peuple n'aurait été en état de supporter si elle avait été réelle : perte de richesse, qui aurait si promptement ruiné l'Angleterre au milieu des immenses dépenses des particuliers et du gouvernement, et qui l'a au contraire prodigieusement enrichie.

Cette erreur inventée par les économistes encyclopédistes : que la consommation est une perte de richesse, s'est maintenue depuis eux, et dans tous leurs ouvrages comme dans ceux de l'école d'Adam Smith, pour les empêcher d'arriver à la vérité. Ce faux principe règne depuis le premier ouvrage de l'école française, jusqu'au dernier ouvrage de l'école anglaise, le Catéchisme de M. J. B. Say. L'on a dit qu'entre les principes établis dans cet ouvrage et les nôtres, ce n'était qu'une dispute de mots. L'on peut dire au contraire que c'est à peine une dispute de mots, puisque nous différons peu dans l'énonciation des principes ; mais que c'est bien réellement une dispute de choses, puisque nous arrivons aux résultats les plus opposés. Au premier coup

d'œil, en effet, la doctrine professée par M. Say paraît se rapprocher beaucoup de celle que nous voulons établir. Voilà les premiers principes.

La richesse dépend non de la quantité, mais de la valeur des choses. Ce qui constitue la valeur échangeable, dit Adam Smith, c'est le désir qu'ont les autres de posséder ce que vous avez. La valeur des choses est fondée sur leur utilité ; créer ou ajouter de l'utilité à une chose, c'est lui donner de la valeur, c'est accroître la richesse. Consommer, c'est détruire l'utilité qui est dans un produit, et par là lui ôter toute sa valeur. Consommer détruit donc la richesse. Tous ces raisonnemens paraissent se suivre très-conséquemment, et cependant ils partent du même principe que nous reconnaissons, que la richesse se compose de valeurs : comment donc nier le résultat ?

Il y a une distinction à faire sur le mot *utilité*, distinction qui fonde nos systèmes opposés, selon qu'elle est ou non admise ; ce qui prouve, en passant, combien peu il faut se fier aux théories pour les choses pratiques, puisque, avec une légère distinction, on arrive à des résultats précisément contraires. La distinction à faire est entre l'utilité réelle

et l'utilité possible ; l'utilité dont un objet est susceptible d'être, et l'utilité effective dont il est en tel moment. L'utilité possible est celle qu'un objet renferme en lui-même, mais qui peut ne pas servir, si personne n'en a besoin ; l'utilité réelle est celle dont quelqu'un a effectivement besoin. Ainsi les vastes forêts du Brésil ont une utilité possible, une utilité intrinsèque pour chauffer. Mais comme l'on n'a pas besoin de se chauffer dans ce pays, elles n'ont, sous ce rapport, aucune utilité réelle. Vous allez au Brésil, vous coupez et transportez dans les villes une grande quantité des arbres de ces forêts. A l'utilité qu'avaient par eux-mêmes les bois, vous ajoutez une seconde utilité en les mettant à portée des habitans des villes. Mais cette seconde utilité n'est, comme la première, qu'une utilité possible, parce qu'elle n'est pas en rapport avec les besoins. Car le peu de bois qui est nécessaire pour cuire les alimens a déjà été apporté par les gens du pays, habitués à faire ce service ; chacun a sa provision. Tout ce que vous apporterez en surplus reste avec son utilité possible, mais ne répondant aux besoins de personne, n'a point d'utilité réelle. Or, c'est l'utilité réelle seule qui donne de la

valeur aux choses : l'utilité possible n'a point de valeur par elle-même, pas plus que les forêts dont nous venons de parler. C'est donc l'utilité réelle seule qui concourt à la richesse; et, comme l'utilité réelle est fondée sur les besoins, il n'y a donc pas d'autre source de richesse que les besoins, comme nous l'avons établi, et l'utilité possible ne fait pas partie de la richesse. Ainsi créer l'utilité, ajouter à l'utilité, n'ajoute pas nécessairement à la richesse : il faut s'assurer, avant de le prétendre, qu'il s'agit d'une utilité réelle, et non pas d'une utilité possible.

M. Say dit : la consommation a détruit l'utilité de ces produits ; la richesse est donc diminuée. Non; car, après que ces produits ne subsistent plus pour satisfaire à nos besoins, nos besoins réclameront d'autres produits qui, sans la destruction des premiers, seraient restés d'une utilité possible et sans valeur, et à qui ces besoins donnent une utilité réelle. L'utilité détruite par la consommation crée aussitôt aux autres produits du même genre l'utilité réelle. Il n'y a donc pas en somme, par l'effet de la consommation, diminution de l'utilité réelle, puisqu'elle n'est créée d'un côté que parce qu'elle est détruite de

l'autre ; puisque si elle n'avait pas été détruite ici, elle n'aurait pas été créée là. Il n'y a donc pas, par l'effet de la consommation, diminution de la richesse générale.

Cette distinction de l'utilité réelle et de l'utilité possible détruit tout le système de M. Say sur la consommation reproductive ou improductive ; car la consommation des oisifs, des gens improductifs, n'est par là même jamais improductive ; cette consommation crée à tous les autres produits du même genre l'utilité réelle ; ainsi, quand les oisifs consomment le blé d'une récolte, ils créent l'utilité réelle à la récolte suivante, qui sans cela serait restée sans valeur avec son utilité possible, la seule que les producteurs soient maîtres de donner à leurs produits. Or, créer l'utilité réelle, c'est créer la richesse ; les oisifs qui consomment créent l'utilité réelle à tous les produits du même genre, et ajoutent donc à la richesse. Ceux qu'on nomme les gens reproductifs font-ils plus ? Non, et souvent ils font moins ; car, si ce qu'ils produisent par leur travail n'est pas réclamé par les besoins, ou il n'a que l'utilité possible sans valeur, ou ces nouveaux produits disputent leur place aux produits du même genre, qui sans eux

auraient eu l'utilité réelle, et souvent par l'effet de la surabondance dont ils sont cause, la valeur totale, la richesse est diminuée.

Il en faut conclure que toute consommation, à moins que ce ne soit celle d'un objet impossible à remplacer, peut être une perte de valeur, une diminution de richesse pour le particulier qui la fait, mais n'est jamais une perte de valeur, une diminution de richesse pour la nation qui recueille dans son sein des produits du même genre que le produit consommé; que tel est toujours l'effet de la consommation, soit qu'elle ait ou non quelque rapport avec la reproduction; que la reproduction, ou plutôt la production doit être jugée à part et d'après des lois toutes particulières, utile si le produit est réclamé par les besoins; inutile s'il s'agit d'un produit nouveau non réclamé par les besoins, et dédaigné; nuisible s'il s'agit d'un produit déjà existant en quantité suffisante pour les besoins, et que la nouvelle production expose à toutes les pertes qui résultent de la surabondance.

Le principe que *le travail est la source de toute richesse*, a conduit l'école anglaise dans d'autres erreurs; il devait s'ensuivre naturel-

lement qu'il s'agit de travailler pour produire la richesse. Aussi, quoique l'école anglaise ait souvent reconnu que c'est la valeur, et non la quantité des objets, qui fait la richesse, elle a presque toujours, dans la suite de ses raisonnemens, oublié cette vérité. Partant théoriquement du principe que le travail est la source de la richesse, elle a établi qu'il suffisait d'accroître l'étendue ou l'énergie du travail pour accroître la richesse. Si elle s'était contentée de dire que le travail est habituellement un moyen nécessaire de la richesse, elle aurait reconnu cette vérité, que le travail ne produit pas toujours la richesse, et que ce moyen de richesse doit être mis en mouvement par la véritable source de la richesse, par les besoins qui en réclament les produits. En effet, accroître l'étendue et l'énergie du travail, n'est pas plus une certitude d'augmenter la richesse, que d'accroître la fertilité des terres.

La trop grande fertilité du sol peut, comme la trop grande énergie du travail et des machines, nuire à la richesse. Cette énergie d'un sol qu'on rendrait très-fertile, ainsi que celle des machines, nuira si on obtient par là la quantité de produits réclamés par les besoins

avec trop peu de travail. Il y aura alors moins d'ouvriers employés ; beaucoup de gens ne trouveront plus dans leur travail de quoi satisfaire à leurs besoins ; il y aura moins de besoins satisfaits, moins de richesse. Ces terres si fertiles et ces machines pourront abondamment verser dans la masse générale de production ; mais les ouvriers sans ouvrage ne verseront plus leur salaire dans le fonds utile de consommation, et ne pourront plus tirer ces produits de la masse générale de production, pour les faire passer dans la production utile. Ainsi un accroissement de la fertilité des terres ou de l'énergie des machines, n'ajoute à la richesse qu'autant qu'il survient en même temps un accroissement des besoins et de la consommation.

Remarquons, en passant, qu'augmenter l'étendue du travail, c'est augmenter à la fois la masse générale de production puisque ce travail produit, et le fonds utile de consommation, puisque ces nouveaux ouvriers reçoivent des salaires qu'ils dépensent. Il n'en est pas de même de ce qui augmente l'énergie du travail. La masse générale de production est accrue sans doute ; mais comme il n'y a point de nouveaux ouvriers employés, ni de nou-

veaux salaires payés, le fonds utile de consommation ne s'accroît pas en même temps. Aussi arrive-t-il souvent que les machines multiplient les jouissances sans multiplier les valeurs, parce qu'une plus grande quantité de produits ne se vend pas pour une somme supérieure à ce qu'une quantité moindre se vendait auparavant : dans ce cas-là il n'y aurait pas de surcroît de richesse. Mais le plus souvent les machines sont utiles, pourvu qu'elles ne suppriment pas des ouvriers qui restent sans emploi. Elles sont utiles en ce que faisant beaucoup baisser le prix des produits, elles les mettent à la portée de la classe inférieure à celle qui en usait seule précédemment, et qu'elles créent par là des besoins pour cette classe inférieure : or, créer des besoins, c'est créer la richesse.

Ainsi l'école anglaise, qui a mis sur la même ligne l'accroissement de l'étendue ou de l'énergie du travail, a confondu ensemble deux avantages dont l'effet est fort différent, et le mot d'avantage est, dans ces deux cas, généralement vrai, mais ne l'est pas toujours surtout dans le second. L'effet d'un surcroît d'étendue dans le travail est souvent de créer un nouveau produit. Si ce nouveau produit

est agréé par la consommation, voilà un nouveau besoin créé : la richesse s'accroît doublement, et par la création de ce nouveau besoin, et par le moyen fourni au surcroît d'ouvriers employés, de satisfaire aux besoins de leur classe.

Si l'effet d'un surcroît d'étendue dans le travail est de multiplier un produit, comme nous venons de dire que le surcroît du salaire des ouvriers maintient le fonds de consommation au niveau de la masse de production, et qu'il y a augmentation de richesse, il est donc rare qu'un surcroît d'étendue dans le travail ne soit pas utile à la richesse. Cela n'arriverait que dans le cas où ce surcroît d'étendue du travail ne serait dû qu'à une épargne faite sur les dépenses accoutumées; car alors les dépenses supprimées supprimeraient autre part des ouvriers, tandis qu'on en augmenterait ici le nombre, et par le fait l'étendue générale du travail n'aurait pas eu d'accroissement.

L'effet d'un surcroît d'énergie dans le travail n'est jamais de créer un nouveau produit, qui créerait un nouveau besoin pour plusieurs classes de la nation, mais de donner plus d'activité à la création d'un ancien produit.

L'effet en est avantageux, si la baisse du prix, transportant le produit dans le nécessaire des classes inférieures, oblige à multiplier tellement ce produit que, malgré la nouvelle puissance du travail, il emploie encore autant ou plus d'ouvriers qu'auparavant. Mais si l'effet de ce surcroît d'énergie du travail est de supprimer des ouvriers précédemment employés, le résultat est fatal à la richesse, puisque le fonds utile de consommation est diminué du salaire de ces ouvriers.

En résumé, tout ce qui tend à augmenter le nombre des ouvriers employés enrichir.

Tout ce qui a pour résultat de diminuer le nombre des ouvriers employés appauvrit.

La conséquence de la première assertion est que le luxe, les dépenses des particuliers et des gouvernemens, l'accroissement des besoins, par quelque cause que ce soit, enrichit.

La conséquence de la deuxième assertion est que l'épargne qui diminue les besoins à satisfaire, que le perfectionnement des machines, s'il était poussé trop loin, et s'il avait pour résultat de faire travailler les choses pour laisser oisifs les hommes, appauvrit.

Les deux écoles française et anglaise se sont accordées pour proscrire les douanes, les

prohibitions, les taxes à l'entrée et à la sortie, et pour demander la liberté générale du commerce. Cette doctrine est une suite naturelle des principes des économistes français, et il nous paraît qu'ils ont raisonné plus conséquemment qu'Adam Smith. Puisque, suivant eux, le travail seul de la terre concourt à la richesse, puisque le travail des manufactures n'ayant pas de produit net, n'ajoute rien à la richesse, il est bien certain qu'il n'y a aucun intérêt à protéger l'industrie nationale par des prohibitions ou de fortes taxes. Mais comment les économistes anglais, qui voient au contraire dans le travail des manufactures une source de richesse, peuvent-ils adopter le même principe sur la liberté du commerce?

Ils y ont été conduits par des raisonnemens fondés sur un mélange d'erreurs et de vérités. Ils ont d'abord dit que l'or et l'argent ne sont point la richesse, et que la richesse d'un peuple ne dépend point de la quantité d'or et d'argent qu'il possède. Jusqu'ici ils ont eu raison. Ils ont ajouté que dans tout commerce on donne toujours une valeur égale pour une valeur égale, qu'il n'y a donc ni perte ni gain d'aucun côté, que l'argent est une marchan-

dise comme une autre, et qu'il importe peu que, dans l'échange de deux valeurs égales, l'une soit sous la forme d'une denrée quelconque, et l'autre sous la forme d'or ou d'argent. En cela ils avaient tort. 1°. Le marchand qui se voit forcé de vendre à perte, ne croit pas donner une valeur égale pour une valeur égale. Mais comme la valeur dépend uniquement de l'opinion des autres, il vend sa denrée, non d'après ce qu'il croit qu'elle vaut, mais d'après ce que les autres sont disposés à l'apprécier, en raison du besoin qu'ils en ont. 2°. L'argent n'est point une marchandise comme une autre. Comment placer sur la même ligne le type de toutes les valeurs, la seule valeur reconnue (parce qu'elle est généralement convenue, et que l'opinion des autres est unanime sur ce point), et tous ces produits, qui ne sont que des valeurs probables, des promesses de valeur, qui dépendent du besoin des autres? Comment confondre les deux portions d'un échange quand l'une, souvent rebutée, refusée, toujours cédée avec joie, peut rester sans valeur, et ne devient une valeur, ou, pour être plus exact, ne crée une valeur que lorsqu'elle vient à bout d'obtenir un contact avec l'argent; quand l'autre,

jamais refusée, toujours cédée avec regret, ne risque jamais de rester sans valeur, puisqu'elle porte sa valeur avec elle, crée une nouvelle valeur à tout ce qu'elle touche, et est sûre d'obtenir ce contact toutes les fois qu'elle est offerte ? L'argent est une pluie qui féconde tout ce qu'elle touche : il ne peut être indifférent de la répandre dans nos champs ou sur les champs étrangers.

L'un des motifs de cette opinion sur la balance du commerce repose sur une autre erreur capitale de l'école d'Adam Smith : c'est l'opinion qu'ils se sont formée sur le travail. Quoiqu'ils aient dit plusieurs fois avec raison que la richesse se compose, non pas de la quantité des objets, mais de leur valeur échangeable ; quoiqu'ils conviennent qu'un produit, qui n'est pas réclamé par les besoins, n'ajoute point à la richesse, et qu'ainsi le travail qui l'a créé n'a point créé de richesse, cependant ils raisonnent toujours comme si le travail, quel qu'il fût, était toujours une source de richesse, et comme si, en multipliant le travail, on était toujours sûr de multiplier la richesse. Ainsi, sur la liberté du commerce, ils disent que si une industrie nationale ne peut soutenir la concurrence contre

une industrie étrangère, c'est que notre industrie a moins de facilité pour fabriquer cet objet que celle des étrangers, et qu'il vaut mieux l'appliquer à quelque autre objet où elle aura plus de facilité et d'avantage, où elle fabriquera plus et à moins de frais : ce qui fera plus de profit pour le pays. Mais cet autre objet est-il si facile à trouver dans un pays où toutes les demandes de la consommation sont déjà remplies, et où par conséquent on n'a que faire d'un surcroît de travail? Ils ne font pas attention que dans un pays d'une civilisation avancée on ne manque pas d'ouvriers ; que le travail fournit à tous les besoins; que tous les emplois sont garnis; qu'ainsi les ouvriers qui restent sans ouvrage et sans pain lorsque l'industrie étrangère a pris la place d'une fabrique nationale ruinée par sa concurrence, ne trouveraient pas de nouveaux emplois, ou prendraient la place d'anciens ouvriers (ce qui ne diminuerait pas le nombre des ouvriers désœuvrés) ; qu'il faudrait créer de nouveaux besoins pour qu'il fallût un surcroît d'ouvrage; qu'au contraire les entrepreneurs et les ouvriers ruinés diminueraient la somme des besoins à satisfaire ; que par conséquent la nation, au lieu de s'en-

richir en reportant les ouvriers d'un travail peu productif à un travail plus efficace, s'appauvrirait au contraire des consommations supprimées des entrepreneurs ruinés, des ouvriers privés de tout travail, et de leurs nombreux fournisseurs.

Le principe de cet ouvrage est que tout besoin satisfait, toute consommation payée ajoute à la richesse; mais il est bien entendu que le peuple ainsi enrichi est celui qui a fourni le produit destiné à satisfaire le besoin, et qui a reçu le prix de la consommation. Toutes les fois que ces deux avantages sont dus à l'industrie nationale, c'est le peuple qui consomme qui s'enrichit; mais quand ils proviennent de l'industrie étrangère, il n'y a aucun avantage pour le peuple qui consomme; et bien plus, il y a perte et ruine si une industrie nationale se trouve ruinée par cette concurrence: car l'entrepreneur, les ouvriers, le propriétaire qui fournissait la matière première, si elle est indigène, et ceux qui profitaient des circulations d'argent multipliées de proche en proche par les dépenses de ces diverses personnes, tous cessent de consommer, restreignent leurs besoins et appauvrissent par là la nation. Si nous avons dit ailleurs que,

dans le cas où le produit importé ne pourrait pas être fourni par le travail national, le commerce enrichit, c'est parce qu'il est ordinaire que le commerçant qui apporte des denrées étrangères remporte des denrées nationales. Alors il y a des valeurs créées pour la nation et avantage pour la richesse ; effet qui n'a pas lieu ou qui est détruit, quand le produit étranger fait rejeter les produits nationaux.

Il nous reste à parler de l'épargne que recommande l'école anglaise, et des effets du luxe qu'elle proscrit.

L'école anglaise est conduite, en tirant la conséquence de deux de ses principes, à recommander l'épargne. 1°. Toute consommation étant suivant eux une destruction de richesse, celui qui épargne, qui consomme moins, détruit moins de richesse : donc, plus on épargne, plus la nation est riche. 2°. Un capital est toujours nécessaire pour mettre en mouvement le travail ; donc, pour accroître le travail, il faut accroître le capital ; le capital n'est augmenté que par l'épargne, que par une accumulation de valeurs, fruit de l'épargne ; ce n'est donc que par l'épargne qu'on augmente les capitaux, le travail, la richesse.

L'on voit que, suivant ce système, l'épargne enrichit doublement; et comme consommant moins, détruisant moins, et comme produisant plus par suite de l'augmentation du capital.

Nous avons dit ailleurs que ce système n'avait pas coûté à ses auteurs un grand effort d'imaginative, et qu'il leur avait suffi, pour le créer, de faire un principe général du principe qui règle leur propre fortune et celle de leur voisin; d'appliquer à la richesse d'une nation ce qui ne peut s'appliquer qu'à la richesse des particuliers. Un seul exemple fera sentir combien est grande la différence, et combien ce qui arrive à un particulier, pris isolément, est indifférent à une nation dont la richesse se compose d'un résultat général. Qu'un particulier économe s'enrichisse et achète avec son épargne un morceau de terre; qu'un particulier prodigue se ruine et lui vende ce morceau de terre, en quoi cette épargne, en quoi cette dépense ont-elles touché la nation? Sa richesse en terres en est-elle changée? Sa richesse en argent a-t-elle varié? Cela suffit pour faire voir que la richesse des nations ne se règle point comme celle des particuliers. Examinons d'abord si la nation

s'enrichit sous le premier rapport par une moindre destruction ; cela ne serait pas douteux si la richesse était la masse générale des matières. Nous croyons avoir prouvé le contraire ; nous ajouterons seulement un exemple pour rendre la chose plus sensible. Un particulier achète, suivant le conseil de M. Say, un habit du drap le plus solide, il tâche de l'user lentement et de le faire durer le plus possible. Ce conseil est sans doute excellent pour la fortune de ce particulier ; voyons s'il est aussi bon pour la fortune nationale. Qu'arrive-t-il pendant ce temps-là? Le propriétaire qui a produit une utilité, la laine ; le fabricant, qui a ajouté à cette laine une utilité en en faisant du drap ; le marchand, qui a ajouté à ce drap une utilité en le portant à la ville ; le tailleur, qui a encore ajouté à ce drap une utilité en en faisant un habit, ont tous ajouté à la richesse nationale. Ils sont prêts à recommencer l'année suivante, l'un avec sa laine, les autres avec leur travail et leurs capitaux. Mais le particulier qui a fait durer son habit une année de plus, n'achète pas l'habit du tailleur. L'année suivante, le tailleur ne prend pas de drap au marchand, ni le marchand au fabricant, ni celui-ci de laine au propriétaire.

La laine, les capitaux, les services des entrepreneurs et des ouvriers divers ne présentent plus que des utilités possibles, sans valeur, et non plus des utilités réelles. La portion d'utilité réelle ou de valeur que le particulier a conservée à son habit, compense-t-elle dans la richesse générale toutes ces valeurs perdues? Et, en effet, supposons qu'on trouve le secret de faire durer les habits le double de temps qu'ils ont duré jusqu'ici. La moitié des tailleurs, marchands, fabricans et de leurs ouvriers perdraient leur emploi; les troupeaux de moutons devraient être réduits à moitié; la moitié des prés qui les nourrissent perdrait sa valeur. Croit-on que la nation serait bien plus riche, parce que l'utilité des habits aurait été détruite plus lentement, et que cette épargne serait bien lucrative en raison de ce qu'il y aurait moins de destruction ou de consommation improductive?

Quant à la nécessité de l'épargne pour accroître les capitaux; quant à la nécessité des capitaux pour accroître le travail; quant à l'effet certain du travail pour accroître la richesse, tous les principes établis dans cet ouvrage démentent ces propositions.

L'on a vu qu'il est faux que les capitaux se

formont par l'effet de l'épargne ; que les capitaux ne sont point une somme fixe, accumulée de génération en génération ; qu'ils se multiplient par une circulation de plus, et sont restreints par une circulation de moins ; qu'ils sont créés en plus ou moins grande quantité, par le crédit, d'après la demande et les besoins, et que par conséquent l'épargne n'influerait sur leur quantité que pour la diminuer.

L'on a vu également que les capitaux préexistans ne sont pas nécessaires pour accroître la production, parce que la demande seule fait produire ; parce que, sans demande, la production s'arrête, même quand les capitaux sont abondans ; parce que, avec la demande, la production a lieu, même quand on n'aurait pas d'avance réuni des capitaux. Et enfin, qu'on nous explique comment l'épargne peut accroître les capitaux d'une nation. Si l'on sait qu'un particulier peut épargner une valeur, comment une nation peut-elle épargner une valeur ? sous quelle forme ? une nation épargne-t-elle des terres ? C'est par la conquête et non par l'épargne que la situation des terres change. Epargne-t-elle de l'argent ? qu'est-ce que cela veut dire ? C'est la balance du com-

merce et non l'épargne qui change la situation de l'argent. Epargne-t-elle des produits? qu'entend-on par là? Ne pas les user. On n'en fera plus d'autres. Nous ne voyons aucun genre d'épargne pour une nation, aucune épargne qui puisse augmenter la richesse d'une nation.

Quand on adopterait même le système de nos adversaires qui regardent comme richesse d'une nation la valeur capitale de tous les produits existans, l'on trouverait que ce n'est pas l'épargne qui a accru cette richesse. La seconde année du monde, les besoins s'étant augmentés ainsi que l'habileté, on a produit un peu plus que la première, et, de plus encore, les produits durables de l'année précédente ont été joints à la production de l'année présente; la richesse générale s'est trouvée accrue sans qu'il y ait eu d'épargne; il en a toujours été ainsi, et une nation ne possédera jamais que les produits de l'année présente et les produits durables des années précédentes. Il n'y a pas d'épargne dans tout cela.

Quant à ces principes qui sembleraient établir que dès que l'épargne a accru les capitaux, dès que les capitaux ont accru la production, cet accroissement de production aug-

mente nécessairement la richesse, ils ne sont pas plus vrais à l'égard de la fortune privée qu'à l'égard de la fortune publique, et il n'y a pas un coin de l'Europe où l'on ne se plaigne aujourd'hui que la production, que la possession des produits n'est pas toujours la richesse. Combien y a-t-il de gros manufacturiers qui restreignent leur production faute de capitaux? Pas un seul.

On peut faire cette objection en faveur de l'épargne, telle que l'entend l'école anglaise, c'est-à-dire l'épargne employée aussitôt comme capital. Si l'argent, qu'il soit employé comme revenu ou comme capital, entre également dans le fonds utile de consommation, comment l'épargne nuit-elle? La seule différence, c'est que, dans le premier cas, l'argent est dépensé sans qu'il y ait rien de produit; et que, dans le second cas, il reste un produit. C'est donc parce qu'elle laisse un produit, que l'épargne nuit? Précisément. Augmenter la masse générale de production, sans faire en même temps une augmentation dans le fonds utile de consommation, c'est nuire à la richesse. Nous avons prouvé au premier chapitre que toute production trop abondante, en multipliant les jouissances, détruit les va-

leurs qui sont la richesse ; que la manne du ciel, que des fleuves de vin et de lait détruiraient toute richesse. Tout ce qui tend à s'approcher de cette surabondance, les récoltes trop considérables, les productions trop actives produisent le même effet. Tout produit créé, qui n'est pas réclamé par la consommation, avilit tous les produits de même espèce, fait souffrir les producteurs, et nuit à la richesse. Les producteurs, dont le revenu diminue, diminuent leurs dépenses ; la souffrance se répercute et s'étend au loin. Or, c'est l'effet de l'épargne faite dans le but de produire davantage, d'autant plus qu'en accroissant la production, on diminue la consommation ; car il faut en retrancher ce que ceux qui épargnent consomment de moins. — Mais les ouvriers, qu'ils paient avec leur épargne, consomment. — Mais les ouvriers, qui travaillaient à faire l'objet qu'ils ont retranché de leur consommation, ne consomment plus. La consommation des ouvriers est donc la même ; la consommation de ceux qui épargnent reste supprimée.

Nous avons prouvé, dans le cours de cet ouvrage, que l'épargne est fâcheuse et retombe quelquefois même sur celui qui la fait,

en lui supprimant le revenu qu'il veut épargner ; car votre revenu ne se fonde que sur la vente de vos produits. Pour que vos produits deviennent de la richesse, il faut d'abord qu'un autre en ait besoin, ensuite qu'il ait de quoi payer votre produit : il faut donc que son revenu se réalise par la vente de quelque produit, grâce au besoin d'un troisième, qui, pour payer, se fonde aussi sur le besoin d'un quatrième, et ainsi de suite. Souvent la relation est moins longue et se passe entre deux personnes. Votre voisin n'achète pas votre vin parce que vous n'avez pas acheté son blé. Tel ouvrier n'achète pas vos produits, parce que vous ne l'avez pas fait travailler ; ou, si vous lui avez livré vos produits à crédit, vous êtes obligé de l'employer pour être payé ; ce qui revient au même en résultat, et complète la même relation.

Cette relation existe entre deux personnes, ou entre quatre, ou entre cent, entre mille ; le nombre des anneaux de la chaîne n'y fait rien : il faut qu'elle vienne se rejoindre au point de départ, et le premier anneau brisé ôte la force à tous les autres. Un besoin supprimé a lieu, sans que tous ces effets désastreux, qui se succèdent de proche en proche,

soient visibles ; mais il est évident qu'un système d'épargne, qui diminue la quantité générale des besoins, produit les plus funestes effets pour la richesse, et retombe sur ceux mêmes qui croient l'épargne si avantageuse pour eux. Ils se refusent la satisfaction d'un besoin, et ils se suppriment le revenu dont ils l'auraient payé. Si les riches Espagnols vivaient sur leurs terres et dépensaient davantage, leurs dépenses enrichiraient les habitans des campagnes, qui, par l'achat qu'ils feraient de leurs produits, tripleraient leurs revenus.

Avoir réfuté les principes de l'école anglaise sur les avantages de l'épargne, c'est l'avoir réfutée sur l'article du luxe. L'effet du luxe est de créer de nouveaux besoins, et nous avons établi que c'était créer de la richesse. Il est cependant un point qu'il importe d'éclaircir, parce que l'objection paraît d'abord très-spécieuse. Nous citons, en faveur du luxe (il y en a un pour toutes les classes, et il est très-difficile d'assigner les limites de ce mot) ; nous citons la richesse des peuples qui vivent bien, et la misère de ceux qui vivent mal. Il est naturel de répondre que les uns vivent bien parce qu'ils sont riches ; que les autres vivent mal parce qu'ils sont pauvres ; que nous

avons tort de renverser cette proposition ; que nous prenons l'effet de la richesse pour la cause, et qu'avant de conseiller aux pauvres de bien vivre, il faudrait leur apprendre à être riches.

Nous répondrons d'abord qu'en cherchant comment un peuple est devenu riche, on ne peut répondre autre chose, si ce n'est que c'est par la multiplicité de ses besoins, puisqu'il n'y a pas un seul objet qui soit richesse sans un besoin correspondant. Faisons donc d'abord une distinction : il faut deux choses pour créer la richesse : 1° qu'un peuple ait de nombreux besoins ; 2° qu'il les satisfasse, et par conséquent qu'il ait de quoi les satisfaire. La première cause de la richesse est donc le premier fait, car il est évident que s'il a peu de besoins, il en satisfait peu, et de plus il est aisé de prouver qu'il suffit qu'il ait de nombreux besoins, impérieux, irrésistibles, pour qu'il trouve le moyen de les satisfaire : alors la richesse dépendrait donc du premier point, d'avoir de nombreux besoins. Tous les peuples qui ont ces besoins impérieux en grand nombre sont riches ; tous les peuples qui en ont peu sont pauvres. Au seizième siècle on ne pourrait assurer quel pays était le plus riche de l'Espagne ;

de la France ou de l'Angleterre : leur richesse respective se trouve établie en raison des besoins impérieux, et par conséquent des dépenses, des particuliers et des gouvernemens dans ces trois pays. Celui où on vivait le mieux est devenu le plus riche; celui où l'on vivait le plus chichement est devenu le plus pauvre.

Pour se convaincre que la vie plus ou moins confortable des paysans d'une province dépend des mœurs et des habitudes bien plutôt que de leur richesse ou de leur pauvreté, il suffit d'observer que dans les pays où le peuple a l'habitude d'une vie misérable, les paysans qui ont de l'argent ne sont guères mieux nourris ni mieux vêtus que ceux qui n'en ont pas; et que dans les pays où les mœurs ont établi plus de recherches dans la nourriture et le vêtement, les pauvres, les mendians même sont nourris et vêtus comme les autres. Ainsi dans le Languedoc, parmi tous ces paysans que vous voyez sans bas et sans souliers, croyez-vous qu'il n'y en ait pas qui pourraient se procurer les uns et les autres s'ils en sentaient la nécessité? La plupart en auraient les moyens. Parmi tous ces fermiers et ces métayers qui en France ne mangent d'autre viande qu'un peu de porc salé, croit-on qu'il n'y en ait pas qui pour-

raient avoir deux fois la semaine leur pot au feu? Un grand nombre le pourrait aisément. Mais les mœurs ne leur ont pas donné le besoin d'un vêtement plus décent, ni l'habitude d'une nourriture plus substantielle que la leur. Ils ne voient pas de honte à faire comme les autres, et ils cèdent au désir d'économiser pour s'enrichir.

Puisqu'en France ces paysans mal nourris et mal vêtus ne sont pas tous réduits au dernier degré de misère, puisque un grand nombre auraient de quoi se procurer les avantages d'une vie plus douce; puisque en Angleterre ces paysans bien nourris et bien vêtus n'ont pas tous de quoi se procurer toutes ces douceurs de la vie; puisque parmi ces gens, dont l'extérieur est décent, il y a des pauvres, des mendians sans aucune ressource de fortune, nous dirons que ce n'est pas parce qu'ils sont riches que les uns sont bien, que ce n'est pas parce qu'ils sont pauvres que les autres sont mal; que c'est parce que les mœurs et les habitudes leur en font une espèce de loi; et si les pays où les mœurs tendent à améliorer sans cesse la nourriture, le vêtement, le logement du peuple, sont devenus de plus en plus riches; si les pays où cette amélioration a eu lieu aussi, mais

moins sensible et seulement partielle (comme en France), se sont enrichis aussi, mais dans une moindre proportion; si les pays, où la manière chiche et misérable de vivre a été conservée par les mœurs et s'est même accrue, ont été toujours s'appauvrissant, il en faut conclure qu'un peuple est riche parce qu'il vit bien, et qu'il n'est pas vrai de dire qu'il vit bien parce qu'il est riche. Cette conclusion résulte évidemment de l'observation des faits, et résulte tout aussi évidemment des théories, puisque le peuple qui vit bien a plus de besoins, et que les besoins créent la richesse; puisque le peuple qui vit mal a peu de besoins, et que où il y a peu de besoins, il y a peu de richesse créée.

Si l'on vivait bien dès qu'on a de quoi fournir à cette dépense, il serait plus facile de bien vivre dans les pays où la vie est à très-bon marché, et c'est là qu'on verrait le plus d'aisance. C'est précisément le contraire : c'est dans les provinces où la vie est la plus chère qu'on vit toujours le mieux. En Irlande, tout est pour rien; tout est cher en Angleterre. Tout est à meilleur marché en Bretagne qu'en Normandie, en Limosin qu'en Alsace. C'est qu'aux lieux où l'on vit de peu,

où l'on consomme peu, il y a surabondance de production : ce qui l'avilit, et appauvrit le pays. Dans les lieux où l'on consomme plus, il y a concurrence d'acheteurs : ce qui enrichit tous les producteurs et le pays.

Il est donc certain que le luxe est très-avantageux à la richesse publique; qu'il est utile dans toutes les classes. Mais comme ce mot de luxe est très-vague et toujours relatif, comme le nécessaire de la dernière classe d'une nation, de l'Angleterre par exemple, se trouverait un très-grand luxe pour l'Espagne, il ne faut parler que du luxe relatif à chaque classe.

L'on doit donc tâcher que les mœurs se raffinent, que la civilisation s'étende jusqu'au plus bas degré, qu'un luxe proportionnel pénètre dans toutes les classes : ainsi le noble but de l'homme d'Etat est le même que celui du philanthrope, malgré tant de déclamations qui voudraient les séparer. Accroître le bien-être de la nation et la civiliser, c'est l'enrichir.

Ce principe, que plus l'échelle du nécessaire est élevée pour chaque classe, plus la nation est riche, s'étend jusqu'au gouvernement. Si tout besoin est une richesse de plus, si, dans les pays froids, la nécessité du feu, d'un meil-

leur vêtement et d'un logement est une richesse, la nécessité pour la France d'être à la fois puissance sur terre et puissance maritime devrait être une richesse de plus. Les besoins enrichissent toujours une nation. Il n'y a pas de limites sous ce rapport aux besoins des particuliers; il n'y a de limites aux besoins des gouvernemens que la limite des impôts, qui doivent s'arrêter au moment où leur résultat serait de restreindre la somme générale des besoins (1).

---

(1) On trouvera une réfutation plus détaillée du système de l'école régnante, c'est-à-dire d'Adam Smith, de MM. Garnier, J. B. Say, etc., dans deux ouvrages que l'auteur a publiés précédemment, et où non seulement leurs théories sont réfutées par des raisonnemens, mais où elles sont mises en pratique de manière à ce que l'épreuve en fasse mieux ressortir les erreurs. Ces ouvrages sont intitulés : *Du système d'Impôt fondé sur les principes de l'économie politique*, 1820, et *le Petit-Fils de l'Homme aux quarante écus*, 1823. Ils se trouvent chez Le Normant père, rue de Seine, n° 8.

CHAPITRE IX.

Epreuve de ces principes sur le passé, leur application à l'Angleterre et à l'Espagne.

Les principes contenus dans le premier chapitre de cet ouvrage ont été mûrement réfléchis; nous les avons soumis aux plus profondes méditations; et lorsque ce scrupuleux examen nous a fait considérer sous un nouveau jour quelques unes des opinions que nous avions précédemment soutenues, nous n'avons pas hésité à modifier sur ce point nos premiers principes. Nous avons cherché les objections, afin de n'en laisser aucune sans réponse et de rectifier nos erreurs si nous finissions par trouver ces objections fondées. Notre système nous paraît donc, nous l'avouerons sans feinte, appuyé sur les plus puissans argumens; les principes nous paraissent certains et complètement prouvés, les conséquences rigoureusement déduites, et également incontestables. Cependant nous déclarons que, malgré cette

confiance en nos théories, malgré cette conviction de la justesse de nos raisonnemens, nous reconnaîtrons notre système erroné et faux, s'il n'est pas appuyé sur les faits, si l'on y oppose des faits constans et qu'il soit impossible d'expliquer avec nos principes. Nous savons que tous les faux systèmes ont été établis sur les argumens les plus spécieux : sans quoi ils n'auraient pas été adoptés et enseignés par tant d'hommes de talent et même de génie. Nous répétons donc que la discussion la plus concluante, que les meilleurs argumens ne prouvent rien jusqu'à ce que les faits aient ajouté à la théorie la preuve indispensable tirée de la pratique ; qu'ainsi, si les faits contrarient notre système, il faut, non pas revenir aux systèmes précédens qui sont dans une opposition complète avec les faits, mais chercher encore jusqu'à ce qu'il se présente enfin une théorie qui s'accorde pleinement avec les faits reconnus.

Pour voir si notre système est applicable, nous examinerons la situation des deux grands Etats les plus voisins de la France, puisque ce sont ceux que nous devons le mieux connaître ; l'épreuve sera d'autant plus concluante qu'il se trouve par un heureux hasard que ces

deux peuples sont l'un le plus riche, l'autre le plus pauvre de l'Europe ; nous parlons de l'Angleterre et de l'Espagne. Voyons si c'est en se conformant à nos principes que l'un s'est toujours enrichi de plus en plus, si c'est en s'éloignant de nos principes que l'autre s'est appauvri. Voyons si, dans notre système, la richesse a dû être l'effet de la conduite des particuliers et du gouvernement en Angleterre, et si la pauvreté est la conséquence nécessaire de la conduite des particuliers et du gouvernement en Espagne.

Rappelons d'abord les moyens qui, suivant notre système, et par une conséquence nécessaire de nos principes, doivent conduire à la richesse, il s'ensuivra que l'emploi des moyens contraires doit mener à la pauvreté.

Les besoins multipliés ou la consommation privée et publique étant la première source de toute richesse, il faut, pour qu'un peuple soit riche :

1°. Que les particuliers, depuis la première jusqu'à la dernière classe, vivent dans le luxe ou dans l'aisance, et fassent ainsi des dépenses considérables ;

2°. Que les gouvernemens fassent également des dépenses très-considérables ;

3°. Que les propriétaires habitent souvent leurs terres et y déploient leur luxe, ce qui procure deux avantages, celui des grandes dépenses faites pour la construction, l'entretien et l'ameublement des châteaux, pour l'arrangement et l'entretien des jardins; et celui de multiplier les centres de luxe qui répandent autour d'eux, de proche en proche, le goût de cette aisance dont ils donnent l'exemple; et de mille commodités de la vie qu'ils font connaître;

4°. Que des prohibitions ou de fortes taxes sévèrement appliquées par des douanes bien organisées contre la contrebande, défendent l'industrie nationale de la concurrence étrangère;

5°. Que l'impôt foncier soit léger, surtout pour la partie qui ne se dépense pas dans les localités;

6°. Puisque les dépenses considérables du gouvernement ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide de taxes considérables et même d'emprunts, il faut qu'en temps de paix, ces taxes soient multipliées, sans être portées à leur *maximum*, afin qu'en temps de guerre, il suffise d'élever le tarif pour payer une partie des dépenses extraordinaires, et surtout les intérêts des emprunts et les fonds d'un puis-

sant amortissement, sans quoi ces emprunts ajouteraient sans doute à la richesse présente, mais prépareraient infailliblement une catastrophe future, dont une détresse générale serait l'effet;

7°. Qu'il y ait une confiance générale tant dans les particuliers que dans le trésor public, puisque la confiance crée à volonté les capitaux, et puisque la confiance invite les riches à se livrer aux douceurs de la vie et aux plaisirs, c'est-à-dire aux dépenses, ce qui fournit aux pauvres les moyens d'en faire autant relativement à leur situation.

Avant d'entrer dans quelques détails sur les deux pays que nous avons choisis pour notre épreuve, nous allons opposer sommairement l'une à l'autre la situation de l'Espagne et celle de l'Angleterre, à l'égard de ces sept moyens de richesse.

1°. *La dépense des particuliers.*

En Angleterre, dans toutes les classes, on vit confortablement. Il y a beaucoup de luxe dans les hautes classes, beaucoup d'aisance dans les dernières; on n'y voit point les paysans aller nu-pieds ou en sabots; point de haillons, ni de huttes sans meubles; tous, jusqu'aux pauvres qui vivent de la charité pu-

blique, sont nourris de viande, sont habillés, logés, meublés décemment. Il y a un grand luxe de chevaux et d'équipages, une propreté très-recherchée dans tous les étages de la société; ce qui est encore un véritable luxe.

En Espagne, dans toutes les classes, on vit chichement. Dans toutes les classes, un manteau cache des vêtemens communs ou misérables. Même dans les grandes villes, et dans la plupart des maisons des riches, les appartemens ne présentent que les quatre murailles toutes nues, avec une rangée de chaises de paille autour, et une table vermoulue au milieu. Et ceux qui ont parcouru l'Espagne, disent que le hasard ne leur a jamais fait rencontrer sur leur chemin un manteau neuf ni une table neuve. Presque jamais, en Espagne, on ne donne à dîner, ce qui supprime, même chez les riches, toutes les recherches des vivres et du service de la table, l'une des principales causes de dépenses, et par conséquent l'une des principales sources de richesse. Point de luxe d'équipages; car il n'y a guère qu'une ou deux routes où il puisse passer des voitures, ou même des charrettes; enfin, aucune recherche, pas même de propreté.

Cette première et principale source de la

richesse des nations, la dépense des particuliers, existe donc dans toute sa force en Angleterre, et est complétement nulle en Espagne : les effets y répondent.

2°. *La dépense des gouvernemens.*

Nulle part un gouvernement n'a fait de plus énormes dépenses qu'en Angleterre. Elles sont fortes pendant la paix ; elles sont immenses pendant la guerre.

Le budget espagnol est l'un des plus faibles des grands Etats de l'Europe. Durant la guerre, elle n'a jamais eu depuis deux cents ans l'attitude qui convenait à une grande puissance, et ses forces sur terre et sur mer ont rarement été au niveau de son rang, et n'ont point répondu aux efforts des nations voisines.

Aussi l'Angleterre est riche : l'Espagne est pauvre.

3°. L'habitation fréquente des propriétaires sur leurs terres, où ils déploient leur magnificence.

Dans toutes les parties de l'Angleterre, des propriétaires riches habitent sur leurs terres, où ils ont élevé de belles habitations, et tiennent un grand état.

En Espagne, il n'y a pas de châteaux. Les propriétaires habitent les villes, et leurs dé-

penses ne sont pas propres à étendre dans un grand rayon autour de ces villes, la fécondité que mène toujours à sa suite la consommation.

4°. Les prohibitions, ou les fortes taxes à l'entrée des produits étrangers.

L'Angleterre est le pays qui a poussé le plus loin le système des prohibitions, et ce système a été porté au point d'imposer de fortes taxes sur les produits de l'Irlande.

L'Espagne n'a jamais eu un système de prohibition bien organisé. Les produits étrangers n'étaient guère plus taxés que les produits nationaux, et souvent l'étaient moins, à cause des remises faites par les fermiers des douanes; et l'exécution même des mesures prohibitives qui existaient était très-imparfaite, à raison de l'audace et de la facilité de la contrebande.

Les prohibitions ont enrichi l'Angleterre. Un mauvais système de douanes, qui a amené les envahissemens du commerce étranger, a été la seconde cause de la ruine de l'Espagne; car la première est le défaut de consommation, le défaut de luxe ou d'aisance dans toutes les classes.

5°. La modicité de l'impôt sur les terres.

En Angleterre, l'impôt foncier est presque

nul, et monte à peine à la trentième partie du budget des recettes. Les dépenses locales y ajoutent un supplément ; mais ce supplément dépensé sur les lieux, n'est jamais nuisible aux propriétaires.

En Espagne, il n'y a guère d'impôts directs que dans les provinces qui composaient l'ancien royaume d'Arragon. Dans les Castilles, l'avantage d'avoir des impôts indirects a été sans fruit, parce qu'ils étaient très-mal établis. Les marchandises payaient l'impôt de consommation autant de fois qu'elles changeaient de main ; ce qui est destructif de tout commerce intérieur : on payait aux douanes un droit égal pour l'entrée et la sortie des marchandises ; ce qui est destructif de tout commerce extérieur profitable.

6°. Des taxes de consommation, plutôt multipliées que fortes, procurant une recette considérable.

C'est le système qui a été suivi en Angleterre, et il l'a élevée au plus haut point de richesse où soit arrivé un peuple. Mais ce système n'y a pas été assez complètement suivi dans ces derniers temps. La recette, toute considérable qu'elle est, n'a pu être maintenue au point où elle eût été nécessaire pour

payer tous les intérêts des emprunts et la dotation de la puissante caisse d'amortissement créée par M. Pitt. Aussi l'immense richesse de l'Angleterre reucontrera une secousse inévitable qui arrêtera ses progrès pour long-temps, et l'ébranlera durant plusieurs années : secousse d'autant plus fâcheuse que, comme toutes les catastrophes financières, elle peut amener une catastrophe politique. Mais jusques-là la grandeur des taxes et l'énormité des emprunts n'ont fait qu'enrichir la nation.

En Espagne, les taxes sur la consommation ont été mal entendues; la somme des recettes a toujours été peu considérable; les emprunts, quoique assez faibles auprès de ceux des autres peuples, n'ont pas procuré les avantages qu'ils offrent ailleurs, parce que les revenus, mal payés, ne donnaient pas aux rentiers des moyens de grandes dépenses; parce que ces emprunts discrédités ne créaient pas, comme ailleurs, de grands capitaux.

7°. La grande confiance.

En Angleterre il n'y a pas eu une banqueroute du gouvernement depuis que la dette publique a été régulièrement fondée il y a plus d'un siècle; aussi la confiance est-elle si

solidement établie qu'on reçoit indifféremment la monnaie d'or et d'argent ou la monnaie de papier, qu'on peut créer à volonté des capitaux suffisans pour les plus énormes dépenses ; et que, aujourd'hui même, quoique le gouvernement prépare à l'avenir l'impossibilité de remplir comme jadis tous les engagemens de la nation, cette confiance n'est pas le moins du monde ébranlée, et ne le sera sans doute pas avant le jour même de la catastrophe.

En Espagne il n'y a pas de confiance parce qu'on ne voit pas au gouvernement des recettes capables de suffire à ses besoins, et de payer même l'intérêt de ses dettes; parce qu'on n'a pas pu remplir fidèlement les engagemens du trésor public ; d'où il suit que les effets publics ont presque toujours été dans le discrédit.

Il résulte donc de ce double examen sur la situation de ces deux royaumes que les causes qui, suivant notre système, contribuent le plus puissamment à enrichir une nation, se trouvent toutes réunies en Angleterre pour rendre raison de son immense richesse ; que les principales causes qui doivent concourir à appauvrir un peuple, c'est-à-dire, les don-

nées contraires se trouvent aussi réunies pour expliquer la pauvreté de l'Espagne. Nous allons entrer dans quelques développemens sur la situation de ces deux pays.

Quant à l'Angleterre, nous n'examinerons point ce qu'il y a à imiter dans son système : ce serait répéter nos principes auxquels il est entièrement conforme, et dont sa prospérité est la preuve. Nous ne nous occuperons que de ce qu'il y a à éviter dans sa conduite financière, parce que sa fortune, toujours croissante jusqu'ici, pourrait porter à prendre en tout cette conduite pour modèle.

Nous avons dit que l'excès des dépenses de l'Angleterre, que ses taxes et ses emprunts, quoique énormes, n'avaient eu pour résultat jusqu'ici que d'enrichir l'Angleterre de plus en plus, et dans une proportion inconnue dans les temps précédens. Mais nous avons représenté l'Angleterre comme marchant au milieu de tant de trésors à une banqueroute inévitable : source de maux de tout genre pour tous les peuples, et surtout pour un peuple qui verrait dans cet événement un phénomène inconnu. Il est important d'examiner si l'on ne peut acheter tous les avantages de la richesse présente que sous la condition d'une

catastrophe future et immanquable, ou si l'on pourrait, en profitant des moyens étonnans, qui ont créé en même temps la puissance et la richesse de l'Angleterre, éviter les inconvéniens qui offrent au bout de cette superbe carrière la ruine en perspective. Les moyens qui ont rendu cette nation à la fois si riche et si puissante, nous les avons déjà signalés. L'art d'éviter les inconvéniens qui ont résulté de ce système, c'est ce que nous allons chercher en indiquant le point où l'Angleterre est tombée dans une erreur qui lui sera fatale, et en montrant comment elle eût pu éviter ces terribles inconvéniens d'un système si séduisant.

Rappelons d'abord les principes sur cette matière. Il est utile à un pays de payer une certaine somme de rentes : cela augmente la quantité des capitaux et sert à la richesse. Mais la somme de ces rentes doit être bornée en temps ordinaire de manière à ce que des impôts modérés suffisent facilement à en payer les intérêts. Quand les rentes ont atteint la borne convenable, comme les guerres modernes nécessitent de si énormes frais qu'ils ne peuvent être payés que par le moyen des emprunts, ces emprunts portent à chaque guerre les rentes au-delà de la limite utile. Il

est donc nécessaire de faire redescendre ces rentes au point le plus convenable, tel que nous l'avons désigné, de les ramener pendant la paix dans les bornes désirables; car sans cela les rentes seraient bientôt une charge trop pesante; et, comme elles croîtraient toujours, elles finiraient par être impossibles à payer. Aussi tout le monde convient-il qu'il faut travailler à diminuer la quantité des rentes, d'après ce principe généralement convenu, en théorie du moins, qu'après avoir emprunté il faut rendre.

Nous conviendrons cependant qu'un gouvernement ne prenant pas l'engagement de rembourser le capital, on ne peut lui faire le moindre reproche, ni l'accuser de banqueroute tant qu'il paie les intérêts. Mais le résultat redouté n'en est pas moins inévitable de cette manière : car si on ne rembourse pas une partie du capital, les anciens intérêts ne diminuent pas, ou diminuent peu, si l'on n'a d'autre moyen que les réductions du taux de l'intérêt. Mais à chaque guerre, de nouveaux intérêts, et pour des sommes très-considérables, viennent toujours se joindre aux anciens. La somme s'accroît sans cesse, et, quelque vaste que soit le vase, il est impos-

sible qu'on y puisse verser toujours sans y faire enfin tomber la fatale goutte d'eau qui doit le faire déborder.

Ainsi, soit dans le dessein de s'acquitter du capital, soit dans le désir de diminuer les intérêts dus, il faut toujours songer à rembourser ce qu'on a emprunté.

Aussi, peu après l'établissement régulier des rentes en Angleterre, on a prononcé le mot d'amortissement ou de remboursement. Suivons les progrès de la dette anglaise, et les moyens employés pour la rembourser.

La dette de l'Angleterre en 1689 était, en capital, d'environ 26 millions (1) de notre monnaie.

A la paix de Riswick, en 1697, elle était de 538 millions de francs.

A la paix d'Utrecht, en 1714, le capital de la dette était de 1342 millions.

Il était naturel de remarquer la progression effrayante de la dette nationale à chaque nouvelle guerre, et l'on sentit alors que si l'on ne

(1) Nous prenons ces sommes dans l'ouvrage de M. Robert Hamilton. Elles sont réduites en francs, à raison de 25 francs la livre sterling, et on a négligé les fractions de millions.

profitait pas des années de paix pour payer les dettes contractées pendant les années de guerre, ce serait sacrifier imprudemment l'avenir au présent.

Le premier plan pour le remboursement de la dette nationale, formé d'après un système régulier, fut le fonds d'amortissement établi en 1716 par M. Stanhope, sous le ministère de sir Robert Walpole ; mais, soit à cause de l'insuffisance de ce fonds, soit parce qu'on détourna une partie des sommes destinées à l'amortissement pour payer les dépenses courantes, la dette nationale diminua peu durant la paix, et augmenta considérablement durant la guerre.

Nous allons mettre en regard l'état des progrès et des rachats de la dette jusqu'à l'établissement d'un nouveau système créé par M. Pitt, en 1786.

En 26 ans de paix, de 1714 à 1740, racheté.	181 millions.
En 8 ans de guerre, de 1740 à 1748, dette contractée.	796
En 8 ans de paix, de 1748 à 1756, racheté.	150 millions.

En 7 ans de guerre, de 1756 à 1763, dette contractée. . . . . 1542 millions.

En 12 ans de paix, de 1763 à 1775, racheté. . . . . 275 millions.

En 8 ans de guerre, de 1775 à 1783, dette contractée. . . 2 milliards. 882 millions.

Par l'effet de ces énormes emprunts et de ces faibles rachats, la dette anglaise s'était progressivement élevée ainsi qu'il suit, tout défalqué.

Dette anglaise en capital.

En 1689, à la révolution.		26 millions.
1697, à la paix de Riswick.		538
1714, à la paix d'Utrecht.	1 milliard.	342
1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle.	1	958
1763, à la paix de Paris.	3	349
1783, à la paix de Versailles.	5	955

La dette se trouvait donc en 1783 de près de 6 milliards : il fallut bien alors s'apercevoir du précipice où devait un jour conduire un

pareil système ; il était évident qu'avec cette dette toujours croissante et ces rachats insignifians, on léguait à une postérité, peu reculée peut-être, la ruine du trésor, les banqueroutes et les révolutions qui en sont la suite. Ce danger frappa M. Pitt. Un des premiers soins de son long ministère fut de chercher un remède à un état de choses si alarmant. Il vit clairement que le rapide accroissement de la dette en temps de guerre était un mal nécessaire et sans remède. Il fallait donc, si l'on ne voulait se résigner à arriver par une progression croissante à une catastrophe inévitable, parvenir à faire décroître la dette pendant la paix aussi rapidement qu'elle croissait pendant la guerre.

Ces réflexions conduisirent M. Pitt à établir, en 1786, un système d'amortissement plus puissant que les précédens, toujours croissant avec la dette, et qui devait ainsi proportionner toujours les moyens de rachat à la quotité des emprunts, de manière à opposer enfin un immense fonds d'amortissement à l'immensité de la dette. C'était là certainement la vue d'un grand homme d'État, qui voulait pourvoir aux plus considérables besoins du mo-

ment, sans se résigner à la ruine des générations à venir.

M. Pitt fonda donc, en 1786, une nouvelle caisse d'amortissement, qu'il renforça en 1792; mais comme ces caisses ont peu de puissance dans les premières années, il n'y eut de racheté en dix ans de paix, de 1783 à 1793, que 256 millions.

Dans les vingt-deux ans de la longue et coûteuse guerre de la révolution, de 1793 à 1815, la dette anglaise s'accrut de près de 24 milliards.

Nous voyons, dans l'écrit officiel publié en 1823 par les ministres anglais, sur l'administration de la Grande-Bretagne, que le capital de la dette consolidée du royaume-uni était, au 1er janvier 1823, de 30 milliards 487 millions. Mais nous y voyons en même temps que l'amortissement possédait des rentes représentant un capital de 11 milliards 337 millions; ce qui réduit le capital de la dette non rachetée à 19 milliards 150 millions.

Comme l'imagination recule devant des sommes aussi énormes et a de la peine à s'en faire une idée, nous allons laisser de côté le capital de la dette, et présenter seulement

l'intérêt de ce capital ou la rente due par l'Angleterre.

Au 1er janvier 1793, la rente due par l'Etat se montait à environ 231 millions. Par les suites de la guerre de la révolution, en comprenant l'intérêt des divers emprunts, ainsi que les billets de l'échiquier et autres anticipations de la guerre qui furent convertis en rentes consolidées, l'intérêt de la dette publique fondée et non fondée, au 5 janvier 1821, était de 1 milliard 219 millions (1). Sur cette somme, 781 millions de rentes formaient la partie de la dette non rachetée ; 438 millions de rentes appartenaient à l'amortissement.

L'on voit que plus d'un tiers de la dette se trouvait racheté ; et qu'en appliquant ces rentes qui appartenaient au fonds d'amortissement, au rachat annuel d'une partie de la rente non rachetée, l'on pouvait espérer, après un certain nombre d'années, de réduire la dette publique dans de justes proportions.

Ces efforts, pour la réduction de la dette, eussent été encore plus puissans, et l'amortissement aurait possédé une plus forte partie de

(1) *Réponse à l'état de l'Angleterre en 1822, tableau n° 3.*

la dette totale, si on avait continué à lui payer exactement et à employer au rachat, 1° sa dotation annuelle; 2° 1 pour 106 de la valeur nominale de tous les emprunts; 3° l'intérêt des rentes qu'il possédait. Mais, à diverses époques, le fonds d'amortissement fut affaibli ou détourné de sa destination. Tantôt l'affectation à l'amortissement de 1 pour 100 sur chaque emprunt fut négligée. Tantôt, pour suffire aux énormes dépenses de la guerre, on détourna de sa destination une partie du fonds d'amortissement, et on l'employa à payer le service courant.

Cependant, quoique moins fort qu'il n'aurait dû être, le fonds d'amortissement, tel qu'il était, joignant les rentes qu'il possédait à sa dotation annuelle, aurait pu travailler puissamment à la diminution de la dette publique; et si une longue paix avait suivi la longue guerre de la révolution française, l'Angleterre débarrassée en très-grande partie du fardeau de sa dette, aurait été prête à commencer la première guerre avec les plus puissans moyens, et sans que chaque nouvel emprunt fût un pas de plus vers la banqueroute. Mais pour suivre ce sage système, il fallait obtenir par les taxes publiques une re-

cette assez forte pour payer le service courant, la dette publique et le fonds d'amortissement : car si les taxes n'avaient pas suffi et qu'il eût fallu ouvrir un nouvel emprunt chaque année, il était évident qu'en empruntant toujours d'un côté pour racheter de l'autre, on ne parviendrait jamais à diminuer la dette. Nous avons prouvé au chapitre VII, qu'en temps de guerre, il fallait continuer à payer la caisse d'amortissement, fût-ce avec des emprunts, non pas dans l'espoir de diminuer ainsi la dette publique pour le moment, mais afin de laisser la caisse plus riche et capable de plus grands efforts après la guerre ; qu'à la paix, il fallait cesser tout emprunt, et porter ou soutenir les taxes au point de payer à la caisse toutes ses rentes et sa dotation sans aucune retenue.

Le ministère anglais sentit cette nécessité, et s'efforça d'atteindre ce but. C'est dans cette vue de soutenir les taxes au niveau des dépenses, qu'il proposa de conserver à la paix la plupart des impôts existans alors, et notamment la taxe sur les revenus. Les cris de l'Opposition, l'impatience de la Chambre des Communes, et sans doute aussi l'ignorance sur ces matières qui empêchait de prévoir

toutes les conséquences d'une pareille mesure, l'emportèrent sur la prévoyance des ministres et firent rejeter leurs propositions. La taxe sur le revenu et une partie de la taxe sur la drèche furent supprimées ; la recette annuelle fut diminuée d'environ 500 millions. Cette mesure condamna irrévocablement l'Angleterre à une banqueroute future, et c'est de ce jour qu'il faut la dater. Pour suppléer au vide que les taxes supprimées laissèrent dans la recette, il fallut s'emparer des fonds de la caisse d'amortissement, et les détourner de leur destination pour les appliquer aux dépenses ordinaires ; c'est-à-dire éteindre les rentes appartenant à la caisse : car c'est une seule et même chose. Toutefois ce ministère tenait toujours à la première forme, quoique la propriété de la caisse d'amortissement ne fût plus qu'apparente ; sans doute il espérait encore obtenir un surcroît de recette qui lui permettrait bientôt de rendre à la caisse ce qui lui appartenait, et il s'efforça de faire quelques pas dans cette intention, lorsqu'en 1819 il créa pour 75 millions de nouvelles taxes. Ce ministère savait bien que le seul moyen de sauver l'Angleterre d'une crise financière future était d'imposer de nouvelles taxes, de manière à

porter la recette à une somme suffisante pour payer les dépenses annuelles, les charges publiques, et le fonds entier d'amortissement, composé des rentes déjà acquises à son profit et de sa dotation ordinaire. Ce ministère connaissait donc ce qui était le plus utile à l'Angleterre ; il eut la volonté, mais non le pouvoir de le faire.

Depuis que les finances sont dirigées par un autre chancelier de l'échiquier, il est difficile de savoir si le ministère actuel est dans le même cas que le précédent, s'il a la volonté sans le pouvoir, ou s'il n'a, comme il semble le dire, pas plus l'une que l'autre : car ce que le précédent ministère ne faisait évidemment que malgré lui, l'abandon du fonds d'amortissement, le ministère actuel paraît le présenter comme un plan dont il réclame l'invention, comme un plan calculé ; médité et volontairement adopté.

Ce plan, que le chancelier de l'échiquier regarde comme *son nouveau système de finances* (dit le tableau de l'administration de l'Angleterre en 1823), consiste donc à tâcher d'avoir un excédant de recettes sur les dépenses qui se monte au moins à 125 millions, et qui serait destiné à former le fonds annuel d'amortis-

sement, ssns pouvoir jamais dépasser 188 millions.

Quel sera l'effet de ce nouveau système de finances? Remarquons d'abord que ce fonds d'amortissement anglais n'est point présenté comme une dépense fixe, certaine, nécessaire, et à laquelle il faut pourvoir par des recettes qui y soient consacrées : le fonds d'amortissement anglais sera simplement l'excédant incertain de la recette sur les dépenses : on s'efforcera de porter cet excédant à 125 millions ; mais s'il y a quelque réduction dans le produit des taxes, il pourra retomber à 67 et même à 37 millions comme en 1820 et 1821, et enfin à zéro, s'il n'y avait pas d'excédant de la recette sur la dépense. En supposant toutes les chances les plus favorables constamment réunies en faveur de ce plan ; en supposant le fonds d'amortissement toujours porté à 125 millions et même au *maximum* de 188 millions, ce qui n'est point encore arrivé, il racheterait par an 4 ou au plus 6 millions des rentes anglaises : ajoutez encore onze ans aux neuf ans de paix dont nous venons de jouir, ce sera de 44 à 66 millions de rentes qu'après une paix de vingt ans l'Angleterre aura rachetés. Quel soulagement sur une dette

aussi énorme, et de combien de centaines de millions une guerre de dix ans seulement, accroîtra-t-elle ensuite la somme des rentes dues ! Et l'on n'aura pas alors la ressource de s'emparer des fonds d'un amortissement qui n'existera pas : puisqu'il n'est doté qu'avec l'excédant de la recette sur la dépense, il n'aura rien en temps de guerre.

Le résultat de ce nouveau système et de cet état de choses n'est donc pas difficile à prévoir. La progression croissante de la dette depuis cent ans, l'a élevée à ses dernières limites possibles ; l'effet dès long-temps prédit des emprunts si énormes durant la guerre et des rachats si faibles durant la paix, se présente dès à présent à tous les hommes clairvoyans ; le vase est comble, et la première guerre doit le faire déborder ; et que ce soit à la suite de la prochaine guerre ou de la suivante (on ne peut discuter que sur l'époque précise), la banqueroute est inévitable, avec les crises qui en sont la suite ; et qu'on ne nous reproche pas de prononcer ce mot fatal aussi vainement qu'on l'a fait en Angleterre depuis 60 ans. Tous les bons esprits ont vu dès long-temps dans cette progression toujours croissante de la dette la certitude de la banque-

route : ils l'avaient seulement placée trop tôt, parce qu'ils ne savaient pas jusqu'à quel point les taxes que supporte l'Angleterre, pourraient s'élever à l'aide de son excellent système d'impôts. Mais parce qu'ils avaient placé un peu trop tôt le terme fatal, il ne s'ensuit pas qu'ils se fussent trompés sur l'impossibilité de n'y pas arriver. Aujourd'hui ce n'est plus sur des conjectures que nous parlons; c'est sur des faits avérés, présens, déjà subsistans : car cette limite des impôts a été trouvée; et l'on peut assurer que la banqueroute est déjà commencée; il est aisé d'en fournir la preuve.

La plus forte partie de la dette anglaise est contractée pendant la dernière guerre. Tous ces emprunts ont donc été faits dans la confiance, fondée sur les lois existantes, que le fonds d'amortissement établi par M. Pitt pour éteindre la dette antérieure continuerait d'avoir son cours, et que de plus un fonds d'amortissement particulier serait encore attaché à chaque nouvel emprunt pour l'éteindre un jour. L'amortissement particulier devait rester attaché à chaque emprunt, toujours travaillant à le miner, sans cesse en activité jusqu'à ce qu'il l'eût démoli : ainsi cet amortissement particulier, ou bien les taxes qui lui fournissaient

des fonds ne devaient jamais être supprimées ou détournées vers un autre emploi avant que l'emprunt, auquel il était attaché, ne fût complètement remboursé, éteint. Telles étaient les lois constitutives de l'amortissement : c'est sous l'empire et sur la foi de cette législation que les prêteurs avaient prêté. Le jour où cette destination a été changée, la banqueroute a été commencée, sans qu'ils s'en aperçussent, et est devenue inévitable, du moins pour leurs enfans. On a pu déguiser cette banqueroute en continuant de payer les rentes dues au public, et en ne faisant porter la cessation des paiemens que sur la partie des rentes qui appartenait à la caisse d'amortissement. L'effet n'en a pas été sensible dans le public; mais le fait était réel, et l'envahissement des fonds de la caisse d'amortissement est une ressource qui a pu masquer, mais non pas guérir l'impuissance où était la nation de pourvoir à ses charges.

A cette idée que la banqueroute est déjà commencée, l'on objectera la sécurité des prêteurs et le taux des fonds publics. Cela est facile à expliquer. D'abord ceux qui connaissent les hommes ne s'étonneront pas que le vulgaire qui ne réfléchit pas croye la banque-

route impossible parce qu'il ne l'a pas encore vue arriver. C'est ainsi que les ignorans ne s'inquiètent pas de la santé d'un malade qui sort et qui n'a encore perdu ni ses couleurs ni son embonpoint, tandis que l'habile médecin qui lui connaît un mal incurable, en calcule les effets et prédit sa mort, sans pouvoir fixer le jour, mais dans une limite peu étendue. Les rentiers voyant leurs intérêts exactement payés et la banqueroute ne tombant encore que sur les rentes de la caisse d'amortissement, il est naturel qu'ils ne s'en aperçoivent pas. Ils vivent dans un pays où depuis 150 ans, ni eux ni leurs pères n'ont jamais entendu parler d'un manque de foi du trésor public; et même, peut-être, du moindre retard dans les paiemens, et par conséquent ils ne peuvent pas croire à ce genre de danger. Ce qui les confirme surtout dans cette opinion, c'est d'entendre depuis 60 ans la plupart des écrivains financiers annoncer une banqueroute prochaine. Cette menace si souvent faite, sans s'être réalisée, ne trouve plus de créance chez eux et ne peut plus exciter leur inquiétude. Ils ne réfléchissent pas que ces auteurs ont pu se tromper sur l'époque, mais non point sur le fait de la catastrophe; et

que plus elle a été retardée, plus il y a de chances pour qu'elle soit prochaine. Ces auteurs ont vu qu'une dette qui croît toujours, sans diminuer, doit devenir un jour impossible à payer. Parce qu'on vous a dit que votre maison est lézardée, et qu'elle doit tomber avant la fin de l'année; parce que cela n'est pas arrivé, quoique vous vous soyez obstiné à ne pas la faire réparer; parce qu'on vous a fait la même prédiction tous les ans, sans qu'elle se soit vérifiée pendant dix ans, devez-vous en conclure que vous devez conserver la même sécurité la onzième année quoique la lézarde se soit beaucoup accrue, et attendrez-vous que la maison croule et vous écrase? Il est sûr que tout mal progressif arrivera à son terme, et plus il y a de temps qu'on vous le prédit, plus il est probable que le moment de la crise approche. Mais les hommes, peu prévoyans en général, quand on leur annonce un mal qui les menace, au lieu de l'examiner avec soin pour savoir à quoi s'en tenir, commencent par se frapper de terreur sans motif et avant qu'il y ait lieu; ils attendent le mal, et parce qu'il ne vient pas encore, ils se rassurent sans plus de motif, et peut-être quand le mal est imminent. D'ailleurs, la confiance,

souvent lente à établir, est peut-être encore plus difficile à détruire. La confiance en la puissance de Bonaparte était si fortement enracinée que beaucoup de gens y croyaient encore, quand un million d'étrangers passaient le Rhin; et la confiance dans les rentes anglaises subsistera peut-être encore dans les provinces le jour même où la banqueroute sera déclarée à Londres.

Quant au taux élevé des fonds publics, il tient à plusieurs causes : 1° la sécurité des prêteurs, bien ou mal fondée, comme on vient de le dire; 2° la richesse de la nation et l'abondance des capitaux sans cesse créés par une immense consommation; 3° la certitude fondée que les rentiers ne courent aucun risque présent. Car de ce qui a été dit sur la banqueroute assurée pour l'avenir et déjà commencée en partie, il ne faut pas conclure que l'Angleterre donne des signes de faiblesse et soit dans un état de décroissance. L'Angleterre est au contraire la nation la plus riche de l'Europe, et son gouvernement est celui qui aurait en cas de besoin les plus grandes ressources financières à sa disposition. L'Angleterre paiera donc aisément ses dépenses et ses charges tant que durera la paix, mais sans

diminuer utilement sa dette publique; elle trouvera pour la guerre, et même pour une guerre longue et coûteuse, tous les fonds, quelque énormes qu'ils soient, dont elle aura besoin : elle trouvera tous les emprunts nécessaires, parce que les immenses dépenses de chaque année créent des capitaux pour les années suivantes. Elle paiera facilement les rentes que les intérêts de ces emprunts ajoutent à la dette existante, déjà si considérable, parce qu'il est toujours très-facile de payer des intérêts avec des capitaux qu'on emprunte. Mais alors, dira-t-on, pourquoi cette banqueroute que vous présentez comme infaillible, si l'on paie si aisément des intérêts avec des capitaux empruntés, et si l'on est toujours sûr de trouver à emprunter?

La réponse est facile : l'on sait que le crédit public, ou la faculté d'emprunter, est entièrement fondé sur la confiance. La création des capitaux dépend aussi de la confiance. Les plus grands emprunts du gouvernement, en temps de guerre, n'ébranlent en rien la confiance, parce qu'il est reconnu qu'on ne peut pas faire la guerre sans des ressources extraordinaires, parce que cette méthode est consacrée par une longue habitude. Mais à la paix

il n'en est plus de même : il est reconnu qu'après la guerre les emprunts doivent cesser, Avouer alors qu'on ne peut se passer d'emprunts, ce serait sonner l'alarme, ce serait se déclarer en faillite, ce serait proclamer qu'il n'est plus possible d'égaler les revenus aux dépenses. Si donc à la paix on voulait continuer encore d'emprunter, on ébranlerait la confiance ; elle serait bientôt perdue, et avec elle les moyens d'emprunts. Il est probable qu'alors l'Angleterre se trouverait ; comme il vient de lui arriver après la dernière guerre, dans l'impossibilité d'élever les revenus au niveau des charges, et que la dette serait accrue de 3 ou 400 millions, peut-être de 800 millions ou d'un milliard de rentes ; alors on n'aurait plus, comme cette fois-ci, la ressource de faire banqueroute au fonds d'amortissement, puisqu'il n'y aurait plus de fonds d'amortissement. Heureux alors les Anglais si l'annonce du déficit ne les conduit pas, comme la France en 1789, à une révolution ; si les radicaux et les partisans de la réforme parlementaire ne profitent pas de cette crise pour renverser le ministère, et peut-être le gouvernement ; et si l'esprit public, qui les a soutenus lors de la cessation du

paiement des billets en argent, se trouve assez fort pour leur faire consentir et endurer paisiblement la réduction de la dette publique à la moitié ou au tiers de sa valeur nominale ; mais le crédit de l'Angleterre en sera ébranlé pour long-temps, et elle aura perdu cette primitive innocence en fait de fidélité aux engagemens de l'Etat, cette virginité en fait de banqueroute, qui a été la principale source de son immense crédit.

Pour faire mieux connaître l'état de l'Angleterre, pour faire bien sentir ce qu'elle aurait dû faire, afin de conserver à la génération future toute la richesse et la prospérité de la génération présente, nous allons présenter l'état de sa dette et de ses dépenses de 1817 à 1821.

	1817	1818	1819	1820
	millions de fr.			
Dette fondée, non rachetée, et administration.....	736	729	750	735
Dette envers l'amortissement.	363	383	408	438
Intérêt de la dette non fondée ou des anticipations...	45	55	19	46
Total de l'intérêt de la dette et de l'amortissement.....	1144	1167	1177	1219
Dépenses courantes et ordinaires.....	682	663	665	660
Total des dépenses et de la dette.....	1826	1830	1842	1879

Si l'Angleterre avait pu porter la recette à

cette somme, si elle avait pu tirer annuellement des taxes plus d'un milliard 800 millions, la prospérité de l'Angleterre était assurée pour l'avenir comme pour le présent, et, en moins de quinze ans de paix, sa dette eût été réduite à la quotité où il est désirable qu'elle se maintienne relativement à la richesse de ce pays; car, comme nous l'avons dit, anéantir entièrement sa dette, serait anéantir la plus grande partie de ses capitaux.

La grandeur future de l'Angleterre était à ce prix; mais on n'a pas voulu, ou on n'a pas pu soutenir les taxes à une assez grande hauteur pour égaler les recettes à la totalité des dépenses. Les taxes ont produit dans ces quatre années entre 1400 et 1500 millions par an; l'on voit qu'elles n'ont pu faire face aux dépenses qu'en ne payant à la caisse d'amortissement qu'une faible portion de ce qui lui était dû.

Après avoir indiqué les causes qui ont enrichi l'Angleterre, et qui l'auraient enrichie sans inconvénient avec un peu plus de constance dans son système d'amortissement; développons les causes qui ont appauvri l'Espagne.

On attribue à différentes causes la déca-

dence de l'Espagne, ou son appauvrissement; car richesse, prospérité, gloire, puissance sont, dans l'état actuel de l'Europe, des mots synonymes, comme appauvrissement, décadence, honte, faiblesse sont également synonymes. Pour les particuliers il y a des richesses qui ne donnent ni honneur ni gloire; il y a des pauvretés honorables. Pour les grands Etats il n'y a pas de richesse sans puissance et sans gloire; il n'y a pas de pauvreté sans faiblesse, et sans la nécessité de supporter des affronts, par conséquent sans honte; et nous dirons, en passant, que cette vérité prouve toute l'importance du sujet traité dans cet ouvrage, et démontre la nécessité d'examiner à fond ces matières, jusqu'à ce que les moyens qui enrichissent ou qui appauvrissent les nations, soient généralement reconnus.

Voici les principales causes auxquelles on a l'habitude d'attribuer la décadence de l'Espagne : 1° la paresse des habitans et leur défaut d'industrie; 2° la découverte de l'Amérique et la dépopulation qui en a été la suite; 3° son gouvernement et ses lois, tels que les priviléges des provinces, du clergé, des grands, la trop grande quantité des couvens et leurs

trop grandes propriétés, les substitutions, l'absence des formes représentatives, etc. Examinons, l'une après l'autre, ces trois causes; voyons ce qu'elles ont de réel, et s'il n'y a pas d'autre moyen de rendre raison de la situation de l'Espagne, devenue si faible après avoir été si florissante au seizième siècle.

Nous conviendrions aisément de la première de ces causes, si, au lieu de reprocher aux habitans leur paresse, on disait leur inaction; si, au lieu de parler de leur défaut d'industrie, on disait le défaut d'emploi de leur industrie. Il est injuste d'accuser généralement la paresse des Espagnols. Ce peuple est avide de gain, ce qui ne s'accorde pas avec la paresse, et on ne trouvera aucune nation où il se soit trouvé une plus grande quantité d'aventuriers, courant, avec plus d'activité et d'énergie, à travers plus de travail et de fatigues, à la fortune et aux entreprises hasardeuses. L'Espagne possède beaucoup de manufactures, et en possédait autrefois bien davantage. Si l'on cite une de ces manufactures qui soit tombée parce qu'on ne pouvait pas trouver d'ouvriers dans le pays; si, parmi ces manufactures nouvelles qui ont vainement

essayé de s'établir, l'on prouve que c'est faute d'ouvriers qu'elles n'ont pas réussi ; si l'on cite un capitaliste quelconque qui, se présentant avec des fonds pour une entreprise de quelque genre qu'elle soit, a été obligé d'y renoncer faute d'ouvriers, et de remporter son argent resté sans emploi ; si l'on prouve que lorsque le gouvernement s'est présenté avec des fonds pour faire construire des routes, des canaux, des flottes, il a été obligé d'y renoncer et de garder son argent faute d'ouvriers, alors nous admettrons facilement l'opinion sur la paresse des Espagnols. Quant à leur industrie, les manufactures qu'ils possèdent, et dont quelques unes sont très-perfectionnées ; les manufactures en bien plus grand nombre qu'ils ont possédées autrefois, ou qu'ils ont vainement essayé d'établir depuis, répondent victorieusement à ce reproche qu'on a fort exagéré.

Tous ceux qui ont le mieux vu l'Espagne s'accordent pour justifier la plus grande partie des Espagnols de cette inculpation ; voyez les ouvrages de don Jéronimo Ustariz, de M. Bourgoing et de M. de Laborde.

« Il est notoire, dit Ustariz, que la Cata-» logne, la Navarre, la Biscaye, les Astu-

» ries, la Galice et les montagnes de Burgos, » sont très-peuplées, et d'habitans fort labo- » rieux..... Nous devons croire que si nous » établissions un grand nombre de métiers, » et que les droits fussent supprimés ou mo- » dérés, nous aurions en abondance des ou- » vriers de tous les genres, dès qu'il y aurait » un salaire suffisant à gagner. »

Il prouve ensuite que pour les emplois les plus pénibles, il se présente sans cesse des bras en abondance; il dit dans un autre endroit :

« Ils veulent persuader que l'Espagne man- » que d'industrie, d'aptitude aux manufac- » tures; ils démentent l'expérience même, » puisqu'il est constant qu'autrefois nous » avions à Grenade et à Séville d'excellentes » fabriques de laine et de soie. Ces deux villes » seules occupaient plus de 24,000 métiers, » et il n'en reste pas 1000 aujourd'hui dans » les deux..... *Les ouvriers ont manqué dès* » *que la consommation des ouvrages a été* » *impossible.* »

M. Bourgoing qui a bien vu l'Espagne, écrivait quatre-vingts ans plus tard : « Si » nous n'avons pas tout-à-fait absous les Es- » gnols de l'accusation de paresse, nous avons

» dit, nous répétons qu'elle tient à des cir-
» constances passagères, et qu'elle disparaîtra
» avec elles. En effet, quand on voit l'activité
» qui règne sur les côtes de la Catalogne,
» dans le royaume de Valence, dans les mon-
» tagnes de la Biscaye, partout, en un mot,
» où l'industrie est encouragée, *où les den-*
» *rées ont un débouché assuré et facile*, par-
» tout où l'activité a un véhicule et un but;
» lorsque d'un autre côté on observe la vie
» dure et laborieuse que mènent ces mule-
» tiers, ces charretiers qui se traînent coura-
» geusement sur les routes les plus escarpées;
» ces agriculteurs qui, dans les plaines de la
» Manche et de l'Andalousie, s'endurcissent
» aux travaux champêtres que la nature du
» sol, l'éloignement de leurs habitations, l'ar-
» deur du plus brûlant climat de l'Europe
» rendent si pénibles; lorsque l'on considère
» cette foule de Galiciens et d'Asturiens qui,
» comme nos Auvergnats et nos Limousins,
» vont chercher au loin la fatigue et des
» moyens lents de subsistance; lorsqu'on voit
» enfin cette paresse tant reprochée aux Es-
» pagnols, se circonscrire dans les bornes
» des Deux-Castilles, c'est-à-dire, de la partie
» de l'Espagne la plus dépourvue de routes

» et de canaux, la plus éloignée de la mer, » n'est-on pas en droit d'en conclure que ce » vice n'est ni un trait indélébile ni un trait » universel du caractère espagnol? »

L'ouvrage plus moderne de M. de Laborde conduit aux mêmes conclusions. L'on va voir par la citation de divers passages que ce n'est point à la paresse espagnole et au manque d'industrie qu'il attribue la perte des manufactures..

« . . . . Sous le règne de Charles-Quint » l'on commençait à exporter des draps, » serges et autres étoffes; mais une erreur » inconcevable de ce temps est d'avoir dé- » fendu cette exportation et d'avoir même » obligé les négocians qui faisaient le com- » merce des laines d'entrer dans le royaume, » par chaque douzaine de sacs de laine qu'ils » faisaient sortir, deux pièces de draps et un » ballot de toiles étrangères. (Pragmatique » rendue dans les Cortèz de Madrid en 1552.) » . . . La ville de Séville, par les représen- » tations des dix-sept corps d'arts et métiers » de cette ville, exposa avec force, en 1601, » les suites fâcheuses de l'introduction des » marchandises étrangères. Les fabricans de » Tolède firent les mêmes représentations

» en 1620; ils les renouvelèrent en 1621; ceux
» de Séville revinrent à la charge en 1659...
» Au dix-septième siècle, les Espagnols né-
» gligèrent leurs manufactures; ils préférè-
» rent les étoffes étrangères à celles que l'on
» fabriquait dans leur pays. Le gouverne-
» ment seconda imprudemment le vœu des
» Espagnols. L'appât de quelques impôts aux-
» quels il assujétit les marchandises étrangères
» l'engagea à en permettre l'introduction.
» L'Espagne devint alors tributaire de la
» France, de l'Angleterre, de l'Allemagne;
» les fabriques du pays furent négligées et
» pour ainsi dire abandonnées. L'Espagne
» était absolument sans industrie lorsque Phi-
» lippe V monta sur le trône. . . . Il engagea
» ses sujets à s'habiller avec des étoffes fa-
» briquées dans le royaume; défendit ensuite
» l'introduction d'objets manufacturés de chez
» l'étranger, lorsqu'ils pouvaient se fabri-
» quer dans le pays. Les manufactures de la
» Catalogne furent les premières qui se ra-
» nimèrent après la guerre de la Succession.
» . . . Les manufactures se rétablirent; bien-
» tôt elles se multiplièrent à l'envi. Cette ré-
» génération fut moins prompte dans les
» autres parties de la monarchie espagnole;

» mais insensiblement de nouvelles fabriques » s'élevèrent dans divers endroits, et aujourd'hui elles sont assez nombreuses dans différens genres. »

L'on voit qu'aucun de ces écrivains n'a attribué le défaut d'industrie au manque d'ouvriers (ce qui serait la seule preuve de la paresse espagnole), mais au défaut de consommation et de débouchés, et à l'introduction des marchandises étrangères. Voici un fait plus frappant qui confirmera cette opinion.

L'on sait que l'on avait établi dans la Sierra-Morena des colonies étrangères composées d'hommes actifs et industrieux. Voici ce qu'en raconte M. de Laborde. « Le dégoût se glissa » parmi eux; l'agriculture languit; quantité » d'habitans s'éloignèrent et retournèrent » dans leur patrie; beaucoup d'autres moururent et ne furent point remplacés. Le » nombre de ces colons était réduit, en 1788, » à 7,918 : encore y avait-il beaucoup de » mendians parmi eux. L'agriculture y est » aujourd'hui tombée par le manque de consommation, le défaut de débouchés pour » la vente des productions du pays, etc. »

Ce n'étaient plus ici des Espagnols paresseux et sans industrie, c'étaient des Alle-

mands et des Français ; c'étaient des hommes actifs et industrieux : que leur arriva-t-il ? Précisément la même chose qu'aux Espagnols ; ils devinrent pour la plupart des mendians. *L'agriculture tomba par le manque de consommation et le défaut de débouchés pour la vente des productions du pays.* C'est là dans toutes les parties l'histoire de l'industrie espagnole. Il faut donc reconnaître les deux principales causes auxquelles nous avons attribué la décadence de l'Espagne : le peu de consommation, et un système de douanes insuffisant pour assurer du moins aux producteurs nationaux le profit de cette faible consommation.

L'on ne s'étonnera pas qu'un mauvais système de douanes ait ruiné et détruit l'industrie espagnole au dix-septième siècle, lorsqu'on voit, dans un auteur déjà cité (Ustariz), que « l'opinion la plus répandue, même » chez les ministres, est que l'on doit charger » de droits tout ce qui sort du royaume, parce » que ce sont des étrangers qui paient ces » droits, et au contraire modérer les droits » d'entrée sur les produits étrangers en fa» veur des sujets qui consomment. » Lorsqu'on y voit encore que les douanes furent

alors mises en fermes, de manière que le fermier faisait remise de moitié ou plus du droit, lorsqu'il voyait que sans cela les marchandises étrangères ne pouvaient pas soutenir la concurrence avec celles de l'intérieur, et par conséquent n'entreraient pas. Mettre les douanes en fermes ou les régir dans un but fiscal, c'est aller directement contre le véritable but de leur établissement; car pour que les douanes rendent le plus d'argent possible, il faut faire entrer le plus de marchandises étrangères qu'on peut.

Si cette première cause supposée de la décadence de l'Espagne, *la paresse et le défaut d'industrie des Espagnols*, vient en effet du défaut général de consommation, et de l'insuffisance des lois prohibitives, il s'ensuivra qu'il faut supprimer ce premier grief, pour remonter plus haut jusqu'à la source d'où il vient. L'on trouvera alors, quant au défaut général de consommation, que ce motif est en effet une des premières causes, l'on peut même dire la première et la plus puissante cause de la pauvreté de l'Espagne, puisque la consommation ou les besoins sont la source de la richesse pour tous les peuples; et s'il y avait en partie un fondement au reproche de

paresse fait aux Espagnols, ce défaut viendrait encore de la même source, le peu de besoins; le remède à cette paresse serait le même qu'à leur pauvreté : de leur donner des besoins. Quant à l'insuffisance et des lois prohibitives en elles-mêmes, et de leur exécution, ce reproche rentre dans celui qui est indiqué comme la troisième source du mal, c'est-à-dire le gouvernement et les lois. Laissons donc de côté la paresse et le défaut d'industrie, qui ne sont point la cause du mal, mais sont un des premiers effets des véritables causes du mal.

La seconde cause, qu'on accuse de la décadence de l'Espagne, c'est la découverte de l'Amérique et la dépopulation qui, dit-on, en a été la suite.

La découverte de l'Amérique a nui, dit-on, à l'Espagne en l'engageant dans des guerres sanglantes, en portant le peuple à abandonner la culture des terres et les manufactures, pour aller chercher de l'or dans l'autre hémisphère; en employant aux mines des bras qui auraient pu l'être plus utilement dans la Péninsule; en faisant naître un luxe déraisonnable et ruineux; en diminuant la classe productive du peuple.

Quant aux guerres sanglantes, l'on ne voit pas que l'Espagne en ait eu plus après la découverte de l'Amérique qu'avant, ni que depuis cette époque ses annales présentent plus d'années de guerre que les autres grands Etats de l'Europe : laissons donc là ce grief.

Quant au reproche d'avoir enlevé les bras à l'agriculture et aux manufactures, ce n'était pas du moins pour les employer aux mines; car on sait qu'il y a fort peu de bras espagnols employés à l'exploitation des mines, et que les indigènes ont toujours été occupés, soit comme esclaves, sont comme ouvriers libres, aux travaux des mines. La classe productive a-t-elle diminué à raison de ce que l'or et l'argent arrivaient avec tant d'abondance de l'Amérique, que les ouvriers ne sentaient plus le besoin du travail? Mais cet or et cet argent ne se distribuaient pas entre tous les Espagnols, comme le blé au peuple de Rome. Cet or ne pouvait être acquis que par l'échange d'un produit, fruit du travail. Ainsi l'on ne conçoit guère comment l'appât de cet or et le désir d'en avoir sa part, pouvaient faire renoncer au travail; l'effet contraire paraîtrait plus naturel. Le gouvernement qui avait à dépenser, outre l'argent qu'il retirait des

impôts ordinaires, celui qu'il recevait d'Amérique, devait faire plus de dépenses et demander plus de produits, ce qui était un attrait de plus au travail. Les particuliers qui rapportaient des trésors de l'Amérique, où ils avaient fait fortune, devaient aussi par leurs dépenses encourager au travail; — mais les produits payés par ces dépenses, étaient fournis par les manufactures étrangères. — Accusez donc alors les lois prohibitives qui vous manquaient ou qui n'étaient pas exécutées; — mais les capitalistes employaient leurs capitaux à des expéditions lointaines, et les détournaient des entreprises d'agriculture ou de manufactures. — Cela n'est point probable. Les expéditions en Amérique ont rendu à l'Espagne bien plus de capitaux qu'elles n'en avaient retiré, et tous les Espagnols qui revenaient d'Amérique après avoir fait fortune, ne manquaient pas de fonds pour toute espèce d'entreprises. D'ailleurs ces expéditions en Amérique devaient se composer de produits espagnols, se transporter sur des vaisseaux espagnols, et par conséquent auraient dû exciter l'industrie par de nouveaux débouchés, au lieu de la détruire, et accroître les capitaux, au lieu de les diminuer; auraient dû diriger les capitaux

vers les entreprises d'agriculture ou de manufactures, au lieu de les en détourner. Quant au luxe produit par la découverte de l'Amérique, ce reproche est mal fondé, et c'eût été un moyen de richesse, si les prohibitions l'avaient forcé à se servir des produits nationaux.

Il nous paraît donc difficile de prouver que, sauf la dépopulation, reproche que nous examinerons plus tard, la découverte de l'Amérique n'ait pas enrichi l'Espagne, ou du moins n'ait pas dû l'enrichir. Si cet effet n'a pas existé, c'est une autre cause qui l'a empêché; car il paraît impossible, en ne comptant que les 40 millions tirés annuellement des mines d'Amérique pour le trésor royal, que le gouvernement n'ait pas, par la dépense de cette somme, créé annuellement des richesses.

La troisième cause à laquelle on attribue la décadence de l'Espagne, c'est la forme de son gouvernement, ses lois fiscales, les divers priviléges, les grandes propriétés substituées, le clergé trop riche et trop nombreux.

Ces causes ont eu en effet quelque influence sur la décadence de l'Espagne; mais elle n'a pas été aussi grande qu'on l'a prétendu, et c'est peut-être par d'autres raisons que celles

qu'on en a données. Pourquoi a-t-on dit que les biens de main-morte, appartenant ou au clergé ou aux grands par l'effet des substitutions, nuisaient à la richesse de l'Espagne? Parce que ces terres, mal cultivées, ou même laissées sans culture, ne produisent pas ce qu'en d'autres mains elles pourraient produire. Ce raisonnement serait la juste conséquence du faux système qui établit qu'augmenter la production, c'est augmenter la richesse. Pour nous, qui ne regardons comme richesse que la production réclamée par la consommation, nous ne partageons pas cette opinion. Si l'Espagne est nourrie, soit que la portion cultivée suffise aux besoins des habitans, soit qu'un gouvernement inhabile la laisse approvisionner par des étrangers, à quoi sert de défricher de nouvelles terres, et d'accroître la production? Si les grains manquaient habituellement en Espagne, ils seraient à un prix élevé : alors le clergé et les grands feraient certainement cultiver des terres dont ils seraient certains de tirer un grand profit, et quand eux-mêmes n'en auraient pas l'idée, il se trouverait des gens qui leur feraient des propositions avantageuses pour les leur affermer et en tirer le profit. Il en est de même des

terres que le droit de parcours des moutons voyageurs force à laisser sans culture ; s'il y avait nécessité de cultiver, et grand profit à le faire, ce privilége n'aurait pas subsisté si long-temps.

L'on vient de voir que dans les colonies de la Sierra-Morena l'agriculture avait dépéri, et que la culture des terres, qui n'étaient pas des biens de main-morte, avait été abandonnée faute de débouchés. La France avait aussi beaucoup de biens de main-morte : croit-on que tous ceux qui étaient près de Paris, ou à la portée de tout autre débouché facile et assuré, fussent plus mal cultivés que d'autres? La France n'a plus de biens de main-morte; cela empêche-t-il que dans les provinces du centre, où il y a peu de débouchés pour les produits, il n'y ait des terrains mal cultivés, ou même sans culture? Que de communaux en France qui pourraient être cultivés utilement sous le rapport des produits, et qui restent sans culture! Qu'arriverait-il s'ils étaient tous partagés et cultivés? Que ceux qui les défricheraient en tireraient peu de profit à raison de la baisse de prix causée par la surabondance ; que tous les producteurs des mêmes denrées s'en trouveraient

appauvris par suite de cette surabondance. On se plaint des obstacles qui empêchent qu'en Espagne on ne mette une plus grande quantité de terres en labour. Mais en France, où on pourrait mettre bien plus de terres en vignes, pourquoi ne le fait-on pas? Parce qu'il n'y a pas assez de profit, parce que ce serait nuire à soi et aux autres. Quel serait donc le moyen de mettre une plus grande quantité de terres en culture? Serait-ce de supprimer les biens du clergé, les substitutions, les priviléges de la *mesta?* Non. Le seul moyen serait de multiplier la consommation, et d'assurer un grand débit aux produits existans. Ainsi, si l'Espagne produit aujourd'hui le grain nécessaire à sa consommation, il faut ou augmenter la population, ou persuader à la population existante d'en consommer davantage, ou trouver au dehors un débouché assuré pour le surplus qu'on produirait. Si l'Espagne ne fournit pas elle-même à sa consommation, il faut, par des taxes assez élevées sur les grains étrangers, assurer un grand débit aux grains intérieurs, et un gain suffisant aux produits des terres défrichées ou mieux cultivées. Il est de même des autres produits qu'on pourrait tirer de la terre. Si

donc la quantité des biens de main-morte nuit à la richesse de l'Espagne, ce n'est pas sous ce rapport.

Le nombre et la richesse des ecclésiastiques nuisent, dit-on, à la richesse publique. Est-ce comme vivant eux-mêmes dans l'inaction et encourageant la paresse des autres par leurs aumônes multipliées? Mais nous avons déjà prouvé que ce n'étaient pas les ouvriers qui manquaient à l'ouvrage, mais l'ouvrage aux ouvriers. S'il y a beaucoup d'autres gens oisifs, en quoi nuit cette inaction ou cette paresse? Nuisent-ils à la richesse en ce que ce sont des riches vivant moins bien et consommant moins que ne feraient à leur place d'autres riches? Le reproche alors serait fondé; mais c'est un article sur lequel doivent nous rassurer tant de déclamations philosophiques concernant les douceurs de la vie des moines. L'on sait d'ailleurs que la plupart des établissemens utiles ou agréables, faits dans beaucoup de villes d'Espagne, l'ont été par les évêques, et certainement l'effet de cet emploi de leur fortune devait être d'enrichir le pays. Ajoutons, d'après M. de Laborde, que le clergé était proportionnellement moins nombreux et moins riche en Espagne qu'en

France, et cependant la France n'en était pas appauvrie.

Après avoir établi que ces motifs de reproche ne sont pas justes sous ces rapports, nous allons examiner si la diminution de la population a contribué à l'appauvrissement de l'Espagne, et à quelle cause il faut l'attribuer.

La principale cause de la pauvreté de l'Espagne étant le défaut de consommation, il faut remarquer que cet inconvénient est le produit de deux circonstances : de ce que chacun ne consomme pas assez, et de ce qu'il n'y a pas assez de consommateurs. La première circonstance tient aux mœurs de la nation, et il est plus facile de la signaler que d'y remédier. La seconde, tenant à la diminution de la population, il est certain que cette diminution est une des causes qui ont appauvri l'Espagne. D'où vient cette diminution de la population? On fait concourir un grand nombre de causes à ce triste résultat : les longues guerres avec les Maures et l'expulsion définitive de toute la nation maure; l'expulsion des Juifs, jadis nombreux en Espagne; les émigrations pour l'Amérique; le grand nombre des célibataires, suite d'un clergé

trop nombreux; les fréquens et terribles ravages des pestes et épidémies; la trop grande étendue des propriétés; l'abus des liqueurs fortes, des épiceries et du tabac à fumer.

Deux des motifs sur lesquels on a particulièrement insisté ne nous paraissent pas propres à expliquer la dépopulation de l'Espagne, puisqu'ils existent également pour l'Angleterre dont la population s'est beaucoup accrue; nous voulons parler des émigrations pour les colonies, et de la grande étendue des propriétés. Nous croyons cependant sur ce dernier article qu'une certaine quantité de petites propriétés est favorable à la population : car tout homme qui a une petite exploitation est plus disposé au mariage, et éprouve davantage le besoin d'une compagne qui veille aux occupations intérieures, et souvent même l'aide dans les travaux extérieurs. Quant aux émigrations pour les colonies, elles ne sont jamais dans une proportion assez grande avec la totalité des habitans d'un pays pour que cela fasse un effet sensible sur la population, et l'on ne voit dans aucun temps que des colonies aient épuisé une nation d'une portion notable de ses habitans. Les guerres continuelles avec les Maures et leur expulsion

graduelle ont sans doute diminué la population de la Péninsule ; mais c'est un mal sans remède : il en est de même des pestes et épidémies, quoiqu'avec des soins prévoyans il fût peut-être possible d'en diminuer les funestes effets et les fréquens retours. Quant au célibat du clergé, on ne voit pas qu'il ait influé sur la population en Italie et en France où il n'était pas moins nombreux, et il est difficile de croire qu'il soit dans une proportion assez forte pour produire ce résultat. Quant aux épices, liqueurs et tabacs, il y a long-temps qu'on a cherché des raisons de ce genre pour expliquer la dépopulation de l'Espagne, et Ustariz s'en prenait, il y a un siècle, au café, etc.

Quelle que soit la cause du peu de population de l'Espagne, le remède n'en est pas facile à trouver, et d'ailleurs ne produirait son effet qu'à la longue. Ce qui contribuerait le plus à accroître la population de l'Espagne, c'est précisément ce qui serait aussi le moyen le plus puissant de la tirer de sa pauvreté ; c'est de faire pénétrer la civilisation dans toutes les classes, d'habituer la nation à plus d'aisance, de leur donner le goût de toutes les commodités de la vie, et par là, la nécessité

de la dépense. Alors les Espagnols chercheraient du travail pour gagner de quoi se procurer toutes ces superfluités devenues nécessaires ; alors de nombreux entrepreneurs leur offriraient de l'ouvrage, pour satisfaire à ces nouveaux besoins ; alors, si on savait se garantir de la concurrence étrangère, naîtrait le besoin d'un grand nombre d'ouvriers, et l'on serait forcé de les attirer par l'appât d'un salaire considérable ; alors de nombreux enfans ne seraient plus un accroissement de misère ; les mariages ne seraient plus à redouter, la population augmenterait ; car c'est là la principale cause de l'extrême accroissement de la population qui a eu lieu dans l'Amérique anglaise. La cherté de la journée des ouvriers excitait à les multiplier ; la grande quantité d'enfans était une richesse pour les familles pauvres, au lieu d'être, comme ailleurs, une cause de misère ; et la population croissante, offrant graduellement de plus nombreux consommateurs, augmentait le débit pour les travaux de ces ouvriers, et en nécessitait toujours un surcroît.

Ce changement dans les mœurs espagnoles, ce goût d'une vie plus recherchée, ou du moins plus aisée, est, comme nous l'avons dit,

un remède plus facile à indiquer qu'à effectuer. C'est cependant là que doivent tendre tous les efforts du gouvernement espagnol ; car là est le seul remède à leurs maux ; là est la seule source de richesse pour toutes les nations : il faut leur créer des besoins.

Quoiqu'on ait fait au gouvernement et aux lois de l'Espagne d'injustes reproches, en leur imputant des maux qui n'étaient pas leur ouvrage, et particulièrement le peu de population de l'Espagne, il n'en est pas moins certain qu'ils ont nui, sous plusieurs rapports, à la richesse de cette nation.

Le principe de toute richesse est la consommation générale ; ainsi il y a lieu d'accuser les lois qui ont nui à la consommation générale : 1° en entravant le commerce et la circulation ; 2° en ne protégeant pas suffisamment l'industrie nationale, de manière que ceux qui auraient eu envie de consommer davantage n'auraient pu s'en procurer les moyens ; 3° en mettant le gouvernement dans l'impossibilité de suffire à ces grandes dépenses qui, tout en soutenant sa dignité et sa puissance, auraient suppléé en partie au peu de dépenses des particuliers, et auraient ainsi accru la richesse générale. Quant au reproche d'avoir

entravé le commerce intérieur et la circulation, le gouvernement espagnol le mérite, 1° pour avoir établi ou maintenu les lois qui ordonnaient que le paiement des droits de consommation fût répété à chaque vente; par exemple, l'alcavala (c'est le droit qui se paie à chaque vente) se payait sur le foin vendu pour nourrir un bœuf, ensuite sur le bœuf vendu au boucher, puis sur la peau vendue au tanneur, puis sur le cuir vendu au cordonnier, puis sur les souliers vendus au consommateur, de manière que ces souliers avaient concouru cinq fois au paiement du droit; 2° pour n'avoir pas assez fait d'efforts afin de multiplier les moyens de transports par la construction des routes et des canaux.

Le tort de n'avoir pas protégé l'industrie nationale a déjà été mentionné plusieurs fois, et c'est la faute qui a été la plus fatale à l'Espagne. Le plus grand reproche que mérite donc ce gouvernement, c'est d'avoir établi un mauvais système de douanes; de n'avoir pas, dans la fixation des tarifs, donné assez d'avantages aux produits indigènes sur les marchandises étrangères; et, en tout, d'avoir établi et gouverné le système des douanes dans l'intérêt fiscal d'une perception à faire,

et non pas dans l'intérêt national, d'assurer la consommation intérieure des produits indigènes et de défendre les producteurs espagnols contre l'envahissement du commerce étranger.

Quant aux obstacles qui ont empêché le gouvernement de se livrer aux dépenses, nécessaires au lustre et à la puissance de la nation et utiles à sa richesse, cet article ne doit pas être un sujet de reproche pour le gouvernement ; il faut s'en prendre à la constitution même du pays, et il ne dépend pas du gouvernement de changer à son gré cette constitution.

Si donc les priviléges du clergé et de la noblesse, les priviléges des diverses provinces s'opposaient à ce que les impôts fussent élevés au niveau des besoins du gouvernement ; si l'absence des formes représentatives, et par conséquent de la publicité dans les affaires de finances, privé en même temps et des moyens d'élever les recettes annuelles jusqu'aux dépenses, et de la facilité de trouver des emprunts, et de la sécurité qui doit encourager les prêteurs, et de la confiance générale qui en serait la suite, de cette confiance, source inépuisable de tous les capitaux, ce n'est pas

le gouvernement qu'il faut accuser d'un mal qui tenait à la force des choses, et à la manière même dont la nation s'était composée dans la suite des siècles. Long-temps le gouvernement eût en vain essayé de remédier à ces inconvéniens, et il aurait risqué de causer un bouleversement général. Dans ces derniers temps, on a tenté de détruire les maux qui tenaient à la constitution même de l'Etat; mais ceux qui le tentèrent, sans pouvoir légitime et sans mission, ou avec la seule mission de quelques bataillons rebelles, crurent, à l'exemple d'un peuple voisin, ne pouvoir corriger un abus sans tout détruire, ne pouvoir tailler l'arbre sans l'abattre et le déraciner. Ainsi le bien était mêlé avec le mal; ainsi le bien même ne pouvait être accepté d'une telle main ni d'une telle source. C'est aujourd'hui au gouvernement légitime, dans toute sa puissance; à profiter de l'occasion pour remédier aux maux qui minent l'Espagne depuis deux siècles.

Le premier soin du gouvernement doit être de donner des besoins à la nation. Il lui est facile, à raison de l'influence qu'un roi exerce sur sa cour, la cour sur la capitale, la capitale sur les autres villes, et de proche en proche

sur toute la nation, de donner une direction qui modifie par degrés les mœurs de la nation, et la conduise peu à peu à plus de recherche et d'aisance dans la manière de vivre. Mais ce n'est qu'avec le temps qu'on parviendra à donner des besoins à la nation. Ce qui peut avoir un effet plus prompt, c'est de donner des besoins au gouvernement. En multipliant les agens militaires ou civils du gouvernement, en leur inspirant la volonté et leur fournissant les moyens de mener une vie plus aisée et plus conforme aux habitudes des autres peuples de l'Europe, en entreprenant des travaux qui fournissent aux pauvres les moyens, et par cela même leur donnent la tentation d'un genre de vie plus doux et plus aisé, on aura ajouté à la richesse par les dépenses mêmes du gouvernement, et on aura fait un grand pas dans le but de changer et de civiliser les mœurs de la nation. Ainsi, avoir une forte armée, une belle flotte, entreprendre des travaux utiles, construire des routes et des canaux, c'est le moyen le plus sûr d'enrichir la nation, et l'on devrait le tenter, quand même l'honneur, la force et la splendeur de la nation ne l'exigeraient pas; ainsi, l'invincible Armada a enrichi la nation, et il serait utile

à la richesse espagnole de préparer aujourd'hui une grande et forte expédition, quand même ce ne serait pas un devoir sacré pour l'Espagne de faire rentrer ses colonies rebelles sous les lois de la mère-patrie, et de leur rendre le service de les soustraire à ces rêves d'indépendance, qui les conduiraient, durant un siècle peut-être, de convulsions en convulsions.

Mais, pour subvenir à toutes ces dépenses et pour payer l'intérêt de ses dettes, il faut que les contributions fournissent une somme considérable. C'est ici qu'on sent la nécessité indispensable d'une forme représentative. Sans une assemblée qui ait la force de sacrifier à l'intérêt commun tous les priviléges pécuniaires, qui examine et établisse les besoins, qui ait la volonté d'y proportionner les recettes, qui reconnaisse que les fonds levés sur la nation ont été employés à l'avantage du pays, on ne pourra jamais élever les recettes au point où l'exigent l'état et le genre de guerre des nations modernes. L'Espagne peut trouver cette forme représentative dans ses anciennes constitutions, et les modifier plus ou moins, s'il lui plaît, suivant les théories modernes; et cela d'autant plus facilement, que le mode

de composition de ces assemblées est beaucoup plus indifférent qu'on ne le croit. On a mis beaucoup trop d'importance au mode d'élection de ces assemblées. Que l'élection soit faite de telle ou telle manière, qu'elle soit directe ou formée de deux ou quatre degrés, ou même quand le roi nommerait seul tous les membres (comme en France autrefois les assemblées des notables et les parlemens), il suffit que cette assemblée vote annuellement l'impôt pour assurer l'exécution des lois, pour garantir les citoyens de toute oppression, pour donner aux finances tous les avantages de la publicité, et fournir au gouvernement tous les moyens de subvenir à ses dépenses. Qu'une assemblée espagnole donc, avec le consentement, ou plutôt sous la direction du roi, détruise les priviléges pécuniaires nuisibles, impose à toutes les terres une contribution peu considérable, établisse sur la consommation des taxes moins fortes que multipliées, et dont surtout le paiement ne soit pas répété à chaque vente, et l'Espagne aura fait le premier pas vers un état plus florissant.

Mais on aura en vain donné des besoins aux particuliers, donné des besoins au gou-

vernement, si l'on n'assure en même temps à la nation le bénéfice de satisfaire à ces besoins. Partout sans doute les besoins seuls créent la richesse; mais si ces besoins qu'on aura pris soin de multiplier, créent de la richesse pour les Anglais et les Français, ce ne sera pas le moyen d'enrichir l'Espagne. Il faut donc qu'un système de douanes fortement organisé défende l'industrie espagnole; qu'il prohibe ce que l'Espagne peut se fournir à elle-même en quantité suffisante; qu'il frappe d'une forte taxe ce que l'Espagne ne produit pas en quantité suffisante pour sa consommation, afin de donner l'assurance qu'on n'aura recours aux étrangers qu'après avoir épuisé le marché national; qu'il impose enfin une taxe légère sur les produits étrangers que l'Espagne ne peut recueillir chez elle, et qui ne sont pas susceptibles de supplanter chez elle des productions analogues.

Nous avions établi comme les causes fondamentales de la décadence de l'Espagne le peu de besoins, le défaut de consommation, et l'insuffisance de son système prohibitif, qui laissait envahir par les étrangers une grande partie de cette trop faible consommation.

Notre conclusion est conforme à ces pré-

misses, puisque, pour rendre l'Espagne plus prospère, nous conseillons de donner des besoins aux particuliers et au gouvernement; et d'assurer, par des prohibitions, à l'industrie nationale le bénéfice de cette consommation ainsi augmentée.

CHAPITRE X.

Application de ces principes à l'avenir, et au gouvernement des Etats.

Nous avons d'abord établi des principes et tiré des conséquences; nous avons établi un système en théorie; nous avons ensuite appliqué ce système à deux Etats voisins, pour voir si nous trouvions la confirmation de ces principes dans les faits qui ont amené la richesse de l'un, la pauvreté de l'autre. Ayant ainsi établi et éprouvé notre système, nous allons en tirer la conclusion. Après avoir fait connaître les principes suivant lesquels se meut la richesse, les sources où elle puise, les écueils où elle se brise, les gouffres où elle se perd, il doit nous être facile d'indiquer la marche qu'il importe aux gouvernemens de suivre pour enrichir les nations qu'ils sont chargés de diriger.

Il y a cependant quelque distinction à faire dans la manière d'agir des gouvernemens suivant les diverses situations où se trouvent les

peuples. Nous avons établi combien il est important de maintenir l'équilibre entre la production et la consommation. Si l'une dépasse l'autre, le plus grand soin du gouvernement doit être de donner plus d'activité à celle des deux qui reste en arrière. Chez toutes les nations dont la civilisation est ancienne et très-perfectionnée, c'est-à-dire chez la plupart des nations de l'Europe, il est certain que la production fournira toujours et sans peine aux besoins de la consommation ; il arrive même ordinairement qu'elle la dépasse. Exciter à la production, c'est souvent rompre davantage l'équilibre; ce ne serait pas être utile à la richesse. Cependant une plus grande activité de la production est avantageuse, lorsque l'effet en est de donner aussi plus d'activité à la consommation; ce qui arrive lorsque l'invention d'un nouveau produit crée un nouveau besoin pour une partie de la nation, ou lorsqu'un ancien produit baissé de prix, devient un besoin pour les classes qui jusque-là n'en avaient pas usé; mais du reste que la production soit nuisible ou qu'elle soit utile, comme dans les Etats dont nous parlons, le désir du gain, le besoin d'emploi des capitaux et des bras font faire assez d'efforts

spontanés à l'industrie des particuliers sans qu'il soit besoin de l'impulsion du gouvernement; il peut se dispenser de s'occuper d'exciter à la production : c'est de pourvoir aux moyens de consommation qu'il doit s'occuper, et d'ailleurs exciter à la consommation serait encore le plus puissant moyen d'exciter à la production.

Il n'en est pas de même des nations chez lesquelles la civilisation est nouvelle et peu perfectionnée. L'abbé de Condillac a fort bien dit que dans les temps barbares et grossiers, les consommations se réglaient d'après les productions; que dans les temps civilisés, les productions se réglaient d'après les consommations. Les nations qui sont depuis peu sorties de la barbarie, ont besoin que le gouvernement excite l'industrie. En effet, si les besoins des premières classes, seules civilisées, se sont multipliés en raison de leurs relations avec les autres peuples de l'Europe, tandis que la masse du peuple, à peine sortie de la barbarie; n'a fait aucuns progrès sous le rapport de l'habileté des ouvriers et de la puissance du travail, alors, pour que les consommateurs nationaux ne soient pas forcés d'aller chez les étrangers chercher les produits

que réclament leurs nombreux besoins, le gouvernement doit exciter à la production, doit encourager les méthodes abrégées de travail, doit s'occuper de former et d'attirer les plus habiles ouvriers, doit aider ses sujets à faire de nouvelles entreprises de manufactures. Telle paraît être la situation de la Russie. Hors ce cas d'exception, le gouvernement n'a à s'occuper de la production que sous deux rapports, pour multiplier ses débouchés, en excitant à la consommation, et pour lui assurer la préférence sur les étrangers, en maintenant fortement les prohibitions convenables. Le gouvernement aurait peut-être encore à s'en occuper, dans un autre cas, mais pour la restreindre, si elle dépassait par trop les besoins, si cette surabondance avilissait par trop les produits, et ôtait aux producteurs le moyen de tirer de leur travail un profit convenable ; si enfin l'intérêt personnel ne suffisait pas pour ramener la production dans les limites où elle est le plus utile à la richesse. On a cité les corporations et les maîtrises comme un remède à ce mal, qui commence à se faire sentir dans presque tous les pays du monde. Cette question des corporations est très-grave, et nous avouons que

n'en ayant pas eu l'expérience sous nos yeux, nous n'avons pu encore nous former sur ce point une opinion éclairée et positive. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les adversaires des corporations doivent chercher d'autres argumens que celui sur lequel ils s'appuient le plus ordinairement : savoir, que cet établissement tue l'industrie et le commerce. Cette assertion ne peut arrêter un moment l'attention d'un homme raisonnable, parce qu'il est trop connu que l'Angleterre, qui, à Londres et dans la plupart de ses villes, a des corporations, a devancé de beaucoup pour l'industrie et pour le commerce tous les pays de l'Europe.

Etendre la civilisation en descendant de classe en classe, répandre le goût d'une vie aisée et confortable, d'une nourriture plus substantielle ou plus délicate, de la propreté ou de la recherche dans le vêtement, le logement, l'ameublement, et les ustensiles de tout genre, inspirer à chacun les besoins d'un luxe proportionné à sa situation dans le monde et à sa fortune, accroître les besoins et la consommation, c'est donc le but où doit parvenir le gouvernement qui veut augmenter la richesse générale. Mais il est plus aisé d'indi-

quer ce but que d'enseigner les moyens de l'atteindre. Nous tenterons cependant d'en faire connaître quelques uns, afin d'attirer de ce côté les idées et l'attention des hommes plus habiles.

Dans un gouvernement monarchique, c'est une source de richesse que la magnificence du trône. Elle entraîne à sa suite le luxe d'une cour brillante; la ville veut rivaliser avec la cour; le mouvement se communique de proche en proche : aussi le gouvernement n'a-t-il aucun soin à se donner pour entretenir le luxe dans une capitale, résidence du souverain. Il suffit qu'il soit prémuni contre les banales déclamations des ignorans en faveur de l'économie, et sur le luxe des grands; il suffit qu'il soit bien persuadé que la splendeur de la cour, que la magnificence des palais, des ameublemens, des habits, de la table, etc., est une source de richesse en particulier pour une multitude d'artistes, de fabricans, de commerçans, d'ouvriers de tout genre, et en général pour la nation, parce que ces artistes, fabricans, commerçans, ouvriers, en enrichissent d'autres par la dépense qu'ils font de l'argent que ce luxe leur a valu; que ces autres, enrichis, font encore d'autres revenus

à ceux dont ils consomment les produits, et qu'on a de la peine à suivre dans sa rapide circulation ce cercle fortuné, qui fait que ces fonds, par les dépenses multipliées des pauvres, reviennent entre les mains des riches qui ont fourni à ces premières dépenses, soit en consommant eux-mêmes, soit en payant l'impôt.

Mais si les soins du gouvernement pour étendre le luxe sont inutiles dans la capitale, ils ne le sont pas dans les autres villes. Là règne en général un esprit d'économie, sage pour les petites fortunes, mais nuisible dans les gens riches, qui en sont également atteints; économie qui souvent n'est pas moins contraire à leur propre intérêt qu'à l'intérêt général. Que peut faire ici le gouvernement? Bien rétribuer ses principaux agens dans ces villes, et exiger d'eux qu'ils tiennent un état considérable. L'exemple, la rivalité engagent les habitans les plus riches à mettre plus d'élégance et de goût dans leur manière de vivre, plus de luxe dans leur table et leur habitation; les ouvriers, artisans, marchands gagnent plus et en vivent mieux. Les terres autour de la ville acquièrent plus de valeur et donnent plus de revenu, parce qu'il y a plus

de besoins et de demandes ; et le rayon des terres, enrichies par le voisinage de la ville, s'étend plus loin. Les propriétaires de ces terres, enrichis par là, augmentent encore leur dépense, et cet utile revirement a été partout la seule cause de l'augmentation de la richesse. L'on voit par là quelle est l'erreur de ceux qui, chargés de défendre les intérêts de leurs provinces, travaillent de toutes leurs forces à enlever aux magistrats de ces provinces les moyens d'avoir cette représentation convenable, qui n'est pas moins nécessaire à la considération que réclament la dignité et les intérêts du monarque, que précieuse dans l'intérêt de la richesse générale, et dans l'intérêt particulier des propriétaires locaux. Dans le même but le gouvernement doit exciter les dépenses locales ; les constructions d'édifices publics, de routes, de canaux, et il doit contribuer volontiers à ces dépenses, toutes les fois que les localités consentent à en payer la plus forte partie.

Les soins du gouvernement sont encore plus nécessaires dans les campagnes, pour y faire naître le goût et l'habitude d'une vie plus douce et plus soignée. Changer les mœurs sous ce rapport, et perfectionner la civilisa-

tion, est une œuvre difficile; mais c'est le plus puissant moyen d'accroître la richesse nationale. Il serait à désirer que les personnes considérables, soit par leur naissance ou leur fortune, soit par des fonctions ecclésiastiques ou civiles, s'entendissent sur ce point: il serait utile de faire honte à ceux qui paraîtraient à l'église, ou dans les réunions publiques, sans un costume décent; de recommander la propreté, un certain soin d'ameublement dans les logemens; un peu de recherche dans les ustensiles de ménage; d'introduire l'usage d'une nourriture plus substantielle et moins grossière. Quand on sera parvenu à donner ces goûts aux paysans qui ont de quoi les satisfaire, ceux qui n'en ont pas les moyens chercheront bientôt à se les procurer, et y parviendront en grande partie. L'habitation fréquente des gens riches sur leurs terres doit beaucoup aider à atteindre ce but, surtout celle des personnes qui passent à la ville quelques mois de l'année. Elles ont contracté l'habitude de toutes les aisances de la vie; elles veulent les reporter à la campagne; elles en donnent l'exemple aux plus riches de leurs voisins; la connaissance et l'envie de ces nouveaux besoins d'une civili-

sation raffinée s'étendent de proche en proche. Il serait très-utile dans ce but, s'il est permis de considérer dans le seul intérêt de la richesse nationale, et sous un rapport si mondain, ce que réclament impérieusement la dignité et l'intérêt de la religion, ce premier besoin des peuples; il serait, dis-je, très-utile, que les curés, nombreux, disséminés dans tout l'empire, et jusques dans les petits villages, fussent maintenus dans une position de fortune assez aisée, pour faire connaître aux villageois quelques unes des recherches de l'aisance, et même de ses délicatesses, pour leur en donner l'exemple, et en introduire peu à peu le goût et le besoin.

Tout ce qui place parmi les habitans des campagnes, des hommes habitués à une vie plus confortable, est utile sous ce rapport, et c'est un motif de plus pour préférer les taxes sur la consommation. Les nombreux employés qu'elles exigent, répandus partout, vivant au milieu des villageois, inspirent aux jeunes gens un esprit de rivalité qui leur donne d'abord l'envie d'une mise plus soignée dans les jours de fête, et ensuite de plus de recherche sous tous les rapports : car dès que l'on a adopté sur un point l'idée des raffinemens

de la civilisation, le reste s'en ressent bientôt.

A l'influence que devront avoir l'exemple des personnes les plus considérables du canton, et leurs recommandations sur la décence qu'il convient à tous de conserver, autant que possible, dans leurs vêtemens, leurs logemens, etc., joignez les dépenses publiques, l'entretien ou la construction des édifices nécessaires, le soin annuel et exact des chemins vicinaux; consacrez à ces emplois la plus grande partie de l'imposition territoriale levée sur les lieux, aidez les communes pour qui elle est insuffisante, avec les fonds généraux de l'Etat, et vous aurez travaillé en même temps à créer des besoins aux paysans et à leur fournir les moyens d'y satisfaire; vous aurez beaucoup contribué à l'accroissement de la richesse.

Qu'on n'oublie pas que les travaux faits dans le pays procurent deux avantages: 1° l'utilité ou l'agrément qui résultera de l'ouvrage entrepris quand il sera fini; 2° un surcroît de richesse dans le moment des travaux et par l'effet même des travaux. Ainsi, l'exact entretien des chemins vicinaux procurerait à chaque commune une richesse annuelle, indé-

pendamment de l'avantage pour le commerce et de l'agrément pour les habitans. Nous remarquerons, en passant, que lorsque ces chemins sont entretenus par le moyen des corvées ou des prestations en nature, on n'obtient que ces derniers avantages, et que l'on ne crée pas ce surcroît de richesses, effet immédiat des travaux publics, mais seulement des travaux payés : nous ajouterons qu'il est rare que par le moyen des prestations l'on atteigne bien le but qu'on se propose.

C'est dans ce but, si important pour la richesse, et même sous le rapport politique, de donner de l'emploi aux ouvriers, que nous considérons les octrois des villes dont les propriétaires se plaignent souvent, et nous pensons que c'est à tort. Ils se persuadent qu'ils vendraient plus sans l'octroi qui renchérit leur denrée. Mais n'est-ce pas ordinairement le contraire, et les gens qui profitent des dépenses faites avec le produit de l'octroi ne sont-ils pas de nouveaux consommateurs, plus nombreux que ceux à qui l'octroi a fait restreindre leurs consommations. C'est l'octroi qui fournit à la ville le moyen de faire des dépenses, et les producteurs des environs y gagnent en résultat plus qu'ils n'y perdent, à

moins que la ville ne fît, sans l'octroi, les mêmes dépenses qu'il paie ; mais cela n'est pas possible ; et quel autre moyen prendrait-elle de subvenir à ces dépenses ? De frapper les habitans d'un impôt mobilier ou personnel : ce serait un moyen bien plus sûr de supprimer des consommations. Nous croyons donc que les octrois des villes sont le meilleur moyen de fournir à des dépenses qui sont très-utiles aux producteurs des environs, et que ces octrois leur sont en résultat beaucoup plus avantageux que nuisibles.

Le soin le plus important pour un gouvernement est de laisser et même de fournir aux plus pauvres cantons des moyens de pourvoir aux dépenses privées et publiques ; une somme considérable sur les fonds généraux de l'Etat devrait être consacrée à cette dépense. Il est aisé à un gouvernement de connaître les provinces que les impositions épuisent peu à peu de leur argent, soit parce que leur peu de commerce les empêche de réparer cette perte annuelle, soit parce que l'emploi des fonds de l'Etat ne fait pas refluer chez eux l'argent qui en a été tiré. C'est sur ces provinces que doit se porter le plus grand soin du gouvernement ; c'est là qu'il doit encourager les habitans à

construire des édifices, à faire des routes, des ponts, des canaux, et qu'il doit les y aider puissamment, même quand il n'y aurait pas à ces travaux une grande utilité : ce n'en serait pas moins de l'argent très-bien placé ; et, attendu cette nécessité de faire circuler l'argent dans les lieux où il est rare (ce qui veut dire de créer des revenus dans les lieux où il y en a peu), il serait très-vrai, sous ce rapport, de dire qu'en temps de paix ce serait plutôt au ministre des finances qu'au ministre de la guerre, qu'il serait utile de confier le pouvoir d'indiquer aux régimens leurs garnisons, comme ce serait au ministre des finances plutôt qu'au ministre de l'intérieur à distribuer aux communes rurales des fonds de l'Etat pour la réparation de leurs églises, la construction de leurs presbytères, etc. Au moins ces deux ministres devraient s'entendre avec le ministre des finances avant d'employer cette partie des fonds de l'Etat, utiles aux localités auxquelles on en donne le bénéfice, et si nécessaires à celles où il y a peu de ressources.

La magnificence de la cour, le luxe de la capitale, l'abondance accompagnée même de quelque recherche régnant dans les autres villes, l'aisance généralement répandue dans

les campagnes, voilà donc où doit tendre tout gouvernement, comme à la plus puissante source de la richesse nationale. L'un des moyens d'arriver à ce but, avons-nous dit, est une certaine largesse dans le traitement des employés du gouvernement, et surtout des employés des provinces ; de la splendeur dans les édifices de la capitale ; la construction de plus nombreux mais plus modestes édifices dans le reste du royaume, ainsi que de ponts, de canaux, de routes ; l'entretien régulier de tous les chemins, et la disposition de sommes considérables pour aider les localités pauvres sur les fonds du trésor public au paiement de ces travaux. Comment rendre l'Etat assez riche pour fournir à tant de dépenses ?

Les impôts ne sont nuisibles à une nation que lorsqu'ils sont exagérés ou mal assis. Si l'Etat a mis sur les terres un impôt fort léger, ce qui laisse la faculté d'élever plus haut l'impôt territorial destiné au paiement des dépenses locales ; s'il soumet une grande quantité d'objets utiles et presque nécessaires à la taxe sur les consommations, l'on pourra sans peine pourvoir à toutes ces dépenses qui concourent à enrichir la nation. Une moindre quantité de taxes, élevées à peu près à leur *maximum*

est, pour une nation, d'une politique très-imprévoyante, et ne prépare aucune ressource pour les temps de guerre. Des taxes multipliées, mais tenues à un tarif assez bas, laissent, pour les momens de crise, une ressource assurée dans l'élévation des tarifs. Ce serait dans le même but qu'il serait bon de consacrer annuellement des fonds considérables à des travaux utiles ou splendides, mais qui, n'étant pas d'une nécessité absolue, peuvent être supprimés ou ajournés au moment de la guerre. L'impôt, annuellement employé à ces dépenses, serait alors applicable tous les ans aux dépenses de la guerre, et reculerait la nécessité des emprunts ou servirait du moins à en payer, sans nouvel effort, les intérêts et l'amortissement. Si, par exemple, un grand Etat consacrait aux édifices publics, durant la paix, 30 millions par an, dont un tiers serait employé dans la capitale et les deux tiers dans les provinces, il en résulterait trois avantages: 1° que ces 30 millions auxquels les localités joindraient aussi leurs efforts, feraient l'emploi de 50 à 60 millions, qui, disséminés dans tout le pays, l'embelliraient en l'enrichissant, pourraient du moins loger la religion et ses ministres d'une ma-

mière décente, et rendre les communications moins dangereuses ; 2° qu'au moment de la guerre, ces nombreux ouvriers laissés sans emploi, fourniraient des soldats ou remplaceraient dans leurs travaux les soldats appelés à la défense du pays, et que, réciproquement au moment de la paix, ces travaux recommencés donneraient de l'emploi à ceux que la réduction de l'armée aurait laissés oisifs ; 3° que dans une guerre peu coûteuse, ces 30 millions joints à l'augmentation des tarifs pourraient dispenser de faire des emprunts ; que dans une guerre considérable, ces 30 millions assureraient pour les premières années un capital de plus de 500 millions, puisqu'ils serviraient, sans nouvel impôt, l'intérêt et l'amortissement des emprunts qui procureraient cette somme.

Le mauvais état presque continuel des finances dans la plupart des pays de l'Europe, est cause qu'en général les ministres des finances ne songent qu'à pourvoir aux besoins présens, et s'en acquittent quelquefois assez mal. Aussi ceux qui ont satisfait avec une certaine facilité, à toutes les exigences du moment ont paru de très-habiles ministres. Mais les véritables hommes d'Etat, les grands

hommes en finances, et qui n'ont paru que de loin à loin, sont ceux qui embrassent l'avenir dans leurs combinaisons, qui, non contens de pourvoir au présent, s'occupent efficacement des besoins de l'avenir, et préparent d'avance des ressources pour les crises futures. C'est ce qu'ont voulu faire Henri IV, et Sully (car leurs talens étaient confondus dans les projets pour le bien du pays), Colbert, Frédéric II, et M. Pitt le dernier et le plus habile, parce que l'expérience de son pays l'avait instruit.

Cependant, malgré leurs désirs et leurs efforts, ils n'ont pu étendre au-delà de leur vie les effets de leurs prévoyance, ni fonder la richesse de leur pays pour l'avenir comme pour le présent. Henri IV et Frédéric II amassèrent un trésor. Ils se trompèrent dans le moyen, qui n'a d'efficacité que pour un moment, et qui sera toujours insuffisant avec les grandes dépenses des guerres modernes; mais ils prouvèrent au moins que leur pensée s'était tournée vers cette grande vue de l'avenir, et qu'ils ne bornaient pas l'effort de leur génie à passer sans embarras l'année courante. Colbert l'eut aussi cette grande vue, et il le prouva en s'occupant de payer non seu-

lement les intérêts, mais le capital des dettes de l'Etat, et c'était beaucoup, avec les moyens de recette qui existaient alors, de fournir aux dépenses des grandes forces de terre et de mer déployées par Louis XIV, aux dépenses de ses grands établissemens publics, de ses somptueux bâtimens, de ses fêtes et du luxe de sa cour, et de rembourser en même temps une partie des emprunts faits par l'Etat. Mais le vice des impôts qui n'atteignaient pas assez les grandes fortunes, les priviléges des provinces et des particuliers, l'état de la France moins étendue et moins riche alors, s'opposaient à ce qu'il pût élever les recettes du trésor au point nécessaire pour fonder un système qui pût pourvoir solidement aux besoins du présent et aux intérêts de l'avenir. Ces obstacles n'existaient pas pour M. Pitt. L'expérience d'un siècle avait éclairé sur les avantages et les écueils que présentait le large emploi du crédit public. Aussi M. Pitt, seul, fonda et mit à exécution un système qui garantissait la sécurité et la richesse de l'avenir comme du présent; qui, par l'habile alternative des immenses créations de rentes et des rachats proportionnés, devait mettre à jamais l'Angleterre en état de déployer les plus

grandes forces sans s'appauvrir, et de reparaître à chaque nouvelle guerre avec les mêmes richesses et la même puissance. L'Angleterre que M. Pitt avait douée d'une force perpétuelle, y a renoncé pour une force viagère. Elle n'a pas profité des grandes vues de son ministre; et ses successeurs, moins habiles ou moins puissans, ont abandonné l'admirable système qui aurait maintenu un équilibre éternel entre la dette et les moyens de remboursement, et ont acheté leur prospérité momentanée au même prix que Damoclès acheta les plaisirs de son festin, par la perspective d'une catastrophe inévitable toujours suspendue sur leur tête.

Quels sont les moyens d'assurer à la fois la prospérité présente et la prospérité future?

L'on pourrait presque les réduire à deux : 1° s'assurer des moyens de recette assez considérables pour payer avec les taxes annuelles une partie des dépenses de la guerre; ce qui dispenserait de faire des emprunts si considérables; 2° ne point faire un emprunt nouveau, sans ajouter à l'amortissement existant des moyens d'amortissement proportionnés, propres à éteindre cette dette en un certain nombre d'années.

Dans le premier but, il est important qu'il n'y ait pas trop de disproportion entre les moyens extraordinaires que nécessite la guerre et l'état ordinaire de paix. Il est donc utile d'avoir une armée suffisante en temps de paix et de la maintenir toujours au grand complet; d'entretenir constamment des flottes respectables, et de ne pas rejeter toutes ces dépenses au moment du besoin; de maintenir ses places de guerre et ses ports en bon état; d'employer des sommes considérables aux édifices publics, aux canaux, aux ponts, aux chemins et à tous les arts de la paix; lesquelles sommes peuvent être détournées vers des emplois plus pressans au moment de la guerre; enfin, d'avoir pour les taxes des tarifs très-bas, qu'on puisse élever au moment des plus grands besoins: ce qui devient d'autant plus nécessaire que le produit des taxes de consommation est moindre en temps de guerre, parce que en général la consommation diminue alors. Après avoir rendu les emprunts moins considérables, en établissant durant la paix un état militaire assez nombreux sur terre et sur mer, pour n'être pas forcé à un trop grand surcroît de forces au moment de la guerre, et en consacrant une partie de la recette annuelle

à des dépenses qui, suspendues pendant la guerre, laisseront cette partie de la recette libre pour des besoins plus pressans, il nous reste à rappeler les moyens de rendre sans danger pour l'avenir les emprunts auxquels, malgré ces précautions, il faudra bien avoir recours quoiqu'un peu plus tard.

Avoir une caisse d'amortissement fortement constituée, accroître sa dotation à chaque emprunt, de manière à la tenir toujours en proportion avec la dette; continuer exactement le paiement des fonds et rentes dus à la caisse même pendant la guerre, même quand on ne peut acquitter cette dette que par un surplus d'emprunts; conserver, à la paix, la même fidélité à remplir les engagemens contractés envers la caisse d'amortissement qu'envers les particuliers, et maintenir alors les recettes au point de subvenir à ces paiemens, ainsi qu'à toutes les charges et dépenses, sans nouvel emprunt et sans anticipation : voilà le seul moyen de garantir les intérêts des générations suivantes, et de ne pas laisser pour héritage à ses enfans une banqueroute certaine.

On a calculé qu'il se trouvait dans chaque siècle à peu près le même nombre d'années de paix que d'années de guerre. En supposant

qu'un État soit arrivé au point où il existe la quantité de rentes publiques utile à sa richesse, il faut, pour qu'une progression croissante de dettes ne le mène pas à sa ruine, que chaque année moyenne de paix rachète à peu près une somme de rentes égale aux rentes créées par chaque année moyenne de guerre; de manière qu'au bout d'un siècle, en comptant autant d'années de paix que de guerre, on se trouverait juste au même point d'où l'on était parti avec d'aussi puissans moyens pour faire la guerre, avec d'aussi puissantes ressources pour payer durant la paix les dettes de la guerre.

Dans ce système, il faut bien se garder de faire aucune distinction entre les rentes possédées par la caisse d'amortissement, et les rentes possédées par les particuliers : il faut toujours regarder la caisse comme un créancier aussi privilégié que tous les autres, et dont les droits sont aussi sacrés. En envisageant l'amortissement sous ce point de vue, on est toujours sûr d'obtenir d'une assemblée d'honnêtes gens toutes les ressources nécessaires pour acquitter des promesses solennelles. Ce qui a le plus nui à l'Angleterre, c'est d'avoir séparé ses rentes en deux classes, d'avoir dis-

tingué la dette rachetée, et la dette non rachetée. L'on s'est accoutumé à regarder la première comme appartenant à l'Etat; l'on a considéré comme une fiction cette obligation de l'Etat de se payer à lui-même la dette qu'il se devait, et l'on a fini par ne plus reconnaître d'autre véritable dette que la dette non rachetée. Il en est résulté qu'on a mis peu d'importance au paiement des rentes dues à l'amortissement. Sans cette distinction entre la dette rachetée ou non rachetée, la dette publique aurait toujours fait une masse indivisible, obligatoire dans toutes ses parties.

Dans ce même système, il faut bien se garder aussi de céder au penchant qui porte à diminuer trop tôt après la guerre les taxes qu'elle a nécessitées. La première condition de la sécurité d'un peuple pour l'avenir, c'est que le produit ordinaire des impôts satisfasse pleinement au paiement de toutes les dépenses, de toutes les rentes sans distinction, et de la dotation de l'amortissement. Il faut avoir un système d'impôts qui, sans être une charge pour la nation, élève ses recettes à ce point nécessaire. Après une longue guerre, qui a laissé de grandes charges, l'on ne peut diminuer les taxes notablement que

long-temps après, si une longue paix a permis à la caisse d'amortissement de racheter une assez grande quantité de rentes pour que la dette envers les particuliers soit ramenée au taux désirable. Alors on peut éteindre et anéantir les rentes qui étaient en la possession de la caisse d'amortissement, et il s'ensuivrait certainement une grande diminution d'impôts.

Puissans moyens d'imprunts pour la guerre, puissans moyens pour le rachat durant la paix, voilà le but auquel il faut tendre. Si on l'atteint, on peut présenter à son pays la perspective d'une éternelle certitude de richesse, de puissance et de prospérité (du moins en ce qui dépend des finances publiques, et l'on sait que c'est le point le plus important, parce qu'il domine tous les autres et toutes les situations). Or, les puissans moyens d'emprunt se trouveront toujours facilement chez tout peuple riche, auquel un gouvernement représentatif donne la facilité de déployer toutes ses ressources. Ce qui, dans ce système, a manqué à tous les peuples jusqu'ici, ce sont les puissans moyens de rachat qui tiennent les ressources de paiement en équilibre avec la dette : c'est donc à ce point que doivent avant

tout veiller les gouvernemens ; ils doivent s'attacher à lutter contre la dette publique, et égaler la force décroissante en temps de paix à la force ascendante en temps de guerre.

Nous avons conseillé, comme moyen d'enrichir la nation, de créer des besoins aux particuliers, et à la société en général, ou à son gouvernement. Nous avons indiqué les moyens de tendre vers le premier but en y amenant peu à peu les particuliers, et de pourvoir aux dépenses qu'exige le second, en multipliant les ressources du trésor public, et leur donnant, avec l'avantage du moment présent, la garantie de l'avenir. Les besoins sont en effet la seule source de richesse, et nous défions qui que ce soit de nous montrer qu'il possède une richesse qui ne soit pas fondée sur le besoin des autres, et qui ne soit pas perdue si le besoin qui l'a créée cessait d'exister. Une fois que les besoins existent, soit privés, soit publics, il reste encore au gouvernement deux soins importans à prendre : 1° que les besoins soient satisfaits avec des produits créés dans le pays même, sans quoi leur faculté de créer la richesse s'exercerait au profit des pays étrangers et sans bénéfice pour la patrie ; 2° que ceux qui ont des besoins puissent se

procurer par leur travail (s'ils ne possèdent rien) les moyens d'obtenir la satisfaction de ces besoins.

Dans ce double but, il faut assurer de préférence aux producteurs nationaux tous les débouchés du marché national ; tel est le résultat qu'on a cherché et qu'on a parfaitement atteint par l'établissement du système prohibitif.

Voici quelles doivent être les regles de ce système. Prohiber l'entrée des objets étrangers qui peuvent être fournis en abondance par le pays ou par ses colonies (lesquelles ne sont réellement qu'une province de la nation, et doivent être toujours traitées comme telle); faire cesser la prohibition lorsque la denrée est parvenue à un degré de cherté qui prouve que cette année le pays ne fournit pas la quantité nécessaire à ses besoins. Quant aux objets que le pays ne produit pas en quantité suffisante, imposer à l'entrée de la denrée une taxe assez forte pour assurer la préférence du débit aux produits nationaux, et pour encourager, par un prix avantageux, à multiplier la production de cette denrée; surtout ne pas excepter de cette règle générale les objets qui offrent aux manufactures leur

matière première, parce que, dans ce cas, l'intérêt est le même de donner la préférence au producteur national, et d'encourager la production. L'Angleterre nous a donné à ce sujet l'exemple de ne pas sacrifier l'agriculture aux manufactures, et de prohiber ou taxer les matières premières venant de l'étranger. C'est ainsi qu'elle a long-temps prohibé ou taxé les laines, même celles d'Irlande, et c'est avec ce système que la prospérité de son agriculture, s'élevant si haut, a fait à sa suite prospérer, comme cela doit être, l'industrie et le commerce.

Pour les objets que le pays ne produit pas, il n'est pas utile de les frapper d'un droit considérable pour en diminuer la consommation, à moins que ce ne soient des objets qui aient trop d'analogie avec certains produits nationaux. Ainsi, dans un pays d'Europe qui produit du vin, il est bon de prohiber ou de frapper d'une forte taxe le rhum et le tafia, pour protéger les eaux-de-vie. Il est bon aussi en Europe de mettre une taxe à l'entrée du coton, pour protéger les producteurs de lin, de chanvre, de laine et de soie. Mais si on met des droits à l'entrée des épices, de la vanille, de l'indigo, du quinquina, ce ne sera

que dans l'intérêt fiscal de se procurer un revenu, et non dans le but de restreindre la consommation dans l'intérêt de l'industrie nationale. Cette industrie au contraire profitera de ces sortes d'achats faits à l'étranger : car le commerce est presque toujours réciproque, ceux qui apportent ont intérêt à remporter, et par conséquent, plus on achetera aux étrangers, plus il est probable qu'on leur vendra.

Le second soin du gouvernement doit être, après avoir créé les besoins, de faire en sorte que ceux qui ne possèdent rien puissent se procurer, par leur travail les moyens d'y satisfaire.

C'est à ce but important que concourent tous les moyens que nous avons déjà indiqués. La diminution de l'impôt foncier, afin de ne pas enlever l'argent des lieux où il peut être dépensé utilement ; l'application de la plus grande partie de cet impôt aux dépenses locales ; l'exact entretien des chemins vicinaux ; la construction des édifices utiles avec les fonds de la commune ou de la province, et même avec l'aide des fonds généraux de l'Etat, si cela est nécessaire ; la création des ponts et des canaux ; le soin de multiplier et transporter les dépenses du gouvernement

dans les lieux où il n'y a pas assez de riches pour que leurs dépenses occupent tous les pauvres ; les loix prohibitives qui empêchent les ateliers nationaux d'être ruinés et supprimés par l'effet de la concurrence étrangère ; enfin, l'habitation des riches sur leurs terres au moins durant la moitié de l'année : voilà les principaux moyens d'assurer à ceux qui travaillent les moyens de satisfaire à leurs besoins, et de les rendre ainsi utiles à la richesse nationale.

Un reproche sera fait au système présenté dans cet ouvrage. L'on dira qu'en cherchant à multiplier les besoins de chaque classe et à encourager le luxe, on excitera encore cet amour de l'argent qui entraîne à tant de vilaines actions ; on enflammera cette vanité qui conduit à leur ruine tant de pères et de mères de famille animés du désir d'effacer ou d'égaler leurs voisins ; on détruira cet esprit d'économie qui est presque toujours accompagné de la sagesse et de la probité ; et qu'ainsi l'on pourrait perdre, sous le rapport de la vertu et des mœurs publiques, ce qu'on gagnerait du côté de la richesse.

Nous pourrions répondre que quand cet effet aurait lieu, cela n'ôterait rien à la vé-

rité de notre système; que nous nous sommes occupés d'un objet tout spécial, de la richesse des nations; et que nous n'avons pas dû envisager la question sous un autre point de vue; qu'il s'agissait de savoir comment les nations s'enrichissent; que nous en avons indiqué les moyens; que notre tâche est donc remplie, et que c'est aux gouvernemens, lorsqu'ils auront bien connu la source de la richesse, de décider jusqu'à quel point ils veulent y puiser, jusqu'à quel point l'acquisition de la richesse coûterait à la vertu et aux mœurs publiques; s'il est convenable de faire les plus puissans efforts pour élever cette richesse au plus haut point possible, ou s'il vaut mieux s'arrêter dans cette carrière, et limiter la richesse nationale dans la vue d'un intérêt plus précieux.

Mais il nous semble douteux que l'augmentation de la richesse, obtenue par les moyens que nous avons indiqués (et il n'y en a pas d'autres), entraîne tous les inconvéniens dont on parle sous le rapport des mœurs publiques; et nous pensons plutôt qu'en détruisant l'oisiveté et la fainéantise, en étendant la civilisation, en attachant à leur sort les dernières classes du peuple par une vie plus douce, ce système tendrait au contraire à faire des

hommes rangés, de bons chrétiens et des sujets fidèles.

La crainte d'exciter l'amour de l'argent ne nous paraît pas d'un grand poids ; car il est difficile que cet amour de l'argent soit plus fort qu'il n'est, et ainsi il n'y a pas à s'effrayer de produire ce qui existe déjà. Ceux qui s'en servent, comme ceux qui ne s'en servent pas ; les prodigues, comme les économes et les avares, aiment tous l'argent ; et si tout le monde ne cherche pas à se le procurer par de vilains moyens, c'est à l'honnêteté des individus, ou à la crainte de la justice ; mais non pas au défaut d'envie de le posséder qu'il faut attribuer le mérite de ceux qui ne cherchent à s'enrichir que par les voies légitimes : ce n'est donc pas en laissant les peuples pauvres, c'est en les laissant où les rendant religieux, qu'on les maintiendra vertueux.

Quant à la vanité qui a causé la ruine de tant de familles, nous convenons qu'il est inutile de l'exciter dans les très-grandes villes ; c'est là qu'elle règne dans toute sa puissance. Mais certainement il serait très-utile à la richesse de la faire naître dans les petites villes et dans les villages ; et nous ne croyons pas qu'il y en eût plus de familles ruinées. Les

riches dépenseraient plus, mais leurs biens s'augmenteraient à proportion par l'effet de ce surcroît de dépenses; les pauvres travailleraient plus parce qu'ils voudraient dépenser davantage; ils seraient mieux payés, et le résultat qui serait de diminuer l'oisiveté, d'accroître la civilisation des dernières classes, de donner plus d'activité aux efforts des propriétaires pour faire valoir leurs terres, aux efforts des entrepreneurs pour faire prospérer leurs entreprises, aux efforts des artisans et des ouvriers de tout genre pour acquérir plus d'aisance avec plus de travail, ce résultat, dis-je, serait peut-être plus utile que funeste aux mœurs publiques. La plupart des hommes riches ne consentent pas à diminuer leur capital; la plupart des pauvres tendent à s'en faire un; ceux qui font autrement sont dans l'exception. Cette disposition subsistera avec tous les systèmes, et l'on ne peut que gagner à ce que tous cherchent à se procurer une augmentation de revenus qui leur permette de vivre avec plus d'aisance ou de luxe.

Nous croyons donc pouvoir conclure qu'un peuple, gouverné suivant les principes établis dans cet ouvrage, s'avancera rapidement vers

la richesse, sans inconvénient, et plutôt même avec avantage pour sa vertu et ses mœurs.

L'on pourra craindre aussi que le résultat de nos principes soit d'éloigner de l'économie les gouvernemens qui sont si naturellement disposés à s'en écarter, et de les exciter aux plus grandes dépenses, auxquelles ils ne peuvent subvenir qu'en chargeant les peuples. Nous répondrons que le conseil de faire de grandes dépenses nationales, sera toujours contenu par la nécessité d'obtenir les contributions propres à y subvenir; que dans les gouvernemens absolus, la difficulté d'accroître les impôts présentera plus d'obstacles même que cela ne serait désirable dans l'intérêt bien entendu de la nation; que dans les gouvernemens représentatifs les dépenses et les comptes sont examinés avec trop de soin, pour qu'il puisse y avoir des abus et des dilapidations; car nous ne proposons pas de négliger l'économie dans l'exécution des dépenses jugées utiles, ni de laisser du désordre dans le maniement des fonds publics; nous ne proposons pas plus d'accroître indistinctement les impôts; nous pensons au contraire qu'il faut beaucoup diminuer l'impôt foncier et la plupart des impôts indirects, tous portés à leur

maximum, et que c'est par le moyen d'impôts légers, mais étendus sur un grand nombre d'objets, qu'il faut subvenir aux dépenses nécessaires et avantageuses à la richesse nationale. Notre mission est d'explorer les routes qui conduisent un peuple à la richesse, et nous ne pouvons douter que ce qui contribue à la force et à la splendeur d'une nation, ne soit précisément ce qui le conduit à la richesse, pourvu que ses dépenses soient établies sur un système bien ménagé d'impôts et d'emprunts.

Ainsi, lorsque nous proposons de faire en temps de paix ces grandes dépenses d'armées, de flottes, de places de guerre, de ports, d'édifices publics, de routes, ponts, canaux, etc. nous ne disons à aucun peuple : il faut que vous soyez plus puissans, et que votre dignité soit à l'abri de toute insulte ; il faut que vous puissiez entreprendre ce que vous jugez de votre honneur et de votre intérêt, sans être obligés de consulter timidement les regards d'une nation voisine, et d'observer auparavant si, à la première démarche, elle sourit ou fronce le sourcil ; il faut que vous puissiez vous mouvoir à votre gré sans craindre d'être privés de votre commerce, séparés de vos colonies, garrottés dans vos ports ? Nous ne di-

sons pas non plus : sachez vous maintenir au premier rang auquel vous aviez été élevés par un grand roi, et que vous êtes faits pour occuper ; et ne cherchez dans une force toujours prête que le droit d'être les modérateurs de l'Europe ? Nous ne disons pas même : parez votre patrie de l'éclat des arts, cherchez à l'embellir de ces monumens durables, qui apprendraient à la postérité la plus reculée, comme aux contemporains, sa puissance et sa gloire ; en travaillant pour la grandeur future, travaillez aussi pour le bonheur présent, et faites pénétrer ce bonheur et les douceurs de la vie jusque dans les dernières classes du peuple. Non : nous ne disons rien de semblable ; que d'autres présentent avec de plus brillantes couleurs ces nobles buts ; chaque contrée sera enflammée par de tels motifs, autant qu'ils peuvent répondre à l'âme de ses habitans. Rien de tout cela n'entre dans notre sujet. Il ne s'agit point ici du digne et noble enthousiasme d'un Français, amant de son pays et de la gloire de ses rois, que de tels sentimens pourraient entraîner à des conseils irréfléchis. Ce sont les stricts et arides calculs de Barême, qui froidement et lentement nous conduisent à vous offrir les avis les plus pro-

pres à vous enrichir actuellement ; nous ne vous proposons enfin la gloire, la puissance, la splendeur de l'Etat et le bonheur du peuple, que comme les moyens lucratifs de gagner des richesses.

Gràces soient rendues à la Providence dont la haute sagesse et l'inappréciable bonté en plaçant dans les hommes un si vif désir de richesse, ont donné aux peuples de tels moyens de l'acquérir, et l'ont placée dans le bien-être des individus et la gloire des nations !

FIN.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA NATURE

DU

REVENU NATIONAL.

SE TROUVE AUSSI:

BOSSANGE FRÈRES, *LEIPZIG*,

REICHS STRASSE;

MARTIN BOSSANGE ET C°, *LONDRES*,

14, GREAT MARLBOROUGH STREET.

IMPRIMÉ PAR LACHEVARDIERE FILS,

SUCCESSEUR DE CELLOT, RUE DU COLOMBIER, N. 30.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA NATURE

DU

REVENU NATIONAL,

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'état actuel au service de Russie, Membre effectif de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, et du Comité d'instruction établi pour les instituts placés sous la direction suprême de S. M. l'Impératrice mère; Membre honoraire des Académies de Munich, d'Amsterdam, de Harlem, d'Utrecht, des Universités de Moscou et Kharkof, de la Société d'économie rurale à Saint-Pétersbourg, de celle des antiquités russes à Moscou, et de plusieurs autres Sociétés savantes; Grand'-Croix de l'ordre de Saint-Volodimir, et Chevalier des ordres de Sainte-Anne et de l'Aigle-Rouge.

DU CHOC DES OPINIONS JAILLIT LA LUMIÈRE.

PARIS,

BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE RICHELIEU, N. 60;

BOSSANGE FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE SEINE, N. 12.

1824.

PRÉFACE.

Les recherches que je présente ici au public ne sont que les matériaux d'un autre livre. Je les avais destinées à la refonte de la seconde partie de mon *Cours d'économie politique;* la réimpression de cet ouvrage, que M. J.-B. Say vient de publier à Paris (1), m'engage à les donner séparément, puisque de long-temps il me sera impossible de songer à une seconde édition originale. Ce n'est pas sans un sentiment bien pé-

(1) *Cours d'économie politique*, par H. Storch, avec des notes explicatives et critiques, par J.-B. Say. Paris 1823, 4 vol.

nible que je fais mention de ces circonstances. J'avais entretenu quelques relations amicales avec M. Say; j'avais contribué de ma part à faire reconnaître son mérite, en lui ouvrant l'entrée à notre Académie: aurais-je dû m'attendre que, pour prix de ces marques d'estime et d'intérêt, cet écrivain m'enlèverait ma propriété, et, qui plus est, la satisfaction de voir paraître mon ouvrage sous une forme moins imparfaite?

M. Say ne s'est pas contenté de réimprimer mon Cours; il y a joint des Notes dans lesquelles il exerce sur moi une critique impartiale et même bénigne tant que je suis d'accord avec lui, mais amère et virulente aussitôt que je m'éloigne de sa théorie. C'est surtout contre

la seconde partie de cet ouvrage qu'il dirige ses attaques. Là, j'avais essayé de montrer que les services personnels, regardés par Smith comme stériles, concourent *indirectement* à la formation du revenu national, en produisant des *biens*, pour la plupart indispensables à la production matérielle. M. Say, au contraire, soutient dans ses écrits, d'après Garnier et quelques autres économistes, que les services s'appliquent à créer des *valeurs*, et qu'ainsi ces travaux sont *directement* productifs. Outre le tort d'avoir suivi une opinion différente de la sienne, M. Say me trouve encore celui *d'avoir parlé de lui un peu légèrement*. C'en est assez pour exciter sa colère. Dans ses Notes, il s'évertue à me prouver que ma doctrine est fausse, et que j'aurais dû

m'en tenir à la sienne ; mais il met dans cette discussion tant de fiel, et il y prend un ton si absolu, qu'on s'aperçoit bien qu'il plaide la cause de son amour-propre plutôt que celle de la vérité.

Cependant quelle est cette doctrine dont M. Say parle avec tant d'emphase, et qu'il croit avoir fondée sur des bases inébranlables? Qu'est-ce qu'il appelle des valeurs immatérielles? Quelle influence leur accorde-t-il sur le revenu national? Quelles sont les modifications qu'en conséquence de ce principe il apporte à la théorie de ce revenu telle que Smith nous l'a transmise, et telle que M. Say l'enseigne d'après lui? C'est ce que je vais examiner tout-à-l'heure, non pas comme adversaire du principe des va-

leurs immatérielles, mais comme son sectateur; car long-temps avant que les Notes de M. Say eussent paru, j'avais déjà publiquement embrassé ce principe (1). Qu'il ait ignoré cette circonstance, je le crois; mais du moins s'ensuit-il que sa critique est venue trop tard pour m'éclairer sur mes erreurs. Voyons maintenant si la doctrine de M. Say en est exempte. L'analyse que j'en ferai peut être instructive pour ceux qui ne la connaissent pas à fond; et quant à l'auteur, comme il déclare que l'intérêt de la science l'a obligé d'être sévère en-

(1) Dans un mémoire présenté à l'académie des sciences le 16 juin 1819, et inséré dans le 8e volume de sa collection, sous le titre : *Le revenu national considéré sous un nouveau point de vue.*

vers moi, il doit me savoir gré de l'être envers lui.

Smith ne reconnaît d'autres produits que ceux qui sont composés de matières : M. Say admet l'existence de *produits immatériels*. Mais qu'est-ce qu'il entend par ce nom? Voici la réponse qu'il nous donne à cette question fondamentale (1):

« Un médecin vient visiter un malade, » observe les symptômes de son mal, lui

(1) *Traité*, I, 121. J'observe ici, une fois pour toutes, que je cite le *Traité de M. Say* d'après la quatrième édition, et mon *Cours* d'après l'édition de Paris. Les allégations de ce dernier ouvrage se rapportent aux *Notes de M. Say*. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page.

» prescrit un remède, et sort sans laisser » aucun produit que le malade ou sa fa- » mille puisse transmettre à d'autres per- » sonnes, ni même conserver pour la con- » sommation d'un autre temps.

» L'industrie du médecin a-t-elle été » improductive? Qui pourrait le penser? » le malade a été sauvé. Cette production » était-elle incapable de devenir la ma- » tière d'un échange? Nullement, puis- » que le conseil du médecin a été échangé » contre ses honoraires; mais le besoin » de cet avis a cessé dès le moment qu'il » a été donné. Sa production était de le » dire, sa consommation de l'entendre; » il a été consommé en même temps que » produit. C'est ce que je nomme un » produit immatériel. »

Cet exemple, qui doit tenir lieu d'une définition, vaut-il une définition? J'en doute; car il peut s'appliquer à des cas bien dissemblants (1). D'ailleurs, quel est, dans cet exemple, le produit immatériel? Est-ce le *travail* du médecin, ou est-ce le *résultat* de ce travail, la *santé* qu'il a rendue au malade? D'après ce raisonnement, « Le malade a été sauvé, donc » l'industrie du médecin a été produc- » tive, » on devrait croire que c'est la santé qui constitue ici le produit; mais

(1) Mettons à la place du malade un homme à bon appétit qui entre chez un restaurateur pour y manger un pâté : ne pourrait-on pas appliquer mot pour mot à ce déjeûner substantiel tout ce que M. Say dit de l'avis du médecin? La parodie serait plaisante si l'on se donnait la peine de la faire.

tout le reste de cet exemple nous donne l'idée que c'est le conseil du médecin ou son service. Dans cette incertitude, je consulte l'Epitome de l'auteur; il me présente une définition. « Un produit im-» matériel, y dit M. Say, est toute es-» pèce d'utilité qui est nécessairement » consommée au même instant que pro-» duite, et qui par conséquent ne peut se » transmettre ni s'amasser; tels sont les » *services personnels* (1). » Voilà du moins

---

(1) *Traité,* II, 491. Suivant la doctrine de M. Say, les *services utiles* ne sont pas les seuls produits immatériels. « Toute espèce d'utilité, dit-il, qui résulte d'un *capital* ou » d'un *bien-fonds* est un pareil produit; telle, par exemple, » que l'utilité qu'on retire d'une maison, d'un meuble, d'une » route, d'un jardin d'agrément. » Ces espèces d'utilité, il les appelle aussi des *services,* de sorte qu'il ne parle pas seu-

qui est clair : ce sont *les services eux-mêmes* que M. Say appelle des produits. Mais que deviennent donc leurs *résultats*, leurs *effets*? L'auteur croirait-il que ces effets ne peuvent compter pour des

---

lement des *services productifs de l'homme*, mais encore de *ceux des terres et des capitaux*. Or comme l'auteur enseigne lui-même (*Ibid.*, pag. 490) que c'est l'utilité seule qui constitue le produit, il s'ensuit que les maisons, les meubles, etc., ne sont proprement que des produits immatériels ; car ôtez leur l'utilité, ils cesseront d'être des produits. Mais M. Say enseigne encore qu'un produit immatériel est une utilité *qui se consomme au même instant qu'elle est produite* : comment ce caractère est-il applicable à l'utilité d'une maison, d'un meuble, d'une route, d'un jardin d'agrément? Ces observations me justifient, je pense, de n'avoir donné aucune attention à ces prétendus services des terres et des capitaux que l'auteur range aussi parmi les produits immatériels.

produits, parcequ'il leur manque le caractère essentiel d'un produit, la *valeur?* Tout au contraire, il blâme Smith d'avoir refusé le nom de produits aux *résultats* de l'industrie des musiciens, des acteurs, des médecins, des juges, des administrateurs de la chose publique (1). « Les *fruits* de ces travaux, » continue-t-il, ne sont-ils pas réels? Ils » sont tellement réels qu'on se les procure » au prix d'un autre produit qui est ma- » tériel. » Et c'est après avoir critiqué Smith de ne pas donner aux résultats des services le nom de *produits* que M. Say lui-même leur conteste cette qualification; c'est après avoir reconnu d'une ma-

(1) *Traité*, I, 122.

nière si formelle la *valeur* de ces résultats qu'il me reproche de les avoir appelés des valeurs, et qu'il s'écrie : « Quoi ! » le culte une valeur ! la sécurité une va- » leur ! Tout cela est insoutenable (1). »

On voit que M. Say confond les services avec leurs résultats ; il est donc tout naturel qu'il m'attaque pour les avoir distingués. J'avais essayé de classer ces résultats et d'en tracer la nomenclature : non content de la rejeter, il se plaît à la tourner en ridicule. Mais, n'en déplaise à M. Say, je suis toujours encore de l'avis qu'un travail productif n'est pas son produit, pas plus qu'une cause n'est son

(1) *Cours*, III, 226-302.

propre effet. L'utilité même d'un travail est si peu son produit, qu'au contraire il faut qu'il produise pour être utile. Prendre les services utiles pour les produits qu'ils créent est une méprise semblable à celle qui prendrait l'arbre pour les fruits qu'il donne, parceque l'arbre est constamment sous nos yeux, tandis qu'il y a des époques où les fruits n'y sont pas, et que souvent ils sont incertains.

Cette erreur est fondamentale dans la doctrine de M. Say, et elle l'entraîne à des conséquences bien étranges. Comme il suppose que les services sont identiques avec leurs produits, il doit nécessairement admettre que ceux-ci n'ont point de durée; et comme il trouve que

l'accumulation des produits exige leur durée, il est forcé d'en conclure que les services dont il proclame la faculté productive ne contribuent nullement à enrichir les nations. Telle est en effet sa doctrine; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la table analytique de son Traité, où il dit : « Les produits im-» matériels, n'étant pas susceptibles de » se conserver, ne peuvent s'accumuler ; » ainsi, en favorisant leur multiplication, » on ne fait rien pour la richesse, on ne » fait que pour la consommation (1). » C'était bien la peine de combattre Smith, et d'annoncer un nouveau principe constitutif de la science, pour en revenir au

(1) *Traité*, I, 464.

même résultat que cet écrivain. « Une » nation, dit M. Say, où il se trouve- » rait une foule de musiciens, de prê- » tres, d'employés (quel choix dans ces » exemples), pourrait être une nation » fort divertie, bien endoctrinée, et ad- » mirablement bien administrée; mais » voilà tout. Son capital n'en recevrait » aucun accroissement (1). » C'est comme si l'on disait : Une nation où il se trouverait une foule de laboureurs, de tisserands, de maçons et de charpentiers, pourrait être une nation fort bien nourrie, vêtue et logée; mais voilà tout. Il faut convenir que Garnier, qui part de la même erreur, est plus conséquent, car

(1) *Traité*, I, 124.

voici comment il raisonne : Les services sont-ils des produits, et les produits composent-ils le revenu, il s'ensuit que le revenu doit être d'autant plus grand que les services se multiplient davantage. M. Say, en combattant ce raisonnement, insiste sur ce qu'il y a des services improductifs (1); mais quand les services eux-mêmes sont les produits, comment peuvent-ils être improductifs? Voilà de ces propositions dont on peut dire avec raison qu'elles sont insoutenables.

Telle est l'idée que l'auteur se fait des produits immatériels; voyons ce que, d'après cette idée, il appelle le *travail*

(1) *Traité*, I, 124-125.

productif. « C'est, dit-il, le travail auquel on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie, ou seulement une partie de ces opérations (1). » On voit que cette notion en suppose une autre, celle de l'*industrie.* Or, à la page 7, l'auteur paraît borner ce travail à celui de l'*agriculture*, des *manufactures* et du *commerce*, car il n'y parle que de ces trois branches. A la page 14 il y ajoute la profession du *savant*, mais du savant seulement *qui étudie la marche et les lois de la nature.* La page 128 nous donne de nouvelles lumières : il y est dit que les *domestiques*, les *portefaix*, les *courtisanes* même, exercent aussi une industrie, mais une industrie fort simple,

(1) *Traité*, I, 52.

dont l'apprentissage se réduit à rien, et qui n'exige point de capitaux. Enfin, à la page 126, l'auteur déclare que le mot *industrie* comprend *toute espèce de travail productif.* Ainsi ce travail c'est l'industrie, et l'industrie c'est le travail productif; voilà tout ce que nous apprenons. Il n'y a que l'industrie du militaire que M. Say exclut de la catégorie du travail productif, où il a compris celle des courtisanes. « Smith appelle, dit-il, un sol-» dat un travailleur improductif; plût à » Dieu! c'est plutôt un travailleur des-» tructif (1). »

Le sens dans lequel M. Say se plaît à prendre le mot d'*industrie* est tout-à-

(1) *Traité*, II, 298.

fait nouveau; on n'est guère accoutumé d'entendre parler de l'industrie des savants, des magistrats, des prêtres. Quel est le but de cette innovation, quelle est son utilité? Autrefois le terme d'*industrie* était exclusivement réservé pour les travaux des manufactures et du commerce : Smith, en distinguant l'industrie des villes de celle des campagnes, y a compris tous les travaux qu'il appelle productifs. D'un autre côté, le nom de *services* comprend tous les travaux utiles que cet écrivain regarde comme improductifs. Pourquoi M. Say confond-il cette distinction, qu'il importe de maintenir, ne serait-ce que pour avoir un moyen de s'entendre lorsqu'il s'agit de combattre l'opinion de Smith ? D'ailleurs cette distinction n'est-elle pas fondée sur

un caractère palpable, les produits de l'industrie étant matériels, et ceux des services étant d'une nature immatérielle ? Les lecteurs qui voudraient contester ce caractère de l'industrie au *commerce* n'auraient pas suffisamment approfondi la nature de ses opérations. Il fournit effectivement des produits matériels à une contrée, en y transportant ceux des autres contrées qui y manquent. Le sucre des Indes qui se trouve à Saint-Pétersbourg y est un produit du commerce extérieur ; le froment de la Russie méridionale y est un produit du commerce intérieur : sans le commerce, ces marchandises n'existeraient point pour cette ville ; donc, pour elle, c'est le commerce qui les produit. Il en est de même du commerce en détail : il fournit des

produits matériels aux individus, comme le commerce en gros en fournit aux villes, aux provinces, aux royaumes; une marchandise qui ne se vend qu'en gros n'existe point pour celui qui n'en peut acheter qu'une petite portion. Toutes les occupations commerciales, au contraire, par lesquelles les produits matériels ne sont point déplacés se rangent parmi les services, bien que leur récompense se trouve confondue dans le prix de ces produits, car la récompense d'une foule d'autres services s'y trouve également confondue.

Passons à la notion du *capital*. Si les services sont utiles, comme M. Say en convient, ils doivent l'être aux producteurs comme aux simples consommateurs. Or,

s'ils sont utiles aux premiers, leur valeur doit se reproduire par le travail que ceux-ci font; elle doit se retrouver dans leurs produits. Pourquoi donc M. Say les exclut-il du capital? pourquoi soutient-il qu'une nation où il se rendrait beaucoup de services utiles pourrait être une nation bien instruite et bien administrée, mais que son capital n'en recevrait aucun accroissement? « C'est que » les services n'ont point de durée, » dit l'auteur. Mais qu'est-ce qui constitue le capital? Sont-ce les *produits*, ou est-ce leur *valeur*? « C'est leur valeur, et rien » que leur valeur, » dit M. Say (1). Et,

(1) « Il est à remarquer que le capital change perpétuellement de formes quand il est employé productivement. Le même capital existe tantôt sous la forme d'une somme

s'il en est ainsi, la durée des produits qu'a-t-elle de commun avec le capital? La valeur des produits immatériels n'est-elle pas susceptible d'être accumulée, tout aussi bien que celle des produits matériels? Garnier n'a-t-il pas déjà montré que les classes laborieuses que Smith appelle improductives concourent aussi à l'accroissement du capital national, par les épargnes qu'elles font sur les revenus provenants de leurs travaux? Et lorsqu'un

---

d'argent, tantôt sous celle d'une matière première, d'un outil, d'une marchandise confectionnée. Ces choses ne sont pas proprement le capital; il réside dans la *valeur* qu'elles ont; de sorte qu'à parler avec la plus grande propriété, un capital est toujours d'une essence immatérielle, puisque ce n'est pas la matière qui fait le capital, mais la *valeur* de cette matière, valeur qui n'a rien de corporel.» (*Traité*, II, 454.)

entrepreneur emploie à sa production les services qu'il achète, pourquoi la valeur de ces *services* ne formerait-elle pas une partie de son capital, puisque la valeur des *travaux d'industrie* qu'il achète en forme une partie, de l'aveu même de l'auteur? Mais lors même qu'on ne voit dans le capital que des *produits* nécessaires à la production, ceux qui sont immatériels en doivent-ils être exclus, par la raison qu'ils n'ont point de durée? Je n'insiste point sur la fausseté de cette opinion; j'admets avec M. Say que les services sont identiques avec leurs produits : mais du moment que les uns ou les autres sont nécessaires au producteur, et qu'il est obligé de les consommer pour produire, ne sont-ils pas un élément de son capital? Si la consommation des ser-

vices est improductive, à cause de leur défaut de durée, pourquoi M. Say regarde-t-il la consommation du travail industriel comme productive (1)? Ce travail a-t-il plus de durée que l'autre?

De même que, dans la doctrine de cet écrivain, les produits immatériels sont inutiles au capital, le capital à son tour est à peu près inutile à la production immatérielle. Tout ce que M. Say dit à ce sujet se réduit au principe suivant: « La plupart des produits immatériels » sont le résultat d'un talent; tout talent » suppose une étude préalable, et aucune

(1) « Le fabricant, en achetant le travail de l'ouvrier et en le consommant, consomme reproductivement une portion de son capital. » (*Traité*, II, 227.)

» étude n'a pu avoir lieu sans des avan-» ces (1). » Ainsi cet auteur s'imagine que, pour créer des produits immatériels, il suffit d'avoir les facultés personnelles et acquises (ou, comme il s'exprime très vaguement, le talent) que ce travail exige? C'est comme si l'on supposait que, pour faire du drap, il suffit d'avoir appris l'art d'en faire. Quoi! ne faut-il pas des bâtiments aux tribunaux comme aux écoles, des arsenaux et des forteresses à l'armée, des vaisseaux, des chantiers et des ports à la marine, des livres et des instruments au savant, des drogues et des outils au médecin? Le numéraire, les routes, les

(1) *Traité*, I, 126.

canaux, les moyens de transport, sont-ils moins utiles aux services qu'à l'industrie? Comment M. Say n'a-t-il pas été frappé de cette observation, qu'il faut être aveugle pour ne pas faire? Ou bien trouve-t-il que toutes ces valeurs ne sont point un capital lorsqu'elles sont employées à la production immatérielle? Ce serait convenir que les services ne sont point productifs, ou, comme M. Say s'exprimerait, qu'ils ne sont point des produits.

La partie de son ouvrage où l'auteur traite des *consommations* ne présente pas moins de contredits que les autres. Si les services sont un travail productif, comme M. Say le soutient, il s'ensuit que tout ce qu'ils consomment nécessai-

rement pour produire est consommé productivement : d'où vient donc que M. Say relègue parmi les consommations improductives celles que fait le gouvernement pour maintenir la sûreté extérieure et intérieure, ou pour procurer au peuple la jouissance d'un culte public? Les services des administrateurs, des juges, des ecclésiastiques, seraient-ils moins productifs que ceux des domestiques, des portefaix et des courtisanes, ou même destructifs, comme ceux des soldats (1)? ou bien l'auteur croit-il l'utilité de ces services si douteuse, qu'on doive supposer que les peuples s'en passeraient volontiers, s'ils n'étaient pas

(1) *Voyez* cette préface, pag. 10.

forcés à les accepter? Telle est apparemment l'idée que M. Say s'en forme, du moins à en juger d'après l'indifférence, pour ne pas dire le mépris, avec lequel il s'explique sur leurs résultats. Par exemple, s'agit-il du *culte*, M. Say trouve « que les nations éclairées pourraient » s'en passer, comme les habitants des îles » de la mer Pacifique (1) », lesquels, au reste, ont des idoles et des cérémonies religieuses. S'agit-il de la *sécurité* ou du *gouvernement* auquel on la doit, M. Say pense « qu'une nation pourrait, à la ri- » gueur, subsister sans gouvernement; » chaque profession échangerait les fruits » de son travail contre le produit du tra-

(1) *Cours*, III, 242.

» vail des autres (1). » Ailleurs il prétend « que la sécurité n'est pas un besoin de » première nécessité pour les peuples. » Les Tartares et les Arabes errants, dit- » il, se passent de magistrats qui pour- » voient à leur sûreté (2). » Et leurs cheiks, leurs cadis?

Mais ne nous pressons pas de juger les opinions de l'auteur sur ces incartades, qui peut-être sont échappées à sa plume dans un moment de mauvaise humeur contre le gouvernement; dans d'autres endroits de ses écrits il professe des principes entièrement opposés à

(1) *Cours*, I, 47.

(2) *Cours*, III, 242.

ceux-là. Il convient franchement « que » l'*industrie* d'un administrateur de la » chose publique, d'un juge, satisfait à » des besoins tellement nécessaires, que, » sans leurs travaux, nulle société ne » pourrait subsister (1). » Il va même plus loin : il blâme Smith d'avoir méconnu la faculté productive des services du gouvernement. « Son tort est, dit-il, d'avoir » appelé improductives les fonctions de » roi, de magistrat. Lorsque ces fonc- » tions sont bien remplies, ce que la so- » ciété *leur* paie (à qui? aux fonctions?) » est l'équivalent d'un véritable service » qu'ils rendent à la société (2). » Or,

(1) *Traité*, I, 122.

(2) *Cours*, I, 126.

puisque M. Say admet que les travaux du gouvernement sont productifs, il en conclut « que les valeurs qu'un gouver-» nement consomme pour maintenir la » sûreté publique et privée ne sont pas » des fonds qui se reproduisent (1); » et, en conséquence de ce principe, lorsque, dans son Traité, il parle des consommations publiques, il les regarde comme faites en pure perte pour le revenu national. Logique admirable! mais qui se sent le courage de la suivre?

Quand Smith soutient que les impôts, ainsi que tous les revenus fondés sur les impôts, sont dérivés des revenus créés

(1) *Cours*, 1, 209.

par l'industrie, c'est une conséquence nécessaire de son principe fondamental, qu'il n'y a que l'industrie qui fournit des produits. Mais comment M. Say peut-il admettre cette conséquence, lui qui combat le principe d'où elle découle, et qui déclare formellement que Smith a tort d'envisager comme improductives les fonctions de roi et de magistrats? Comment cette doctrine s'accorde-t-elle avec des assertions telles que voici :

Qu'à moins qu'une opération de finance ne soit une entreprise d'industrie, elle ne peut donner au gouvernement que *ce qu'elle ôte aux particuliers* (1);

Que la valeur fournie par le contri-

(1) *Traité*, II, 335.

buable est livrée *gratuitement*, et que celui-ci ne reçoit *point de compensation* (1);

Que les contributions ne sont point un revenu, mais un *tribut* imposé sur le revenu (2);

Qu'elles sont des *fléaux* de la même espèce que la grêle, la gelée, la guerre, les déprédations (3);

Que sir Robert Hamilton a raison de les assimiler aux *vols* (4);

Qu'elles ont cet inconvénient *général*,

---

(1) *Traité*, II, 267, et 273 dans la note.

(2) *Traité*, II, 75, dans la note.

(3) *Traité*, II, 475.

(4) *Traité*, II, 267, dans la note.

d'appliquer les produits de la nation à des *usages peu favorables à son bonheur et à ses reproductions* (1): — ainsi qu'avec une foule d'autres axiomes de la même force et de la même vérité?

On voit par ces citations que M. Say ne se contente pas d'adopter toutes les conséquences d'un principe qu'il rejette, mais qu'il les pousse bien plus loin que l'auteur de ce principe ne l'a jamais fait: car, bien que Smith regarde comme une dépense *improductive* les frais qu'exige le gouvernement, il convient cependant que cette dépense

---

1) *Traité*, II, 365.

est *légitime* et *nécessaire* (1), tandis que M. Say la représente comme *illégitime* et *nuisible*, comme une spoliation du plus faible au profit du plus fort. Cette manière d'envisager le revenu public ne

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. V, chap. 1, conclusion. Parmi les dépenses publiques que Smith croit légitimes et nécessaires, il comprend encore celles qui se font pour soutenir la dignité du souverain. « Dans une société opulente et » industrieuse, dit-il, où toutes les classes du peuple vien- » nent de jour en jour à faire plus de dépenses dans leur » logement, dans leur mobilier, dans leur table, dans leurs » habits et dans tout leur train, comment le souverain seul » conserverait-il l'ancienne simplicité dans toutes ces choses? » Il en vient donc aussi naturellement, ou plutôt nécessai- » rement, à faire plus de dépenses dans chacun de ces » différents articles, et sa dignité semble lui prescrire d'en » agir ainsi. » Quel bon sens et quelle modération dans ce raisonnement !

peut guère surprendre de la part d'un écrivain qui soutient sérieusement que les peuples pourraient subsister sans gouvernement comme sans culte, et qui trouve que, si la protection du gouvernement est un avantage, c'en est un négatif dont on est peu touché (1); mais du moins l'auteur devrait-il être conséquent dans ses principes, et ne pas se contredire en enseignant que les services des fonctionnaires publics sont productifs, et que les dépenses du gouvernement sont justifiables lorsqu'il en résulte pour la nation un avantage égal aux sacrifices qu'elles lui coûtent (2).

---

(1) *Traité*, II, 366.

(2) *Traité*, II, 274.

Mais il est temps de finir cette analyse, pour ménager la patience du lecteur. Qu'il juge maintenant si M. Say est parvenu à fonder sur des bases solides la doctrine du revenu immatériel, et s'il lui convient de prendre le ton absolu et doctoral qu'il se permet avec ceux qui sont d'un autre avis que lui. Et ce n'est pas seulement sur cette matière que les principes de l'auteur se trouvent en défaut : dans presque chaque partie de la science (nous en citerons des exemples), il émet des opinions, ou très exagérées, ou entièrement fausses; et toutes ces opinions, il les donne pour des principes incontestables, et il les soutient avec une prétention à l'infaillibilité qui s'irrite du moindre doute et de la moindre contradiction. Les erreurs à part, est-ce

là le moyen d'accréditer une science nouvelle qui n'a déjà que trop de détracteurs ?

Après ce que l'on vient de lire, on me croira facilement, que ce n'est pas pour suivre la doctrine de M. Say que j'ai abandonné la mienne. Tout ce que nous avons de commun, c'est de reconnaître l'existence de valeurs immatérielles ; encore ne sommes-nous pas tout-à-fait d'accord sur ce point, puisque M. Say les place dans les services utiles, et moi dans leurs résultats. C'est au point de départ même que nos routes se séparent; et plus elles se prolongent, plus elles nous écartent l'un de l'autre. Quel que soit le caractère de mes opinions actuelles sur cet objet important de la science, je ne

les ai empruntées à personne, et leur mérite ou leurs défauts ne peuvent être mis que sur mon propre compte. La marche de mes idées m'y a conduit graduellement, à travers quelques erreurs que je ne rougis pas d'avouer, parceque c'est la vérité que je cherche, et non pas la satisfaction de mon amour-propre.

Choqué, dès la première lecture de Smith, de la distinction qu'il établit entre deux espèces de travaux évidemment utiles toutes les deux, j'eus dès lors de la répugnance à adopter cette distinction : mais je n'en avais pas moins à embrasser l'opinion de Garnier, qui conduit à supposer une multiplication de produits, partout où il y a une multiplication, peut-être inutile, de services;

ou celle de M. Say, qui aboutit à prouver que les services, quoique productifs, n'en sont pas moins stériles pour l'enrichissement des nations. Bientôt je reconnus que cette matière ne serait jamais éclaircie, tant que l'on confondrait ces travaux avec les résultats qu'ils produisent; mais, pour ranger ces résultats parmi les éléments du revenu, il faut prouver qu'ils ont de la valeur, et que cette valeur est susceptible d'être reproduite, lorsqu'elle se trouve consommée, par un travail productif. Or, comme les preuves de ces propositions me manquaient, j'étais réduit à revendiquer pour les services une participation indirecte à l'enrichissement des nations, à peu près dans le sens que les économistes de l'école française l'avaient accordée

aux travaux des manufactures et du commerce. C'est cette doctrine que j'ai professée dans mon *Cours*. Depuis la publication de cet ouvrage, une méditation plus approfondie m'a fait apercevoir que la valeur des services s'attache à leurs effets, comme celle des travaux d'industrie s'attache à leurs produits matériels; ainsi je ne puis hésiter davantage à reconnaître aux services une coopération directe à la formation et à l'accroissement du revenu national : c'est le principe que je tâche d'établir et de développer dans ces considérations.

Cependant, ce principe une fois reconnu, il faut aussi en reconnaître les conséquences, et dès lors plusieurs des propositions les plus essentielles de la

doctine de Smith s'en trouvent modifiées plus ou moins. Je me suis borné à montrer l'influence que ce principe exerce sur la théorie du capital et sur celle de l'emploi convenable du revenu superflu, parcequ'ici l'application est plus difficile qu'ailleurs; reste à l'étendre sur les autres parties de la science, partout où la nécessité s'en présentera.

Un livre dans lequel on établit des principes contraires à une doctrine accréditée ne peut éviter de prendre une forme polémique; ainsi j'ai dû plaider contre Smith la cause des services, comme ce philosophe a plaidé contre Quesnay la cause de l'industrie des villes. Mais je crois m'être acquitté de ce devoir avec le calme et la modération dont ce grand

écrivain m'avait laissé le modèle, et même avec les égards que son mérite éminent impose à tous ceux qui savent l'apprécier.

Au reste, bien que j'espère n'avoir pas inutilement travaillé pour la science, je suis loin de regarder mon travail comme une doctrine achevée. Eh! qui pourrait avoir cette présomption à l'égard de l'économie politique, lorsqu'on voit que Smith lui-même a laissé tant à faire à ses successeurs?

CONSIDÉRATIONS

SUR LA NATURE

DU

REVENU NATIONAL.

CHAPITRE I.

LES NOTIONS DE REVENU, DE FORTUNE ET DE RICHESSE SONT-ELLES LES MÊMES POUR LA NATION COMME POUR LES INDIVIDUS?

I. Ce qu'un individu appelle ordinairement son *revenu annuel*, c'est *la somme d'argent* qui lui revient dans l'année. Il serait inutile de vouloir prouver, après Smith, que c'est plutôt la *somme des choses qu'il achète avec cet argent, et qu'il emploie à satisfaire ses besoins.*

II. Lorsque les choses sont propres à contenter nos besoins, et que nous y reconnaissons cette propriété, nous disons qu'elles sont *utiles*. Ainsi l'utilité des choses n'est pas moins fondée dans le jugement que nous en portons que dans leur propre nature; car si une chose ne nous paraît pas convenable à la satisfaction de nos besoins, quelque propre qu'elle y soit, elle ne sera pas utile; et réciproquement elle ne le sera pas non plus quand cette propriété lui manque, quelque disposés que nous soyons à l'y reconnaître.

III. Remarquons que l'économie politique se sert du mot *besoin* dans le sens le plus étendu, de manière qu'il exprime les besoins *factices*, aussi bien que les besoins *réels*. Ainsi, lorsqu'il est question de *choses utiles*, ce terme comprend non seulement les choses qui nous sont *nécessaires* ou qui satisfont à nos besoins réels, mais encore celles dont nous pouvons nous passer ou qui contentent nos besoins factices. Ces dernières sont communément qualifiées d'*a-*

gréables, bien que ce mot ne désigne pas précisément ce qui est opposé au nécessaire. Nul doute que les choses nécessaires ne soient plus utiles que les autres; mais l'épithète d'*inutile* ne convient à aucune des choses qui servent à la satisfaction de nos besoins, supposé toutefois que ceux-ci ne soient contraires ni à la raison ni à la morale.

IV. L'idée que les hommes se font de l'utilité des choses est en général bien plus raisonnable qu'on ne le croit; seulement il ne faut pas la juger sur le prix auquel les choses se paient. Jamais un homme qui a son bon sens ne donnera la préférence aux choses agréables lorsqu'il manque de choses qui lui sont nécessaires; mais quand il se trouve pourvu de ces dernières au-delà de ce que requièrent ses besoins, il faut bien qu'il en échange le superflu contre des choses non nécessaires, puisque autrement ce superflu lui deviendrait inutile. Ceci explique comment il arrive que le prix des choses les plus frivoles surpasse souvent de

beaucoup le prix des choses les plus nécessaires. Dira-t-on que le pauvre se refuse les choses agréables par la raison qu'il les trouve inutiles? Eh bien, de même aussi, lorsque le riche les paie plus cher que les choses nécessaires, ce n'est pas qu'il les trouve plus utiles, mais qu'il est déjà suffisamment pourvu de choses nécessaires, et que la production des objets agréables est en général plus difficile et plus coûteuse que celle des autres. On voit ce qui en est de cette assertion de M. Say, *que le prix des choses est la mesure de l'utilité qu'elles ont au jugement des hommes* (1). Plutôt que dans le prix cette mesure se découvrirait-elle peut-être dans le *profit* que laissent les prix, après en avoir déduit les frais de production; car l'expérience prouve qu'en général le profit est plus considérable et plus sûr dans la production des choses nécessaires que dans celle des choses agréables. Une livre d'or se vend beaucoup plus cher qu'une

(1) *Traité*, II, 506.

livre de fer; mais en général la production du fer donne des profits plus grands et plus sûrs que celle de l'or.

V. Ainsi le revenu national se compose de *choses utiles*. Qu'elles soient *immédiatement* utiles, comme les denrées qui servent à nourrir, vêtir, loger les hommes, ou qu'elles le soient *médiatement*, comme les matières premières, les outils et tous les objets dont on se sert pour produire, ceci n'y fait aucune différence. Le métier du tisserand fait partie du revenu national aussi bien que le drap qu'il sert à tisser; le blé récolté y appartient tout autant que le pain qu'on en prépare.

VI. Avant de quitter cette matière, il convient d'observer qu'en économie politique les choses utiles portent différents noms, suivant le point de vue sous lequel on les considère. C'est ainsi qu'elles sont appelées *besoins*, pour indiquer qu'elles en contentent; *éléments du revenu*, parcequ'elles le constituent; *produits*, relati-

vement à leurs sources; *capitaux*, lorsqu'elles deviennent des moyens de production; *objets de consommation*, vu la destruction qu'entraîne leur usage; *marchandises*, lorsqu'elles entrent dans le commerce; *biens*, relativement à leur utilité; *valeurs*, relativement à la valeur ou au prix qu'on leur attribue dans l'échange (1). Enfin

---

(1) Nous saisissons cette première occasion qui se présente pour observer que nous n'admettons qu'une seule espèce de *valeur*, savoir celle d'échange, le terme de *valeur d'usage* nous paraissant tout-à-fait superflu. En effet, qu'est-ce que la valeur d'usage, si ce n'est pas l'utilité des choses? or, s'il en est ainsi, le terme d'*utilité* suffit. Ceux qui admettent les deux espèces soutiennent que l'utilité des choses n'est que la propriété qu'elles ont de pouvoir servir aux besoins de l'homme, tandis que la *valeur* exprime une utilité reconnue. Cette subtilité n'a aucun fondement. Jamais une chose ne devient utile par la propriété seule qu'elle a de le devenir; il faut pour cela que cette propriété soit reconnue par ceux à qui la chose peut être utile. (*Voyez*, ci-dessus, le § II.)

Mais si le mot d'*utilité* suffit pour exprimer la valeur d'usage, celui de *prix* ne suffit-il pas également pour dé-

on les appelle aussi quelquefois *richesses*, mais sans fondement, puisqu'il n'y a pas toujours de la richesse là où il y a des choses utiles. Il est ridicule de parler des richesses d'un peuple pauvre et barbare, ou d'appeler un pain d'avoine ou une paire de sabots des richesses.

VII. Le mot *fortune* exprime toujours une

---

signer la valeur d'échange? Il me semble que non; car, bien que ces expressions soient synonymes, on ne saurait les employer indifféremment sans contrevenir à la langue. On dit, par exemple, que les choses ont une *valeur* lorsqu'elles sont *troquées*, et qu'elles ont un *prix* lorsqu'elles sont *vendues*, c'est-à-dire échangées contre du numéraire. Même dans ce cas, le terme de *valeur* est employé lorsqu'il s'agit d'une évaluation présumée; celui de *prix*, lorsqu'il est question d'un achat ou d'une vente: on ne parle pas du *prix* d'une chose qui n'est pas à vendre, mais de sa *valeur;* réciproquement, on ne s'informe pas de la *valeur* des denrées qui se vendent, mais de leur *prix*. Personne ne parle du *prix de l'argent*, car il n'y a que les choses vendables qui aient un prix, et le numéraire ne se vend pas, mais il achète ce qui est à vendre.

source de revenu, jamais le revenu lui-même. Un particulier n'estime avoir de la fortune qu'autant qu'il est en possession d'une source de revenu qui le dispense de travailler s'il n'en a pas la volonté ou la faculté; d'une source transmissible et permanente qu'il puisse vendre, donner ou léguer à d'autres personnes. Une pareille source de revenu ne peut qu'être un *bien-fonds* et un *capital;* ainsi la fortune des individus se constitue toujours de la possession de l'un ou de l'autre.

VIII. On entend quelquefois dire que le *travail* est la *fortune du pauvre.* Comme figure oratoire, cette expression peut passer, mais l'économie politique ne devrait point s'en servir; l'immense différence qui subsiste entre ces deux espèces de propriétés, celle des *facultés personnelles*, qui donnent le pouvoir de travailler, et celle d'un *bien-fonds* ou d'un *capital*, qui donnent le pouvoir d'acheter le travail des autres, ne permet pas de les confondre sous un seul nom. L'une présente à son pos-

sesseur la possibilité de gagner un revenu, l'autre le lui procure immédiatement; en possédant l'une on n'est pas toujours à l'abri de mourir de faim, l'autre vous garantit au moins de la misère; l'une exige des peines pour en tirer un revenu, l'autre le donne gratuitement; l'une cesse d'exister avec son possesseur et même avant sa mort, l'autre n'a point de terme qu'on puisse assigner; l'une est intransmissible, l'autre peut se partager avec ceux qu'on aime; l'une vous rend dépendant, l'autre assure votre indépendance. Ces différences sont trop nombreuses et trop essentielles pour ne pas distinguer, même de nom, les sources de revenu auxquelles elles appartiennent.

IX. Or, si le mot *fortune* n'est applicable qu'aux sources de revenu dont la jouissance n'exige pas nécessairement le travail de ceux qui les possèdent, il est évident qu'il n'y a point de fortune nationale. En effet, comment les propriétaires fonciers et les capitalistes se trouvent-ils avoir un revenu sans travail? c'est

en prêtant leurs fonds à d'autres individus qui leur en paient une rente. Or une nation pourrait-elle jamais prêter à d'autres nations tous ses biens-fonds et tous ses capitaux, et se constituer rentier, comme particulier? Il nous paraît donc que le terme de *fortune nationale* est vicieux, et qu'en parlant de tout un peuple, il ne peut être question que des *sources de son revenu.* Celles-ci se bornent à la *nature* et au *travail de l'homme.* Il est vrai que le revenu lui-même peut devenir à son tour une source de revenu, s'il est employé comme *capital;* mais dans ce cas même il ne saurait être regardé comme une source primitive, puisque toujours il n'existe que par la nature et le travail, et qu'il ne devient productif que par l'action de ces causes.

X. La limite qui sépare la richesse de la pauvreté, c'est l'*aisance;* elle se constitue du nécessaire abondant. L'idée de la *richesse individuelle* paraît être liée à celle de la *fortune,* et non du revenu. On ne dit pas d'un homme

qu'il est riche lorsqu'il ne possède aucune fortune, quelque considérable que puisse être son revenu; un pareil revenu est précaire, lors même qu'il ne dérive pas du travail de celui qui en jouit; et l'idée de la richesse renferme toujours celle d'un revenu permanent, et qui donne de l'indépendance.

XI. Quant à la *richesse nationale*, c'est tout le contraire: elle consiste exclusivement dans le *revenu*, puisqu'une nation n'a point de fortune. Mais les revenus d'une nation se composent des revenus de tous ses membres, et ceux-ci sont sujets à de grandes différences. Sur quelle classe des revenus particuliers jugera-t-on celui de la nation? La réponse ne saurait être douteuse, c'est sur la classe dans laquelle se rangent les revenus de la pluralité des individus. Ainsi un petit nombre de fortunes colossales prouve aussi peu pour la richesse d'une nation, qu'un nombre circonscrit de gens misérables ne prouve pour sa pauvreté. Mais comme la richesse ne saurait jamais être

le partage du grand nombre, nous dirons qu'une nation est riche quand l'aisance de ses membres l'emporte en général sur la misère, et qu'elle est pauvre quand la misère est plus générale que l'aisance.

XII. On voit par ces observations qu'il n'est pas exact de dire que la *richesse* nationale est l'objet de l'économie politique : cette science s'applique également à découvrir les causes de la *misère* des peuples ; et comme une nation est riche ou pauvre, suivant que son revenu est abondant ou chétif, c'est ce *revenu* qui constitue le véritable objet de la science. On voit encore que cette science qui s'occupe du revenu national devrait être appelée l'*économie nationale ;* mais c'est aux écrivains français à donner dans leur langue l'exemple d'une innovation raisonnable qui s'est déjà opérée dans la langue allemande.

CHAPITRE II.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DU REVENU NATIONAL DONT S'OCCUPE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ET SOUS QUEL POINT DE VUE DOIT-ELLE LES CONSIDÉRER?

I. S'il est vrai, comme on ne saurait le contester, que le revenu d'une nation comprend tous les objets qu'elle consomme pour satisfaire ses besoins, il s'ensuit qu'il n'est nullement nécessaire qu'une chose soit *vendable* pour former un élément de ce revenu; il suffit qu'elle soit *utile*. Mais l'économie publique peut-elle s'occuper de tous les éléments du revenu, ou ne faut-il pas plutôt qu'elle se borne exclusivement à la considération des *valeurs*? Il nous semble que les observations suivantes suffisent pour résoudre cette question fondamentale.

II. La production, la consommation et la

distribution du revenu national, voilà les phénomènes que cette science s'attache à expliquer. Or tout le monde sait qu'il est impossible de produire des choses utiles sans en consommer ou détruire en même temps : ainsi, pour juger s'il y a réellement production, il importe de comparer les objets produits avec ceux qui sont consommés ; et cette comparaison ne peut se faire que sur leur utilité, ou sur leur valeur.

III. Elle se fait sur l'*utilité* des objets, toutes les fois qu'un individu n'en produit que pour ses propres besoins. Alors, s'il trouve que les choses qu'il a produites lui sont plus utiles que celles qu'il a consommées pour produire, il s'est enrichi ; de même que, dans la supposition contraire, il s'est appauvri. Chez les nations incultes, tout le monde est dans ce cas ; chacun n'ayant que peu de besoins, il lui est possible de les satisfaire tous par son propre travail.

IV. Mais à mesure que les besoins d'un peu-

ple se multiplient, ceci devient toujours plus difficile; en conséquence, chaque individu se borne à la production d'un petit nombre d'objets, d'un seul s'il le peut, et il tâche d'en échanger le superflu contre les objets que les autres produisent. De cette manière, chacun produit infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens, chacun devient une espèce de marchand; et dès lors ce n'est plus sur l'utilité des choses, mais sur leur *prix* que la comparaison se fait. Quelque peu utile que soit un produit, et quelque utiles que soient les choses qu'on sacrifie pour le créer, le producteur fait un gain, du moment que le prix du produit surpasse le prix des choses consommées pour produire; comme, dans la supposition contraire, il fait une perte. C'est sur ce calcul que se règle l'activité de chaque producteur, conséquemment tout l'œuvre de la *production* du revenu national, et même la plus grande partie de la *consommation* nationale, savoir celle qui se fait pour produire. Quant à la *distribution* du revenu, comme elle s'opère par

les échanges, il est clair qu'elle se règle également sur les prix.

V. On voit que l'économie publique ne peut rendre compte de ces phénomènes qu'en envisageant *comme valeurs* les produits dont se compose le revenu national. Sans doute qu'il en serait autrement si chacun ne produisait que pour ses propres besoins ; mais, dans cette hypothèse, la science de l'économie politique serait inutile, puisque d'un côté il n'y aurait pas lieu à une distribution de produits, et que de l'autre la production et la consommation présenteraient des phénomènes si simples qu'ils n'auraient guère besoin d'explication. Ainsi l'économie politique n'est véritablement une science qu'autant qu'elle considère le revenu national comme étant composé de choses vénales, de valeurs ; et conséquemment elle ne peut regarder comme éléments de ce revenu que les choses qui ont régulièrement de la valeur.

VI. Mais doit-elle se borner à n'y considérer que la valeur? L'*utilité* des produits est-elle un objet tout-à-fait étranger à la science? Voilà une autre question, non moins essentielle, et que nous ne pouvons guère affirmer, bien que Smith en ait donné l'exemple. Si l'économie publique s'occupe du revenu privé, ce n'est qu'autant qu'il est indispensable pour expliquer le revenu national, lequel forme son unique et véritable objet. Or le revenu d'une nation ne se mesure pas, comme celui de ses membres, sur le *prix* de ses produits, mais sur leur *diversité*, comme sur la *quantité* et la *qualité* de ceux de chaque espèce; et il peut fort bien arriver que la somme des prix de son produit annuel diminue dans le temps même où ce produit s'améliore sous tous ces rapports, comme il peut aussi arriver que cette somme augmente lorsque le produit annuel se détériore. Si un particulier se trouve avoir un plus grand revenu quand le prix de ses produits monte, c'est qu'il les vend; mais une nation consomme elle-même ses produits, et conse-

quemment son revenu ne peut être censé avoir augmenté que *lorsqu'il la met en état de contenter plus de besoins, et ceux-ci plus amplement et plus convenablement.* C'est tout-à-fait la situation d'un individu qui produit pour ses propres besoins. Le seul cas où le revenu d'une nation est déterminé par le prix de ses produits, c'est lorsqu'elle en vend une partie à d'autres nations; car suivant que le prix de ses marchandises d'exportation hausse ou baisse, la même quantité de ces marchandises lui procure une quantité plus forte ou plus faible de marchandises étrangères, ce qui la met en état de contenter plus de besoins, ou la force d'en avoir moins. Mais ce qu'une nation vend aux étrangers ne fait toujours que la plus petite partie de son produit annuel.

VII. En résumant ces observations, on trouvera qu'elles donnent les résultats suivants :

1° Dans une société où chacun produit plus pour les besoins des autres que pour les siens,

il faut que les produits soient vendus par leurs producteurs et achetés par leurs consommateurs, pour former le revenu des uns et des autres. Ainsi le revenu annuel d'une nation n'est pas la somme des produits *créés* dans l'année, mais celle des produits *vendus* dans l'année, y compris ceux que les producteurs ont créés pour leurs propres besoins.

2° Les produits vendables qui constituent le revenu national doivent être considérés dans l'économie politique de deux manières différentes : relativement aux *individus*, comme des *valeurs ;* et relativement à la *nation*, comme des *biens :* car le revenu d'une nation ne s'apprécie pas comme celui d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité ou d'après les besoins auxquels il peut satisfaire.

L'influence de ces principes se fera remarquer davantage à mesure que nous avancerons. C'est pour les avoir méconnus que Smith s'est laissé entraîner à quelques opinions évi-

demment fausses, et qui cependant jouent un grand rôle dans sa théorie; nous en fournirons des preuves dans la suite.

CHAPITRE III.

LE REVENU NATIONAL COMPREND-IL DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS?

I. Si l'on est convenu du principe que le revenu se compose, non pas de pièces de monnaie, mais de choses consommables(1), la question proposée, si difficile en apparence, est réellement très facile à résoudre: chacun n'a qu'à regarder ses registres de dépense, il y trouvera qu'il consomme annuellement une foule de choses immatérielles. En effet, les objets matériels sont loin de satisfaire à tous les besoins de l'homme: il ne lui suffit pas d'être nourri, vêtu, logé, meublé, même dans la plus grande abondance et avec la plus grande recherche;

(1) *Voyez* chap. I, § 1.

il ne lui suffit pas d'être pourvu des matériaux et des outils qui lui sont nécessaires pour se procurer toutes ces choses : il sent encore la nécessité de voir sa personne et sa propriété protégées contre toutes les atteintes ; il a le besoin d'être soigné dans son enfance, secouru dans ses maladies ; il est stimulé par le désir de développer ses facultés naturelles, d'acquérir des talents et des connaissances ; il aime à nourrir sa sensibilité, à l'élever et à la sanctifier en participant à un culte public ; il veut jouir des avantages et des agréments de la correspondance et des voyages ; il veut pouvoir se décharger sur des agents domestiques de ses affaires privées, qui le distraient ou l'ennuient ; enfin il aspire à une foule de commodités, de plaisirs et de jouissances qui n'ont rien de matériel, bien que souvent ils ne servent qu'à satisfaire une vanité puérile ou une sensualité raffinée. Ces objets immatériels de ses besoins réels ou factices, peut-on les exclure de son revenu ou de celui d'une nation ? Résultats du travail humain, ne sont-ils pas des *produits ?* convoités

par ceux qui en sentent le besoin, ne sont-ils pas *utiles ?* créés par les uns et recherchés par les autres, ne sont-ils pas des *valeurs ?*

II. Quant aux deux premières qualifications, nous ne nous attendons pas à les voir contestées; mais la troisième pourrait sembler douteuse. Ce sont les *services*, dira-t-on, qui se vendent et s'achètent, et non pas leurs effets; quand les premiers sont fournis et payés, l'échange est accompli, et il le serait même lorsque les effets manqueraient. Une seule observation suffit pour détruire ce raisonnement : c'est que, si les effets continuaient à manquer, les services cesseraient d'être demandés; ainsi, quoique en apparence ce soient les services qu'on demande et qu'on achète, dans la réalité ce sont leurs produits. Que ces produits soient souvent fort incertains, qui le niera ? mais les produits de la chasse, de la pêche, de l'agriculture, du commerce, sont-ils moins incertains ? Dira-t-on que ces travaux ne donnent point de produits parceque tel jour ou à telle

époque ils n'en ont point donné? Enfin est-ce une idée nouvelle que d'attribuer de la valeur aux résultats des services? cette idée ne se retrouve-t-elle pas dans une foule d'expressions populaires? Lorsqu'il s'agit des *frais* de l'éducation, des *dépenses* pour le culte public; lorsqu'on dit que tel talent *coûte* fort peu à celui qui le possède, que tel peuple *paie* fort cher la sécurité dont il jouit, l'*éducation*, le *culte*, les *talents acquis*, la *sécurité*, tous ces résultats immatériels des services ne sont-ils pas reconnus pour des valeurs, pour des produits vendables? et ces expressions ne sont-elles pas dans la bouche de tout le monde? Au reste, il n'y a nul inconvénient à désigner les produits immatériels par les services qui les créent, pourvu qu'on se garde de les confondre. Nous faisons cette remarque afin qu'on ne nous accuse pas de contradiction lorsque, pour être plus concis, nous userons quelquefois de cette liberté.

III. Ainsi rien n'empêche de ranger les produits immatériels parmi les éléments du revenu

national, et conséquemment il faut les y ranger, sous peine de se faire une idée fausse de ce revenu. Il est vrai que Smith les en exclut, et que l'opinion d'un tel maître est une grande autorité; mais en fait de raisonnement, ce n'est pas le nom d'un écrivain, quelque respectable qu'il soit, ce sont ses preuves qui décident : or voyons celles que Smith nous fournit.

IV. D'après sa doctrine, trois circonstances, outre la *valeur*, doivent concourir pour former un produit : 1° que l'objet ait de la *durée*, 2° qu'il soit *susceptible d'accumulation*, et 3° qu'il puisse *se revendre* après avoir été acheté (1). Or, comme il ne voit aucun de ces caractères dans les résultats des services, il est tout naturel

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 1-3.) Je cite les volumes et les pages d'après la septième édition anglaise, Londres, 1793.

qu'il ne peut pas y trouver des produits (1). Cependant, supposé que ces caractères soient indispensables pour constituer des produits, ce que nous pourrions encore contester, les effets des services en sont-ils réellement dépourvus, comme Smith le prétend? Il n'allègue rien pour prouver cette assertion, et nous croyons pouvoir démontrer le contraire.

V. Lorsqu'il s'agit de la *durée* d'un produit immatériel, cette expression ne peut signifier que l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'époque où le service productif est rendu et celle où le consommateur sent le besoin de se faire

(1) L'idée de les chercher dans les services eux-mêmes, ainsi que font MM. Garnier et Say, ne pouvait guère venir à Smith, qui regarde le travail constamment comme une cause productive, et jamais comme un produit. Ce n'est pas la faculté d'avoir des effets utiles que Smith conteste aux services, c'est celle d'en avoir qui soient durables, susceptibles d'accumulation et qui puissent se revendre.

rendre le même service de nouveau, car c'est alors seulement que le produit peut être regardé comme entièrement consommé. Or, en appliquant cette mesure aux effets des services, on trouvera que la plupart d'entre eux ont réellement plus ou moins de durée, tout comme les produits matériels de l'industrie. Un spectacle est-il moins durable qu'un repas, lorsque l'on contente pour plusieurs jours ou pour plusieurs semaines le désir qu'on a de cet amusement, tandis que l'autre ne satisfait que pour quelques heures le besoin qu'on a de se rassasier? Le résultat du travail d'un médecin qui a guéri son malade, ou d'un avocat qui a sauvé la fortune de son client, a-t-il moins de durée pour ceux-ci que les meubles ou les habits que leur fournissent les artisans et les marchands? L'instruction qu'un individu a reçue de ses maîtres ou de ses professeurs, ne la conserve-t-il pas durant toute sa vie, comme il conserve le produit du travail des maçons et des charpentiers qu'il a employés à la construction de sa demeure? La paix qu'une

nation vient de conclure avec ses ennemis, n'assure-t-elle pas sa sûreté extérieure pour un temps plus ou moins long, tout comme ses digues et ses écluses la garantissent des inondations de la mer, jusqu'au moment où les flots les renversent de nouveau? Ces exemples, qu'il est aisé de multiplier, prouvent assez que les effets des services ne manquent nullement de durée; peut-être même surpassent-ils sous ce rapport la plupart des produits matériels, si l'on en excepte ceux qui sont composés de matières minérales. Sans doute que plusieurs de ces effets sont tellement éphémères qu'ils exigent une reproduction continue, mais la même observation n'est-elle pas applicable à un grand nombre d'objets de consommation matérielle? Si vous êtes obligés d'avoir constamment à votre service le laquais et le cocher qui vous épargnent du temps et qui vous procurent des commodités, n'êtes-vous pas dans le même cas à l'égard du jardinier qui soigne votre potager, ou du cuisinier qui prépare votre nourriture?

VI. De même que les produits immatériels sont durables, ils sont encore *susceptibles d'accumulation*, et ils le sont indépendamment de leur durée. C'est une erreur de croire qu'il n'y a que les produits durables qui puissent s'accumuler : ceux-ci, à la vérité, présentent plus de facilité pour cela, mais cette circonstance n'exclut pas les autres. Par rapport à une nation, *accumuler* c'est *multiplier ;* elle n'accumule pas ses produits en les entassant inutilement, comme un avare entasse ses écus, mais en les consommant pour en produire davantage. Ainsi, durables ou non, tous les produits s'accumulent, pourvu qu'ils soient consommés de manière à se reproduire avec augmentation. Dans un pays industrieux, les denrées alimentaires ne s'accumulent pas moins que les constructions, bien que les unes soient consommées dans l'année, et que les autres puissent durer des siècles. On voit que les produits immatériels n'auraient point de durée, qu'ils seraient encore susceptibles d'accumulation, et conséquemment on est d'autant moins fondé

à leur contester cette propriété. En effet, qui oserait nier que l'état sanitaire d'un peuple puisse s'améliorer, que ses procédés mécaniques, son goût dans les beaux-arts, ses lumières, ses connaissances scientifiques, sa sécurité, ses plaisirs et ses jouissances immatérielles, puissent s'accroître et se multiplier? Les Européens d'aujourd'hui ne sont-ils pas mieux pourvus de toutes ces choses que leurs ancêtres du quinzième siècle?

VII. Enfin, les produits des services ne sont pas seulement durables et susceptibles d'accumulation, *ils peuvent encore se revendre*, si l'on entend par cette expression la faculté qu'ils donnent à l'acheteur de regagner la dépense qu'il a faite pour les acheter. Veut-on s'en convaincre: voilà un jeune homme qui s'est formé pour un métier, et qui, à cet effet, a fait un apprentissage ou des études qu'il a dû payer à ses maîtres; le prix de leurs services, est-ce une valeur que le jeune homme a perdue sans retour? nullement, car, à moins qu'il ne fasse

une exception à la règle, cette valeur lui est remplacée à mesure qu'il emploie ses facultés acquises, produits de ses services, à produire à son tour des choses qu'il puisse vendre. Or, de même que la valeur de l'instruction qu'il a reçue, celle de toutes ses autres consommations immatérielles lui est restituée dans la règle, pourvu qu'elles soient faites d'une manière productive (1).

VIII. On pourrait objecter qu'ici les produits qui se vendent ne sont pas les mêmes qu'on avait achetés, mais d'autres qui ont exigé une nouvelle production. J'en conviens, mais je dois observer que les produits matériels ne se revendent pas autrement, tant que les possesseurs les emploient à la production. Voyez les subsistances, les matériaux, les outils, tous les objets que le cultivateur ou que l'artisan achète

(1) Le développement de ce principe trouvera sa place dans les chapitres qui traiteront du capital.

pour produire : comment leur prix se rembourse-t-il ? est-ce par la vente de ces mêmes objets, ou par celle des produits qu'ils ont servi à créer? Le commerçant lui-même, quoiqu'il revende identiquement les objets qu'il achète, ne fait-il pas toujours un travail, n'opère-t-il pas toujours une nouvelle production, et encore une des plus compliquées et des plus difficiles? Lorsqu'au contraire un produit matériel est consommé improductivement par son possesseur, celui-ci ne peut plus en retirer le prix qu'il lui avait coûté. Il s'ensuit que le seul cas où il soit possible de revendre un objet matériel sans y appliquer un travail ultérieur, c'est lorsque le possesseur renonce à l'employer, soit à la production, soit à la consommation : telle est la revente qui se fait de maisons qu'on ne veut plus habiter, de meubles ou d'habits dont on ne veut plus se servir. Une pareille revente, il est vrai, ne peut avoir lieu que par rapport aux produits matériels ; mais fait-elle un objet de l'économie politique? puisque cette science s'occupe du commerce, s'occupe-t-elle aussi de

la friperie? Celui qui revend un produit qu'il ne veut plus employer substitue à sa place un autre producteur ou un autre consommateur; or ce n'est pas de l'individu qu'il s'agit, mais de la production et de la consommation, n'importe par qui elle se fait.

IX. On voit que les résultats des services remplissent toutes les conditions que Smith exige d'un produit, et que, d'après son propre système, il a tort de les exclure des éléments du revenu. Comment ces preuves ont-elles échappé à sa pénétration? N'en reconnaît-il pas lui-même la validité, en rangeant les *talents acquis* parmi les éléments du capital? « L'acquisition de ces talents, dit-il, coûte toujours une » dépense, à cause de l'entretien de celui qui » les acquiert, pendant le temps de son éducation, de son apprentissage ou de ses études; » et cette dépense est un capital fixé et réalisé, » pour ainsi dire, dans sa personne. Si ces talents » composent une partie de sa fortune, ils com» posent pareillement une partie de la fortune

» de la société à laquelle il appartient. La dex-» térité perfectionnée, dans un ouvrier, peut » être considérée sous le même point de vue » qu'une machine ou un instrument de métier » qui facilite et abrège le travail, et qui, mal-» gré la dépense qu'il a coûté, restitue cette » dépense avec un profit (1). » Voilà donc au moins les *talents acquis* formellement reconnus comme *une partie de la fortune des nations*, ou, pour parler avec plus de justesse, comme une partie de leur revenu. Mais pourquoi cette seule espèce des facultés humaines serait-elle comptée parmi les éléments du revenu national, tandis que les autres n'en diffèrent en rien? Enfin, pourquoi tous les résultats des services ne se rangeraient-ils pas sous cette catégorie, pourvu qu'ils eussent les mêmes caractères pour lesquels nous y rangeons les produits matériels?

---

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. I. (Vol. I, pag. 417.)

Il est bien à regretter que Smith ne se soit pas fait ces questions, son génie lui en aurait probablement dévoilé des conséquences dont nous ne nous apercevons pas.

X. Quoique les produits immatériels ne soient vendables que lorsque les producteurs et les consommateurs sont des personnes différentes, cependant le revenu annuel comprend encore les objets de cette espèce que chacun produit pour sa propre consommation. De même qu'il serait absurde d'exclure du revenu matériel les denrées qu'une personne produit pour s'en nourrir ou s'en vêtir elle-même, il ne le serait pas moins de rejeter du revenu immatériel les connaissances qu'un individu se procure sans le secours d'autrui et pour sa propre satisfaction. Toutefois la plupart des objets immatériels sont nécessairement produits par les uns et consommés par les autres : personne ne peut se passer des services d'autrui pour jouir de la sécurité, pour conserver sa santé dès sa naissance, pour acquérir certains talents

ou certaines connaissances, pour participer au culte public, et ainsi du reste.

XI. Les produits immatériels ne sont pas seulement les résultats du *travail*, ils sont encore celui de la *nature* et des *capitaux*. Si jusqu'ici nous les avons considérés exclusivement sous le premier rapport, c'est que le travail en est la source principale, et qu'ils ne sont vendables que par lui. Dans cette production la *nature* agit tantôt seule, tantôt en coopérant avec le travail, exactement comme dans la production matérielle. Toutes les facultés naturelles d'un individu ne sont-elles pas autant de produits spontanés de la nature, semblables à ceux que fournit un sol inculte ? Et si ces facultés se perfectionnent par la culture qu'on leur donne, la nature ne coopère-t-elle pas à cet effet, tout comme dans la culture de la terre ? L'art et les soins du médecin, que produiraient-ils sans le secours de la nature? La sûreté extérieure d'un peuple n'est-elle pas souvent le résultat de sa position insulaire ou des

montagnes qui défendent ses frontières, comme elle l'est aussi des travaux de ses soldats et de ses ingénieurs? Si le lecteur veut se donner la peine de multiplier ces exemples, il trouvera que, parmi les objets immatériels qui sont recherchés, il en existe peu qui ne soient les produits de la nature autant que du travail. Quant à la part que les *capitaux* prennent à cette production, il en sera parlé lorsque nous examinerons cette branche importante du revenu national.

CHAPITRE IV.

QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PRODUCTIF?

I. Comme Smith ne reconnaît d'autres produits que ceux qui sont matériels, il ne peut trouver productifs que les travaux qui concourent, soit médiatement, soit immédiatement, à fournir de pareils produits. Vouloir l'attaquer sur ce point serait se méprendre sur l'objet de la question, la conséquence est juste; c'est l'erreur du principe qu'il faut démontrer. Mais la notion que Smith nous a donnée du travail productif est-elle bonne dans le sens même de sa théorie? voilà ce qui vaut la peine d'être examiné.

II. L'école de Quesnay n'avait admis d'autre travail productif que celui de l'*agriculture*. Smith, en voulant étendre cette notion à l'*in-*

dustrie en général, était obligé de chercher un caractère qui fût commun aux trois branches qui la composent. Il trouva ce caractère dans la *valeur* qu'elles donnent aux produits matériels; car, bien que les manufactures se bornent à modifier les matières que leur fournit l'agriculture, et que le commerce se borne à les déplacer, le prix des marchandises ne comprend pas moins la valeur de ces deux espèces de travaux que celle du travail agricole. Par cette heureuse idée, Smith fut conduit à perfectionner la notion du travail productif; car s'il est indispensable, pour qu'un travail soit productif, que sa valeur se reproduise dans les objets matériels sur lesquels il s'exerce, il s'ensuit qu'il devient improductif s'il ne la reproduit pas en entier.

III. Cependant la valeur du travail, c'est la valeur de ses consommations nécessaires, ou ce qu'il doit dépenser pour pouvoir s'exécuter. Les travaux de l'industrie ne peuvent se faire sans consommer une foule de produits imma-

tériels pour lesquels il faut payer des services, et la valeur de ces consommations entre pareillement dans le prix de ces travaux, et leur est également remboursée par la vente de leurs produits matériels. Reconnaître cette vérité eût été faire l'aveu que les services aussi sont productifs, du moins médiatement, par le moyen du travail industriel et lorsqu'ils lui deviennent utiles. Ainsi, pour être conséquent dans son système, Smith admet qu'il suffit au travail productif de reproduire la valeur de ses *consommations matérielles* seulement (1). Mais un producteur qui ne gagnerait plus de quoi payer les services nécessaires à sa production

(1) Le capital, dans le sens de Smith, ne comprend que des *objets matériels*, à l'exception des facultés acquises du travailleur, lesquelles pourtant il n'y fait entrer qu'en considération des frais que coûte l'*entretien* de l'élève, non pas son éducation; or cet entretien se constitue encore exclusivement d'objets matériels. *Voyez* le passage de Smith que nous avons cité plus haut, chap. III, § 9.

ne ferait-il pas banqueroute, tout comme s'il ne gagnait plus de quoi payer ses ouvriers, ou de quoi acheter des outils et des matériaux? Ainsi cette restriction, à laquelle Smith se voit forcé pour sauver son principe, rend sa notion du travail productif essentiellement défectueuse, lors même qu'on la considère dans le sens de ce principe.

IV. Néanmoins Smith ne s'arrête pas là: il ne prétend pas seulement que le travail industriel est productif, pourvu qu'il reproduise la valeur de ses consommations matérielles; il soutient même que, pour l'être, ce travail n'a nullement besoin de reproduire la valeur des objets que le travailleur consomme pour sa subsistance. Quoi! le travail de l'*entrepreneur* serait productif, lorsqu'il suffirait seulement pour remplacer la valeur des usines, des ateliers, des matériaux, des outils, et qu'il laisserait mourir de faim le producteur lui-même? Quoi! le travail de l'*ouvrier* serait improductif, puisqu'il n'a d'autre valeur à re-

produire que celle de sa subsistance personnelle? Ce n'est certainement pas ce que Smith a voulu dire, et voilà ce qu'il dit néanmoins lorsqu'il exclut soigneusement du capital tous les objets que le travailleur consomme pour sa subsistance (1); car qu'est-ce que le capital, si ce n'est pas la masse des choses consommables dont la valeur doit nécessairement être reproduite pour que le travail qui les consomme puisse être appelé productif? Nous indiquerons plus tard la raison qui peut avoir déterminé Smith à poser des limites si étroites aux consommations reproductives; observons seulement qu'il les recule lui-même sans y penser, en convenant, comme nous l'avons vu, que le travail de l'homme fait reproduit la dépense de son entretien comme élève.

V. Enfin, puisque Smith ne considère dans les produits que la *valeur*, le travail qui re-

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. I. (Vol. I, pag. 414.)

produit le plus de valeur par-dessus celle qu'il a consommée est aussi à ses yeux le plus productif. Cette manière de juger les travaux est bonne lorsqu'il s'agit des individus; mais peut-on l'appliquer aux travaux d'une nation? Sous le point de vue de l'intérêt général, le travail le plus *utile* n'est-il pas aussi le plus productif? Ou nous nous trompons, ou cette question se trouve déjà résolue dans le chapitre II, auquel nous renvoyons nos lecteurs (1).

VI. Essayons maintenant de fixer la notion du travail productif, non pas en l'adaptant à un système quelconque, mais en la fondant sur l'analyse de ses éléments. Le caractère essentiel d'un pareil travail est *de reproduire ce qu'il doit nécessairement consommer:* s'il produit au-delà, tant mieux, mais ceci n'est pas une condition essentielle; s'il produit moins, il devient improductif ou stérile.

(1) *Voyez* les §§ 6 et 7 de ce chapitre.

VII. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'un individu qui travaille exclusivement pour ses propres besoins, son travail lui est productif, du moment qu'il lui fournit de quoi subsister; et il devient improductif pour lui, du moment qu'il cesse de lui fournir sa subsistance indispensable. C'est aussi le cas d'une nation à l'égard de tout ce qu'elle produit pour sa propre consommation, c'est-à-dire à l'égard de la très majeure partie de son produit annuel.

VIII. Mais quand les individus travaillent les uns pour les autres, ils achètent les choses qu'ils consomment, et ils vendent celles qu'ils produisent; conséquemment il ne s'agit plus pour eux de reproduire les *choses* qu'ils consomment, mais leur *valeur* seulement. Ainsi, dans une société commerçante, où chacun produit infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens, le travail d'un individu ne lui est productif qu'autant qu'il peut vendre ce qu'il produit pour la valeur de ce qu'il a dû consommer pour produire :

c'est pareillement le cas d'une nation, mais seulement à l'égard des produits qu'elle échange contre ceux des autres nations, c'est-à-dire à l'égard de la moindre partie de son produit annuel.

IX. L'économie publique ne peut appeler *productif* que *le travail qui l'est pour la nation autant que pour les individus;* or ces deux choses ne vont pas toujours ensemble. Un travail qui est productif pour l'individu qui le fait peut ne pas l'être pour la nation chez laquelle il se fait. Si un individu a le pouvoir de forcer les autres à lui acheter ses produits et à lui en payer le prix qu'il veut, un travail qui sans cela ne serait jamais demandé, ou dont le produit se vendrait avec perte, peut devenir productif pour l'individu qui le fait; mais le bon sens nous dit qu'il ne le serait point pour la nation. Ainsi, pour juger si un travail quelconque est productif, dans le sens de l'économie politique, il ne suffit pas de voir qu'il se soutient et qu'il ne cause point de pertes aux in-

dividus qui le font, il faut encore examiner *si la demande de ses produits est volontaire, et si le prix en est réglé de gré à gré, sous l'égide d'une concurrence libre.* Dans ce sens, par exemple, le travail que fait un gouvernement ou qu'il fait faire, ne peut être jugé productif qu'autant que sa valeur est remboursée au gouvernement par des impositions librement consenties, ou dont on peut raisonnablement supposer qu'elles le seraient si la nation était appelée à concourir à leur fixation. Pour la concurrence, comme elle est impossible dans ce cas-ci, elle doit être exclue de la considération. De même le travail d'un particulier ou d'une corporation quelconque ne peut être regardé comme productif qu'autant qu'il se soutient sans privilége, car autrement il pourrait se soutenir aux dépens des consommateurs.

X. Mais cette restriction seule ne suffit pas pour distinguer le véritable travail productif. *Tout travail qui devient inutile pour atteindre son but cesse d'être productif,* fût-il même de-

mandé volontairement. Si dans un pays la justice peut être administrée tout aussi bien avec la moitié des fonctionnaires qu'on y emploie, l'autre moitié fait un travail improductif, lors même que les sommes pour l'entretien de ces fonctionnaires seraient librement accordées par le peuple.

XI. Enfin, un travail peut remplacer la valeur de ce qu'il consomme nécessairement ; il peut être librement demandé, indispensable pour fournir le produit qu'on en attend : *s'il se fait aux dépens d'autres travaux plus nécessaires, il devient improductif,* malgré tous ces signes de son utilité. Si dans un pays les distillateurs d'eau-de-vie employaient tant de grains à cette fabrication qu'il n'en restât pas assez pour nourrir de pain toute la population, ou si la culture de la garance ou du tabac s'étendait aux dépens de la culture du blé, de manière que la subsistance du peuple en devînt dépendante de l'importation étrangère, le travail employé à la distillation des eaux-de-vie et

à la culture de la garance ou du tabac en serait improductif, en raison de la quantité de blé qu'il enlèverait à l'approvisionnement nécessaire de cet aliment. Il en serait de même du travail des domestiques, si ceux que les gens riches emploient pour la commodité ou pour l'ostentation rendaient leurs services si chers que les gens moins aisés ne pourraient plus se procurer les domestiques qui leur sont nécessaires. Au reste, lorsqu'un travail a tous les autres caractères d'un travail productif, la circonstance de servir à la satisfaction d'un besoin frivole ne le rend nullement improductif, pourvu qu'il ne devienne pas nuisible aux travaux qui sont plus nécessaires que lui. Tant que la fabrication des eaux-de-vie ou la culture du tabac ne diminue point la quantité de blé nécessaire à la subsistance des habitants, ces industries sont réellement productives; et tant que les domestiques de luxe ne diminuent point le nombre de ceux dont on a un besoin indispensable, leurs services sont également productifs.

XII. Si l'on voulait définir le travail productif dans le sens de Smith (car lui-même il n'en a point donné de définition exacte), on dirait que c'est *le travail qui reproduit en objets matériels la valeur de ceux qu'il consomme sans satisfaire à aucun besoin personnel.* D'après cette notion, il n'y a d'autres travaux productifs que ceux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, bien entendu cependant que les objets qu'ils produisent soient librement demandés, et que leur prix soit réglé par la concurrence. Dans le sens des principes que nous venons de développer, le travail productif n'est pas celui de telles professions à l'exclusion de telles autres, mais c'est *le travail qui remplace au travailleur la valeur de tout ce qu'il doit nécessairement consommer pour produire, et qui, en donnant un revenu à l'individu qui le fait, ne diminue pas celui de la société où il se fait.* Si ces caractères se trouvent réunis dans le travail d'un laquais ou d'un joueur de gobelets, nous l'appelons productif, du même droit que Smith appelle ainsi le travail qui fournit la li-

vrée galonnée du premier ou l'escamote du second. Mais nous trouvons aussi que les travaux sont plus ou moins productifs en raison de leur utilité, tandis que dans la doctrine de Smith le travail le moins utile peut être le plus productif, s'il donne les plus grands profits. Voilà deux notions bien différentes ; c'est au lecteur à choisir.

CHAPITRE V.

QU'EST-CE QUE LA DÉPENSE NATIONALE?

I. Puisque le *revenu* d'une nation se compose de ses *produits*, la *consommation* de ces produits doit constituer sa *dépense* (1). Un produit quelconque est consommé, du moment qu'il doit être reproduit pour contenter le même besoin. Comme cette notion est applicable à tous les produits, quelle que soit leur

(1) M. Say observe que *dépenser* et *consommer* ne signifient pas la même chose, puisqu'un objet pour lequel on a fait une dépense conserve quelquefois sa valeur, et peut être revendu par celui qui l'a acheté. (*Traité*, II, 224.) Mais, sans vouloir alléguer qu'il n'y a que les objets matériels qui puissent se revendre ainsi, et parmi eux les objets seulement dont l'emploi n'entraîne pas une destruction immédiate, la revente ou le remplacement d'un

nature, on ne sera pas surpris de nous entendre parler de la consommation même des produits immatériels.

II. Le revenu et la dépense d'un peuple se trouvent dans une réaction perpétuelle, de sorte que la dépense devient à son tour une condition nécessaire du revenu, de même que le revenu a été une condition nécessaire de la dépense. Dans une société où la division du travail s'est généralement répandue, chaque producteur tire son revenu de la vente de son produit, c'est-à-dire de la dépense de quelques autres personnes; donc, si ces derniers ne fai-

---

consommateur par un autre, change-t-elle quelque chose à la destination de l'objet? le produit voué à la consommation ne reste-t-il pas voué à la consommation malgré la revente? C'est donc par rapport aux individus seulement que *dépenser* et *consommer* ne signifient pas toujours la même chose: par rapport à la nation, ces expressions sont parfaitement synonymes.

saient point de dépenses, le premier n'aurait point de revenu. Or, si la production immatérielle est comptée pour une production, comme elle doit l'être, de tous les membres d'une société, il n'y a d'improductifs que ceux qui subsistent uniquement, soit des rentes de leurs terres et de leurs capitaux, soit de pensions, d'aumônes ou de spoliations : tous les autres sont producteurs et consommateurs en même temps ; chacun produit ce que d'autres consomment, et il consomme ce que d'autres produisent. Ainsi, plus chacun produit et dépense, plus le revenu de tous s'accroît ; les simples consommateurs mêmes, pourvu que leurs revenus soient légitimes, ne deviennent pas moins utiles par leurs dépenses que les autres, puisqu'ils créent pareillement des revenus pour les producteurs des objets qu'ils consomment. Ce n'est pas ici le lieu de développer ce principe, assez généralement contesté ; mais la suite de nos recherches nous en fournira l'occasion.

III. Les consommations ou les dépenses se

rangent sous deux espèces, les unes étant *reproductives*, les autres *improductives*. Les premières comprennent toutes celles que le producteur est obligé de faire pour produire, et qui lui sont régulièrement remboursées par le prix de ses produits; toutes les autres sont improductives, fussent-elles faites même par des producteurs. Ce que le *travail improductif* consomme n'est pas moins une dépense improductive que ce que la *fainéantise* consomme; et il en est de même des consommations *non nécessaires* du travail productif.

IV. On voit que les consommations reproductives ne sont pas proprement des dépenses, mais seulement des *avances*, puisqu'elles sont remboursées à ceux qui les font. De là vient que, lorsqu'on parle de *dépenses*, sans les désigner davantage, on entend communément celles qui sont improductives. C'est dans ce sens que Smith dit : « Ce qui est annuellement » *épargné* (pour être employé productivement), » est aussi régulièrement consommé que ce qui

» est annuellement *dépensé* (1). » Ici le mot *dépenser* ne comprend que les dépenses improductives, parmi lesquelles Smith compte aussi celles qui se font pour des objets immatériels, tandis que le mot *consommer* embrasse les deux significations. Or, puisque aucune chose ne saurait être consommée sans avoir été produite, comment Smith convient-il que les objets immatériels se consomment, lui qui nie qu'ils se produisent? Voilà de ces contradictions auxquelles on s'expose en établissant un principe arbitraire; pour peu qu'on le perde de vue, on est toujours ramené vers celui qui se trouve fondé dans la nature des choses.

V. Quant à l'idée que Smith nous donne de la consommation reproductive, on sait déjà qu'il la borne aux consommations matérielles

(1) « What is annually *saved* is as regularly consumed as » what is annually *spent.* » (*Richesses des nations*, liv. II, chap. III; vol. II, pag. 14.)

que font les travailleurs, qu'il appelle exclusivement productifs, et qu'il en excepte encore les consommations qu'ils font immédiatement pour leur subsistance personnelle. Comme l'insuffisance de cette notion vient d'être démontrée (1), et que nous serons obligés d'y revenir, il est inutile de nous y arrêter ici.

VI. Les produits qui sont les objets de la consommation reproductive forment la partie la plus importante du *capital* d'une nation (2), lequel pourrait aussi s'appeler son *revenu productif;* ceux qui lui restent au-delà, et qu'elle peut consommer improductivement sans s'ap-

(1) *Voyez* chap. IV, §§ 3 et 4.

(2) Je dis *sa partie la plus importante*, non sa totalité, car les *marchandises*, ou les produits que le commerçant achète pour les revendre, ne sont point consommées par lui, ni productivement ni improductivement; toutefois elles font partie du capital, puisque c'est sur elles que s'exerce le travail productif du commerçant.

pauvrir pour la suite, constituent son *revenu net* ou son *revenu* dans le sens le plus strict. Passons à l'analyse de ces notions.

CHAPITRE VI.

L'IDÉE DU CAPITAL INDIVIDUEL EST-ELLE APPLICABLE SANS RESTRICTION AU CAPITAL NATIONAL?

I. A proprement parler, le *capital* n'est autre chose qu'un revenu employé à créer un revenu ultérieur. Cette notion est applicable au capital d'une nation comme à celui d'un individu; mais les lecteurs qui croiraient retrouver dans les premiers tous les caractères du second risqueraient de s'en faire une idée absolument fausse. Deux circonstances générales les distinguent, et elles font naître plusieurs différences particulières.

II. La première de ces circonstances, c'est que l'individu peut prêter son capital à d'autres, et vivre comme rentier, ce qui est impossible à une nation. Il n'y a guère que les nations les

plus riches qui soient en état de prêter aux autres, encore n'est-ce jamais que la portion la plus insignifiante de leur capital : donc cette exception ne détruit pas la règle.

III. Voici les différences particulières qui résultent de cette circonstance :

1° Le capital national étant toujours employé par la nation elle-même, il ne lui donne jamais de revenu que par son travail. Le capital individuel pouvant être prêté, son possesseur en retire souvent un revenu qui ne lui coûte aucun travail. L'un n'est donc qu'un *revenu* que le travail de la nation transforme en une source de revenu ; l'autre est une *fortune* pour qui le possède(1). L'un a constamment besoin d'être reproduit ; l'autre présente au capitaliste une jouissance non interrompue dont on ne saurait assigner le terme.

(1) *Voyez* chap. 1, §§ 7, 8, 9.

2° Le capital national ne donne un revenu à la nation qu'autant qu'il est employé à produire; l'autre peut ne pas l'être, et pourtant donner un revenu au particulier qui le possède. Prêté à d'autres individus, et consommé infructueusement par eux, il n'en reste pas moins un capital productif pour son possesseur, tant que les intérêts lui sont payés et qu'il se voit remboursé du principal au terme convenu.

3° Enfin, par une conséquence de ce qui vient d'être dit, le capital national comprend les facultés naturelles et acquises des producteurs; la notion du capital individuel les exclut. Quelque bien pourvu qu'un producteur se trouve de pareilles facultés, et quelque grand que soit le revenu qu'il en tire, ce serait renverser toutes les idées reçues que de vouloir l'appeler un *capitaliste*, s'il ne possède pas, outre ce capital *personnel* et inaliénable, un autre composé de valeurs transmissibles. Relativement aux individus, l'idée du *capital* est constamment liée à celle de la *fortune;* or les

facultés personnelles ne sont point une fortune pour ceux qui les possèdent. A l'égard de la nation, c'est le contraire; ainsi rien n'empêche de considérer ces facultés comme une portion du capital national.

IV. La seconde circonstance générale n'est pas moins remarquable que la première. Par rapport à la nation, le caractère essentiel du capital c'est l'*utilité* des produits qui le constituent; pour l'individu, c'est leur *valeur*. Cette différence s'étend au point que, pour les particuliers qui n'emploient pas eux-mêmes leurs capitaux, les produits ne sont rien, et la valeur est tout; pour la nation, au contraire, les produits sont tout, et la valeur n'est rien, à moins qu'elle n'ait prêté une portion de son capital aux étrangers, et qu'il ne s'agisse de cette portion.

V. Cette circonstance fait naître les différences suivantes :

1° Le capital national étant composé de *pro-*

duits, il doit être nécessairement *consommé* pour se reproduire; l'autre, lorsqu'il se constitue d'une simple *valeur*, doit être *épargné* pour se former, et il doit être *conservé* pour durer. L'individu n'est pas forcé de consommer tout son revenu; il peut en épargner une partie, la prêter à d'autres et leur en abandonner la consommation. Il en est autrement d'une nation : elle est réduite à consommer elle-même son revenu, et à le consommer tout entier, puisque, dans la supposition contraire, sa production surpasserait sa consommation, c'est-à-dire qu'elle créerait des produits dont personne ne voudrait. Lorsqu'une nation fait des épargnes, c'est pour en prêter la valeur aux étrangers; encore faut-il qu'elle consomme le revenu ultérieur ou la rente qu'elle en retire, à moins qu'elle ne veuille aussi prêter ce revenu, si elle en trouve l'occasion.

2° Le capital national n'étant apprécié que d'après l'*utilité* des produits dont il se compose, on ne saurait le regarder comme remplacé qu'autant qu'il a créé un nouveau re-

égal au précédent sous le rapport de la diversité, de la quantité et de la qualité des produits, le capital de l'individu, au contraire, étant apprécié d'après sa *valeur*, se trouve déjà reproduire pourvu que la valeur le soit, les produits fussent-ils inférieurs sous tous les rapports à ceux qui ont été consommés (1).

VI. On voit que les deux espèces de capitaux n'offrent jamais une analogie parfaite. De tous les capitaux individuels, celui qui ressemble le plus au capital national, c'est le capital que possède un entrepreneur. Employé par le capitaliste lui-même, le revenu que celui-ci en retire est dû à son travail et à la direction productive qu'il lui donne; d'ailleurs un pareil capital consiste en produits, et il ne se reproduit et ne s'augmente qu'étant consommé. Voilà ce qu'il a de commun avec le capital national;

(1) *Voyez* chap. II, § 6.

mais les dissemblances sont plus essentielles. Le capital d'un entrepreneur est toujours une fortune pour son possesseur; celui-ci peut cesser de l'employer quand il le juge à propos; il peut le prêter à d'autres et se contenter d'être rentier : or dès lors on n'est plus sûr que le capital conserve sa destination productive. De plus, un pareil capital, lors même qu'il a cette destination, n'est jamais apprécié que d'après sa valeur; ainsi l'entrepreneur le trouve remplacé pourvu que sa valeur soit rétablie, ce qui peut avoir lieu dans le cas même où la reproduction serait inférieure à la consommation, sous le rapport de la quantité, de la qualité et de la diversité des produits. Or si le capital d'un entrepreneur ressemble si peu à celui d'une nation, qu'on juge de la différence qui subsiste entre ce dernier et le capital d'un rentier : ce n'est que le nom qu'ils ont de commun.

VII. Quand on a fait ces observations, il est difficile d'être d'accord avec Smith, lorsqu'il soutient que le capital d'une nation est *le même*

que celui de ses membres (1); proposition que cet écrivain est obligé de restreindre lui-même, qui le rend souvent obscur, et d'où naissent plusieurs contradictions apparentes. C'est ainsi, par exemple, qu'il représente le capital national, tantôt comme un fonds qui ne se forme que par l'épargne et l'accumulation (2), et tantôt comme un fonds qui se consomme régulièrement dans le même espace de temps que celui qui est voué à la consommation improductive (3). Ces deux propositions sont également vraies; mais la première doit être entendue du capital de l'individu, et la seconde du capital de la nation.

---

(1) « The general stock of any country or society is the » same with that of all its inhabitants or members. » (*Rich. des nat.*, liv. II, chap. I; vol. I, pag. 414.)

(2) Liv. II, chap. I. (Vol. I, pag. 410.)

(3) Liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 14.)

CHAPITRE VII.

ANALYSE DU CAPITAL NATIONAL, SUIVANT SMITH.

I. Les produits qui constituent le *capital* d'une nation se trouvent rangés par Smith sous deux grandes divisions, qu'il appelle le *capital fixe* et le *capital circulant* (1). Pour tirer un revenu du premier, il faut que le producteur le garde et qu'il lui conserve son emploi; pour en tirer du second, il faut qu'il le revende, soit sous la même forme, soit sous celle d'un autre produit(2). Comme cette distinction est fondée dans la nature des choses, il importe de la conserver, d'autant plus que le capital fixe se

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. I.

(2) Sur cette dernière espèce de revente, *voyez* plus haut le chap. III, les §§ 7 et 8.

remplace d'une autre manière que le capital circulant.

II. Les produits que Smith comprend sous le nom de *capital fixe*, il les range dans quatre classes, savoir, 1° les *machines utiles et instruments de métier* qui facilitent et abrègent le travail; 2° les *constructions utiles*, à l'exception des maisons d'habitation; 3° les *améliorations des terres;* et 4° les *talents utiles*, acquis par les producteurs. Tous ces objets ne forment des éléments du capital qu'autant qu'ils sont employés par l'*industrie* à fournir des *produits matériels;* car Smith déclare nettement qu'il n'y a que quatre emplois productifs pour le capital : l'agriculture, les manufactures, le commerce en gros, et le commerce en détail (1); tout fonds qui n'est pas employé dans quelqu'une de ces quatre occupations, n'est plus un capital, mais un fonds improductif. Comme nous examinons

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. v. (Vol. II, pag. 46.)

ici la doctrine de Smith dans le sens de son principe, nous n'insistons point sur le défaut de cette notion ; mais il nous reste d'autres observations à faire. Pourquoi l'auteur confond-il le capital qui est immédiatement nécessaire au producteur, avec celui qui est immédiatement nécessaire à la production, tandis que l'un diffère si essentiellement de l'autre? Pourquoi borne-t-il le premier aux *talents* (abilities), et aux talents *acquis* (1)? Les connaissances, les lumières, le goût, la probité même d'un homme industrieux, ne deviennent-ils pas productifs, aussi bien que sa dextérité? les simples facultés naturelles ne le sont-elles pas de même? Enfin, pourquoi l'auteur place-t-il la *valeur* du capital personnel, ou les frais qu'exige l'éducation du producteur, dans les frais de son *entretien* seulement? les *soins* dont l'enfant est l'objet, l'instruction qu'il reçoit, n'occasionent-ils au-

(1) Le passage de Smith que nous critiquons ici se trouve rapporté plus haut, chap. III, § 9.

cune dépense? ou cette dépense ne se remplace-t-elle pas également par le travail de l'homme fait, comme la dépense de son entretien pendant son enfance? L'auteur lui-même ne dit-il pas dans un autre endroit : « On doit s'attendre » que la besogne qu'un homme s'instruit à » faire lui rendra, outre les salaires du simple » travail, de quoi lui rembourser *tous les frais* » *de son éducation*, avec au moins les profits ordinaires d'un capital de la même valeur (1)? »

III. Quant au *capital circulant*, Smith n'y comprend proprement que les *monnaies* et les *marchandises*. Celles-ci, à la vérité, se trouvent rangées sous trois espèces, suivant qu'elles consistent en *vivres*, en *matière* et en *produits complétement achevés;* mais comme tous ces objets ne tiennent leur place qu'autant qu'ils sont destinés à être *vendus* par leurs producteurs ou

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. x. (Vol. I, pag. 154.

par les marchands qui en font le trafic, ne doit-on pas conclure que Smith les considère simplement comme des *marchandises*, et qu'il les exclut du capital, aussitôt qu'ils passent dans les mains d'autres producteurs qui leur donnent un *emploi* productif, soit comme subsistances, pour soutenir leur vie et leur travail, soit comme *matières* destinées à être transformées en d'autres produits vendables? A l'égard des *matières*, cette exclusion peut être douteuse; ainsi nous n'y insistons point, regrettant toutefois que l'auteur ne se soit pas expliqué plus clairement. Mais quant aux *subsistances*, son opinion s'est prononcée de manière à ne pas s'y méprendre, puisqu'il les range expressément sous la catégorie du fonds improductif ou de consommation. « Le carac-» tère distinctif de ce fonds est, dit-il, de ne » point rapporter de revenu ou de profit. Il » consiste dans cette masse de vivres, d'habits, » de meubles de ménage, etc., qui ont été » achetés par leurs consommateurs, mais qui » ne sont pas encore entièrement consommés.

» Les maisons de pure habitation en font aussi » partie (1).»

IV. Ainsi, quel que soit l'usage qu'on fasse des objets compris sous le nom de *subsistances*, qu'ils soient employés à soutenir la vie d'un producteur laborieux, ou qu'ils servent à procurer des jouissances frivoles à un sybarite fainéant, Smith signale leur consommation toujours comme improductive. Nous avons déjà montré combien cette notion est contraire à celle du travail productif(2); c'est ici le lieu de prouver qu'elle ne s'accorde pas davantage avec l'idée du capital. En effet, si le capital comprend tous les objets dont la consommation est nécessaire pour produire, et dont, par conséquent, la valeur doit être remboursée au producteur par ceux qui lui achètent ses produits,

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. I. (Vol. I, pag. 414;

(2) *Voyez* chap. IV, § 4.

comment les *subsistances* ne tiendraient-elles pas la première place parmi ses éléments ? Qu'est-ce qui crée le capital, qu'est-ce qui le rend productif, si ce n'est pas le travail ? Or le travail ne suppose-t-il pas l'existence du travailleur ? Si l'on convient que la machine à vapeur consomme reproductivement le charbon qui alimente son mouvement, peut-on soutenir qu'il n'en est pas de même à l'égard des denrées qui alimentent les facultés de l'homme et leur activité ? Enfin la valeur des subsistances indispensables que consomme le producteur ne lui est-elle pas restituée tout aussi régulièrement que celle des autres objets qui forment son capital ? Si elle ne l'était pas, de quoi vivraient les producteurs qui n'ont que leur travail pour ressource ?

V. Le raisonnement que Smith emploie pour prévenir cette dernière objection me paraît, je l'avoue, tellement obscur que je n'y comprends rien. « La dépense, dit-il, que le consommateur fait pour sa subsistance doit tou-

» jours être tirée de quelque autre revenu qui » lui vient, ou de son travail, ou d'un capital, » ou d'une terre (1). » Si le travail ne figurait pas dans cette proposition, le sens en serait facile à saisir; car les personnes qui ne travaillent pas doivent tirer leur subsistance soit de quelque autre revenu qui leur appartient, des rentes de leurs capitaux ou de leurs terres, soit du revenu de quelque autre personne, comme de pensions, d'aumônes, etc. Mais Smith y ajoute le revenu provenant du travail, et c'est ce qui rend sa pensée tout-à-fait obscure, pour moi du moins. Peut-être a-t-il voulu dire: toutes les autres avances que le producteur fait pour

(1) A la lettre, Smith ne parle ici que de la dépense qui se fait pour le logement; mais c'est pour donner un exemple qui peut s'appliquer à tous les objets de consommation personnelle. Voici le texte : « As a house itself can » produce nothing, the tenant must always pay the rent » out of some other revenue, wich he dérives either from » labour, or stock, or land. »

produire lui sont nécessairement et régulièrement restituées, et c'est pour cela que je les comprends dans le *capital ;* celles au contraire qu'il fait pour son entretien ne lui sont remboursées qu'accidentellement: ainsi, lorsqu'elles le sont, je les regarde comme les *profits* de son travail. Si c'est là le sens de cette proposition, nous abandonnons au lecteur de juger laquelle de ces deux espèces d'avances est celle qu'il importe le plus au producteur de voir restituée, et qui, en conséquence, le sera le plus régulièrement. Si celle des subsistances ne l'était pas, le remplacement des autres suffirait-il pour faire continuer la production ? Lorsque le prix des souliers ne rembourse au cordonnier que la valeur des matières et des outils, sans rien laisser pour sa subsistance, ira-t-il acheter du cuir ou du pain (1)?

(1) M. Say, qui adhère à la thèse de Smith que nous venons de combattre, a senti la nécessité de la justifier par d'autres raisons. « Dans l'échange du travail, dit-il,

VI. Il serait difficile de s'expliquer comment Smith a pu embrasser une opinion si visiblement erronée, si l'on ne s'apercevait pas qu'il y a été entraîné par le préjugé vulgaire des producteurs, qui ne regardent comme leur *capital* que les avances qu'ils font immédiatement pour produire, croyant subsister du *profit* que leur rapporte l'emploi de ce capital. Comme les consommations personnelles du producteur com-

---

» contre le salaire ou les denrées qu'il sert à acheter, il » s'agit de deux consommations, et non pas d'une seule. » L'entrepreneur consomme reproductivement le travail » de l'ouvrier; celui-ci consomme improductivement les » denrées qu'il achète avec son salaire. » (*Traité*, II, 227.) On voit que, dans ce raisonnement, comme partout, M. Say part du principe que le travail ne fournit pas seulement des produits, mais qu'il est lui-même un produit consommable; principe vraiment absurde, puisqu'il en résulte qu'une nation aurait deux fois le même revenu, d'abord dans son travail, et puis dans les produits de son travail. Mais supposons qu'il y eût ici deux consommations différentes, s'ensuit-il que l'une d'elles serait improduc-

prennent celles qu'il fait lui-même et celles que fait sa famille, celles qui lui sont indispensables et celles dont il peut se passer, ce serait trop exiger de lui que de vouloir qu'il fît une distinction rigoureuse; mais la même indulgence ne peut pas s'étendre à ceux qui veulent approfondir la nature des différents revenus. Au reste, Smith s'est réfuté lui-même en enseignant « qu'aucun travail ne peut se faire, à

---

tive? Ne seraient-elles pas improductives toutes les deux? Si l'entrepreneur est remboursé de la première par la vente de ses *produits*, l'ouvrier ne l'est-il pas également de la seconde par la vente de son *travail*? D'ailleurs M. Say ne range-t-il pas parmi les éléments du capital « les produits » qui doivent fournir à l'entretien de l'homme industrieux? » (I, 23.) N'observe-t-il pas « qu'en général les produits de » première nécessité sont consommés reproductivement? » (II, 353.) N'appelle-t-il pas le pain « une matière brute, » qui, par l'élaboration des ouvriers, est transformée en » marchandises d'une valeur supérieure aux valeurs con- » sommées? » (*Ibid.*) Comment accorder toutes ces propositions avec la thèse qu'il défend?

» moins que le travailleur ne soit pourvu d'un » fonds de denrées amassé d'avance *pour le* » *faire subsister* et lui fournir en outre les ma- » tières et les instruments nécessaires à son ou- » vrage », et en appelant ce fonds de *subsistances*, de matière et d'outils, un *capital* (1). D'ailleurs n'admet-il pas que la valeur même de tout ce que le producteur consomme pour son entretien pendant le temps de son éducation, est un capital (2)? Si les consommations personnelles du *producteur futur* sont un capital, à plus forte raison celles du *producteur actuel* doivent-elles l'être. La valeur de ces dernières lui est régulièrement restituée, tandis que celle des autres ne l'est pas toujours, et qu'elle ne l'est jamais que moyennant celles-là.

VII. Comme Smith exclut du capital les *sub-*

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, introd. (Vol. I, pag. 408.)

(2) *Voyez* le passage cité, chap. III, § 9.

sistances, on ne doit guère s'attendre qu'il y comprendra les *produits immatériels*. En effet, loin de convenir que les services puissent être profitables aux producteurs, il les regarde comme ruineux pour eux. L'exemple qu'il cite à l'appui de cette thèse ne laisse pas que d'être spécieux. « Un particulier, dit-il, s'enrichit à » entretenir une multitude d'ouvriers fabri- » cants; il s'appauvrit à entretenir une multi- » tude de domestiques (1). » Nous disons que cet exemple est mal choisi, puisque, s'il est possible à un entrepreneur d'employer utilement un grand nombre d'ouvriers, il ne peut employer de cette manière qu'un très petit nombre de domestiques. Mais Smith paraît supposer qu'un entrepreneur ne saurait nourrir aucun domestique sans s'appauvrir à proportion. Cette idée est-elle juste? ne doit-on pas admettre, au contraire, qu'un fabricant

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 2.)

s'enrichit par le travail des domestiques qui lui sont réellement nécessaires, tout comme il s'enrichit par le travail de ses ouvriers? Si ces derniers coopèrent directement à sa production, les autres n'y concourent-ils pas indirectement, lorsqu'ils le délivrent d'une foule d'occupations fastidieuses qui l'empêcheraient de produire? Qu'on aille demander aux entrepreneurs les plus âpres au gain, s'ils consentiraient à se charger de la besogne de leurs valets et de leurs servantes, afin d'épargner les salaires qu'ils leur paient! Mais pourquoi Smith va-t-il chercher son exemple parmi les services les moins utiles à la production? Les producteurs ne consomment-ils pas une foule de services outre ceux de leurs domestiques? n'emploient-ils pas des surveillants, des caissiers, des écrivains, des commis subalternes? ne profitent-ils pas, pour leur correspondance, du service de la poste aux lettres; pour leurs voyages, de celui des voitures publiques et des auberges? ne doivent-ils pas recourir au médecin quand ils sont malades, à l'avocat quand

ils ont des affaires en justice? n'ont-ils pas constamment besoin des services du gouvernement pour se procurer la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés? Pourquoi Smith se tait-il sur tous ces services? Leurs résultats ne sont-ils pas consommés tout aussi productivement que les matériaux et les outils dont le producteur se sert? et la valeur des résultats ne lui est-elle pas restituée tout aussi régulièrement que la valeur de ces matériaux et de ces outils?

VIII. Telles sont les observations que la théorie de Smith nous présente, lorsque nous admettons avec lui que la notion du capital se borne aux seuls objets dont la valeur se reproduit *par l'industrie.* Mais cette notion n'est-elle pas évidemment trop étroite, et Smith lui-même n'en convient-il pas en montrant que *les services aussi peuvent reproduire la valeur de leurs consommations?* Oui, voilà ce qu'il soutient et ce qu'il prouve en plus d'un endroit de son livre, surtout dans le chapitre où il parle des inéga-

lités qui ont lieu dans les salaires et les profits des différentes professions. Là il dit qu'une des causes principales de cette inégalité se trouve dans la différence des frais qu'il en coûte pour se former à ces professions; frais qui constituent un capital dont le remplacement est de toute nécessité pour maintenir ces professions et pour faire continuer le travail qui s'y fait. Puis il ajoute : « L'éducation étant bien plus » dispendieuse dans les professions libérales que » dans les autres, la récompense pécuniaire des » personnes qui exercent ces professions, celle » des artistes, des gens de loi, des médecins, etc., » doit être beaucoup plus forte que celle des » ouvriers mécaniques, *et aussi l'est-elle* (1)! » Voilà un aveu bien formel de ce fait, que les fonds se remplacent par les services aussi bien que par l'industrie; et ce fait suffit pour constater le caractère de capital à l'égard de *tous*

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. x. Vol. I, pag. 156.

les fonds que les services consomment nécessairement dans leur production.

IX. En effet, si l'on convient, comme Smith le fait ici, que la valeur placée dans l'éducation d'un jeune homme se reproduit dans la règle par les services dont il peut s'acquitter moyennant cette éducation, ne faut-il pas aussi convenir que la valeur de son entretien, de ses ustensiles de métier, ainsi que de toutes les autres choses qui lui sont indispensables pour s'en acquitter, se reproduit également et avec la même certitude pour l'individu? L'expérience dément-elle cette conclusion? Au contraire, elle la confirme. Dans la règle, un professeur, un avocat ou un musicien ne retrouve pas moins dans son revenu annuel la compensation de tout ce qu'il a dû dépenser dans l'année pour vaquer à sa profession, qu'un cultivateur, un artisan ou un commerçant n'y retrouve le remplacement des avances qu'il a dû faire pour vaquer à la sienne. Qu'un fonds soit employé à faire aller un pensionnat ou une

ferme, un théâtre ou une manufacture, un bureau de notaire ou une boutique, dans la règle, ce fonds se remplace tout aussi bien dans celles de ces entreprises qui fournissent des résultats immatériels que dans celles qui fournissent des denrées. Si les capitaux qui sont employés dans la production immatérielle paraissent se reproduire *moins régulièrement* que les autres, c'est que, dans cette production, on prend souvent pour un capital ce qui n'est qu'un fonds improductif; mais en distinguant l'une de l'autre ces deux espèces de fonds, on sera bientôt convaincu du contraire. Ainsi, lorsqu'un avocat, par exemple, outre les dépenses pour ses études en droit, en fait d'autres pour acquérir des connaissances et des talents d'agrément, et que les premières dépenses seules lui sont restituées par son travail d'avocat, on n'est pas fondé à dire qu'une partie de son capital personnel est restée sans remplacement, car ce capital se constitue exclusivement des avances qu'il a faites pour ses études en droit. La même observation est applicable

à la dépense qu'un professeur fait en livres : on ne peut regarder comme un capital que la valeur de ceux qui lui sont nécessaires pour la science qu'il enseigne ; s'il se ruine en achetant des ouvrages dont il peut se passer, ce n'est pas que cette portion de son capital ne lui ait été remboursée. En un mot, le capital ne comprend jamais que les avances qui sont strictement nécessaires pour produire ; et lorsqu'on ne perd point de vue ce principe, et qu'on est attentif à soustraire de la dépense de chaque producteur, surtout de sa dépense personnelle, tout ce qui est superflu, il est impossible de ne pas se convaincre que les capitaux employés par les services, non seulement se remplacent, mais se remplacent aussi régulièrement que ceux qui font aller l'industrie. Nous en appelons à l'observation de tous nos lecteurs, pour juger où les banqueroutes sont plus fréquentes, dans les professions libérales, ou parmi les cultivateurs, les manufacturiers et les commerçants.

X. Il est vrai qu'il existe des fonds utiles aux services, à l'égard desquels il paraît difficile de juger s'ils font partie du capital, bien qu'ils soient régulièrement remplacés : ce sont *ceux qu'emploie le gouvernement.* La raison en est que le remplacement de ces fonds est obtenu par l'autorité, c'est-à-dire que le gouvernement, au lieu d'attendre que ses services lui soient demandés par ses administrés, leur prescrit, et le choix de ceux qu'ils doivent acheter, et le prix auquel ils doivent les payer. Mais ces circonstances se retrouvent-elles partout? ne disparaissent-elles pas dans les pays constitutionnels, où l'administration publique ne fournit que les services qu'on lui demande, et où le prix de ces services se règle de gré à gré, entre le gouvernement comme vendeur, et les députés de la nation comme acheteurs? Or peut-on raisonnablement supposer que la sécurité, l'ordre, le culte public, ou les services qui ont le but de procurer ces biens aux peuples, ne soient des objets librement demandés que là où cette demande se fait publiquement

par l'organe d'une représentation nationale? D'ailleurs les services que le gouvernement fournit aux peuples sont-ils plus chers dans les états purement monarchiques que dans ceux où leur prix se règle de gré à gré? L'Europe, au moins, nous présente plus d'un exemple du contraire (1). Enfin, admettons que le gouvernement, profitant de sa situation, se fasse payer ses services au-delà de ce qu'ils coûteraient s'il pouvait y avoir concurrence: cette supposition change-t-elle la nature des fonds qui sont employés à fournir ces services? Le capital d'un manufacturier cesse-t-il d'être un

(1) Voici ce qu'un auteur anglais dit sur ce sujet: « C'est » une grande question que de savoir si un gouvernement » représentatif n'est pas le plus coûteux et le plus prodi- » gue. C'est précisément depuis que la chambre des com- » munes a obtenu l'administration de nos finances que » l'Angleterre s'est permis des dépenses qui sont sans exem- » ple dans l'histoire ancienne et moderne. La docilité avec » laquelle le peuple se soumet à payer les contributions » quand elles sont imposées par ses représentants est un

capital lorsque l'entrepreneur se trouve favorisé par un privilége, et qu'il s'en sert pour élever le prix de ses produits? Sans doute, si l'on apporte les préjugés vulgaires à la considération du capital, on sera peu disposé à reconnaître ces principes; mais ce n'est pas aux préjugés, c'est à l'examen impartial des lecteurs que nous les offrons.

» sujet d'étonnement. Le monarque le plus absolu ou le » plus populaire n'aurait jamais pu lever la moitié des » sommes votées par le parlement d'Angleterre. Un autre » caractère du gouvernement représentatif, c'est qu'il donne » du crédit au gouvernement et facilite ses emprunts; avan- » tage qui est encore au profit du roi, et non à celui du » peuple. » Playfair, *La France telle qu'elle est*, pag. 179 et 211.

CHAPITRE VIII.

DE QUELS ÉLÉMENTS SE COMPOSE LE CAPITAL NATIONAL, ET COMMENT IL SE REPRODUIT.

I. Il nous reste à faire l'application des principes que nous venons d'exposer, en donnant ici la classification des produits dont se constitue le capital d'une nation, et en montrant de quelle manière ils se reproduisent d'après leur valeur. La masse entière de ces produits se divise d'abord en deux branches principales, les uns étant immédiatement nécessaires *à la production* et ne l'étant que médiatement *au producteur*, tandis que les autres nous offrent précisément le contraire. Nous les distinguerons en appelant les premiers le *capital effectif* du producteur, et les autres son *capital personnel*, sauf à changer ces noms, si l'on en trouve de plus propres. En langue vulgaire, la pre-

mière branche seule est appelée *capital;* aussi quand nous emploierons ce terme sans le désigner davantage, c'est toujours le *capital effectif* qu'il faut entendre; il se divise en *fixe* et en *circulant.*

II. Les produits qui forment sa partie *fixe* se composent des trois articles suivants :

1° Les *améliorations foncières,* résultats des travaux qu'on a donnés au sol pour le rendre propre à la culture et à l'exploitation.

2° Les *constructions* nécessaires à la production et qui lui sont exclusivement destinées: telles sont pour l'industrie les granges, les ateliers, les magasins; pour les services, les temples, les bâtiments nécessaires aux écoles et aux tribunaux, les forteresses, les arsenaux, les ports militaires, les musées, les théâtres; enfin, pour tous les travaux productifs en général, les routes, les ponts, les canaux de navigation, les ports marchands, etc.

3° Les *outils,* c'est-à-dire les instruments, les machines, les bêtes même qu'on emploie

à la production. Les services en ont besoin comme l'industrie. Ne faut-il pas des armes offensives et défensives à l'armée, des vaisseaux et de l'artillerie à la marine, des livres et des instruments au savant et à l'artiste, des moyens de transports aux bureaux de poste, des costumes et des décorations aux spectacles ?

III. La partie *circulante* du capital effectif comprend également trois espèces de produits :

1° Les *matières*, ouvrées ou brutes, que le producteur doit employer pour fournir les produits qu'on lui demande : telles sont pour le cultivateur, les semences et les fourrages ; pour l'artisan, les matériaux qu'il détruit et les matières premières dont il change la forme ; pour le militaire, les munitions de guerre ; pour le chimiste et le médecin, les drogues et les médicaments ; pour le peintre et l'écrivain, les couleurs, la toile, le papier qu'ils emploient.

2° Tous les produits matériels achevés par leurs producteurs et destinés à être vendus aux consommateurs, en un mot toutes les *mar-*

chandises. Elles sont pour le commerce ce que les matières sont pour l'agriculture et les manufactures (1).

3° Enfin les *monnaies,* comme moyen de circulation, par lequel les marchandises et les travaux s'échangent les uns contre les autres.

IV. Pour s'expliquer comment le capital se reproduit, il suffit de se rappeler que ce sont les individus qui l'emploient, et que l'individu ne considère que la *valeur* de ce qu'il consomme pour produire. Ainsi, quand le capital a été consommé pour créer un produit quelconque,

---

(1) Comme les *marchandises* comprennent aussi les *matières* et les *outils,* on pourrait croire que ces objets sont mis deux fois en ligne de compte; mais ils cessent d'être des marchandises lorsqu'ils passent dans les mains de leurs consommateurs. Comme *marchandises,* ils font le capital du producteur qui les a créés ou du marchand qui en fait le trafic; comme *matières* et *outils,* ils sont le capital des personnes qui les consomment productivement.

et que sa valeur se trouve rétablie par la vente de ce produit, le capital lui-même est rétabli pour le producteur, puisque celui-ci se voit en état de remplacer les produits consommés et de reprendre sa production. Au défaut du producteur actuel, la même valeur peut servir de la même manière à un second, à un troisième producteur, et ainsi de suite ; de sorte qu'un capital n'a point de terme pour sa durée, tant qu'il est employé productivement.

V. Au reste, le capital fixe ne se remplace pas de la même manière que le capital circulant, et c'est ce qui constitue la principale différence entre eux. Pour produire une marchandise, ou pour fournir des services pendant un temps quelconque, il faut nécessairement, ou *détruire* le capital circulant qui est employé à cet effet, ou *s'en désister;* donc sa valeur doit être remplacée *en entier* au producteur, lorsque la marchandise vient à se vendre, ou que les services viennent à se payer. Le capital fixe, au contraire, n'est qu'*usé* par la production, et

il reste au producteur; ainsi ce n'est qu'une portion de sa valeur qui a besoin d'être remplacée; portion qui se détermine d'après la durée probable des produits qui constituent le capital fixe : serait-ce, par exemple, une machine qui pût durer vingt ans, le prix du produit qu'elle sert à créer doit remplacer chaque année un vingtième de sa valeur.

VI. Les individus qui possèdent un capital, soit sa valeur en numéraire, sont appelés *capitalistes;* dirigent-ils eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ils deviennent *entrepreneurs.* Ainsi, ce qui distingue ceux-ci des simples *travailleurs,* c'est qu'ils fournissent le capital pour l'entreprise, tandis que les autres n'y apportent que leurs facultés personnelles. Les travailleurs sont payés de leur travail d'après un prix convenu qui s'appelle *salaire;* l'entrepreneur s'attend à tirer un *profit* de l'emploi de son capital. Ce dernier revenu comprend bien aussi un salaire, mais comme il est encore composé d'un gain qui se fait sur le capital et qui s'ac-

croît avec lui, on le nomme en totalité un profit ou un gain, ce qui donne une idée fausse de ce revenu.

VII. Vu la grandeur des entreprises, on peut en distinguer quatre espèces :

1° *Celles qu'un capitaliste fait seul et sans le secours d'aucun travailleur subsidiaire :* telles sont les entreprises d'une foule de petits propriétaires, fermiers, artisans et marchands ; telles sont encore celles d'un grand nombre de médecins, avocats, notaires, précepteurs, écrivains, artistes, barbiers, coiffeurs, domestiques de place, etc. ; car lorsque ces producteurs ne vivent pas de salaires fixes, mais de leurs pratiques, ils doivent être regardés comme des entrepreneurs, quelque peu considérable que soit le capital dont ils ont besoin pour leurs entreprises. Le capital d'un tailleur qui ne fournit point les étoffes des habillements est-il plus considérable que celui d'un barbier ou d'un coiffeur ?

2° *Celles que les capitalistes font avec le secours d'ouvriers ou de travailleurs auxiliaires :* les cultivateurs, par exemple, à l'aide de leurs journaliers, les artisans avec leurs compagnons, les marchands avec leurs commis, les aubergistes avec leurs garçons, les notaires et avocats avec leurs écrivains, les chefs de pensionnats avec leurs gouverneurs et leurs maîtres, les directeurs de théâtres avec leurs acteurs et leurs musiciens, etc.

3° *Celles où plusieurs capitalistes se réunissent sous une direction générale,* comme dans les compagnies de commerce et dans toutes les entreprises où le capital est rassemblé parmi des actionnaires.

4° Enfin la plus grande de toutes les entreprises qui puissent se faire au sein d'une nation, est *celle dont se charge son gouvernement;* car sous le rapport des finances, comme nous l'avons déjà observé, c'est partout une véritable entreprise, bien qu'elle n'en ait les formes que dans les pays où il se trouve une représentation nationale.

VIII. De ce que toute entreprise, la plus petite comme la plus grande, suppose un capital quelconque, il ne s'ensuit pas que ce capital doive appartenir en propre à l'entrepreneur qui l'emploie; un grand nombre d'entreprises se font entièrement avec des capitaux empruntés, et il y en a peu où le crédit n'entre pour rien. D'ailleurs il n'est pas rare de voir les consommateurs eux-mêmes avancer aux producteurs les capitaux dont ceux-ci ont besoin pour créer les produits qu'on leur demande. C'est ainsi qu'on fournit souvent aux artisans les matières sur lesquelles ils travaillent, ou qu'on leur donne des arrhes en commandant chez eux quelque produit; c'est encore ainsi qu'on s'abonne pour le spectacle, pour les leçons d'un professeur, pour des ouvrages qui doivent paraître; c'est ainsi qu'on paie d'avance le prix de l'éducation de ses enfants lorsqu'on les met en pension, etc. Mais c'est surtout dans la grande entreprise du gouvernement que ce procédé devient nécessaire, aucun gouvernement n'étant assez riche pour la faire aller sans avances

de la part des consommateurs, c'est-à-dire des contribuables.

IX. La seconde branche du capital national, savoir le *capital personnel* du producteur, se distingue pareillement en fixe et en circulant. Le premier comprend les *facultés naturelles et acquises des producteurs*, facultés qui sont le résultat de leur éducation, c'est-à-dire des services qu'on leur a rendus et de l'entretien qu'on leur a fourni pendant leur enfance. Lorsqu'ensuite ces facultés sont employées à produire, elles constituent pour celui qui les possède un capital fixe, qui a la plus grande analogie avec cet élément du capital effectif dont il vient d'être parlé sous le nom d'améliorations foncières. Il est vrai que cet élément *exclut* la faculté productive qui est naturelle à la terre, et que le capital personnel *comprend* les facultés naturelles de l'homme; mais il faut considérer que le sol ne coûte rien à entretenir, et que l'homme enfant veut être nourri et soigné pour se conserver, de

sorte que ses facultés naturelles mêmes exigent des avances.

X. Les éléments du capital personnel qui *circule* se rangent naturellement sous deux espèces :

1° Les *subsistances*, nom sous lequel nous entendons tous les objets matériels qui sont indispensables au producteur pour conserver sa vie et ses facultés ; tels que la nourriture, le vêtement, le logement, le mobilier, et le combustible strictement nécessaire.

2° Les *services* dont le producteur a besoin pour exister et produire, par exemple, ceux qu'il obtient de son gouvernement, ceux que lui fournissent la poste aux lettres, les voitures publiques, ses agents subalternes, ses domestiques.

XI. De même que personne ne saurait faire une entreprise quelconque sans se trouver muni d'un capital effectif, aucun individu ne peut exécuter un travail quelconque sans posséder

un capital personnel. La grandeur du capital circulant dont le travailleur a besoin se règle ordinairement sur la grandeur du capital fixe qui lui est nécessaire, et celui-ci se détermine d'après la nature du travail qu'il veut exécuter. Sous ce rapport, tous les différents travaux peuvent se ranger en trois classes principales.

1° Ceux qui ne demandent que les *facultés naturelles* de l'homme, sans autre développement que celui qu'elles acquièrent par l'usage le plus commun qu'on en fait. La valeur d'un pareil capital est la moindre qu'un travailleur puisse posséder : elle se borne à la somme qu'a coûté son entretien pendant son enfance. Personne ne peut se passer d'un pareil capital s'il doit vivre de son travail.

2° Les travaux qui, outre les facultés naturelles, exigent encore une *instruction préalable, mais seulement mécanique et routinière*, comme les travaux communs des cultivateurs, des artisans, des marchands détailleurs, des matelots, etc. En supposant le travail dégagé de toutes les entraves, la valeur d'un pareil capi-

tal ne peut guère surpasser de beaucoup celle d'un capital de la classe précédente. Ordinairement l'instruction mécanique se borne à l'exemple que le maître donne à ses apprentis, en travaillant, non pour eux, mais pour son propre profit: de pareilles leçons ne lui coûtent ni du temps ni de la peine. Quant à l'entretien de l'apprenti, il se paie, dans la règle, par son travail; si dans le commencement de l'apprentissage la valeur de ce travail ne suffit pas pour couvrir cette dépense, il faut considérer que vers la fin elle l'excède régulièrement.

3° Enfin, les travaux qui exigent une *instruction scientifique ou des études plus ou moins étendues.* De ce nombre sont les travaux des entrepreneurs dans les trois branches de l'industrie, surtout lorsqu'ils donnent une grande extension à leurs affaires; ceux des artistes, des avocats, des médecins, des instituteurs, des ecclésiastiques, des magistrats, des chefs militaires, etc. La valeur d'un pareil capital se compose en partie des frais de l'entretien du jeune homme pendant ses études, et en partie des frais de

son instruction; on conçoit qu'elle doit beaucoup varier, suivant que les études sont plus ou moins longues et que l'instruction est plus ou moins difficile.

XII. Le capital personnel et *circulant* dont un producteur a besoin se règle, pour la plupart, comme nous l'avons déjà dit, sur le capital fixe, et conséquemment il n'est pas non plus le même pour les différentes classes de travaux que nous venons de signaler. Par rapport aux *subsistances*, cette différence est moins sensible qu'à l'égard des services, cependant elle n'est pas tout-à-fait nulle. Les travaux intellectuels usent les facultés humaines plus que les travaux mécaniques; ainsi les premiers exigent aussi un certain choix dans les subsistances, dont les autres peuvent se passer : la nourriture qui convient à un forgeron ruinerait la santé d'un peintre ou d'un savant. D'ailleurs, si l'opinion générale ne permet pas d'exercer certains travaux relevés sans faire une dépense plus considérable pour son entretien, l'individu

qui veut réussir dans ces travaux est obligé de se régler sur cette opinion.

XIII. Toutes ces observations s'appliquent également aux *services* dont le producteur a besoin, et elles acquièrent même plus d'étendue sous ce rapport. Les services que la production réclame pour les travailleurs de la première classe se réduisent à un très petit nombre; nous y comprendrons ceux qu'exige leur sûreté personnelle, leur santé, le soin de leurs ménages, enfin la culture de leurs sentiments religieux; car les besoins indispensables, même du simple ouvrier, sont ceux d'un homme, c'est-à-dire d'un être sensible et intelligent, qui ne peut se passer de quelque nourriture pour son cœur et sa raison, sans perdre les qualités les plus essentielles qui constituent le bon travailleur. Quant au besoin de vivre dans le mariage, sa satisfaction entraîne peu de dépenses pour les travailleurs de cette classe, puisque la femme du simple ouvrier est communément elle-même un ouvrier productif, et que les frais

de son entretien qu'elle ne gagne pas par son travail vendable se compensent par les services qu'elle rend à son mari en soignant son ménage.

XIV. Dans les occupations qui supposent une instruction savante ou des études plus ou moins étendues, le producteur a naturellement besoin de beaucoup plus de services. D'abord le simple ouvrier ne sollicite, pour la plupart, la protection du gouvernement que pour sa personne et sa famille; le travailleur qui est propriétaire ou capitaliste la réclame encore pour ses terres et ses capitaux. Or, comme la propriété réelle est bien plus exposée à être envahie que celle des personnes, et qu'elle est aussi bien plus difficile à garantir, il s'ensuit que la sûreté qu'obtient le propriétaire ou le capitaliste exige plus de services et qu'elle lui coûte davantage. Ce ne sont pas seulement les services du gouvernement qu'il doit payer, et dans une proportion plus forte; ce sont encore ceux de ses intendants, caissiers, hommes d'affaires, avocats,

notaires, assureurs, et autres personnes qu'il lui faut employer pour veiller à ses intérêts et pour les défendre. Ensuite l'ouvrier, s'il est marié, n'a guère besoin d'un secours étranger pour faire aller son ménage; mais quelles seraient la perte de temps et les distractions d'un entrepreneur, d'un magistrat, d'un savant, s'ils étaient réduits à se charger eux-mêmes de la besogne de leurs domestiques, eux que leurs occupations obligent souvent d'habiter des demeures spacieuses, de tenir des équipages, de loger et de nourrir des travailleurs subalternes! Enfin, parmi les services dont les travailleurs de cette classe ont exclusivement besoin, il faut encore ranger ceux que leurs voyages et leur correspondance pour affaires leur rendent nécessaires; services qui, surtout chez les entrepreneurs, augmentent considérablement les avances qu'ils sont obligés de faire dans l'intérêt de leur production.

XV. Le capital personnel se rétablit d'après les mêmes lois que le capital effectif. Ainsi la

valeur de cette partie du premier, qui est *fixe*, se remplace par la vente du travail ou par celle des produits que ce travail sert à créer, en remboursant au travailleur, chaque année, une partie des avances qu'on a faites pour son éducation ; de sorte qu'en admettant une vie de moyenne durée, ces avances lui soient complètement remboursées à l'époque où ses facultés cessent de lui être utiles. La meilleure preuve que les choses se passent réellement ainsi, c'est que, dans la supposition contraire, les neuf dixièmes des producteurs seraient absolument hors d'état d'élever leurs enfants, et l'on voit qu'ils les élèvent. Sans doute que la compensation n'est pas toujours exacte pour les individus, puisqu'il y en a qui meurent, ou qui se voient privés de leurs facultés avant le terme moyen de la vie, et que d'autres les conservent au-delà ; mais, quelles que soient ces inégalités, il faut bien qu'en général la compensation soit suffisante, puisque dans tous les pays où le revenu national ne décroît pas sensiblement, nous voyons constamment des

jeunes travailleurs remplacer les vieillards, non seulement pour le nombre, mais aussi pour les facultés acquises qu'ils apportent au travail.

XVI. Ainsi, de même que le prix rétabli des outils met un entrepreneur en état de remplacer ceux qui sont usés; de même aussi la valeur rétablie de son éducation lui permet de donner à quelque autre individu une éducation pareille à celle qu'il a reçue, de sorte qu'il peut en être remplacé comme producteur. Il y a bien cette différence, qu'un individu qui remplace ses outils usés se prépare un revenu à lui-même, tandis que celui qui élève un autre individu en prépare à celui-ci; mais, dans ce cas, les sentiments de la nature se substituent à l'intérêt pécuniaire. Ce n'est pas à l'éducation d'un étranger que le producteur consacre ces avances remboursées, c'est à celle de son fils, héritier naturel de toute sa fortune; et quel est le père qui ne sente pas l'obligation de transmettre à son enfant les mêmes

moyens d'existence qui lui avaient été transmis par ses parents, une valeur dont il est l'usufruitier plutôt que le possesseur? Aussi, loin de négliger l'éducation du seul enfant que les pères peuvent élever moyennant la valeur placée dans leur propre éducation, on les voit ordinairement en élever plusieurs, et souvent beaucoup mieux qu'eux-mêmes ils ne l'ont été : dépenses qu'ils font sur leur revenu net, et qui, si ce revenu est modique, les assujettit à des privations auxquelles un pareil motif seul peut engager à se soumettre de bon gré.

XVII. Le capital personnel et *circulant* se rétablit, pour le producteur, à mesure que la vente de son travail ou des produits de ce travail lui rembourse la valeur des subsistances et des services qu'il a dû consommer pour produire. Tant qu'un travail est demandé, ce remplacement ne manque jamais; ainsi, pour distinguer parmi les subsistances et les services ceux qui constituent le ca-

pital d'une classe particulière de travailleurs, il suffit d'observer quels sont ceux dont la valeur leur est généralement et constamment remboursée.

XVIII. Dans toutes les observations que nous venons de faire, le capital personnel ne nous a présenté que des analogies avec le capital effectif ; mais voici deux dissemblances assez frappantes :

1° Pour se procurer le capital effectif dont on a besoin pour produire, il suffit d'en avoir la valeur, fût-elle encore empruntée ; mais il ne suffit pas de même d'avoir la valeur de telles facultés humaines, pour devenir producteur dans tel genre de travail où elles sont requises : il faut avoir ces facultés elles-mêmes. Qu'un individu possède vingt fois la valeur des connaissances et des talents qui forment un bon médecin, s'il ne possède pas ces talents et ces connaissances, il ne pourra guère exercer ce métier. Cependant cette observation n'est fondée qu'à

l'égard des individus. Une nation est-elle dépourvue de certaines facultés acquises dont elle a besoin pour produire, pourvu qu'elle possède la valeur de ces facultés, elle peut se les procurer en appelant dans son sein des étrangers qui en sont pourvus. Ces individus restent-ils dans le pays et communiquent-ils leurs facultés acquises aux indigènes, le capital personnel que celles-ci constituent est acquis pour la nation et devient sa propriété; dans la supposition contraire, il n'est qu'emprunté, et la nation se voit obligée de renouveler l'emprunt si elle veut continuer la production des mêmes objets.

2° Pour tirer un revenu d'un capital effectif qu'on possède, on n'a pas besoin de l'employer soi-même; le capital personnel, au contraire, veut être employé par son possesseur, et celui-ci n'en tire un revenu qu'autant qu'il travaille. L'un est donc une fortune pour son possesseur, l'autre ne l'est pas. Cette différence, de même que la première, ne regarde que les individus; car, pour la nation, le capital effectif

n'est pas non plus une fortune, puisqu'elle est obligée de l'employer elle-même pour en tirer un revenu.

CHAPITRE IX.

QUELS SONT LES REVENUS DES PARTICULIERS QUI CONCOURENT A FORMER LE REVENU NATIONAL?

I. Tout individu qui subsiste doit subsister d'un revenu; mais il n'est pas indispensable que ce revenu soit à lui, il peut vivre sur celui d'un autre. Il y a donc des *revenus primitifs* et des *revenus dérivés*, et l'on voit que le revenu national ne peut se composer que des premiers; si l'on y faisait entrer les seconds, ce serait un double emploi, c'est-à-dire qu'on mettrait en ligne de compte deux fois le même revenu.

II. « Quiconque subsiste d'un revenu à lui, » dit Smith, doit tirer ce revenu, ou de son » *travail*, ou d'un *capital* qu'il possède, ou d'une » *terre* qui lui appartient. Ainsi, *salaires*, *pro-* » *fits* et *rentes* sont les seuls revenus primitifs;

» tout autre revenu dérive en dernière analyse » de l'une ou de l'autre de ces trois sources (1).» Cette notion est juste, si l'on prend les mots de travail, de capital et de terre dans leur signification naturelle; mais on connaît le sens étroit que Smith leur attribue. Ainsi, dans son système, il n'y a d'autres revenus primitifs que les salaires et les profits gagnés par le travail industriel ou les rentes que donnent les capitaux et les terres lorsqu'ils sont employés par un pareil travail. Voilà, suivant Smith, les seules branches du *revenu* national; tous les autres revenus des particuliers ne sont qu'une *dépense* qui se fait sur ce revenu.

III. On sent bien que Smith est forcé d'adopter ces notions, puisqu'elles découlent immédiatement de sa notion du travail productif; mais si jamais cette dernière se montre défec-

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. VI. (Vol. I, pag. 78.)

lueuse, c'est surtout dans l'application dont il s'agit. En effet, si vous admettez que les gens occupés à fournir des services vivent aux dépens des classes industrieuses, par la raison qu'ils en sont nourris, habillés, logés et meublés, vous devez aussi admettre que les classes industrieuses vivent aux dépens des autres, puisqu'elles en sont défendues, protégées, instruites, soignées dans l'enfance et secourues dans les maladies. S'il y a d'un côté dépense sans compensation, il y en a aussi de l'autre; ainsi dépense partout et revenu nulle part.

IV. Sans doute dans une société où la division du travail est généralement établie, le revenu de chaque individu provient de la dépense de quelques autres; mais toutes les fois qu'une dépense est faite pour acquérir un produit ou pour se procurer un moyen de produire, le revenu correspondant est un revenu primitif; car, dès lors, il y a de l'avantage pour celui qui le paie comme pour celui qui le gagne. Au contraire, lorsqu'un revenu quelcon-

que s'obtient gratuitement, soit de gré à gré, soit de force, c'est un revenu dérivé, parceque ceux qui le paient n'acquièrent ni un produit ni un moyen de produire, et qu'en conséquence il n'y a de l'avantage que pour ceux qui le gagnent : tel est le revenu que le pouvoir extorque aux individus qui lui sont soumis lorsqu'il ne leur livre aucun équivalent; tel est celui que les pauvres obtiennent de la charité publique ou privée, celui dont jouissent les fainéants volontaires par des pensions et des aumônes, celui que les fripons et les voleurs se procurent par leurs fourberies et leurs crimes.

V. Voilà le seul principe de distinction qu'on puisse admettre par rapport aux revenus primitifs et dérivés : tout autre principe est insoutenable et conduit aux conséquences les plus absurdes. Si, comme Smith le prétend, les services ne donnaient que des revenus dérivés, les salaires qui se gagnent par de pareils travaux devraient être mis dans la même classe que les

aumônes qui s'obtiennent de la pitié, ou les gains illicites qui se font par la ruse ou la force, ce qui révolte le sens commun. D'ailleurs, quand les capitaux et les terres sont convenablement employés à l'effet de fournir des produits immatériels, ils donnent des rentes tout aussi bien que lorsqu'ils sont employés à fournir des objets matériels: en adoptant la distinction de Smith, sous quelle catégorie rangera-t-on ces rentes? formeront-elles aussi des aumônes ou des rapines, comme les revenus sur lesquels elles se paient? Un capitaliste rentier sera-t-il censé jouir d'un revenu primitif lorsqu'il aura prêté son argent à un négociant, et d'un revenu dérivé si c'est un notaire à qui il l'a confié? Plutôt que d'admettre un principe si contraire au bon sens, ne vaudrait-il pas mieux de tout rapporter au travail utile et vendable? Certes il serait moins choquant de regarder comme subsistant d'un revenu dérivé les rentiers qui vivent du travail des entrepreneurs auxquels ils ont loué leurs terres et leurs capitaux, que de considérer

comme subsistant d'un pareil revenu les gens qui vivent de leur propre travail, en rendant des services utiles à l'état ou à d'autres particuliers.

VI. Les économistes de l'école française, plus rétrécis que Smith dans leurs idées, ne reconnaissaient d'autres revenus primitifs que ceux provenants de la terre et du travail agricole. Le raisons que Smith emploie pour combattre cette erreur nous fournissent les meilleurs arguments pour combattre la sienne : il suffit d'appliquer aux services, relativement à l'industrie, ce qu'il dit des manufactures et du commerce, relativement à l'agriculture. Voici ses propres paroles (1) : « Le grand commerce » de toute société civilisée est celui qui s'établit » entre les habitants de la ville et ceux de la » campagne ; il consiste dans l'échange du pro-

(1) *Rich. des nat.*, liv. III, chap. I. (Vol. II, pag. 73.)

» duit brut contre le produit manufacturé. La » ville, dans laquelle il n'y a ni ne peut y avoir » aucune reproduction de substances, gagne, à » proprement parler, toute sa subsistance et ses » richesses sur la campagne. Il ne faut pourtant » pas s'imaginer pour cela que la ville fasse ce » gain aux dépens de la campagne : les gains » sont réciproques pour l'une et pour l'autre; » et en ceci, comme en toute autre chose, la di- » vision du travail tourne à l'avantage de cha- » cune des différentes personnes employées aux » tâches particulières dans lesquelles le travail » se subdivise. Les habitants de la campagne » achètent de la ville une plus grande quantité de » denrées manufacturées avec le produit d'une » bien moindre quantité de leur propre travail » qu'ils n'auraient été obligés d'en employer s'ils » avaient essayé de les préparer eux-mêmes. La » ville fournit un marché au produit agricole » qui excède la consommation des cultivateurs, » et ceux-ci l'échangent contre quelque chose » qui est en demande chez eux. Plus les habi- » tants de la ville sont nombreux et ont de re-

» venu, plus est étendu le marché qu'ils four-
» nissent à ceux de la campagne ; et plus ce
» marché est étendu, plus il est avantageux pour
» ceux-ci. Comparez la culture des terres situées
» dans le voisinage d'une ville considérable
» avec celle des terres qui en sont éloignées, et
» vous pourrez aisément vous convaincre com-
» bien la campagne tire d'avantages de son com-
» merce avec la ville. »

VII. Ce raisonnement, qui a renversé la thèse des économistes français, doit aussi renverser tôt ou tard celle que Smith a établie en dépit de ses propres arguments. De même que l'échange du produit brut contre le produit manufacturé donne lieu à un grand commerce chez toutes les nations civilisées, l'échange du produit matériel contre le produit immatériel en fait naître un autre bien plus important encore. Les individus qui fournissent ce dernier produit gagnent aussi leur subsistance et leurs richesses sur les industrieux ; mais ce n'est point aux dépens de ceux-ci, car les gains sont réciproques,

par les avantages que procure la division du travail. Les industrieux qui s'en remettent aux fonctionnaires publics pour les protéger, aux savants pour les instruire, aux médecins pour soigner leur santé, aux artistes pour leur procurer des plaisirs, aux domestiques pour les aider dans leurs affaires privées, etc., achètent tous ces avantages bien plus complètement, et avec une bien moindre quantité de leur propre travail, que s'ils avaient essayé de s'en pourvoir eux-mêmes. La population occupée à remplir des services fournit un marché au produit de l'industrie qui excède la consommation des industrieux, et ceux-ci échangent cet excédant contre des produits immatériels qui leur sont utiles : plus cette population est nombreuse et a de revenu, plus est étendu le marché qu'elle fournit à la population industrieuse ; et plus ce marché est étendu, plus il est avantageux pour cette dernière. Comparez l'industrie d'un pays où les services sont séparés des travaux industriels avec celle d'une contrée où les mêmes personnes exercent les uns et les autres, et vous

pourrez aisément vous convaincre combien l'industrie tire d'avantages de cette séparation, et par conséquent du commerce qu'elle fait avec cette classe d'habitants qui se charge de services.

VIII. On voit que tous les arguments dont Smith se sert en faveur de l'industrie des villes sont encore applicables, et dans toute leur force, à ces travaux que nous comprenons sous le nom de services; de sorte que, si ce principe l'emporte un jour dans le jugement du public sur celui du philosophe écossais, comme on peut l'espérer, cette victoire lui sera due en grande partie à lui-même. On doit s'étonner néanmoins que Smith ait laissé à d'autres le soin de faire de ses arguments une application si facile à faire. «Parmi toutes les absurdités de »cette théorie, dit-il, qu'on a imaginée sur la »balance du commerce, on ne s'est pourtant »jamais avisé de prétendre, ou que la campagne »perd dans son commerce avec la ville, ou que »la ville perd dans son commerce avec la cam-

» pagne qui la fait subsister. » Et l'écrivain qui nous communique cette observation n'hésite pas d'avancer que la ville et la campagne perdent dans un commerce exactement pareil à celui qu'elles font entre elles, c'est-à-dire dans l'échange qu'elles font de l'excédant de leurs produits nécessaires ou agréables, contre d'autres produits également nécessaires ou agréables! Tel est l'empire d'une fausse idée mère, qu'elle égare même les têtes les plus éminemment philosophiques, et qu'elle leur fait prendre pour des vérités évidentes les assertions les plus visiblement erronées, parcequ'elles sont des conséquences rigoureuses d'un principe supposé vrai.

IX. Nous croyons avoir montré que lorsque le travail, les capitaux et les terres sont employés à produire des valeurs immatérielles, ils donnent à leurs possesseurs des revenus primitifs, tout aussi bien que lorsqu'ils sont employés à produire des valeurs matérielles. Ainsi, pour résoudre la question proposée «quels

sont les revenus des particuliers qui concourent à former le revenu national, » nous dirons que ce sont les revenus de ceux qui produisent ou qui fournissent les moyens de produire, les terres et les capitaux. Les revenus des fonctionnaires publics ou du gouvernement ne peuvent point faire une exception à cet égard, pourvu qu'ils soient acquis par un véritable échange, c'est-à-dire que le peuple obtienne réellement les avantages auxquels il s'attend en payant les impositions. Convenir que les services créent des revenus primitifs, et soutenir avec cela que les plus importants d'entre eux n'en créent point, serait une inconséquence qu'aucun raisonnement ne pourrait justifier. Sans doute que les contribuables sont *contraints* de payer ces services; mais, s'ils ne l'étaient pas, croit-on que la demande de ces services cesserait? Pourquoi donc les états démocratiques conservent-ils leurs fonctionnaires publics, pourquoi décrètent-ils des impôts? Dans toutes les dépenses qui se font en commun, chaque participant est tenté de se soustraire à sa quote, espérant que

les quotes des autres suffiront pour maintenir l'avantage qui résulte de cette dépense. Plus il y a de participants à une pareille dépense, plus cet espoir est fondé, et plus, par conséquent, la tentation de s'y soustraire devient forte: faut-il s'étonner que la contrainte devienne nécessaire, et que la société soit dans le cas d'obliger chaque membre à payer des avantages qu'aucun d'eux ne voudrait perdre? Un gouvernement qui laisse à ses administrés la liberté de quitter le pays avec tout ce qu'ils possèdent prouve bien évidemment qu'il ne les force pas d'acheter sa protection; il semble leur dire: Si vous trouvez que vous payez trop cher la sûreté et les autres avantages que je vous procure, allez les chercher ailleurs à moins de frais. Il en est de même de la dépense pour le culte public, lorsque le gouvernement se charge d'y pourvoir par une contribution générale, et qu'il la règle avec cette économie qui devrait toujours présider à ses dépenses: si le gouvernement ne s'en chargeait pas, pensez-vous que le peuple renoncerait à l'instruction et aux consola-

tions que lui offrent les temples? Dans les États-Unis d'Amérique le gouvernement ne se mêle en aucune manière de la manutention du culte; cependant les églises et les ministres de la religion n'y manquent pas plus qu'en Europe.

X. Concluons. Toutes les fois qu'un gouvernement remplit sa tâche aussi bien que sa situation et celle du peuple le lui permet, son revenu est incontestablement un revenu primitif, bien qu'il le recueille par des impôts, car il ne peut pas l'obtenir autrement. Les impôts ne sont un revenu dérivé que dans le cas où l'autorité les prélève sans fournir aux contribuables un équivalent. Qu'on ne dise pas qu'une telle évaluation est impossible; elle se fait réellement partout, et la voix publique en est l'organe. Lorsque le peuple en général est content de la manière dont il est gouverné, et qu'il ne se plaint pas du fardeau de ses charges, c'est un signe certain que le gouvernement lui rend en protection la valeur qu'il en prélève en impôts. Telle était l'expression générale des sen-

timents populaires en Prusse, du temps du grand Frédéric; et ce n'est pas la seule fois qu'un gouvernement purement monarchique ait obtenu un témoignage aussi honorable. Quant aux états où les contribuables concourent eux-mêmes ou par leurs représentants à décréter les impôts, ceux-ci doivent naturellement être regardés comme le prix d'un achat volontaire; et si les intérêts du peuple se trouvent lésés dans ce marché, c'est à lui-même ou à ses mandataires qu'il doit s'en prendre.

CHAPITRE X.

LA DISTINCTION DU REVENU BRUT ET DU REVENU NET EST-ELLE APPLICABLE AU REVENU D'UNE NATION?

1. « De même, dit Smith (1), que dans le revenu d'un particulier nous distinguons le revenu *brut* et le revenu *net*, nous pouvons aussi faire une pareille distinction à l'égard du revenu de tous les habitants d'un pays. Leur revenu brut comprend la masse totale du produit annuel de leurs terres et de leur travail; leur revenu net est ce qui leur reste, déduction faite de ce qu'il leur faut pour entretenir leur capital, ou bien ce qu'ils peuvent, sans empiéter sur leur capital, dépenser pour leur subsistance, leurs commo-

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. II. (Vol. I, pag. 424.)

dités et leurs plaisirs. Leur richesse réelle est donc en proportion de leur revenu net, et non pas de leur revenu brut.»

II. Ces notions nous paraissent si saines, que nous n'hésitons pas à les adopter, sauf les modifications qui résultent des principes exposés dans les chapitres précédents (1). En effet, comment se refuser à reconnaître des principes si palpables? Une distinction de revenus qui est

(1) Nos lecteurs savent que nous regardons comme faisant partie du capital les subsistances qui sont indispensables au travailleur pour maintenir sa vie et son travail; ainsi, suivant notre opinion, le revenu net ne comprend que la dépense *superflue* qui peut se faire pour ces objets, soit par les producteurs, soit par les individus non productifs, dont l'entretien nécessaire même est une dépense superflue, lorsqu'on la considère sous le point de vue de la production. Quant à l'idée du revenu en général, il est inutile de rappeler que nous y comprenons les résultats des services aussi bien que les produits matériels.

fondée à l'égard de *chaque* individu ne l'est-elle pas à l'égard de *tous*, c'est-à-dire de la nation? Qu'est-ce donc que le revenu de la nation, si ce n'est pas la totalité des revenus primitifs de ses membres, plus le capital qui sert à créer ce revenu?

III. Cependant ces mêmes notions se trouvent rejetées par un écrivain renommé. M. J.-B. Say prétend qu'elles sont fausses, et que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a rien à déduire de ce revenu pour les frais de la production. L'importance qu'il met à cette opinion, le développement qu'il lui donne et les conséquences qu'il en tire en font un des points les plus saillants de sa doctrine. Toutefois, si cette thèse était prouvée, elle renverserait plusieurs des principes fondamentaux de l'économie politique; il en résulterait, par exemple, que l'idée du capital national serait une chimère, et qu'une nation pourrait, sans s'appauvrir, dépenser improductivement la totalité de son revenu. Il im-

porte donc de montrer, par une analyse exacte du raisonnement de l'auteur, que sa thèse est dénuée de tout fondement, et qu'il s'abuse d'une manière étrange en prenant de vaines illusions pour des faits. Nous rapportons textuellement ses preuves, afin de n'être pas soupçonnés de les avoir affaiblies :

IV. « C'est la valeur entière des produits qui » se distribue dans la société. Je dis leur va- » leur *tout entière ;* car si mon profit ne s'élève » qu'à une portion de la valeur du produit, le » surplus compose le profit de mes copro- » ducteurs. Un fabricant de drap achète de » la laine à un fermier ; il paie diverses fa- » çons d'ouvriers, et vend le drap qui en pro- » vient à un prix qui lui rembourse ses avances » et lui laisse un profit. Il ne regarde comme » un profit, comme servant à composer le re- » venu de son industrie, que ce qui lui reste » *net*, ses déboursés payés ; mais ces déboursés » n'ont été que l'avance qu'il a faite à d'autres » producteurs de diverses portions de revenus

» dont il se rembourse sur la valeur *brute* du » drap. Ce qu'il a payé au fermier pour la laine » était le revenu du cultivateur, de ses bergers, » du propriétaire de la ferme. Le fermier ne » regarde comme un revenu *net* que ce qui lui » reste après que ses ouvriers et son propriétaire » sont payés; mais ce qu'il leur a payé a été une » portion de leurs revenus à eux-mêmes : c'é- » tait un salaire pour l'ouvrier; c'était un fer- » mage pour le propriétaire, c'est-à-dire pour » l'un, le revenu qu'il tirait de son travail, et » pour l'autre, le revenu qu'il tirait de sa terre. » Et c'est la valeur du drap qui a remboursé » tout cela. On ne peut recevoir aucune portion » de la valeur de ce drap qui n'ait servi à payer » un revenu. Sa valeur entière y a été employée, » même la portion de cette valeur qui a servi » au rétablissement du capital (fixe) du fabri- » cant. Il a usé ses métiers; il les a fait réparer » par un mécanicien : le prix de cette répara- » tion fait partie du revenu du mécanicien, et » c'est, pour le fabricant, une avance comme » les autres, laquelle lui est remboursée par la

» valeur du produit terminé. On voit par là » que le mot *produit net* ne peut s'appliquer » qu'aux revenus de chaque entrepreneur par- » ticulier, mais que le revenu de tous les par- » ticuliers pris ensemble, ou de la société, est » égal au *produit brut* résultant des terres, des » capitaux et de l'industrie de la nation (1). »

V. Tout ce raisonnement peut être réfuté par une seule observation. Si le revenu annuel d'une nation était égal à son produit brut, ce produit devrait être en entier *consommable*, c'est-à-dire propre à satisfaire immédiatement nos besoins : or tous les produits qui constituent le capital fixe ne sont jamais consommables, et ceux dont se compose le capital circulant ne le deviennent que lorsqu'ils passent

(1) *Traité*, II, 72. Les mêmes arguments se trouvent reproduits en d'autres endroits de cet ouvrage, surtout dans l'Épitomé, et même dans les notes que M. Say a jointes à mon *Cours d'économie politique*.

dans le fonds de consommation. Les améliorations foncières, les usines, les ateliers, les ports, les chantiers, le local des tribunaux et des écoles, les machines et les instruments de métier, les matières premières, les monnaies, les services rendus à la production plutôt qu'au producteur; tous ces produits capitaux, et tant d'autres, servent-ils immédiatement à nos plaisirs et à nos jouissances? Que dis-je! peuvent-ils seulement s'employer à la satisfaction immédiate de nos besoins les plus urgents? M. Say lui-même enseigne « que la con» sommation reproductive ne satisfait à aucun » besoin; qu'elle ne procure aucune jouissance » autre que de rendre l'entrepreneur qui l'or» donne possesseur d'un nouveau produit (1). » Comment donc peut-il soutenir que « ce n'est pas » le produit net seulement qui satisfait aux be» soins des hommes; que c'est le produit brut, la

(1) *Traité*, II, 226.

» totalité des valeurs créées (1)? » Cette assertion ne contredit-elle pas l'autre? ne contredit-elle pas les faits les plus évidents? Pour concevoir quelle partie importante du produit annuel se trouve soustraite par le capital au revenu disponible, il suffit d'observer qu'outre les produits qui servent à créer les denrées consommables, ces denrées elles-mêmes sont une portion du capital tant qu'elles restent dans les mains de leurs producteurs. Ainsi la masse des produits capitaux excède toujours de beaucoup celle des produits qui forment le fonds de consommation.

VI. Comment une observation si simple a-t-elle pu échapper à M. Say? Ou bien s'est-il imaginé que, les produits capitaux n'étant point consommables, c'est leur *valeur* qui se consomme en d'autres produits? Sans doute, pour

(1) *Traité*, I, 17.

créer les produits capitaux, il faut employer des ouvriers : ces ouvriers sont payés de leur travail, et ils consomment la valeur de leurs salaires en denrées qui satisfont leurs besoins et qui leur procurent même des jouissances; mais qui ne voit pas que les salaires des ouvriers sont payés sur les capitaux des entrepreneurs, et que les premiers ne consomment qu'une valeur que les autres se sont refusés de consommer eux-mêmes? Ni la nation ni les individus ne peuvent consommer que ce qui est consommable, et ils ne peuvent appliquer à l'achat des choses consommables que la valeur qu'ont ces choses. Pour mettre ce principe en évidence, supposons que la valeur du produit total soit deux cents millions, moitié en produits capitaux et moitié en produits consommables : la nation peut-elle acheter pour deux cents millions de produits consommables quand il n'y en a à vendre que pour cent millions, et quand elle est encore obligée d'acheter des produits capitaux pour une valeur pareille? Il est donc clair que la valeur du produit annuel

se distribue partie en capitaux et partie en profits, et que chacune de ces portions de la valeur du produit annuel va régulièrement acheter les produits dont la nation a besoin, tant pour entretenir son capital que pour renouveler son fonds consommable.

VII. Si l'on trouve ce raisonnement trop abstrait, il y a un moyen de le réduire à des termes plus simples. Ce qui le complique, c'est que la nation se compose d'une multitude d'individus qui travaillent les uns pour les autres, et où les capitaux se changent perpétuellement en revenus, de même que les revenus se convertissent en capitaux. Qu'on se représente donc une famille qui suffit par son propre travail à tous ses besoins, comme il y en a tant d'exemples dans l'intérieur de la Russie et sur les confins occidentaux des États-Unis d'Amérique; qu'on se demande ensuite si le revenu d'une pareille famille est égal au produit brut résultant de ses terres, de son capital et de son industrie? Peut-elle habiter ses granges ou ses

étables, manger ses semailles et ses fourrages, s'habiller de ses bestiaux de labour, se divertir de ses instruments aratoires? D'après la thèse de M. Say, il faudrait affirmer toutes ces questions.

VIII. Dans une société nombreuse où la division du travail a fait des progrès, la valeur qui a été capital dans une main devient souvent revenu dans une autre; mais cette circonstance suffit-elle pour en conclure que la société n'a point de capital, qu'elle n'a qu'un revenu? Il est vrai de même que la dépense de chaque individu devient le revenu de quelques autres: s'ensuit-il que la société n'ait que des revenus, sans avoir des dépenses? Que dirait-on d'une argumentation telle que la suivante: « Un consommateur achète du drap chez un détailleur; » il regarde cet achat comme une dépense, mais » elle est un revenu pour le marchand. Celui-ci » est obligé de restituer au fabricant une partie » de ce revenu: pour lui cette restitution est » une dépense, bien qu'elle soit productive, mais

» elle devient un revenu pour le fabricant. Ce » dernier se trouve dans le même cas par rap- » port à ses ouvriers ainsi qu'au fermier qui lui » a fourni la laine; le fermier à son tour est » dans la même situation à l'égard de ses valets » de ferme. On voit par là que le mot *dépense* » ne peut s'appliquer qu'aux déboursés de cha- » que consommateur, mais que la nation n'a » que des *revenus*. » Comme cette manière de conclure ne serait pas satisfaisante, celle de M. Say ne l'est pas non plus, car son raisonnement est le même. « Le capital de chaque en- » trepreneur, dit-il, se convertit en revenus » pour quelques autres; donc la nation n'a point » de capital, elle n'a qu'un revenu. » Observons encore en passant que cette doctrine est contraire aux principes mêmes de l'auteur, qui, en d'autres endroits de son ouvrage, reconnaît formellement l'existence d'un *capital national* (1).

(1) Par exemple, *Traité*, I, 24 : « On voit que ce serait » une grande erreur de croire que le *capital de la société*

De plus, si la nation n'a point de capital à déduire de son revenu brut, ce revenu est donc en totalité un *revenu net ;* et cependant M. Say prétend que ce mot n'est point applicable au revenu d'une nation.

IX. Toute la démonstration de M. Say n'est qu'une série de contredits. Il veut prouver que la valeur entière des produits se distribue exclusivement *en profits ;* et il nous montre que cette valeur se distribue *en capitaux accompagnés de profits :* car tous ses exemples ne prouvent que cela, et s'il en avait ajouté mille autres, ils auraient toujours prouvé la même chose, puisque c'est ainsi que la valeur des produits se distribue en effet. Donc, au lieu de justifier sa thèse, il la réfute, et il ne s'en aperçoit pas même. Ce qui l'induit en erreur, c'est une pro-

---

» ne consiste que dans sa monnaie. » Et pag. 25 : « Le *ca-* » *pital d'une nation* se compose de tous les capitaux des » particuliers. »

position un peu vague de Smith, qu'il a mal comprise. « Les salaires du travail, dit cet écri-» vain, les profits des capitaux et la rente de » la terre sont les seules parties constituantes du » prix des marchandises. On pourrait penser » qu'il faut y ajouter une quatrième partie, né-» cessaire pour remplacer le capital; mais on » doit considérer que le prix de chaque pro-» duit dont le capital se compose est lui-même » formé de ces trois parties. Ainsi, quoique le » prix d'une marchandise quelconque doive » aussi payer le prix du capital employé à la » produire, la totalité du prix de cette mar-» chandise se résout toujours, soit immédiate-» ment, soit en dernière analyse, dans ces » mêmes trois parties, salaire, profit, et rente. » Or, puisque le prix de *chaque* marchandise se » résout en l'une ou l'autre de ces trois parties, » ou en toutes les trois, il s'ensuit que le prix » de *toutes* les marchandises, ou celui du pro-» duit annuel de la nation, se résout en ces » mêmes trois parties, et doit se distribuer entre » les habitants du pays, soit comme salaire,

»soit comme profit, soit comme rente(1).» Cependant il est clair qu'en émettant cette proposition, Smith ne parle qu'abstractivement ; il pousse l'analyse du prix des marchandises jusqu'au point où il découvrira ses éléments les plus simples : mais il est si loin de nier que ce prix ne puisse aussi comprendre des éléments composés, qu'il ajoute expressément que, dans la réalité, *le prix d'une marchandise quelconque doit encore payer le prix du capital employé à la produire.* La faute de Smith est de s'être exprimé trop généralement ; s'il avait dit que le capital n'entre point *comme un élément simple* dans le prix des produits, sa proposition en aurait eu plus de clarté et de précision. Au reste, comme il admet l'existence d'un capital national, et qu'il le distingue soigneusement du revenu net, il est difficile de se méprendre sur sa véritable pensée. De tous ses

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. VI. (Vol. I, pag. 75 et 78.)

disciples et commentateurs, M. Say est le seul qui l'ait interprété d'une manière si étrange.

X. Si la valeur entière du produit annuel se résolvait en *revenus*, comme cet écrivain le prétend, d'où viendrait donc le *capital* nécessaire pour créer ces revenus? Dans ce cas, ne faudrait-il pas supposer qu'il fût épargné chaque année de nouveau, après avoir été consommé comme revenu? Mais qui voudrait épargner une valeur dont on serait sûr de n'être pas remboursé? Enfin, admettons que la valeur entière des produits se distribue en *revenus* : s'ensuit-il qu'elle se distribue exclusivement en *gains* ou en *profits*, comme M. Say l'enseigne(1)? Les *salaires*(2) sont des revenus, mais sont-ils

---

(1) Dès le début de son ouvrage il annonce ce principe, et il ne cesse de le répéter. «La valeur *tout entière* »des produits sert à payer les *gains* des producteurs,» dit-il à la page 17 de son *Traité*.

(2) Sous le nom de *salaires* il faut aussi comprendre

en totalité des *profits?* Bien au contraire, ils ne font que remplacer des capitaux, sans y ajouter même, dans la plupart des cas, un profit quelconque. Si l'on veut remonter à l'origine des choses, on trouvera que le premier revenu a été un salaire, car les fruits spontanés de la terre, que l'homme a dû chercher pour s'en nourrir, étaient la compensation de cette peine; et l'on trouvera encore que ce salaire a été le premier capital, puisqu'il a mis l'homme en état de se procurer un revenu subséquent. A dater de ce moment, tous les salaires sans exception ne sont que le remplacement des avances que le travailleur est obligé de faire pour se rendre propre au travail, et pour subsister pendant son travail jusqu'au moment où il en est payé. Souvent la rentrée de ces avances est accompagnée d'un profit ou d'un gain, mais plus souvent elle ne l'est pas; ainsi le salaire est loin

---

les revenus des entrepreneurs, en tant qu'ils sont la récompense de leur travail, et non le fruit de leurs capitaux.

d'être en totalité un profit, et c'est pourtant comme tel que M. Say le représente (1). De tous les revenus primitifs, il n'y a que les rentes des terres et des capitaux qui sont en entier des profits ; car les capitalistes et les propriétaires fonciers qui vivent de leurs rentes ne participent point à la production, et ils

---

(1) Ceci va au point que M. Say ne parle que des *profits* du travail, des *profits* du savant, des *profits* de l'ouvrier, lorsqu'il veut désigner leurs salaires, préférant ainsi le mot de profit à celui de salaire, tandis que d'autres écrivains regrettent de ne pas pouvoir appeler le profit de l'entrepreneur un salaire. En général, M. Say se plaît à donner aux termes de l'économie politique des significations plus étendues qu'ils n'ont, et à confondre de cette manière des idées qui doivent être distinguées. C'est ainsi qu'il comprend sous le nom de *produits*, et les produits, et les travaux qui les créent; sous celui de *services*, non seulement les travaux de cette espèce, mais encore les effets utiles des terres et des capitaux; sous le nom de *producteurs*, non seulement les individus qui produisent, mais encore les fainéants qui possèdent des fonds

n'ont aucunes avances à faire. C'est bien pour eux que le revenu brut est la même chose que le revenu net; mais soutenir cette thèse à l'égard d'une nation, c'est supposer qu'elle se compose tout entière de rentiers, et qu'elle tire son revenu du travail des autres nations.

XI. M. Say termine sa démonstration en ob-

---

productifs; sous celui de *profits* ou de *gains*, non seulement les revenus nets, mais encore ceux où le remboursement des avances se confond avec le profit. Nous savons bien que M. Say dit quelque part : « Il ne faut pas faire » la guerre à mes expressions; du moment que je les ex» plique, c'est l'idée qu'il faut attaquer, si elle ne repré» sente pas fidèlement la marche des faits. » Cependant les expressions ne sont pas indifférentes; il y en a qui embrouillent les idées au lieu de les éclaircir, et celles que nous venons de citer semblent être de cette espèce. Par exemple, si M. Say n'avait pas confondu sous le nom de profits les revenus qui exigent des avances et ceux qui n'en exigent point, peut-être n'eût-il jamais songé à soutenir la thèse que nous combattons.

servant « qu'elle ruine le système des économis-
» tes du 18e siècle, qui ne regardaient comme
» le revenu de la société que le produit net des
» terres, et qui concluaient que la société n'a-
» vait à consommer qu'une valeur égale à ce
» produit net; comme si la société n'avait pas
» à consommer tout entière une valeur qu'elle
» a créée tout entière (1). » La démonstration de M. Say ne ruine aucun système, hors le sien. L'école de Quesnay avait certainement tort de regarder le produit net *des terres* comme le seul dont une nation jouît; mais elle avait raison d'admettre un revenu net national. M. Say, au contraire, regarde le produit brut comme le revenu de la société; et il en conclut que la société peut consommer une valeur égale à ce produit: comme si la société pouvait consommer tout entière une valeur qui n'est pas consommable tout entière. Puis en continuant:

(1) *Traité*, II, 74.

« S'il n'y avait de revenus dans une nation, dit » l'auteur, que l'excédant des valeurs produites » sur les valeurs consommées, il résulterait de » là une conséquence véritablement absurde, » c'est qu'une nation qui aurait consommé, dans » son année, autant de valeurs qu'elle en au- » rait produit n'aurait point eu de revenu. Un » homme qui a dix mille francs de rentes est- » il considéré comme n'ayant pas de revenu, » lorsqu'il mange la totalité de ses rentes ? » S'il y a ici de l'absurdité, elle ne résulte pas du principe que M. Say attaque, mais de la manière sophistique dont il en fait l'application. Le revenu (net) d'une nation n'est pas l'excédant des valeurs produites *sur la totalité des valeurs consommées* (comme l'auteur le représente), mais seulement *sur les valeurs consommées pour produire*. Donc si une nation consomme dans son année tout cet excédant, elle consomme tout son revenu (net). Où est l'absurdité de cette proposition ? Quant à l'exemple du rentier, on ne conçoit pas ce qu'il veut dire, car il n'a nul rapport avec le principe dont il s'agit, le re-

venu d'un rentier étant en totalité un revenu net.

XII. Un principe faux ne peut conduire qu'à des conséquences fausses. Si l'on admet que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a point de capital à en déduire, il faut aussi admettre qu'elle peut dépenser improductivement la valeur entière de son produit annuel sans faire le moindre tort à son revenu futur. L'absurdité de cette conséquence est trop évidente pour n'être pas sentie par M. Say; mais peut-il la nier sans renverser son principe? Cette difficulté ne l'embarrasse nullement : il prend hardiment son parti, et soutient à la fois le *pour* et le *contre* (1).

(1) Les assertions de M. Say qu'on va lire sont tirées d'une de ses notes, ajoutées à mon *Cours* (I, 401), où il se donne la peine de rectifier mes idées. J'avais dit que le revenu *net* de la société est le seul qu'elle puisse consommer improductivement sans déchoir de sa richesse actuelle.

« La société, dit-il, peut consommer improduc-
» tivement la totalité de ses produits annuels »
(ainsi son capital aussi bien que son revenu
net) « sans déchoir de sa richesse actuelle : il
» suffit pour cela qu'elle n'entame pas ses capi-
» taux. » (N'est-ce pas dire qu'elle peut manger
ses capitaux, pourvu qu'elle ne les mange pas?)
« Or la consommation de la totalité des revenus
» annuels n'entame ni les capitaux d'une na-
» tion ni ses autres fonds productifs. » (Ainsi
la nation peut consommer son capital, sans
avoir à craindre qu'il soit consommé.) « L'office
» des capitaux consiste uniquement à faire l'a-
» vance de tous les frais de production. » (Mais
si la société, c'est-à-dire si chaque individu dont
elle se compose, a mangé son revenu brut, et
conséquemment son capital, d'où prendra-t-elle
la valeur pour faire cette avance?) « Lorsque
» le produit créé égale, sans plus, le capital avan-
» cé et le rembourse, tous les services produc-
» tifs sont payés, par conséquent tous les reve-
» nus de la société sont acquis et peuvent être
» en totalité consommés sans porter atteinte à

» la richesse nationale. » Quoi, l'ouvrier pourrait dépenser au cabaret, non seulement ses gains, mais encore cette partie de son salaire qui lui rembourse les frais de son éducation et les avances qu'il doit faire pour son entretien! De quoi vivra-t-il donc la semaine suivante, de quoi élèvera-t-il son enfant? L'entrepreneur pourrait dépenser en jouissances, non seulement son profit net, mais encore les avances productives qui lui ont été remboursées! De quoi paiera-t-il donc ses ouvriers, achètera-t-il des matières, entretiendra-t-il ses instruments et ses ateliers? M. Say répond à tout cela que les valeurs capitales sont consommées, non pas par les producteurs qui les *paient*, mais par ceux qui les *gagnent*. Il ne voit donc pas qu'il est impossible d'en gagner, si l'on n'en paie pas en même temps? Où sont donc les producteurs pour lesquels le revenu brut est la même chose que le revenu net, ou qui puissent dépenser improductivement la totalité de leurs revenus? Or, si aucun producteur ne le peut, comment la nation le pourrait-elle? J'ignore si

M. Say s'est compris lui-même en écrivant ces lignes ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun de ses lecteurs ne le comprendra. Aussi, se doutant lui-même de cet effet, il prend la précaution d'ajouter que « la démonstration de ces » *vérités* ne peut être comprise que des person- » nes qui entendent bien les fonctions et l'em- » ploi des capitaux. » Ainsi, quiconque trouve que cette démonstration est un bavardage inintelligible n'entend rien aux fonctions et à l'emploi des capitaux !

XIII. On a vu que la thèse de M. Say s'écroule par ce seul argument, que les produits qui constituent le capital d'une nation ne sont point consommables. Il est difficile à concevoir comment une observation si simple a pu échapper à l'auteur ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle se trouve déjà consignée dans les recherches de Smith, où M. Say a dû la rencontrer. « Il est évident, dit cet écrivain, qu'il » faut retrancher du revenu net de la société » toute la dépense faite pour l'entretien du capi-

» tal *fixe*. Ni les matières ni le travail nécessaires » pour la confection des machines, instruments » de métier, bâtiments d'exploitation, etc., ne » peuvent jamais faire partie du revenu net. Le » *prix* de ce travail, à la vérité, peut bien en faire » partie, puisque les ouvriers qui y sont em- » ployés peuvent placer la valeur de leurs salaires » dans leur fonds de consommation; mais la dif- » férence est que, dans les autres sortes de tra- » vail, et le *prix* et le *produit* vont l'un et l'autre » à ce fonds; le prix va à celui des ouvriers, et » le produit va à celui d'autres personnes dont la » subsistance, les aisances et les plaisirs se trou- » vent augmentés par le travail de ces ouvriers. » Plus loin, l'auteur continue : « Quant au capital » *circulant*, le seul de ses éléments qui doit être » entièrement retranché du revenu net de la » société, ce sont les *monnaies;* car les *vivres*, » les *matières* et l'*ouvrage fait* en sont retirés » pour être versés, partie dans le capital fixe de » la société, et partie dans son fonds de con- » sommation. Ainsi l'entretien de ces trois élé- » ments du capital circulant ne retranche du

» revenu net de la société que cette portion du » produit annuel qui est nécessaire à l'entretien » du capital fixe (1). »

XIV. Puisque nous avons tant fait de citer ce passage, nous devons aussi observer que les propositions qu'il contient ne sont pas toutes également vraies, ni présentées avec la précision nécessaire.

1° Il n'est pas fondé que les travailleurs productifs puissent placer la valeur entière de leurs salaires (2) dans leur fonds de consommation, quand même on comprendrait dans ce fonds leur entretien indispensable, comme Smith le fait; ils doivent d'abord prélever sur ces salaires la valeur des avances qu'on a faites pour

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. II. (Vol. I, pag. 425 et 427.)

(2) *Voyez*, pour la signification de ce terme, la première note du § 10.

leur éducation, afin de pouvoir élever à leur tour d'autres travailleurs destinés à les remplacer. Cette restriction est reconnue par Smith lui-même, puisqu'il reconnaît un capital dans les facultés productives des travailleurs, et qu'il admet qu'autant qu'un travail est en demande, le salaire doit nécessairement suffire pour maintenir constamment le même nombre de travailleurs. Suivant notre doctrine, ceux-ci doivent encore prélever sur leurs salaires la valeur des avances qu'ils ont faites pour leur entretien pendant le travail, ainsi que pour les services sans le secours desquels ils n'auraient pu travailler. Bien que ces objets fassent partie du revenu consommable, ils n'appartiennent cependant pas au revenu net, qui ne comprend que les jouissances des travailleurs, ainsi que l'entretien, soit nécessaire, soit superflu, des individus non productifs.

2° Smith dit que le *prix* du travail peut aller à la consommation, quand le *produit* de ce travail va au capital. Exprimée d'une manière si vague, cette proposition pourrait conduire à

croire que la *valeur* des produits capitaux peut se consommer par la nation, bien que ces *produits* eux-mêmes ne soient point consommables : or ce serait une grande erreur, comme nous l'avons montré dans le § VI. Si le *prix du travail* va au fonds de consommation, le *prix de son produit* va au capital.

3° On ne voit pas trop pourquoi l'auteur borne aux *monnaies* la partie du capital circulant qui doit être entièrement retranchée du revenu net. Les *matières* (et sous cette catégorie se rangent encore les *vivres* non préparés) sont-elles des produits plus consommables que les monnaies? les chiffons de toile sont-ils du papier? le blé est-il du pain? le charbon qui se consume dans la fonte des métaux fait-il partie des ustensiles qui se composent de métaux? enfin, l'*ouvrage fait* lui-même entre-t-il dans le revenu net, tant qu'il est *marchandise*, c'est-à-dire tant qu'il appartient au capital du commerçant? Pour constituer un élément du revenu net, il ne suffit pas qu'un produit soit susceptible d'entrer dans le fonds de consom-

mation, il faut qu'il s'y trouve en effet (1). Lorsque les marchandises deviennent *denrées* en passant à leurs consommateurs, elles sont déjà remplacées par d'autres marchandises dans les magasins de leurs producteurs : ainsi les premières existent simultanément avec les autres, et de même que les denrées composent constamment le fonds de consommation, les marchandises forment constamment une branche du capital circulant. On voit qu'il faut retrancher du revenu net, non seulement les monnaies, mais encore les vivres, les matières, et même l'ouvrage fait, en tant qu'il est marchandise. Restent les *denrées* comme la seule portion du produit annuel qui puisse former

(1) C'est de quoi Smith convient lui-même, en définissant le fonds de consommation par « cette masse de vivres, » d'habits, de meubles de ménage, etc., *qui ont été achetés* » *par leurs consommateurs*, mais qui ne sont pas encore » entièrement consommés. » *Rich. des nat.*, liv. II, chap. I. (Vol. I, pag. 414.)

le revenu net, encore faut-il en exclure toutes celles qui sont employées à renouveler, soit le capital fixe, soit le capital circulant, tels que les instruments de métier, l'ouvrage fait qui entre dans la composition d'un autre ouvrage fait, etc. Ces observations prouvent que ce n'était point une exagération de notre part de dire que le revenu annuel se compose toujours beaucoup plus de produits capitaux que de produits consommables(1); d'où il suit que, lors même qu'une nation n'épargne rien sur son revenu net pour augmenter son capital, la valeur qui se distribue annuellement en remplacement de capitaux surpasse toujours de beaucoup celle qui se répartit en revenus nets.

XV. Si nous nous sommes arrêtés long-temps à la discussion du problème qui fait le sujet de ce chapitre, c'est que sa solution jette un grand jour sur la notion abstraite du revenu national.

(1) *Voyez* ci-dessus le § 5.

Nous croyons avoir démontré que ce revenu ne se distribue pas en profits seulement, mais en capitaux accompagnés de profits, et que les premiers l'emportent toujours sur les autres. Veut-on connaître en détail les éléments dont se composent les *profits de la société* ou son *revenu net*, il suffit de distinguer, parmi les revenus des particuliers, ou parmi les portions de ces revenus, ceux que chacun peut consommer improductivement sans diminuer son revenu de l'année suivante : tels sont, 1° *les gains ou les profits des producteurs*, c'est-à-dire tout ce que leur travail leur rapporte, déduction faite de leurs avances productives; et 2° *les rentes des capitaux et des terres*, qui sont en entier des gains ou des profits, parcequ'elles n'exigent aucunes avances. Il paraît inutile d'ajouter que tout ceci ne s'entend que des revenus primitifs, les revenus dérivés y étant compris. Ceux de ces derniers qui sont accordés de bon gré se prélèvent presque toujours sur le revenu net; ceux que la violence ou la ruse s'attribuent peuvent encore être pris sur le capital.

XVI. Il existe un signe infaillible auquel on peut reconnaître si une nation est parvenue à jouir d'un revenu net. Comme le capital ne comprend que les subsistances et les services qui font vivre *les producteurs*, et qui leur sont strictement nécessaires pour vivre, il s'ensuit que, dans le cas où le travail d'une nation ne fait que remplacer le capital sans rien produire au-delà, chaque individu est obligé de se faire producteur, et que son travail lui procure seulement les premières nécessités de la vie; en conséquence on peut être sûr qu'il existe un revenu net partout où une partie des habitants subsistent sans produire, et où les producteurs eux-mêmes jouissent de quelques agréments de la vie. La première situation est celle de tous les peuples incultes; ceux qui ont fait quelques progrès dans la civilisation se trouvent placés dans la seconde.

XVII. De même que dans le revenu brut du *producteur*, il importe de distinguer le *capital* d'avec le *revenu* net, dans celui du *rentier* il

faut pareillement démêler le revenu *nécessaire* et le revenu *superflu*, celui qui est indispensable à son entretien, et celui dont il jouit au-delà ; car, bien que le revenu nécessaire des rentiers n'ait pas une destination aussi utile que celui des producteurs, par rapport aux individus qui en jouissent, c'est toujours un revenu nécessaire, et il ne saurait être employé autrement qu'il ne l'est. On voit que le revenu net des producteurs et le revenu superflu des rentiers sont les seules portions des revenus primitifs dont une nation puisse disposer librement, soit pour les *dépenser*, en se procurant des agréments et des jouissances, soit pour les *épargner*, en augmentant son capital. Vu ce caractère qui leur est commun, nous les comprendrons sous un seul nom, celui de *revenus superflus*.

CHAPITRE XI.

COMMENT LES NATIONS S'ENRICHISSENT-ELLES PAR L'EMPLOI DU REVENU SUPERFLU?

I. Tout le monde est d'accord sur ce principe, qu'une nation doit conserver son capital si elle veut maintenir son revenu, et qu'elle ne peut entamer l'un sans diminuer l'autre. Mais lorsqu'on demande comment les nations s'enrichissent, on reçoit les réponses les plus contradictoires. « C'est en *dépensant* leur revenu » superflu, » disent les sectateurs du système mercantile et les économistes de l'école française, qui prétendent que la production est une suite infaillible de la consommation. « C'est » en *épargnant* ce revenu, » dit Smith et répètent ses disciples, qui regardent la consommation comme un effet nécessaire de la production. Ainsi chaque parti soutient qu'il n'y

a de favorable à la richesse nationale qu'un seul emploi du revenu superflu, et il regarde l'autre comme nuisible à cette richesse. Cependant la production et la consommation ne sont-elles pas alternativement l'une la cause et l'effet de l'autre? et s'il en est ainsi, les deux emplois auxquels se prête le revenu superflu ne sont-ils pas également nécessaires à l'enrichissement des nations? Nous ne balançons point d'affirmer ces questions, et c'est à développer les motifs de cette décision que nous consacrons ce chapitre.

II. Personne ne disconviendra que, pour créer des produits vendables, il faut avoir, non seulement les moyens d'en créer, mais encore la perspective de les vendre. De même qu'on ne produit rien sans *capital*, on ne produit rien non plus sans *demandes*. Or, si chacun voulait *épargner* son revenu superflu, d'où viendraient les demandes, qui seules peuvent donner de l'emploi aux capitaux? Elles ne pourraient venir que *du dehors*; car c'est se

faire illusion que de voir dans l'accroissement de la population productive un accroissement de demandes. Cette population produit elle-même ce qu'elle consomme, et elle produit encore au-delà; de sorte que plus elle s'accroît, plus elle augmente l'excédant de la production sur la consommation. D'un autre côté, si chacun voulait *dépenser* son revenu superflu, d'où viendraient les produits pour satisfaire cet accroissement de demandes, le capital ne recevant aucune augmentation? Ils ne pourraient venir pareillement que *du dehors*. On voit qu'il est impossible à un peuple d'*épargner* tout son revenu superflu, à moins de prêter aux étrangers les capitaux qui résulteraient de ces épargnes, ou de les employer exclusivement à produire pour les demandes étrangères; on voit encore qu'il est également impossible à une nation de *dépenser* tout son revenu superflu, à moins de le dépenser en produits étrangers. Dans la première supposition, l'accroissement du capital pourrait être prodigieux, mais il ne procurerait à la nation

aucune jouissance, puisqu'il ne serait employé qu'à l'accroître encore davantage. Dans la seconde hypothèse, la nation se verrait toujours bornée au même revenu superflu ; et si elle voulait augmenter ses jouissances, elle ne le pourrait qu'aux dépens de son capital : quelque parcimonieux ou quelque dissipateur qu'on se représente un peuple, il est difficile de s'imaginer qu'il puisse tenir une conduite absurde à ce point.

III. Nous avons appliqué les deux systèmes à la totalité du revenu superflu, afin d'en rendre les conséquences plus sensibles ; mais, quelle que soit la fraction de ce revenu qu'on veuille y substituer, le résultat en est toujours le même, c'est-à-dire qu'*un peuple, dans son économie intérieure, ne peut guère dépenser sur son revenu superflu qu'une valeur proportionnée à celle qu'il épargne, ni épargner qu'une valeur proportionnée à celle qu'il dépense.* Il ne peut donc suivre, ni la maxime d'augmenter ses consommations aux dépens de ses économies,

ni celle d'augmenter ses économies aux dépens de ses consommations. La conduite qu'il tient, ou plutôt la seule qu'il puisse tenir, c'est d'épargner chaque année en proportion de ce qu'il dépense, c'est-à-dire d'ajouter à son capital autant qu'il en faut pour satisfaire le surcroît des demandes; s'il épargnait davantage, il y aurait bientôt plus de capitaux que d'emplois, ou plus de produits que de demandes, ce qui augmenterait infailliblement la dépense ou la consommation; s'il épargnait moins, il y aurait bientôt plus de demandes que de produits, ce qui ne manquerait pas d'encourager l'épargne et la production.

IV. C'est ainsi que les nations suivent d'elles-mêmes et à leur insu la route qui les mène à l'opulence; tout ce qui reste à désirer sous ce rapport, c'est *que les dépenses soient bien entendues, et qu'elles se fassent par les riches, afin que les pauvres aient de quoi faire des épargnes.* Qu'on nous permette de développer ces propositions.

1° Toute dépense qui se fait sur un revenu

légitime est favorable à la richesse nationale, et elle lui est d'autant plus favorable qu'elle est mieux entendue. C'est ici le point où les principes de l'économie politique se confondent avec les préceptes de la raison et de la morale ; car rien de ce qui leur est contraire ne peut être constamment utile à l'enrichissement des nations, tandis que toute conduite qui se règle sur eux a tôt ou tard l'effet d'accroître cette richesse. Montrer que cette liaison intime subsiste toujours, même dans les cas qui ont l'apparence de prouver le contraire, voilà la seule tâche à laquelle l'écrivain doit se borner, s'il ne veut pas s'égarer hors des limites de sa science, et débiter des lieux communs dont chaque lecteur est convenu d'avance. Or, si le caractère des jouissances bien entendues est tel que nous l'avons désigné, qu'on juge si les peuples, les plus éclairés même, ont atteint la perfection dans l'art de jouir et de s'enrichir par leurs jouissances, ou s'il leur reste encore beaucoup à apprendre sous ce rapport.

2° L'intérêt général veut que le riche dépense

son revenu superflu et que le pauvre l'épargne, car c'est de cette manière seulement que les dépenses et les économies de la société peuvent s'accroître. Mais ce n'est pas sous ce point de vue seul qu'un pareil ordre de choses est désirable ; partout où il s'établit, trois grands avantages vont à sa suite. 1° Les individus qui font valoir les capitaux et les terres en acquièrent la propriété, ce qui est infiniment plus profitable pour eux et pour la société que lorsqu'ils sont obligés de les emprunter. 2° La richesse des classes supérieures de la société devient stationnaire, tandis que l'aisance des classes inférieures ne cesse de s'accroître ; effet qui tend à diminuer la trop grande inégalité des fortunes, cette source féconde de désordres politiques et moraux. 3° Enfin, les jouissances se multiplient et s'ennoblissent, le travail se développe dans tous les sens, et la civilisation en est puissamment secondée (1). Tels sont les

(1) Cette assertion a besoin de preuves; on les trouvera ci-après.

avantages que procure la dépense des riches, si elle est jointe à l'économie des pauvres, et certes ils peuvent être mis au rang des plus précieux ; avec cela, ils sont presque certains, pourvu que la marche naturelle des choses ne se trouve point entravée par les institutions sociales, car tous les motifs qui agissent le plus puissamment sur le riche et le pauvre portent l'un à dépenser son revenu superflu et l'autre à le ménager. S'il n'en était pas généralement ainsi, comment s'expliquerait-on les progrès constants de l'aisance dans les classes inférieures, partout où l'isolement et l'insécurité ne les retiennent pas forcément dans la pauvreté? Le tiers-état de l'Europe occidentale, autrefois dans la dépendance des propriétaires fonciers, n'est-il pas devenu leur rival en richesse? et le même phénomène ne se répète-t-il pas sous nos yeux dans les autres parties de ce continent, et nommément en Russie (1)?

(1) Quant à ce dernier pays, tous les observateurs s'accordent sur ce fait, que la frugalité y est aussi grande parmi

V. Ainsi ce n'est point exclusivement ni par leurs dépenses ni par leurs épargnes que les nations s'enrichissent, comme on l'a enseigné jusqu'ici. De ces deux doctrines contradictoires, la seconde est sans doute la plus séduisante, parcequ'elle s'accorde mieux avec ce qu'on voit arriver constamment chez les particuliers; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit aussi peu fondée que l'autre. Pour convaincre les lecteurs de cette assertion, nous trouvons né-

---

le peuple, que le penchant à dépenser parmi les riches propriétaires. Qu'on me permette de citer ici mes propres observations. « Les classes, ai-je dit ailleurs, qui contri-» buent le plus chez nous à l'accroissement de la richesse » nationale par le moyen de l'économie, ce sont celles des » entrepreneurs, surtout dans le tiers-état. C'est princi-» palement chez eux que les capitaux s'accumulent, et » avec une rapidité d'autant plus grande, qu'ils joignent » pour la plupart à l'industrie la plus active une fruga-» lité inconnue en d'autres pays. Les fortunes immenses » qu'on voit naître en peu d'années sous leurs mains ex-» pliquent suffisamment le phénomène de l'accroissement » rapide du capital national. » *Cours d'économie politique*, liv. II, chap. IX.

cessaire d'analyser complètement cette doctrine, et de répondre d'avance aux objections qu'on pourrait en tirer contre la nôtre.

VI. Smith se fonde sur le raisonnement que voici :

1° « Sauf les produits spontanés de la terre, » qui ne font que la plus petite partie du re- » venu national, tout ce revenu est exclusive- » ment le fruit du *travail.*

2° » Aucun travail ne peut se faire sans *ca- » pital;* ainsi le revenu se règle sur le capital, » c'est-à-dire il augmente ou il diminue sui- » vant que le capital éprouve les mêmes chan- » gements.

3°. » Le capital augmente par l'*économie* (par- » simony), et il diminue par la prodigalité ou » la mauvaise conduite des affaires; donc le re- » venu annuel ne s'accroît que par l'écono- » mie (1). »

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 4 et 13.)

VII. La première proposition est incontestable, pourvu qu'on attache au mot de *travail* le sens qu'on doit y attacher ; la seconde ne peut être admise qu'avec de grandes restrictions. Une infinité de travaux s'exécutent sans que le producteur ait besoin de posséder un capital ou même d'en emprunter : les consommateurs lui avancent, *sur leurs revenus*, les fonds qui lui sont nécessaires pour la production des objets qu'ils demandent ; la plus vaste de toutes les entreprises, celle dont se charge le gouvernement, ne se fait jamais d'une autre manière (1).

VIII. Enfin la troisième proposition est fondée sur une analogie absolument fausse. « De même, dit Smith, que le capital d'un » individu ne peut s'augmenter que par les » fonds que cet individu épargne sur son re- » venu superflu, de même le capital d'une

(1) *Voyez* plus haut, chap. VIII, § 8.

» société, qui n'est autre chose que celui de » tous les individus qui la composent, ne » peut s'augmenter que par la même voie. » Nous venons de montrer qu'il n'en est pas ainsi. Contre un individu qui *épargne* pour former un capital productif, il en faut plusieurs qui *dépensent* pour acheter les produits de ce capital; d'ailleurs, comme ce n'est que sur son revenu qu'on peut faire des épargnes, et que le revenu de chaque producteur provient de la dépense de quelques consommateurs, comment les uns feraient-ils pour épargner si les autres ne dépensaient point? La situation économique d'un peuple n'est pas celle d'un individu vivant dans une société commerçante, où l'un produit pour les besoins de l'autre : c'est celle d'une famille isolée qui produit pour ses propres besoins. Si Smith avait remarqué cette analogie, il se serait d'abord convaincu que, de même qu'une telle famille, une nation ne saurait avoir d'autre motif d'épargner ou d'augmenter ses moyens de produire que celui de dépenser

davantage ou de consommer plus de produits (1).

IX. Ainsi le capital d'un individu s'augmente *par l'épargne*, et il ne peut s'augmenter que par là; celui de la société s'augmente *par la dépense jointe à l'épargne*, car ce n'est qu'en proportion de ce qu'elle dépense qu'elle peut épargner, comme ce n'est aussi qu'en proportion de ce qu'elle épargne qu'elle peut dépenser. Encore ce dernier principe n'est-il pas aussi rigoureusement vrai que le premier, puisque la dépense du consommateur tient souvent lieu de capital au producteur, comme nous venons de l'observer. « Ce qu'une nation épargne annuellement, dit Smith, est aussi régulièrement » consommé que ce qu'elle dépense annuellement. » Sans doute qu'il en est ainsi quand les épargnes sont en proportion des dépenses; mais Smith veut qu'il soit épargné le plus que

(1) Comparez chap. v, § 2, et chap. vi, § 5, art. 1er.

possible, et qu'il soit dépensé le moins que possible. Or, si cette maxime pouvait être suivie, il y aurait chaque année un surplus d'épargne, ou de capital, qui irait toujours en croissant, et ce surplus ne trouverait point d'emploi dans l'intérieur du pays ; l'accroissement même de la population ne lui en fournirait point, car, en même temps qu'il augmenterait la consommation, il augmenterait aussi, et dans une proportion plus forte, la production. Reste à produire pour les étrangers, ou à leur prêter les capitaux superflus, comme ont fait les Hollandais. Cependant un revenu fondé sur la consommation des autres peuples et sur la bonne foi de leurs gouvernements vaut-il un revenu fondé sur la production et la consommation intérieure? est-il également sûr, et, supposé qu'il le soit, est-il également profitable? Jamais le contraire n'a été mieux prouvé que par Smith lui-même.

X. Mais admettons que le système de l'épargne soit avantageux au même degré que

celui de la dépense jointe à l'épargne, est-il probable qu'une nation quelconque voudra jamais suivre à la rigueur le premier? Les hommes seraient-ils encore disposés à travailler et à faire des épargnes, lorsqu'ils n'auraient plus de motifs pour cela? et ils n'en auraient point sans un accroissement continuel et progressif de jouissances. La richesse n'est que le moyen de se procurer une existence agréable; en faire le but de ses efforts est une folie dont peu d'individus sont atteints. Smith lui-même convient de cette vérité lorsqu'il dit: « Les hommes se contentent bien de la simple » subsistance quand le surplus qu'ils pour- » raient gagner ne servirait qu'à tenter la cupi- » dité de leurs oppresseurs; mais toutes les fois » qu'ils sont assurés de jouir des fruits de leurs » labeurs, ils s'efforcent d'améliorer leur sort, et » de se procurer non seulement les choses né- » cessaires, mais encore les aisances et les agré- » ments de la vie (1).» Les Hollandais eux-mêmes,

(1) *Rich. des nat.*, liv. III, chap. III. (Vol. II, pag. 109.)

exemple unique d'un peuple chez lequel les épargnes l'emportaient sur les dépenses, nous offrent une preuve de la justesse de cette observation. Forcés de lutter constamment, et contre les vagues de la mer pour conserver leur sol, et contre des puissances formidables pour maintenir leur indépendance, la frugalité devenait une nécessité pour eux. Cependant, à mesure que leur revenu s'accroissait, on voyait les aisances et les agréments de la vie s'introduire chez eux et se répandre dans toutes les classes de la société; preuve leurs villes ornées de beaux édifices, leurs jardins embellis par des fontaines et par les fleurs les plus rares, leurs nombreuses bibliothèques, leurs galeries de tableaux, leurs cabinets de physique et d'histoire naturelle, les sommes considérables qu'ils consacraient à l'avancement des sciences et des arts; preuve encore tant d'autres dépenses moins nobles, telles que celle de la parure recherchée de leurs femmes, et même des villageoises parmi elles.

XI. Enfin, n'y a-t-il pas une contradiction manifeste dans cette proposition, que les peuples s'enrichissent par leurs épargnes ou leurs privations, c'est-à-dire en se condamnant volontairement à la pauvreté? L'exemple de l'individu ne prouve rien ici, car l'effet de ses privations est contre-balancé par celui des dépenses que font d'autres individus; mais si tous voulaient épargner, personne ne le pourrait. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de se rappeler que, dans le rapport mutuel des individus productifs, la dépense de l'un est toujours le revenu de l'autre. L'application la plus simple de ce principe peut nous donner une idée de son importance. La valeur que le cordonnier consomme en viandes et en bière devient un revenu pour le boucher et le brasseur, qui les met à même d'acheter des souliers et des bottes. Le premier voudrait-il se contenter de nourriture végétale et ne boire que de l'eau, les autres ne seraient plus en état de se pourvoir de chaussures. Réciproquement la valeur que le boucher et le brasseur consom-

ment en bottes et en souliers devient un revenu pour le cordonnier, qui lui donne les moyens d'acheter de la viande et de la bière; ceux-là voudraient-ils aller pieds nus ou porter des sabots de leur façon, l'autre ne serait plus en état de se procurer de la viande et de la bière. Le même enchaînement d'intérêt qui vient d'être prouvé par rapport à deux ou trois individus doit être admis pour la totalité de ceux qui produisent et dont les produits s'échangent les uns contre les autres, soit immédiatement, soit par le détour le plus long. Ainsi, quelque paradoxale que paraisse cette assertion, on est bien fondé à dire que les poëtes, les peintres et les musiciens ne concourent pas moins à enrichir les laboureurs, les artisans et les marchands, que ceux-ci ne contribuent à faire prospérer les autres. Tout ce qu'un producteur consomme se convertit en revenus pour les autres; ce que les autres consomment devient un revenu pour lui. Or, comme ce n'est que sur son revenu que chacun peut faire des épargnes, on voit ce qui en ré-

sulterait si tous voulaient réduire leurs consommations pour épargner le plus possible : chacun, en diminuant le revenu qu'il procurait aux autres, finirait par perdre le sien ; chacun, en privant les autres des moyens de former un capital, s'en priverait lui-même.

XII. D'ailleurs, si les nations avaient toujours suivi à la rigueur le principe de l'épargne, ou, pour mieux dire, s'il leur avait été possible de le suivre, où en seraient la culture des vergers et des potagers, celle des vignobles et des plantations, la variété et la perfection de nos manufactures, notre commerce extérieur, la plupart des sciences, tous les arts d'agrément, en un mot, où en seraient notre industrie et nos lumières? car dès qu'il s'agit d'épargner le plus possible, et de réduire ses dépenses au simple nécessaire, tout ce qui est au-delà devient inutile. Au contraire, quand les gens riches dépensent leurs revenus superflus, ils ne peuvent les employer qu'à des consommations variées, recherchées et délicates, ce qui fait créer des pro-

duits analogues; ainsi la dépense de ces revenus excite un développement de travail que leur épargne ne saurait jamais provoquer. Si la civilisation n'est pas restée stationnaire dès sa naissance, si l'esprit humain a fait des progrès, c'est à la dépense, et non à l'épargne du revenu superflu, que le monde en est redevable. Smith lui-même nous fournit une des preuves les plus frappantes de cette vérité, en montrant comment la découverte de l'Amérique et du passage direct aux Indes ont augmenté l'industrie, et par conséquent la richesse des peuples de l'Europe, par la multiplication de leurs plaisirs et de leurs jouissances, c'est-à-dire par celle de leurs dépenses (1).

XIII. On voit que tous les intérêts sociaux, ceux de l'humanité même, exigent que le riche dépense son revenu superflu et que le pauvre

(1) *Richesses des nations*, liv. IV, chap. VII. (Vol. II, pag. 401.)

épargne le sien. Comment un écrivain aussi judicieux que Smith a-t-il pu méconnaître ces avantages, et soutenir que les dépenses des riches, loin d'être favorables au développement du travail, le paralysent au contraire, et que l'accumulation seule des capitaux suffit pour le vivifier? Il prétend avoir observé « que le » peuple est ordinairement paresseux, débauché » et pauvre partout où il tire sa subsistance prin» cipale de la dépense de revenus superflus, com» me dans les villes qui sont la résidence d'une » cour; et qu'il est en général laborieux, frugal » et économe là où il subsiste principalement » de capitaux employés, comme dans beaucoup » de villes d'Angleterre et dans la plupart de cel» les de la Hollande (1). » Pour apprécier cette observation, il ne faut pas oublier ce que Smith appelle *travail* (labour). Dans son langage, il n'y a de *gens laborieux* que ceux qui s'occupent

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 10.)

d'industrie; et lorsqu'il parle de *fainéants*, il n'y comprend pas seulement ceux qui le sont en effet, mais toutes les personnes qui, d'après sa doctrine, ne produisent rien, quelque laborieuses qu'elles soient, et quelque profitable que soit leur travail à elles-mêmes comme à la société. Ainsi tout ce que cette observation prouverait si elle était fondée, c'est que les manufactures et le commerce réussissent difficilement dans les villes qui sont la résidence d'une cour ou d'un grand nombre de gens riches, car l'agriculture ne saurait y être exercée (1). Mais cette observation est-elle fondée? Comment Smith la prouve-t-il? Pour la plu-

(1) A l'exception, s'entend, des fruits et des légumes. Or, de l'aveu même de Smith, cette culture n'est nulle part aussi florissante que dans les faubourgs et les environs des grandes villes, ce qui s'explique aisément par la quantité d'engrais qu'elles fournissent aux vergers et aux potagers, et par le marché avantageux qu'elles offrent à leurs produits.

part des villes qu'il cite, telles que Rome, Madrid, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, et plusieurs villes de parlement en France, leur situation est si défavorable au commerce et aux manufactures que cette circonstance seule explique suffisamment pourquoi elles n'en ont point; cependant Smith n'hésite pas d'attribuer leur défaut d'industrie au séjour des souverains, des parlements et des rentiers. Au contraire, lorsqu'une capitale ou une ville de parlement nous présente le spectacle d'une grande industrie, comme Londres, Lisbonne, Copenhague, Rouen, Bordeaux, il met cet avantage uniquement sur le compte de leur situation. Cela s'appelle prouver à la manière des sophistes. L'exemple même de la ville d'Édimbourg, dont l'industrie s'est accrue depuis qu'elle a cessé d'être le siége du parlement d'Écosse, ne prouve rien, si l'on ne peut démontrer que cet effet est dû exclusivement à cette circonstance; tant d'autres villes en Écosse sont devenues manufacturières et commerçantes, depuis la même époque, sans avoir éprouvé un pareil

changement. Pour réfuter les inductions que Smith tire de ces faits, il suffit d'observer que plusieurs capitales peu favorablement situées pour le commerce, telles que Berlin, Munich, Moscou, Brunswick, Bruxelles, sont pourtant des villes très industrieuses et très commerçantes; et, sans vouloir en conclure que la résidence de la cour et d'une noblesse opulente soit la cause de leur industrie, on peut du moins en inférer que cette circonstance ne s'y oppose pas, comme Smith le prétend.

XIV. « On a remarqué, ajoute cet auteur, » que les habitants d'un gros bourg, après de » grands progrès dans l'industrie, avaient tourné ensuite à la fainéantise et à la pauvreté, » parceque quelque grand seigneur avait établi » son séjour dans leur voisinage. » Comme il nous est impossible de vérifier un fait si vaguement allégué, nous nous bornons à lui opposer un raisonnement, mais un raisonnement sorti de la plume du même écrivain. « Si, pour les » gens qui vivent de leur industrie, dit Smith

» ailleurs, un voisin riche est une meilleure » pratique qu'un voisin pauvre, il en est de » même d'une nation. Les particuliers qui cher- » chent à faire leur fortune ne s'avisent jamais » d'aller se retirer dans les provinces pauvres et » reculées, mais ils vont se rendre à la capitale » ou à quelque grande ville de commerce; ils » savent très bien que là où il circule peu de » richesses, il y a peu à gagner, mais que dans » les endroits où il y a beaucoup d'argent en » mouvement, il y a espoir d'en attirer à soi » quelque portion. Cette maxime qui sert ainsi » de guide au bon sens d'un, de dix, de vingt » individus, devrait aussi diriger le jugement » d'un, de dix, de vingt millions d'hommes (1).» Que le lecteur juge maintenant lequel des deux, du fait ou du raisonnement, mérite le plus de confiance.

---

(1) *Richesse des nations*, liv. IV, chap. III, IIe part. (Vol. II, pag. 245.)

XV. Dans tout le cours de son ouvrage, Smith ne cesse de préconiser l'épargne; il s'indigne contre toute dépense qui n'est pas immédiatement productive dans son sens; il semble qu'il voudrait que tout le pays ne fût qu'un grand atelier, et que la population entière fût composée de laboureurs, d'artisans et de marchands. « La rente de la terre, dit-il, et les pro-» fits des capitaux sont les deux sortes de re-» venus qui donnent à leurs maîtres le plus de » matière à faire des épargnes. L'un et l'autre » de ces revenus peuvent indifféremment en-» tretenir des *salariés productifs* et des *salariés* » *non productifs;* ils semblent pourtant avoir » toujours pour les derniers quelque prédilec-» tion. La dépense d'un grand seigneur fait vi-» vre en général plus de *gens oisifs* que de *gens* » *laborieux;* et quoique le riche commerçant » n'emploie son *capital* qu'à entretenir des gens » laborieux, néanmoins son *revenu* nourrit or-» dinairement des gens oisifs (1). » On voit que,

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 6.)

dans ce passage, comme dans une infinité d'autres, les travailleurs que Smith appelle non productifs sont confondus avec les fainéants. Mais sous quelque nom qu'il lui plaise de désigner les premiers, nous ne voyons pas quel tort pourrait en résulter pour la richesse nationale si les revenus superflus des gens riches étaient employés à donner de l'occupation aux savants, aux littérateurs et aux artistes, plutôt qu'aux cultivateurs, aux artisans et aux marchands; si les gens riches aimaient mieux faire des dépenses en livres, en statues, en tableaux, qu'en meubles précieux, en bijoux et en dentelles; s'ils préféraient d'aller au concert et au spectacle, plutôt que de charger leurs tables de mets exquis et de vins délicieux. Mais il n'est pas même fondé que les gros revenus aient plus de tendance à se dépenser en jouissances immatérielles qu'en jouissances matérielles. Examinez sous ce rapport les habitudes des gens riches, même dans les pays les plus civilisés: contre un individu dont la dépense sert à encourager les sciences, les lettres et les arts,

vous en trouverez sûrement dix dont les consommations ne sont favorables qu'à l'industrie.

XVI. Quant aux domestiques inutiles que les gens riches nourrissent, quelque nombreux qu'en soit le train, ce n'est toujours que la plus faible dépense d'un grand ménage. Smith lui-même observe que, « depuis que les manufactures et le commerce ont multiplié les jouissances matérielles, les gros revenus se dépensent infiniment plus en marchandises précieuses qu'en services domestiques, et que le plus riche seigneur, au lieu de nourrir comme autrefois des milliers de clients, a maintenant à peine dix laquais à ses ordres (1). » Cependant le même auteur trouve qu'ils sont encore trop nombreux. Pourquoi ne trouve-t-il pas aussi que les tisserands en soie, les brodeurs, les joailliers, les orfèvres, les faiseurs de dentelles,

---

(1) *Richesses des nations*, liv. III, chap. IV. (Vol. II, pag. 126.)

les pâtissiers, les confituriers, les distillateurs, les parfumeurs, le sont? car lorsqu'un homme est employé à satisfaire la vanité ou la sensualité des autres, peu importe qu'il fournisse des objets matériels ou des services. Mais Smith se plaît à représenter les domestiques des gens riches comme des paresseux et des débauchés; il soutient que, dans une ville où leur nombre est considérable, leur fainéantise corrompt même le reste du peuple, au point qu'il devient difficile d'y faire des entreprises industrielles. Pour ce qui concerne les ouvriers, il trouve que leur état les rend laborieux et économes (1). Sans faire valoir nos propres observations, qui souvent nous ont donné un résultat contraire, voici celles d'un autre écrivain, auquel personne ne conteste ni la bonne foi ni le jugement qui constituent le bon observateur (2).

---

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 10, 11, 12.)

(2) Garnier, dans sa traduction de Smith, note XX^e^.

«Le domestique, dit cet auteur, est en général » plus économe que l'ouvrier. Plusieurs motifs » le portent à l'être, surtout le sentiment de sa » dépendance et de son peu d'aptitude pour les » métiers; sentiment qui le rend continuelle- » ment inquiet et soucieux sur l'avenir. De même » il est bien moins disposé à fréquenter le ca- » baret; outre son penchant à l'épargne, ses » habitudes l'en éloignent, tandis que l'ouvrier » y dépense presque toujours tout ce qu'il ga- » gne, et serait même en butte aux railleries » de ses camarades s'il s'avisait d'être frugal et » économe. Aussi la quantité de petits capitaux » accumulés entre les mains des domestiques est- » elle prodigieuse, et ces petits capitaux forment » presque la seule ressource ouverte à ces maî- » tres ouvriers pauvres et rangés qui, pour » donner quelque extension à leur industrie, » consentent à payer un intérêt un peu supé- » rieur au cours de la place, et qui n'auraient » pas de crédit ni d'accès auprès des grands capi- » talistes. Il est impossible de s'imaginer com- » bien d'industrie est mise en activité dans une

» grande ville à l'aide de ces petits capitaux. » Sous ce point de vue, le domestique se » présente comme un intermédiaire placé près » du riche pour recueillir les débris du re- » venu que celui-ci dissipe, et pour les porter » à la plus pauvre comme à la plus laborieuse » des classes qui composent la population des » grandes villes. »

XVII. Si l'économie est une vertu sociale, la prodigalité doit être un vice anti-social; aussi Smith représente-t-il l'homme économe comme un bienfaiteur de la société, et le prodigue comme son ennemi. Il compare celui-ci à un homme qui dissipe à quelque usage profane les revenus d'une fondation pieuse, et qui paie des salaires à la *fainéantise* avec les fonds que la frugalité de ses pères avait consacrés à l'entretien de l'*industrie* (1). Si l'auteur s'indigne à ce

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 15.)

point contre le dissipateur, c'est parceque celui-ci ne se borne pas à dépenser son revenu, mais qu'il entame son capital. Avant d'examiner si une pareille conduite est en effet aussi nuisible à la société que Smith le pense, demandons-nous d'abord pourquoi il suppose que le prodigue dissipe son capital exclusivement en payant des *services ;* car on sait déjà que, dans la bouche de Smith, le terme de fainéantise ne signifie que cela. A-t-on jamais vu un prodigue se ruiner uniquement par des dépenses de cette nature? et si quelqu'un était dans ce cas, sa prodigalité serait-elle plus funeste à la société que s'il se ruinait en consommations matérielles? Quant à la dissipation du capital qui résulte de la folle conduite du prodigue, nous la considérons aussi comme un mal, mais non par la même raison que Smith. Il suppose que le capital est toujours perdu pour la société comme il l'est pour le dissipateur, et en cela il se trompe; la société ne le perd que dans le cas où il est transmis comme un revenu dérivé à des personnes qui le consomment improduc-

tivement, ce qui, par la nature des choses, doit arriver moins souvent que le contraire. Pourvu qu'un homme qui dissipe sa fortune n'en fasse pas cadeau à ses favoris ou qu'il ne la perde pas au jeu, elle ne peut passer que dans les mains de gens qui acquièrent par leur travail la part qui leur en revient; et les gens de cette espèce sont ordinairement très économes. Ainsi, dans la plupart des cas, le capital du dissipateur, au lieu de se perdre, devient la propriété de personnes laborieuses et rangées. Un pareil changement peut-il être un désavantage pour la société? Si le dissipateur avait conservé son capital, les producteurs auraient dû le lui emprunter, et lui en payer les intérêts qu'il aurait consommés improductivement; dans la supposition actuelle, ils en sont devenus les propriétaires, et ils peuvent employer les intérêts comme un capital pour étendre leurs entreprises et pour augmenter leurs produits (1). Toutes ces

(1) Que dire après cela de cette assertion de M. Say:

considérations ne nous empêchent cependant pas de regarder la prodigalité comme un mal : d'abord parcequ'elle est un désordre moral que la raison ne peut jamais approuver, et qu'en conséquence elle ne doit jamais désirer ; ensuite, parceque le dissipateur, dans le cas où il est dépourvu d'un capital personnel, tombe à charge à la société après s'être ruiné.

XVIII. Mais si la dissipation des particuliers est un mal, celle des gouvernements en est un plus grand ; car le gouvernement n'ayant point de fortune à lui comme le particulier, la valeur

---

« Toutes les fois qu'un fonds placé se dissipe, il y a dans » quelque coin du monde une quantité équivalente d'indus- » trie qui s'éteint. Le prodigue qui mange une partie de » son fonds prive en même temps un homme industrieux » de son revenu. » (*Traité*, II, 246.) On s'étonne que M. Say ne trouve pas le prodigue justiciable d'avoir fait mourir de faim le pauvre industrieux qui vivait de son capital.

qu'il dissipe ne fait que retourner aux classes laborieuses qui l'avaient fournie, et celles-ci sont forcées de regagner par un second travail ce qui leur appartenait déjà par un premier. L'injustice à part, un pareil procédé n'est-il pas fait pour décourager le travail? Toutefois ce serait une erreur de croire que les peuples s'appauvrissent toujours par la profusion de leurs gouvernements: ce malheur est ordinairement la suite d'autres circonstances plus désastreuses qui attaquent la propriété morale des individus. C'est lorsqu'une nation a perdu son indépendance, ou qu'elle gémit sous une oppression domestique, lorsqu'il ne lui est pas permis de penser et de jouir, et que la superstition ou la tyrannie tiennent ses facultés enchaînées, c'est alors seulement que l'envie de travailler et de gagner se perd sans retour. Il y a peu de gouvernements en Europe qui n'aient à se reprocher les profusions les plus excessives; cependant, comme ils permettent à l'homme d'être homme, et qu'ils secondent même le développement de

ses facultés, ces profusions peut-être ont retardé dans quelques pays le progrès naturel de la richesse nationale, mais nulle part elles n'ont pu l'arrêter.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

PRÉFACE, contenant une analyse critique de la doctrine du revenu immatériel, professée par M. J.-B. Say. . . . . PAGE 1

CHAPITRE Ier. Les notions de *revenu*, de *fortune* et de *richesse*, sont-elles les mêmes pour la nation comme pour les individus? 1

CHAP. II. Quels sont les éléments du revenu national dont s'occupe l'économie politique, et sous quel point de vue doit-elle les considérer? 13

CHAP. III. Le revenu national comprend-il des éléments immatériels? 21

CHAP. IV. Qu'est-ce que le travail productif? . . 38

CHAP. V. Qu'est-ce que la dépense d'une nation? . 51

CHAP. VI. L'idée du capital individuel est-elle applicable sans restriction au capital national? . . 58

CHAP. VII. Analyse du capital national, suivant Smith. 66

Chap. VIII. De quels éléments se compose le capital national, et comment il se reproduit. . . Page 88

Chap. IX. Quels sont les revenus des particuliers qui concourent à former le revenu national. . . . 111

Chap. X. La distinction du revenu brut et du revenu net est-elle applicable au revenu d'une nation? . 126

Chap. XI. Comment les nations s'enrichissent-elles par l'emploi du revenu superflu? 160

00027888

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015